



CRISES : sommés-nous en capacité de les affronter ?

Rapport sur la résilience de la société française - 2023

Avec l'appui de la Fondation
Croix-Rouge française

FONDATION
croix-rouge française



| Pour la recherche humanitaire et sociale

→ POUR CITER CE DOCUMENT

Hoibian S., Lemaire E., Taboury S., Brice-Mansencal L., Forcadell E., De Chambost De Lepin N. (Crédoc), CROIX-ROUGE FRANÇAISE, « Crises : sommes-nous en capacité de les affronter ? Le rapport sur la résilience de la société française », Édition 2023, Paris, mai 2023.

sommaire

L'édito du Président	5
Pourquoi un rapport sur la résilience?	7
Pour une résilience collective	10
Une capacité de résilience collective fragilisée	12
L'appel-engagement de la Croix-Rouge française	15
Tableau synoptique des 43 indicateurs de résilience de la société française entre 1980 et 2022	18

20

Questions de méthode

Définition de la résilience étudiée dans ce rapport	20
Méthodologie	27

30

1 | Des risques en augmentation

Une hausse du nombre de catastrophes d'origine naturelle dans le monde	32
L'augmentation du risque de catastrophes naturelles en France	35
Augmentation de la fréquence et de la gravité des sécheresses	37
Augmentation du nombre de décès liés aux conflits armés dans le monde au cours de la dernière décennie	38
Une progression des affections de longue durée reconnues qui interroge celle des affections au sein de la population	41
Montée des syndromes dépressifs, des stigmates sur le plan psychique de la période covid chez les jeunes	43
Les Français ont moins souvent le sentiment d'être en bonne santé qu'au début des années 2000	45

sommaire

Les cyberattaques, un risque grandissant	46
Un taux de pauvreté en augmentation tendancielle depuis le milieu des années 2000	48
Mal-logement : augmentation du poids des dépenses de logement sur le budget des ménages et du nombre de personnes en hébergement d'urgence	50
Le retour de la défiance envers les institutions après la parenthèse Covid	57
Stabilité de la propension à se sentir seul	59
Légère diminution de la proportion de victimes d'atteintes aux personnes, avec une baisse des vols et cambriolages, (mais une hausse des escroqueries en ligne, des violences sexuelles, et des coups et blessures volontaires)	61
Une amélioration de la qualité de l'air extérieur à l'œuvre depuis le début des années 2000	64

66

2 | Préparation : quelques progrès, beaucoup de chemin à parcourir

Plus de jeunes en emploi, ou en formation depuis une dizaine d'années	68
Une prise de conscience des risques	70
Sobriété : timides progrès des écogestes depuis 2016	73
Une augmentation du nombre de plans de prévention des risques	76
Un allègement lent mais régulier de l'empreinte carbone depuis dix ans	78
Seul un Français sur dix a une très bonne connaissance des gestes qui sauvent, un sur deux une connaissance approximative	80
Une diminution des lits d'hôpitaux illustrative de la tension sur l'ensemble du système de soins	82
Une participation fluctuante aux campagnes de dépistages organisés, un impact plutôt négatif de la période covid sur le dépistage du cancer du sein	85
En vingt ans, moins de soutien possible face à des difficultés financières	87
Une moitié des Français rencontre des freins à l'utilisation du numérique	89

92

3 | Une société qui offre un peu moins de protection

Une amélioration de l'effet de la prévention et des traitements sur la mortalité	94
La redistribution diminue nettement le taux de pauvreté, mais cet effet semble s'affaiblir	96
De fortes inégalités scolaires	97
Augmentation du temps moyen d'intervention des secours, liée à une hausse des besoins et une stagnation des effectifs	100
L'accessibilité aux médecins généralistes en diminution constante depuis 2015, un enjeu de politiques publiques favorisant la résilience	104
Une offre de soin en CMP encore inégale dans sa répartition sur le territoire et en diminution globale malgré une hausse de la demande	105
Avec la pandémie, une augmentation du non-recours au soin	108
Un mouvement ininterrompu d'artificialisation des sols, une volonté récente de régulation	111

114

4 | Une cohésion fragile

Une moins grande capacité des élèves à coopérer en France qu'ailleurs en Europe	116
Le nombre de donneurs de sang en baisse sur une décennie, amplifiée par la période covid	118
Une concentration de la philanthropie sur de plus gros donateurs	119
Un dynamisme associatif freiné (temporairement ?) par la crise du Covid-19, et la transformation des financements	122
Sur longue période, la lente érosion de la fréquence des rencontres sociales	125
Après deux ans de pandémie, le besoin de se retrouver	128
Une stagnation de la part de l'économie sociale et solidaire au sein de l'ensemble du salariat	130
Implication des entreprises, un manque d'indicateurs, une possible amélioration ?	132
Stabilité de l'engagement bénévole de la population	135
Les moins de 35 ans plus engagés depuis les années 2010	137
La tolérance atteint un taux record (même si elle s'accompagne d'une radicalisation)	139



édito

Un rapport pour agir



Philippe Da Costa,

Président de la Croix-Rouge française

Le 1^{er} novembre 1755, un séisme titanesque frappe la péninsule ibérique. Les secousses sont ressenties jusqu'en Finlande et des raz-de-marée percutent l'Afrique du nord. L'Europe toute entière se retrouve sous le choc. Jean-Jacques Rousseau écrit alors une lettre à Voltaire, dans laquelle il réfute la thèse de la fatalité, s'interrogeant sur le poids des décisions humaines.

« La plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage, écrit-il. [...] Si la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également, et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul. »

Rousseau, à travers ces quelques lignes, pose les premières bases d'une réflexion politique sur l'anticipation des crises. Le tremblement de terre est certes inévitable, mais nous, citoyens, n'aurions-nous pas pu être mieux préparés ?

Plus de 250 ans plus tard, l'enjeu demeure le même.

Les crises ont certes évolué, à la fois dans leur ampleur, leur complexité, leur imprévisibilité. Mais elles posent toujours la question, dont l'urgence se fait désormais ressentir, de notre capacité à les affronter.

Avec le soutien du Centre de recherche pour l'observation et les conditions de vie (Crédoc), la Croix-Rouge française a réuni plus de quarante indicateurs afin de dresser un état des lieux de la résilience en France. **Ce rapport est une première en la matière.** Il évaluera chaque année nos progrès et nos axes d'amélioration, afin d'éclairer et orienter nos décisions.

Ses conclusions initiales révèlent une société lancée dans une dynamique vertueuse avant 2020. Touchée par la pandémie, la France est désormais contrainte de reconstituer ses forces. Mais la progression de plusieurs indicateurs suggère qu'une amélioration de notre résilience collective est à portée de main.

Il nous appartient désormais d'accélérer notre préparation afin de répondre, par l'action, à l'anxiété légitime de nos concitoyens face à l'émergence de nouveaux déséquilibres.

Car, au-delà d'un état des lieux, cette étude se conçoit comme un appel à l'action. **Nous devons tous participer à la construction d'une société plus résiliente.**

Pour cela, il nous faut convaincre l'ensemble de nos forces vives d'investir du temps, de l'argent et de l'énergie dans une préparation dont les bénéfices sont décisifs mais difficilement quantifiables. Le lien social et la solidarité, sans lesquels nous ne pourrions construire ni société, ni résilience, constituent les piliers d'une France à même de faire face.

Saisissons nous donc de ce rapport inédit pour faire resurgir notre volonté collective d'aller de l'avant.

Pourquoi un rapport sur la résilience ?

Parce que nous sommes entrés dans un monde aux prises avec de multiples crises

Le XXI^e siècle sera le siècle des crises écosystémiques. Les événements extrêmes imprévus ou déjà prévisibles (catastrophes naturelles et industrielles, pandémies, crises sociales ou politiques...) se multiplieront, s'intensifieront et se diversifieront, notamment sous l'effet des changements climatiques et de la complexification des enjeux géopolitiques. Ces crises se nourriront entre elles et exposeront d'abord et plus fortement les plus vulnérables en renforçant encore davantage leurs fragilités. Elles exigeront de lourdes adaptations individuelles et collectives, qui impacteront en profondeur les modes de vie de chacun (santé, énergie, eau, déplacements, alimentation, logement, éducation, etc.).

Les années 2020 ont ainsi été des années de mobilisation exceptionnelle pour la Croix-Rouge française. Elles nous rappellent la fragilité de notre monde, l'impréparation aux risques de nos sociétés, la surexposition des plus vulnérables et la profonde crise de confiance qui mine le lien social.

Parce que la vulnérabilité est intrinsèque à l'humanité

La multiplication, l'intensification et la diversification des crises nous rappellent une évidence simple : **nous sommes tous vulnérables.**

- Nous sommes mal préparés aux risques et notamment à ceux que, par définition, on ne peut pas prévoir ;
- La vie est fragile et peut être bouleversée par un accident, une pathologie, des violences ; aussi bien que par une crise, une catastrophe
- La maladie et la souffrance sont les révélateurs de cette vulnérabilité partagée et font donc pleinement partie de notre humanité ;
- Nous partageons cette vulnérabilité entre personnes humaines mais aussi avec notre environnement : la crise climatique nous rappelle le lien qu'il existe entre les meurtrissures de l'humanité et celles de la planète ;
- La reconnaissance de cette vulnérabilité partagée permet de repenser les rapports humains et les politiques publiques en mettant la personne humaine et la protection du vivant au centre de nos préoccupations, en redonnant à chacun du pouvoir d'agir.

Pourquoi un rapport sur la résilience

Il n'y a pas d'un côté des aidants et de l'autre des aidés, mais des personnes qui, toutes, à un moment ou l'autre de leur vie, peuvent être confrontées à des difficultés, et auront besoin de trouver les ressources en elles, et les appuis extérieurs. Et parce qu'avoir traversé ces difficultés est aussi une source de richesse, de savoir et d'apprentissage à son tour utile à autrui ;

L'entraide n'est pas qu'une vertu, c'est aussi une condition de survie qui fonde notre humanité.

Parce que nous devons participer à la construction d'une société plus résiliente

Cette « vulnérabilité partagée » est au cœur du projet associatif de la Croix-Rouge française. Au nom de l'inconditionnalité éthique du secours et de l'accueil, et comme à chaque époque, nous sommes appelés à nous mettre en ordre de marche pour tenir notre rôle face aux défis à venir. Parce que l'avenir nous oblige, que notre passé nous donne les fondements pour agir, la Croix-Rouge française a décidé de se saisir de ce « momentum » **pour dresser cet état des lieux de notre capacité à affronter les crises et engager une démarche de pédagogie, d'analyse et de plaidoyer autour de la résilience** qui nous éclaire **pour savoir comment agir et mieux nous préparer.**

Avec l'émergence des crises écosystémiques, notamment dues aux conséquences des changements climatiques et forte de son statut d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, la Croix-Rouge française a aujourd'hui la responsabilité de prendre la parole pour partager sa vision de la résilience. A l'heure où cette notion est utilisée par de nombreux acteurs lui faisant parfois revêtir des significations discutables, la Croix-Rouge française souhaite participer à la construction d'une société meilleure en partageant sa vision de la résilience. Celle-ci s'inscrit dans les orientations portées par la Fédération internationale des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qui définit la résilience comme :



“ La capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes, à des crises et aux vulnérabilités qui les sous-tendent, à en anticiper les effets, à s’y préparer, à en réduire l’impact, à les surmonter et à se remettre des chocs et des pressions sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme. ”

Pourquoi un rapport sur la résilience

Il nous semble nécessaire aujourd'hui de réaffirmer, faire connaître ce principe et ainsi participer à améliorer la résilience de la société. **C'est la vocation universelle de la Croix-Rouge française qui appartient à toutes et tous et peut rassembler autour d'un emblème, synonyme de confiance et d'expertise.**

En effet, si la Croix-Rouge française est l'initiatrice et impliquée pleinement dans cette démarche, il apparaît clairement que tous les autres acteurs de la société – **pouvoirs publics, associations, entreprises, citoyens** - **participeront également à cette réponse. C'est le sens de cet appel et de ce rapport : engager l'ensemble des parties prenantes de l'association dans cet objectif de résilience autour d'une connaissance rigoureuse, et partagée.** C'est pourquoi la Croix-Rouge française a confié au Centre de recherche pour l'observation et les conditions de vie (Crédoc), qui étudie et décrypte la société française depuis soixante ans, et déjà engagé dans différents travaux sur le sujet, le Premier rapport sur la résilience de la société française. Nourri des analyses et expériences de terrain de la Croix-Rouge française et d'autres acteurs de la résilience, et complété par l'éclairage de résultats de recherche de la Fondation Croix-Rouge française, ce premier rapport a pour objectif de **dresser un état des lieux objectif, rigoureux, et étayé de la résilience de la société française.** Parce que le savoir partagé est indispensable à la mise en mouvement des acteurs, et à la cohérence des efforts.

Doter les acteurs des moyens d'améliorer leurs pratiques grâce aux savoirs

Depuis 10 ans, la Fondation incarne l'engagement de la Croix-Rouge française en faveur de la recherche. Elle soutient des chercheurs aux parcours divers, favorise la collaboration entre opérationnel et académique, et promeut une recherche ancrée dans la réalité, répondant aux défis des ruptures et fragilités sans précédent de notre époque.

La Fondation Croix-Rouge française concentre ses efforts sur des recherches en sciences humaines et sociales, axées sur des thématiques capitales pour la Croix-Rouge : l'action humanitaire internationale, les migrations, la santé et la gestion des catastrophes. Grâce à des recherches rigoureuses, méthodologiquement exigeantes et menées au cœur de terrains difficiles, la Fondation contribue à la production de connaissances novatrices, pour mieux comprendre les vulnérabilités et agir de manière efficace auprès des personnes touchées.

La Fondation a contribué à l'élaboration de ce rapport sur la résilience en apportant une perspective scientifique. Celle-ci s'est portée sur la notion elle-même, qui a plusieurs significations, ainsi que sur la méthodologie utilisée, basée sur l'analyse d'indicateurs généralement issus de la statistique publique. Surtout, une importance particulière a été accordée à la mise en perspective de ces indicateurs avec des recherches en sciences humaines et sociales menées à l'aide d'approches ethnographiques et de méthodes plus qualitatives. Celles-ci offrent un regard différent sur les facteurs de vulnérabilité et de résilience, permettant alors de mieux saisir ces notions complexes.

FONDATION
croix-rouge française
Pour la recherche humanitaire et sociale



Pour une résilience collective

Ukraine, Covid-19, feux de forêts, contexte de défiance... : comment faire face à des crises qui se multiplient et s'amplifient ? Comment les prévenir, les gérer et surtout s'y préparer ? Pour y répondre, éclairer et orienter nos actions, nous publions avec le Crédoc le tout premier rapport sur la résilience de la société française. Une référence pour agir collectivement.

La Croix-Rouge française a confié au Crédoc la mission de dresser un état des lieux de la **résilience de la société française**. Ce rapport n'a pas vocation à étudier les individus et leurs caractéristiques propres. Nous avons pris le parti de donner une vision sociétale, collective de la résilience. L'organisation de la société, ses valeurs, son état social, politique, démocratique, sanitaire... permettent-ils à la nation et aux individus qui la composent de faire face à des chocs, d'anticiper et de se préparer à des bouleversements ou des difficultés ? Cette société est-elle à même de faire face à des événements marquants ?

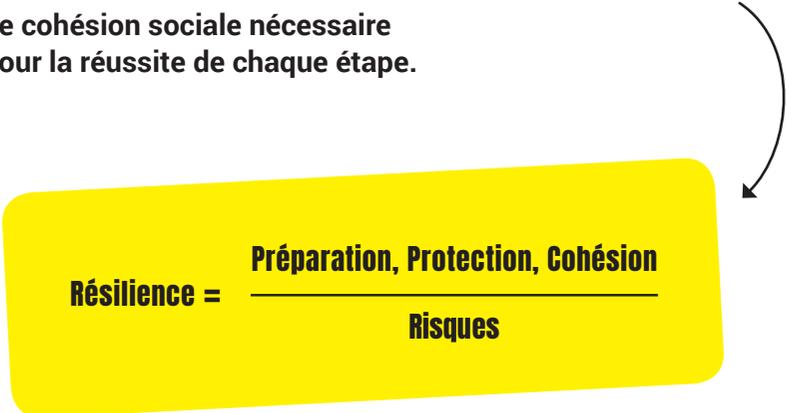
Le succès de la notion de résilience est à la mesure des enjeux auxquels nous sommes tous confrontés : la multiplication, la diversification et l'intensification des crises (catastrophes naturelles et industrielles, pandémies, crises sociales ou politiques...) sous l'effet du changement climatique et de la complexification des enjeux géopolitiques et sociaux. Elle est donc une condition essentielle pour la survie et le développement durable des sociétés humaines, toutes confrontées à une « vulnérabilité partagée ». Nous sommes ou serons tous vulnérables et les crises récemment traversées nous l'ont rappelé.



Pour une résilience collective

Nous définissons ainsi la résilience de la société française¹ comme le rapport **entre l'exposition aux risques** et la capacité :

- 1** de **préparation en amont** pour éviter leur survenue (prévention) et en réduire les impacts,
- 2** de **protection en aval pour réduire leurs effets,**
- 3** de **cohésion sociale nécessaire pour la réussite de chaque étape.**


$$\text{Résilience} = \frac{\text{Préparation, Protection, Cohésion}}{\text{Risques}}$$

Pour parvenir à cette vision panoramique des risques et des impacts des crises sur la société, nous avons trié, décortiqué, analysé une quarantaine d'indicateurs en collaboration avec le **Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc)**. Nous nous sommes également appuyés sur les travaux de la Fondation Croix-Rouge française pour la recherche humanitaire et sociale et sur l'expertise terrain d'associations pour affiner ce diagnostic. Nous sommes en effet les premiers témoins des crises, mais aussi des acteurs de premier plan, porteurs de solutions concrètes.

Ce rapport est une première en France. Cette étude n'est pas figée. Elle est amenée à être affinée et enrichie chaque année. Elle doit pouvoir offrir une base de discussion et d'échanges pour tous les acteurs qui aspirent à bâtir une résilience collective. Notre objectif est de nourrir la réflexion afin d'accélérer la transformation de notre société, de trouver de nouvelles voies, des solutions pour faire face aux crises de demain. Ce partage de connaissances et d'expertises est essentiel pour mobiliser, pour être en capacité d'agir et de vivre dans un monde plus sûr. Nous sommes tous acteurs de cette résilience, pouvoirs publics, associations, entreprises et citoyens. ●

¹ En miroir de la définition de la vulnérabilité proposée par Nicolas Sirven (2007), des travaux menés par la Croix-Rouge française avec Futuribles, et de travaux sur la cohésion sociale (Hoibian, 2020).

Quels enseignements tirer de ce rapport ?

Une capacité de résilience collective fragilisée

L'analyse de la quarantaine d'indicateurs mobilisés conclut à une **dégradation de la capacité de résilience de la société française au cours des décennies 2000 et 2010, à laquelle s'ajoutent les stigmates de la période pandémique récente.**

→ **Les risques se multiplient**

Certains étaient annoncés ou identifiés **de longue date**, comme les catastrophes d'origine naturelle, l'augmentation de la fréquence et de la gravité des sécheresses, d'autres se sont amplifiés dans la **dernière décennie** comme le nombre de décès liés à des **conflits** armés, la hausse des affections longue durée, la défiance dans les institutions et les tensions sociales qu'elles peuvent provoquer, certains sont ré-apparus comme la remontée du taux de pauvreté alors que celui-ci était orienté à la baisse jusqu'au milieu des années 2000, ou encore plus **récemment**, en lien avec le Covid (montée des syndromes dépressifs) ou l'accélération de la digitalisation de la société (cyber-attaques) ... sur l'ensemble des 12 risques étudiés, seuls deux sont en recul. La **qualité de l'air s'est globalement améliorée en vingt ans**, sous l'effet des politiques publiques et de l'évolution des équipements, et l'on constate des signaux positifs depuis une dizaine d'années de diminution de la proportion de victimes d'atteintes aux personnes, notamment en lien avec une baisse des vols et cambriolages.

→ **Dans le même temps, les mécanismes de protection de la société s'érodent.**

Certes, ceux-ci restent encore très présents en France : **la protection sociale** et les services publics réduisent très fortement les inégalités de niveau de vie qui sont, aujourd'hui encore, beaucoup plus contenues que dans de nombreux autres pays.

Mais l'on constate néanmoins un affaiblissement récent de l'effet de la protection sociale sur la pauvreté, mesuré avant la survenue du Covid, et différents signaux de fragilisation des ménages dont la progression du nombre de personnes en hébergement d'urgence.

Une capacité de résilience collective fragilisée

Coté sanitaire, depuis le début des années 2000, si on constate une **amélioration de l'effet de la prévention et des traitements sur la mortalité** (chaque année, le nombre de décès qui auraient pu être évités baisse) depuis le **milieu des années 2010**, différentes tendances interpellent : le temps moyen d'intervention des secours est en augmentation, l'accessibilité aux médecins généralistes est en diminution constante, l'offre de soins psychiques en diminution.

A cet affaiblissement, s'ajoutent de **vieilles lacunes** de la société française, comme le caractère **inégalitaire de son système scolaire**, régulièrement décrié mais toujours présent.

Sur le plan **environnemental**, la prise de conscience de l'enjeu d'arrêt d'artificialisation des sols est trop récente pour que l'on en voit encore les effets après quatre décennies de progression de la ville et des espaces sans nature.

Là encore, sur les dix indicateurs étudiés, un seul est orienté positivement.

→ **Le modèle de cohésion sociale donne lui aussi différents signaux de fatigue**, probablement amplifiés par la pandémie : on constate une diminution du nombre de personnes donnant leur sang, ou effectuant des dons déclarés ; la pandémie a en outre donné un coup de frein sensible au dynamisme de création d'associations qui n'a pas encore retrouvé son niveau de 2019, le changement de structure de financement du monde associatif (moins de subventions, plus de mise en concurrence pour être opérateurs d'appels à projets) vient affaiblir la capacité d'innovation et de médiation des associations. Enfin, alors que l'économie sociale et solidaire avait eu tendance à prendre de l'ampleur depuis le début des années 2000, depuis 2016 on note une stagnation de la part des salariés employés dans ces structures.

Des signaux positifs sont, toutefois bien là : sur les onze indicateurs, quatre sont orientés positivement : différents travaux montrent, depuis une dizaine d'années un engagement plus important des jeunes générations dans le bénévolat, le monde associatif, ou sous des formes nouvelles, moins institutionnalisées (participation ponctuelle au nettoyage d'un paysage, collages, micro-don, etc.). Autre élément positif, les liens qui avaient été interrompus par les confinements, et autres règles de distanciation sociale semblent avoir été, pour la plupart, renoués. La tolérance à l'altérité notamment ethno-culturelle, mesurée par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est aussi en hausse depuis quarante ans (même si elle s'accompagne – ou provoque ? – d'une certaine radicalisation et hausse régulière du nombre de crimes, délits et contraventions à caractère raciste depuis 2017).

→ **Concernant la capacité de préparation aux risques**, certains indicateurs sont préoccupants. Signalons en particulier la diminution des lits d'hôpitaux, régulièrement depuis la fin années 90, et parfois même avec un rythme plus rapide que celui constaté dans d'autres pays européens, et qui perdure aujourd'hui malgré l'attention portée aux tensions du système de santé pendant la pandémie de Covid-19, et les besoins grandissants (vieillesse, maladies chroniques, etc.).

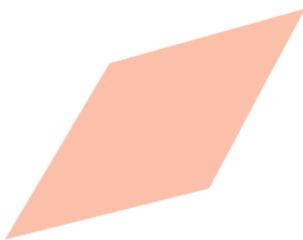
Les marges de progrès restent importantes qu'il s'agisse de la formation au numérique, ou aux gestes de premiers secours, et à la participation aux dépistages. →

Une capacité de résilience collective fragilisée

Au total, on constate des **progrès quasi aussi nombreux que les reculs**, depuis une dizaine d'années : avec notamment une progression de la part de jeunes en emploi, ou en formation, ainsi qu'une progressive prise de conscience des **enjeux climatiques**, qui se traduit par une baisse très limitée mais régulière de l'empreinte carbone, une augmentation du nombre de plans de prévention des risques constitués par les collectivités, et de timides progrès des ménages en termes d'écogestes.

Pour finir, la difficulté à trouver des indicateurs récurrents et fiables sur certaines dimensions nous semblent révéler des **angles mort de la résilience à la française**, telle qu'elle est aujourd'hui envisagée :

- **La capacité de coopération** (à l'école, en entreprise, ou ailleurs) qui est essentielle à la fois pour surmonter les difficultés de la vie mais aussi faire face à des chocs plus importants, ne fait l'objet que de très peu de mesures. L'enquête PISA de 2015 met en lumière les lacunes du système scolaire français en la matière.
- **Les moyens d'accéder à des indicateurs fiables sur la place des entreprises** dans la préparation aux chocs, la protection sociale, le vivre ensemble, et en un mot la résilience de la société semblent manquer. ●



Faire ensemble et coopérer face aux crises

L'appel-engagement de la Croix-Rouge française



La Croix-Rouge française constate au quotidien la multiplication des crises et l'émergence de nouvelles vulnérabilités. Convaincus de notre capacité à faire face, nous appelons l'ensemble des acteurs concernés à renverser la tendance d'une résilience qui s'érode. Société civile, État, collectivités territoriales et acteurs économiques doivent être prêts à se mobiliser autour d'un objectif : préparer notre société aux crises. C'est l'engagement de la Croix-Rouge française : dialoguer avec l'ensemble de ses parties prenantes afin de nous préparer aux crises futures et amorcer une trajectoire de résilience collective.

De la réactivité à la proactivité : nous préparer aux conséquences des dérèglements climatiques

La première des priorités est de s'adapter au changement climatique, qui fait désormais partie de notre quotidien. Les efforts d'atténuation lancés doivent être complétés par des efforts importants d'adaptation, dans un contexte où il existe un décalage important entre le sentiment d'exposition et celui de préparation : si trois quart des Français se sentent exposés à au moins un risque (74%), seuls 60% se sentent bien préparés face aux risques extérieurs. Pour cela, nous émettons trois recommandations qui doivent guider l'action collective :

1

Développer la journée nationale d'exercice et de préparation.

Une journée de la résilience a été lancée en 2022, il s'agit désormais d'amplifier cette dynamique, afin de permettre :

- **Un temps de sensibilisation, de formation et de simulation de crises**, partout sur le territoire, dans les écoles, universités, entreprises ;
- **Un temps démocratique** lors duquel le Gouvernement présenterait l'état de la préparation du pays face aux risques ;
- **Un temps de bilan local**, l'occasion pour les communes de faire le point sur l'organisation de la réponse et des solidarités de proximité.

2 **Garantir une formation aux premiers secours et aux comportements qui sauvent, avec pour objectif de former 80% de la population.**

Dans 9 situations d'urgence sur 10, c'est la vie d'un proche qui est en jeu. Pourtant, seul un Français sur deux a une connaissance des gestes qui sauvent et seulement un sur dix en a aujourd'hui une très bonne connaissance, comme le montre l'indicateur analysé. Cette formation est un élément central de notre résilience collective.

3 **Garantir les conditions d'un parcours d'engagement, tout au long de la vie, de l'école à l'entreprise.**

Pour cela, nous proposons des solutions à déployer à chaque étape, en fonction des acteurs :

→ ÉCOLES ET UNIVERSITÉS

Proposer une « option engagement » dans le cursus scolaire et universitaire, afin de permettre l'acquisition de savoir-faire (premiers secours, conduite de projets solidaires), la sensibilisation aux crises, et l'apprentissage de valeurs humaines et citoyennes.

→ ENTREPRISES

Faciliter la mise à disposition par l'employeur pour des missions d'intérêt général. Développer l'engagement des entreprises et des salariés, ainsi que leurs liens avec les associations et collectivités, permettrait de renforcer notre capacité à faire face aux crises.

→ CITOYENS ET ASSOCIATION

Garantir le déploiement du compte d'engagement citoyen afin de reconnaître et d'encourager davantage l'engagement, moteur central d'une société plus résiliente.

Amorcer une trajectoire de résilience collective

Les crises exacerbent les inégalités et frappent en premier lieu les plus fragiles. Protéger les plus vulnérables et les mettre en capacité de construire leur autonomie constitue dès lors une nécessité vitale et un devoir moral. Sur la base des indicateurs identifiés, certains enjeux semblent prioritaires pour amorcer une trajectoire de résilience collective. Pour cela, 4 priorités doivent guider notre action, que nous soumettons non pas comme des recommandations, mais comme des axes structurants autour desquels nous devons construire la résilience de notre société.

→ **Mieux accueillir**

Garantir les conditions d'un accueil digne et impartial pour chacune et chacun constitue la première étape de cette trajectoire. Un principe qui doit s'appliquer pour celles et ceux résidant sur le territoire national, ainsi que pour les populations migrantes, dans un contexte où nous avons récemment atteint le triste record de 100 millions de personnes déplacées ou réfugiées dans le monde. Développer notre résilience commence donc par la mise en place de mécanismes durables pour améliorer l'accueil des plus vulnérables et faciliter leur insertion professionnelle. Ceci afin de permettre, dès le premier jour, de créer les conditions de leur autonomie et de leur résilience.

→ **Mieux loger**

L'espérance de vie d'un sans domicile fixe est de 48 ans. La résilience, le bien-être et la dignité humaine sont consubstantiels à l'accès à un logement. Or aujourd'hui les hébergements d'urgence sont sous tension, et l'attente moyenne avant l'intégration d'un logement social est de 27 mois. Il s'agit d'offrir à chacun une perspective de sortie des hébergements d'urgence vers un logement durable pour assurer un véritable parcours vers l'autonomie.

→ **Mieux nourrir**

En 2022, les besoins en aide alimentaire ont augmenté de 22 %. Dans un contexte de tensions sur les chaînes d'approvisionnement, de raréfaction des ressources et d'augmentation des prix, la priorité doit être accordée à l'accès à une alimentation durable, en toute circonstance. Une refondation structurelle de nos politiques publiques et de nos mécanismes de solidarité doit être mise en œuvre afin de garantir cet accès vital, indépendamment des contingences.

→ **Mieux soigner**

Les indicateurs le montrent, les conditions d'accès aux soins se dégradent. « Prendre soin » dans une perspective de résilience, nécessite de tenir compte de l'environnement social, physique et affectif de la personne et de reconnaître l'importance du lien entre santé physique et santé mentale. A cet égard ; il nous semble prioritaire de (i) décloisonner structures sociales et sanitaires pour favoriser un parcours de santé globale ; (ii) poursuivre les efforts afin de développer l'attractivité des métiers du soin (iii) construire notre résilience autour de l'enjeu de santé mentale.



Notre message

Cette résilience se construira ensemble,

par des regards croisés, avec les forces vives de la société et par une culture de l'anticipation afin de mieux identifier et prévenir les ruptures de demain. Ce rapport est un appel à agir collectivement dans la même direction : celle de la préparation face à des crises amenées à perdurer et à rythmer notre quotidien.

C'est le message que nous porterons avec humilité,

en nous questionnant à chaque étape, durant nos « Campus des solutions », dans notre plaidoyer et au sein de notre organisation de 100 000 volontaires.

C'est aussi le sens des actions que nous menons.

Nous avons par exemple lancé les formations aux premiers secours psychologiques. Ceci afin de construire une réponse concrète à l'enjeu majeur de la santé mentale, intimement lié aux ruptures que nous traversons. ●

Tableau synoptique des 43 indicateurs de résilience de la société française entre 1980 et 2022



Date de début des séries de données disponibles Date du début de l'évolution constatée

État des lieux et diagnostic d'exposition aux risques

	Une hausse du nombre de catastrophes d'origine naturelle dans le monde	2000	2000
	Une hausse du nombre de catastrophes naturelles en France	2000	2000
	Augmentation de la fréquence et de la gravité des sécheresses	1987	1987
	Augmentation du nombre de décès liés aux conflits armés dans le monde au cours de la dernière décennie	1989	2010
	Progression des affections de longue durée reconnues	2013	2013
	Montée des syndromes dépressifs, stigmates sur le plan psychique de la période covid chez les jeunes	2014	2019
	Les Français ont moins souvent le sentiment d'être en bonne santé qu'au début des années 2000	1979	2000
	Les cyberattaques, un risque grandissant	2020	2022
	Un taux de pauvreté en augmentation tendancielle depuis 2004	1996	2004
	Mal-logement : augmentation du poids des dépenses de logement sur le budget des ménages	1985	1985
	Nombre de personnes en hébergement d'urgence en augmentation	2015	2015
	Le retour de la défiance envers les institutions après la parenthèse Covid	2009	2023
	Une légère diminution de la proportion de victimes d'atteintes aux personnes, avec une baisse des vols et cambriolages, mais une hausse des escroqueries en ligne, des violences sexuelles, et des coups et blessures volontaires (données depuis 2008)	2008	2008
	Une amélioration de la qualité de l'air extérieur à l'œuvre depuis le début des années 2000	2000	2000

Capacité de préparation

	Une diminution de la part de jeunes ni en emploi, ni en formation depuis une dizaine d'années	2003	2012
	Une conscience des risques liée à l'expérience, encore à développer	2022	
	De timides progrès des écogestes depuis 2016	2008	2016
	Une augmentation du nombre de plans de prévention des risques (depuis 2000)	1995	2000
	Un allègement lent mais régulier de l'empreinte carbone	2010	2010
	Seul un Français sur dix a une très bonne connaissance des gestes qui sauvent, un sur deux une connaissance approximative	2022	

Tableau synoptique des 43 indicateurs de résilience

	Date de début des séries de données disponibles	Date du début de l'évolution constatée
 Une diminution des lits d'hôpitaux illustrative de la tension sur l'ensemble du système de soins	1997	1997
 Une participation fluctuante aux campagnes de dépistages organisés, un impact plutôt négatif de la période Covid sur le dépistage du cancer du sein	2005	2020
 Un plus grand isolement face à des difficultés financières (entre 1997 et 2022)	1979	1997
 Seule la moitié des Français ne rencontre pas de freins à l'utilisation du numérique	2023	

Capacité de protection

 Une amélioration de l'effet de la prévention et des traitements sur la mortalité	2001	2001
 La redistribution diminue nettement le taux de pauvreté, mais cet effet semble s'affaiblir en 2018 et 2019	2012	2018 et 2019
 De fortes inégalités scolaires	2015	
 Une augmentation du temps moyen d'intervention des secours liée à une hausse des besoins et une stagnation des effectifs	2014	2014
 L'accessibilité aux médecins généralistes en diminution constante, un enjeu de politiques publiques favorisant la résilience	2015	2015
 Une offre de soin en CMP encore inégale dans sa répartition sur le territoire et en diminution globale depuis 2017 malgré une hausse de la demande	2006	2017
 Avec la pandémie, une augmentation du non-recours au soin	2008	2020
 Un mouvement ininterrompu d'artificialisation des sols depuis les années 80, une volonté récente de régulation	1982	1982

Capacité de cohésion

 Une moins grande capacité des élèves à coopérer en France qu'ailleurs en Europe	2015	
 Le nombre de donneurs de sang en baisse sur une décennie, amplifiée par la période covid	2002	2011
 Une concentration de la philanthropie sur de plus gros donateurs	2013	2013
 Un dynamisme associatif freiné (temporairement ?) par la crise du Covid-19, et la transformation des financements	2010	2020
 La lente érosion de la fréquence des rencontres sociales depuis 1982	1982	1982
 Après deux ans de pandémie, le besoin de se retrouver	2016	2022
 Une stagnation de la part de l'économie sociale et solidaire au sein de l'ensemble du salariat (depuis 2016)	1998	2016
 Implication des entreprises, un manque d'indicateurs, une possible amélioration ?	2017	2017
 Une stabilité de l'engagement bénévole de la population (depuis 2010)	2010	2010
 Les moins de 35 ans plus engagés (depuis 2010)	2010	2010
 La tolérance atteint un taux record mais elle s'accompagne d'une radicalisation	1990	1990

Questions de méthode

Définition de la résilience étudiée dans ce rapport

“ Chaque discours tenu sur la résilience continue, aujourd’hui comme hier, à éclairer sur celui qui en parle autant que sur ce dont il parle. ”

Serge Tisseron



Les multiples vies d'un concept

« Loi climat et résilience », « Villes résilientes », projet satellitaire résilient², la résilience est de tous les discours et de toutes les crises. Avant de tenter de dresser l'état des lieux de la résilience de la société française, nous en proposons ici une définition avec un bref, mais nécessaire, passage par les multiples vies et les débats autour du concept, et la pluralité des visions du monde et valeurs qu'il peut porter.

Comme tout concept englobant, le sens et la définition du mot résilience ont évolué au gré des disciplines, des auteurs et des époques³. La richesse du concept de résilience n'est pas aussi longue, fertile

² Projet IRIS « Infrastructure for Resilience Interconnectivity and Security by Satellite » », 17/11/2022, consulté le 15/05/2023, https://defence-industry-space.ec.europa.eu/welcome-iris2-infrastructure-resilience-interconnectivity-and-security-satellite-2022-11-17_en.

³ TISSERON Serge, La résilience, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2017, <https://www.cairn.info/la-resilience-9782130792581.htm>

NILLUS Amélie, Généalogie du concept de résilience, Mémoire en histoire de la philosophie, ENS Lyon, http://www.ch-le-vinatier.fr/documents/Publications/These_RECHERCHE_Orspere_Samdarra/Memoire_A_NILUS.pdf

Questions de méthode . définition de la résilience

et discutée que celle du « bien-être »⁴ par exemple, que les philosophes, économistes, psychologues, sociologues tentent de définir et circonscrire depuis des millénaires. Mais la notion n'est pas si nouvelle qu'il n'y paraît. On trouve des usages du mot résilience dès le XIX^e siècle⁵ dans les domaines de la physique des matériaux et de l'ingénierie civile : les matériaux dits résilients ont une capacité à résister à de fortes pressions, les ouvrages résilients (pont, bâtiment, etc.) arrivent à maintenir la fonction pour laquelle ils ont été conçus et à minimiser toute perturbation d'événements météorologiques extrêmes (pluies extrêmes, etc.). Dès les années 30, la notion s'échappe du périmètre des sciences physiques, pour désigner les **qualités d'une société** dans les écrits de Paul Claudel⁶ qui salue, au lendemain de la crise de 1929, la puissance de rebond manifestée aux U.S.A. : « *Il y a dans le tempérament américain une qualité que l'on traduit là-bas par le mot resiliency, pour lequel je ne trouve pas en français de correspondant exact, car il unit les idées d'élasticité, de ressort, de ressource et de bonne humeur.* » On trouve ensuite, dans les années 70, une utilisation du mot résilience en écologie⁷. Les écosystèmes sont en effet soumis à de multiples perturbations (action de l'homme, bouleversements climatiques, etc.) auxquelles ils doivent résister, s'adapter et se transformer.

Mais c'est à partir des années 2000 que le concept fait florès en France, largement popularisé par Boris Cyrulnik dans les années 80. Le psychiatre s'intéresse aux mécanismes biologiques, psychoaffectifs, sociaux et culturels qui permettent à une personne de ne pas rester emprisonnée dans un traumatisme psychique⁸, et connaître un nouveau développement après celui-ci. Il

s'appuie notamment sur les travaux précurseurs de John Bowlby qui montre l'importance d'une base de sécurité affective dans la capacité à faire face (« coping ») à des situations stressantes.

Dans les années 2000, les sciences sociales et en particulier les politiques sociales s'approprient, elles aussi, ce concept. La notion invite les professionnels du champ social à poser un autre regard sur la réalité et les modalités d'accompagnement^{9,10} : il s'agit d'aider les personnes à se construire elles-mêmes un chemin de vie en mobilisant les ressources des personnes, de leur entourage, de la communauté.

Sciences physiques, littérature, biologie, psychologie, sciences sociales... la liste exhaustive serait trop longue. Mais le succès de la notion est patent : au cours de deux décennies passées, la fréquence de citation du mot dans des ouvrages français, toutes disciplines confondues, est ainsi multipliée par quatre¹¹.

Résilience = $\frac{\text{Préparation, Protection, Cohésion}}{\text{Risques}}$

Préparation, protection, cohésion, les trois piliers de la résilience d'une société

Nous proposons, en miroir de la définition de la vulnérabilité proposée par Nicolas Sirven¹², des travaux menés par la Croix-Rouge française avec Futuribles, et des travaux du Crédoc sur la cohésion

⁴ La « World Database of Happiness » recense plus de 15 000 articles scientifiques au début 2023 portant sur le bonheur, et cette base s'enrichit chaque année de huit cent publications : <https://worlddatabaseofhappiness.eur.nl/>

⁵ Citons par exemple, TREGOLD Thomas, *On the Transverse Strength and Resilience of Timber*, 1818, Bulletin de la Commission Internationale Du Congrès Des Chemins de Fer. (1900). Belgium: P. Weissenbruch.

⁶ Paul Claudel, *L'Elasticité américaine*, 1936.

⁷ HOLLING Crawford Stanley, « Resilience and Stability of Ecological Systems », *Annual Review of Ecology and Systematics*, no 4, p. 1-23, 1973, <https://www.annualreviews.org/doi/abs/10.1146/annurev.es.04.110173.000245>

⁸ CASTEL, Robert, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Edition du Seuil, 2009.

⁹ POCHE Fred, *Une politique de la fragilité. Ethique, dignité et luttes sociales*, Paris, Cerf, 2004.

¹⁰ MANCIAUX Michel, « La résilience. Un regard qui fait vivre », *Études*, 2001/10 (Tome 395), p. 321-330, <https://www.cairn.info/revue-etudes-2001-10-page-321.htm>

¹¹ Crédoc, à partir de Google books, qui permet des recherches dans corpus d'environ 800 000 livres en français.

¹² SIRVEN Nicolas, « De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques », *Mondes en développement*, 2007/4 (n° 140), <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2007-4-page-9.htm>

sociale¹³, de résumer la résilience comme **le rapport entre la préparation, la protection, la cohésion de la société et l'exposition aux risques.**

L'état des lieux de la résilience réside donc sur un diagnostic porté sur :

L'exposition aux risques

Plus la probabilité de survenue des risques est forte, plus les risques sont nombreux, plus ils sont imminents, plus ils ont d'impact et plus ils nécessitent de renforcer la préparation, la protection et la cohésion. Les risques abordés peuvent aussi bien être environnementaux, sociaux, sécuritaires, socio-économiques, démocratiques...

1 La préparation

Une société résiliente est une société « prête », c'est-à-dire qui a conscience des risques auxquels elle est exposée, qui forme et accompagne ses membres pour qu'ils soient en mesure de comprendre le monde qui les entoure, d'imaginer de nouvelles voies, qui veille à la prévention (en matière sanitaire par exemple), et dans laquelle les individus ne sont pas fragilisés économiquement.

2 La protection

Une société résiliente est une société qui est capable de protéger les individus pour minimiser les effets des aléas. C'est-à-dire qui réagit promptement en cas de choc, qui réduit les inégalités sociales par son système de protection, son système éducatif, qui protège ses citoyens des risques environnementaux, qui offre un bon niveau de protection de santé.

3 La cohésion

Une société résiliente est une société où la cohésion sociale est forte. La cohésion sociale est un des ressorts avérés des capacités d'innovation, de réaction, de protection en cas de choc. Une société est d'autant plus résiliente que les individus, entreprises, organisations qui la composent sont engagés : via du bénévolat, des dons, une participation associative, des engagements sociétaux. Un lien social riche et diversifié permet des ponts entre des univers variés, la tolérance à l'altérité facilite les interactions entre ses membres, et la résilience est favorisée par une implication de tous les acteurs, y compris les acteurs du monde économique.

Collective, plastique, évolutive, et positive, les quatre valeurs sous-jacentes au périmètre retenu

Si son origine étymologique est consensuelle – le terme résilience vient du latin « resiliere », de « salire » qui signifie sauter et « re » qui indique un mouvement en arrière – les débats sur la vision de société¹⁴ portée par ce concept restent nombreux. Voici, en quelques mots, la résilience de la société française que nous nous attachons à décrire et analyser dans ce rapport, ainsi que les principes qui ont guidé le choix des indicateurs retenus.

→ Collective

La résilience a pu désigner originellement des qualités individuelles, une capacité de certaines personnes à surmonter un environnement ou un événement difficile. Risquant de ce fait de stigmatiser encore davantage les personnes

¹³ HOIBIAN Sandra, BLEHAUT Marianne, GRUBER Nicole, *COVID-19 and Social Cohesion* – COSOCO, 2022, <https://anr.fr/Project-ANR-21-COVR-0018>

HOIBIAN Sandra, *La cohésion sociale à l'épreuve de l'individualisation au cours des 40 dernières années en France : du modèle de la compétition à celui de la coopération*, thèse de doctorat, 2020.

¹⁴ MOATÉ Laura, VALTAT Jean-Michel, *Narcisse exaucé, ou les illusions de la résilience*, Esprit, juin 2022.

RIBAULT Thierry, *Contre la résilience. À Fukushima et ailleurs*, Paris, L'Échappée, coll. « Pour en finir avec », 2021.

MARQUIS Nicolas, « La résilience face au malheur : succès et usages des ouvrages de Boris Cyrulnik », *SociologieS*, 13 mars 2018.

CABANAS Edgar et ILLOUZ Eva, *Happycratie. Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*, Paris, 2018.

Questions de méthode . définition de la résilience

n'ayant pas « réussi » à faire face à une difficulté. Notre rapport, quant à lui, s'inscrit dans une **vision sociétale de la résilience**¹⁵. En effet, les liens sociaux, la famille, les institutions de protection peuvent aussi bien être souteneurs que vulnérabilisants (par exemple, en l'absence de discriminations, les femmes ne seraient pas plus fragiles financièrement). Il ne s'agit plus d'étudier les individus et leurs caractéristiques propres, mais bien la résilience de la collectivité française, pensée comme un **organisme vivant** : l'organisation de la société, ses valeurs, son état social, politique, démocratique, sanitaire... permettent-ils à la nation et aux individus qui la composent de faire face à des chocs, d'anticiper et se préparer à des bouleversements ?

Pour cela, nous avons donc retenu des indicateurs qui portent à la fois sur des situations individuelles (comme par exemple le taux de formation aux premiers secours) au croisement de choix personnels et de politiques (existence de centres de formations, sensibilisation, etc.) mais qui relèvent aussi de l'organisation sociale (temps d'arrivée des premiers secours).

Nous avons également cherché à proposer une vision autant que possible, **panoramique**, de la résilience de la société, en multipliant les sources et indicateurs. Celle-ci a donc le défaut de n'être ni exhaustive, ni détaillée, mais l'intérêt de porter un **regard synthétique et englobant**, avec l'idée que la multiplication des risques, l'absence de préparation ou de prévention dans différents domaines (environnementaux, économiques, sociaux, sanitaires, etc.) peuvent potentialiser leurs effets pour le meilleur ou le pire.

→ **Plastique**

La résilience en sciences physiques désignait l'élasticité d'un matériau, sa capacité à encaisser temporairement un choc, pour ensuite revenir à son état initial. Plutôt que d'élasticité, nous préférons parler de plasticité. Il nous semble en effet qu'une société ne peut jamais « revenir » à son état antérieur après un choc, ou face à une menace. Il s'agit donc plutôt ici d'étudier dans quelle mesure la société française est

« plastique », c'est-à-dire si elle arrive à opérer des changements, des **transformations**, une fois les risques survenus, mais aussi **en amont**, en prévention pour éviter qu'ils ne se produisent. En effet, souhaiter que la société française « absorbe » les chocs ou cherche uniquement à s'y « adapter »¹⁶ reviendrait d'une certaine manière à les rendre acceptables¹⁷, sans remettre en question leurs **causes**. Nous avons choisi ici, de dresser un rapide rappel annuel des risques qui planent sur la société française et d'étudier dans quelle mesure celle-ci est capable de les **prévenir**, et ainsi éviter leurs conséquences négatives très probables. Un premier travail de repérage des multiples risques auxquels est confrontée la société française avait été réalisé par Futuribles avec la Croix-Rouge française, et le suivi de ces risques fait d'ailleurs l'objet de multiples rapports d'organisations diverses selon les champs concernés (Giec, Fondation Abbé Pierre, etc.). Le choix a donc été ici d'opter pour un nombre d'indicateurs resserré mais portant sur différents sujets (climatiques, sécuritaires, etc.). Ce premier galop d'essai pourra être éventuellement complété, dans les éditions suivantes, par d'autres indicateurs en fonction de la survenue de nouveaux risques.

→ **Évolutive**

La résilience de la société française que nous décrivons n'est pas figée dans le temps. Il ne s'agit pas d'une capacité mais bien d'un **processus** : selon les périodes, les circonstances, mais aussi selon les actions des acteurs (politiques, citoyens, organisations, entreprises, associations, etc.), la société française pourra tour à tour, ou selon les dimensions étudiées, être vulnérable ou résiliente. La dimension temporelle nous paraît d'autant plus importante à suivre, que les traces d'un trauma peuvent persister ou apparaître au-delà du moment où on y est confronté. C'est pourquoi, autant que possible, les indicateurs choisis s'inscrivent

¹⁵ Ce que Serge Tisseron désigne par la quatrième vague des notions de résilience (cf. *op. cit.*)

¹⁶ STIEGLER Barbara, « Il faut s'adapter ». Sur un nouvel impératif politique. Gallimard, « NRF Essais », 2019, <https://www.cairn.info/il-faut-s-adapter-sur-un-nouvel-imperatif-politique--9782072757495.htm>

¹⁷ RIBAUT Thierry Ribault, Contre la résilience. À Fukushima et ailleurs, Paris, L'Échappée, coll. « Pour en finir avec », 2021.

L'homme capable est le même que celui dont la puissance d'agir est empêchée.

d'après Paul Ricœur et sa conceptualisation de l'homme comme « homme capable ».

dans le temps long. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons retenu des sources qui, au-delà de leur fiabilité, permettaient aussi un suivi récurrent à l'avenir.

L'apport de ce rapport ne réside donc pas dans la production de ces informations qui, pour la très grande majorité, proviennent de sources publiques. Il nous semble que le choix, la compilation et l'articulation de ces indicateurs offrent l'intérêt d'un **regard panoramique et synthétique sur la résilience de la société française.**

→ **Positive**

Une critique souvent portée à l'égard de la résilience serait son caractère résolument optimiste, dénotant d'une certaine foi en l'avenir, excluant d'une certaine manière l'échec, ou la présence de seuils au-delà desquels s'opèrent des fractures sans retour. Sans nier ces écueils, et la présence de risques et difficultés, ce rapport se place effectivement dans une **approche positive**, qui ne se centre pas seulement sur les risques et facteurs de fragilités de la société, très largement décrits par ailleurs, mais met également en lumière **les atouts des personnes, des territoires, des collectifs** sur lesquels capitaliser et les solutions apportées. En parlant de résilience, nous intégrons la vulnérabilité de l'humanité face aux crises ou face aux

difficultés de la vie¹⁸ : on est résilient par rapport à une difficulté, un accident, une catastrophe, un traumatisme. Mais, bien au contraire d'une démarche consistant à trier les individus selon qu'ils soient supposément « résilients » ou « vulnérables », la résilience décrite dans ce rapport permet précisément de reconnaître à la fois la vulnérabilité et la capacité d'agir.

Ces dernières sont toutes deux en chacun de nous et varient selon les périodes de la vie, les aléas et risques auxquels chacun est exposé, les ressources sur lesquelles il est possible de s'appuyer. Le rapport postule ainsi qu'il est tout aussi important de reconnaître la fragilité que la capacité de la société à avoir prise sur

Il n'y a pas d'un côté des publics fragiles et de l'autre des populations autonomes.

son existence, à agir sur la réalité et à modifier quelque chose du monde. Le projet valorise ainsi les initiatives et actions qui s'emploient à prévenir les dégradations à venir. Il se place dans une posture proche de l'*empowerment*, autrement dit, cherche à offrir un diagnostic fiable à la société pour qu'elle trouve collectivement des moyens d'avancer, de bifurquer, d'agir. ●

¹⁸ BERHUET Solen, CROUTTE Patricia, DE BARTHES Jeanne, HOIBIAN Sandra, « Tous autonomes et vulnérables à la fois » - Etat des lieux des publics fragiles, Crédoc, Cahier de recherche C348, 2020, <https://www.credoc.fr/publications/tous-autonomes-et-vulnerables-a-la-fois-etat-des-lieux-des-publics-fragiles>

Carole Le Floch

Conseillère technique
à l'Institut Régional du Travail Social Paris / Île-de-France.
Auteure de l'ouvrage *De la grande exclusion au pouvoir d'agir retrouvé*,
Le Journalyseur - Édition l'Harmattan.

Comment favoriser la (re) construction du pouvoir d'agir des personnes ?

Le principe même de pouvoir et/ou agir sur sa vie recouvre des notions très fortes qui ne sont pas naturelles pour toutes les personnes en situation de grande précarité. Avant d'évoquer le « pouvoir d'agir » des personnes, il est d'abord nécessaire de s'assurer que ces personnes soient en capacité physique et mentale de s'en emparer : qu'elles retrouvent l'envie d'avoir une prise sur leur vie.

Sous réserve de ne pas être qu'une injonction pour les personnes, qui ne sont pas prêtes à s'y engager, la participation est un potentiel outil de reconstruction. Elle peut être l'élément déclencheur redonnant envie de prendre part à quelque chose et s'y intéresser pleinement. En jouant un rôle de formation pouvant déboucher sur une démarche de réinsertion professionnelle, la participation rend les personnes visibles et leur donne un sentiment d'utilité. Ainsi, elle contribue directement à la construction de l'émancipation des individus.

Mais il est important de noter qu'avant d'arriver à ce stade, de nombreuses autres étapes intermédiaires sont à accomplir, progressivement et au rythme de la personne concernée, dans une logique de parcours individualisé.

Quelles leçons peut-on tirer des crises individuelles ou collectives que nous avons vécues pour se relever ?

Après le passage d'une crise, l'être humain a tendance à vite oublier. Il faut analyser la situation de crise dès que l'on vient de la vivre et produire des préconisations, sinon on reconduira sans doute les mêmes erreurs. A l'inverse il faut conserver le positif : dans plusieurs secteurs, on constate que l'on n'arrive pas à pérenniser les initiatives qui se mettent en place dans les situations exceptionnelles.

Par exemple, lors de la crise Covid certaines personnes accompagnées sont sorties de leur statut pour devenir partenaires des travailleurs sociaux, dans une relation plus horizontale. Ce fut le cas de travailleurs pairs à qui on a demandé, grâce à leurs savoir-faire et savoir-être, d'accueillir des personnes au sein de centres d'hébergement. Malheureusement, le retour à la normale post-Covid n'a pas permis de pérenniser ces initiatives et à reconnaître les compétences que les personnes accompagnées avaient mobilisées lors de la crise.

Comment valoriser et croiser les différents savoirs (académiques, professionnels, expérientiels) pour co-construire notre résilience collective ?

Chacun dispose de nombreux savoirs, mais il est essentiel d'en avoir conscience. Le savoir expérientiel est comme les autres savoirs (académique et professionnel notamment), composé de compétences. Les personnes ont pourtant du mal à reconnaître les compétences acquises lors des crises qu'elles ont traversées. Cela est pourtant essentiel : elles leur permettent de se percevoir et d'être perçus à travers ces savoirs et compétences plutôt qu'à travers leurs conditions ou un statut de victime.

Les savoirs expérientiels peuvent être transversaux à une fonction, à une orientation professionnelle et doivent être valorisés dans le milieu professionnel. Or, ils ne le sont pas suffisamment et il est difficile de les faire reconnaître dans le système actuel. Il est donc nécessaire de sensibiliser au quotidien et d'apprendre à voir l'autre avec ses compétences. Enfin, il est important que les personnes accompagnées soient représentantes des pairs, cela contribue à créer un climat de confiance, de reconnaissance et de meilleure prise en compte des réalités rencontrées par les personnes en situation de fragilité. ●

Résilience de la société française :

Quelle contribution de la Croix-Rouge française ?

La Croix-Rouge française est impliquée sur quatre dimensions en ce qui concerne la résilience de la personne humaine :

1

. être (in) formé .

- Disposer des compétences de base pour affronter les crises ;
- Être en capacité de prendre du recul face à un environnement perturbé ;
- Avoir une lecture critique et citoyenne de l'information ;
- Pouvoir prendre des décisions éclairées en autonomie.

. être en action .

- Construire la confiance en sa capacité à agir à travers des activités et des rituels du quotidien ;
- Se positionner comme acteur de sa propre prévention et protection ;
- S'engager au service de la communauté.

4

2

. être en sécurité .

- Avoir ses besoins fondamentaux (se nourrir, être à l'abri...) couverts ;
- Développer l'estime de soi à travers la perception d'une relation positive avec ses pairs ;
- Trouver du sens dans son quotidien et son environnement ;
- Faire confiance aux filets de sécurité institutionnels.

. être en lien .

- Participer à la vie de la société ;
- Développer l'empathie et l'altruisme à travers des relations humaines de qualité et enrichissantes ;
- Faire grandir son « capital social » en s'appuyant sur une infrastructure sociale qui encourage le contact, le support mutuel, et la collaboration.

3

Cette implication s'inscrit dans les orientations définies par la Fédération internationale des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) sur la résilience : le cadre pour la résilience des communautés (FICR - mars 2018), la Feuille de route vers la résilience communautaire (FICR - mars 2018) ainsi que la résolution « Renforcer la résilience des communautés urbaines : la voie à suivre » (Conseil des Délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge - mai 2022)

→ Pour la FICR, le renforcement de la résilience communautaire consiste à donner aux communautés les moyens de façonner leur vie et de créer un avenir sûr, sain et prospère. Il s'agit d'un processus participatif dirigé par les communautés elles-mêmes, et non quelque chose qui peut ou devrait leur être imposé.

→ La feuille de route pour la résilience communautaire fournit des conseils étape par étape sur la façon dont les Sociétés nationales peuvent mieux coordonner et adapter leur travail pour s'engager avec les communautés et les aider à développer des plans d'action pour le renforcement de la résilience.

→ Ces enjeux sont également repris dans la Stratégie 2030 de la Fédération internationale des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR - juin 2021). Celle-ci place la résilience au centre des objectifs du réseau mondial de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, afin de garantir la capacité à prospérer des personnes et des communautés. Cette stratégie adopte une approche systémique de la résilience, de façon à pouvoir créer des possibilités de renforcer l'inclusion sociale, la dignité et le pouvoir d'action des personnes. ●

Méthodologie

Le choix d'indicateurs n'est jamais neutre. Donner un coup de projecteur sur certains signifie mécaniquement mettre l'accent sur telle ou telle facette d'un phénomène, avec de possibles impacts sur l'action des pouvoirs publics, des acteurs. Les débats autour de la pertinence du PIB ou d'indicateurs alternatifs de richesse en sont un exemple parlant¹⁹. La description des étapes de travail mobilisées par le Crédoc pour opérer ces choix est présentée ici, afin d'éclairer les travaux, et offrir un espace à la discussion pour leur évolution, amélioration à l'avenir.

Le Crédoc s'est appuyé sur les étapes de travail suivantes :

étape 1

Un travail bibliographique sur la notion de résilience a été réalisé, mobilisant aussi bien des sources académiques, des ouvrages de vulgarisation que des publications institutionnelles, ce travail a abouti à répertorier quatre grandes dimensions de la résilience :

- d'un côté les risques,
- de l'autre la préparation, la protection et la cohésion sociale.

De nombreux rapports alertent sur les risques encourus par notre société et les possibles chemins de résilience (rapport du GIEC sur les questions environnementales, rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le mal logement, etc.). Un précédent travail réalisé en grande partie par Futuribles à la demande de la Croix-Rouge française²⁰ avait

¹⁹ MEDA Dominique, *Promouvoir de nouveaux indicateurs de richesse : histoire d'une « cause » inaboutie*, FMSH-WP-2020-145, juin 2020.

²⁰ Disponible dans le rapport : Croix-Rouge française, « Anticiper 2030 – Crises, transformations et résilience - Cahier de prospective », 2021, <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/2030-c-est-demain.-Alors-preparons-nous-des-maintenant-l-2578>

déjà brossé un état des lieux relativement exhaustif et détaillé de ces nombreux travaux.

L'objet de ce rapport était donc de proposer un cadre de référence, qui puisse être relativement **synthétique et qui apporte un regard panoramique et transverse**, à des dimensions souvent présentées « en silo ».

La création d'indices synthétiques a très vite été écartée, car comme l'explique Julien Damon à propos des arbitrages sur les indicateurs de pauvreté²¹, celle-ci est en général assez compliquée à comprendre (de quoi parle-t-on vraiment ?), pose de nombreuses questions techniques (comment additionner les risques environnementaux et économiques ?), et est problématique à faire vivre dans le temps : comment intégrer de nouveaux risques qui surviendraient ? comment interpréter des indices globaux qui masquent si facilement des évolutions contradictoires des indicateurs les composant ?

Le choix a donc été, dans ce rapport, d'opter pour l'établissement d'un **tableau de bord synthétique et transverse**, espérant ainsi apporter par ce regard panoramique global, une plus-value par rapport à la littérature existante.

étape 2

Par la suite, en lien avec la Croix-Rouge française et la Fondation Croix-Rouge française, 43 indicateurs ont été choisis suivant trois grands axes.

Comme nous l'avons évoqué, des indicateurs ont été recherchés pour couvrir **les quatre grandes dimensions** de la résilience identifiées en amont : risques, préparation, protection et cohésion sociale. Nous avons veillé à limiter l'analyse à une dizaine d'indicateurs par grande dimension.

²¹ DAMON Julien, Diversité des définitions, contraste des évolutions, in Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté, Constructif n°62, juin 2022.

Questions de méthode

- Nous avons mobilisé principalement des **données déjà publiées** par ailleurs, complétées de quelques **données inédites de l'enquête « Conditions de vie et aspirations du Crédoc »** qui dispose d'un historique de 45 années de suivi de la population française ;
- Une attention a été portée pour intégrer à la fois des risques/indicateurs de résilience **individuels**, pour lesquels les citoyens sont les premiers artisans, et des indicateurs plus **structurels, collectifs** nécessitant une organisation structurée ;
- Le choix des indicateurs a également été réalisé en tenant compte des différentes **familles de risques** (même si celles-ci sont souvent interconnectées).



Le choix des indicateurs s'est également appuyé sur les principes suivants :

- **Pertinence** de l'indicateur (analyse de la littérature, discussion en groupe de travail) ;
- **Fiabilité de la source** : producteur institutionnel ou scientifique ;
- **Disponibilité** de la donnée ;
- **Existence d'historique sur l'indicateur** : 35 indicateurs sur les 43 retenus disposent d'un historique, et la moitié offre un regard a minima depuis le début des années 2000, voire pour certains depuis les années 80 ou 90²² ;
- **Production régulière des données favorisant son suivi dans le temps les années suivantes**, avec pour objectif de pouvoir observer les trajectoires (la résilience étant un processus plus qu'un état).

Dans plusieurs cas, **un même indicateur pouvait être à la fois un risque et un facteur de résilience** (exemple : *lien social*). Le choix a été fait d'accorder une part prépondérante dans le rapport à la **mesure de la résilience**. En l'occurrence par exemple, plutôt que d'analyser l'indicateur d'isolement relationnel ou de solitude, nous avons choisi des indicateurs portant sur la fréquence des liens, la diversité des réseaux sociaux, le bénévolat, la capacité à collaborer, etc. Les résultats obtenus ne diffèrent évidemment pas selon que l'on regarde le verre à moitié plein, ou à moitié vide, mais ils orientent les analyses vers les forces en présence et les besoins.

Le classement des indicateurs dans les trois grands axes (préparation, protection, cohésion) a été d'autant plus complexe que de nombreux indicateurs se croisent. Par exemple l'accessibilité potentielle à un médecin permet à la fois d'approcher dans quelle mesure la société française offre des soins accessibles (protection) et dans quelle mesure son organisation lui permet d'être prête à faire face à des chocs ou à les éviter (préparation).

Une attention a également été portée à la nature de l'indicateur retenu sur un sujet et **sa pertinence**

²² Précisément : 3 sont suivis depuis les années 80, 5 depuis les années 90, onze depuis les années 2000, 9 depuis les années 2010, 7 depuis 2015, et 7 n'ont pas de comparatif historique.

par rapport à l'objectif global d'état des lieux de la résilience.

Pour cela, dans la mesure du possible, les indicateurs d'intervention ont été **rapportés aux besoins**.

Par exemple, plutôt que de suivre les montants financiers de la protection sociale, le nombre de bénéficiaires, le nombre de dispositifs, etc. nous avons retenu la mesure de **l'impact de la redistribution sur le taux de pauvreté**.

Autre exemple, **l'indicateur de mortalité évitable** (plutôt que de la mortalité toutes causes) a été choisi, car il offre un regard sur la capacité d'action potentielle.

Le choix des indicateurs a été réalisé de manière itérative et a été discuté avec la Croix-Rouge française lors de 3 ateliers de travail. Ponctuellement, des conseils ont pu être demandés à des experts sur certains sujets (par exemple sur le champ environnemental).

étape 3

L'analyse de chaque indicateur a été réalisée de manière dissociée par une équipe de cinq chercheurs, avec des relectures croisées. Les analyses ont, dans la mesure du possible, été réalisées **en historique**, parfois complétées de quelques analyses territoriales ou internationales. Les prochains opus du rapport pourront élargir la focale sur ces deux dimensions.

étape 4

La synthèse a ensuite été réalisée.

La rédaction du rapport a été réalisée par le Crédoc. Ce premier rapport est appelé à être suivi, affiné et enrichi chaque année, avec de possibles focus sur des aspects (risques émergents par exemple) ou des angles d'analyse spécifiques (géographiques, etc.). Il doit pouvoir offrir une base de discussion et d'échanges pour tous les acteurs qui aspirent à bâtir une résilience collective. ●



Légende du rapport

[ANALYSE CRÉDOC] *Éléments d'analyse rédigés par le Crédoc.*



*Éclairage
Croix-Rouge française.*



*Zoom sur un programme
ou un projet.*



*Zoom Fondation
Croix-Rouge française.*



1

Des risques en augmentation

Risque environnemental au niveau mondial – Les catastrophes d'origine naturelle

Une hausse du nombre de catastrophes d'origine naturelle dans le monde

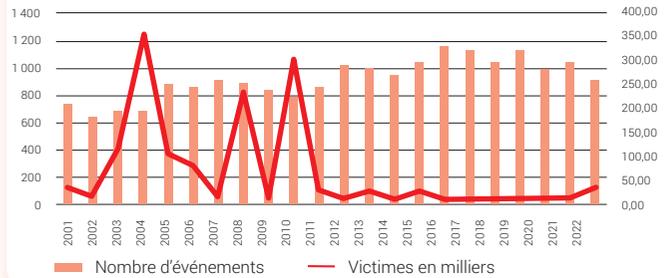
[ANALYSE Crédoc]

Les catastrophes d'origine naturelle représentent, depuis toujours, des événements majeurs ponctuant l'histoire de l'humanité. Leur forme et leur fréquence semblent cependant évoluer depuis le XX^e siècle vers une accélération de leur rythme et de leur dangerosité. Cette tendance à la hausse n'est pas uniquement due à une augmentation du nombre des aléas naturels, mais également à l'augmentation de situations à risques d'origine anthropique : la croissance démographique, le développement urbain, la dégradation de l'environnement sont autant de facteurs multipliant l'occurrence et l'intensité des catastrophes.

Le nombre de catastrophes d'origine naturelle est en hausse dans le monde du fait du réchauffement climatique : 7 348 ont été recensées entre 2000 et 2019, soit une hausse de 74 % par rapport à la période 1980-1999²³. Une catastrophe naturelle se définit comme le résultat d'un événement naturel (séisme, tsunami, inondation, éruption volcanique...) aux conséquences importantes : victimes humaines ou animales, dégâts matériels. De fait, l'augmentation d'événements naturels que l'on observe de manière quasi constante depuis 2001 accroît le risque de catastrophes naturelles. Ainsi, l'année 2022 compte moins d'événements naturels que l'année 2021 (907 contre 1046 événements naturels en 2021), le nombre de personnes victimes est le plus haut depuis 2010 avec 32 332 personnes victimes. En effet, cette année a été marquée par la survenue de multiples catastrophes : les pluies torrentielles en Afghanistan, les inondations et glissements de terrain en Inde liée à la saison de la mousson, ou encore la sécheresse qui a touché une grande partie de l'Afrique de l'Est

²³ GIEC, *Changement climatique 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*, 2022.

Nombre d'événements naturels et de victimes de ces événements dans le monde



Champ : France dont DOM. Source : Observatoire permanent des catastrophes naturelles, base CATNAT.

qualifiée comme la « pire sécheresse depuis plus de quarante ans » par l'ONU²⁴. → cf. graphique ci-dessus

Outre les conséquences de ces catastrophes sur le temps court, ces dernières ont aussi des effets à long terme. En effet, le temps de la reconstruction des infrastructures peut engendrer dans certains pays des famines ou des épidémies, donc un accroissement du nombre de victimes et la fragilisation durable des populations. La tendance actuelle va vers une diminution du nombre de pertes humaines et une augmentation des dommages aux biens à l'échelle mondiale, mettant en péril par la même occasion les efforts de développement durable²⁵.

L'augmentation du nombre de catastrophes naturelles impose aux populations vivant dans certaines zones particulièrement à risques de se mettre à l'abri. On parlera dès lors de « réfugiés climatiques », définis par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) de 1985 comme des personnes forcées de quitter leur habitat de façon temporaire ou permanente, en raison d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) mettant en péril leur existence ou affectant

²⁴ Nations Unies, « Sécheresse : le spectre de la famine plane toujours sur l'Afrique de l'Est », 30/05/2022, consulté le 15/05/2023, <https://news.un.org/fr/story/2022/05/1120842>

²⁵ UN office for Disaster Risk Reduction (UNDRR), Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED), Human cost of disasters, *An overview of the last 20 years 2000-2019*, 2020, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Human%20Cost%20of%20Disasters%202000-2019%20Report%20-%20UN%20Office%20for%20Disaster%20Risk%20Reduction.pdf>

• Risques •

sérieusement leur qualité de vie²⁶. D'après la Banque mondiale, les catastrophes climatiques pourraient ainsi provoquer le déplacement d'environ 140 millions de personnes à l'intérieur de leur pays d'ici 2050²⁷.

Au cours des dernières décennies, l'intérêt pour le concept multirisque, multi-vulnérabilité a considérablement augmenté, afin de faire face aux catastrophes actuelles et leur évolution. Aujourd'hui, les pays les plus vulnérables doivent affronter un

grand nombre de risques (catastrophes d'origine naturelle, changement climatique, épidémies, migration, instabilité politique, insécurité alimentaire, conflits...) qui posent différents dangers et tendent de plus en plus à survenir en même temps, ou peu de temps après (effets en cascade) en ayant une variété de cibles sensibles exposées avec un degré de vulnérabilité différent possible face aux aléas²⁸. ●



Répondre aux défis posés par l'augmentation et la complexité des catastrophes naturelles

La Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a publié en 2022 son « Rapport sur les catastrophes dans le monde »²⁹ et le rapport « Tout le monde compte »³⁰, qui apportent un éclairage sur les réponses aux catastrophes naturelles de ces trois dernières années. Sur cette période, la Fédération et les Sociétés nationales qui la composent ont accompagné plus de 1,1 milliard de personnes dans le monde. Ce rapport est l'occasion de rappeler l'importance de la préparation, avec notamment le constat, découlant de la pandémie de Covid-19, que le niveau de confiance des populations permet une meilleure efficacité de la réponse.

Pour la période 2020-2025, la Croix-Rouge française s'est dotée d'une stratégie de préparation, de réponse et de relèvement des catastrophes →

(PRRC) afin de permettre à chacune de ses parties prenantes d'agir dans le même objectif : œuvrer à une société plus forte et plus solidaire face à la multiplication des risques majeurs.

Au cœur de cette stratégie, l'ambition est d'étendre l'action de la Croix-Rouge française en amont et en aval de la catastrophe, selon une logique de transversalité pour intégrer l'ensemble des besoins des personnes et des populations affectées : sanitaires, sociaux et matériels. Il s'agit notamment de placer les personnes et les populations exposées aux risques de catastrophes au centre de la réponse tout en veillant au respect de leur dignité et de leur bien-être. Enfin, la Croix-Rouge française positionne ses actions aux côtés des pouvoirs publics et des sociétés nationales afin de les aider à se préparer, à faire face et à se relever durablement.

Pour agir efficacement auprès des populations exposées et affectées, la Croix-Rouge française inscrit son engagement dans les objectifs de réduction des risques de catastrophes définis par le cadre fixé par la Fédération internationale des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ce cadre répond lui-même aux priorités définies à l'échelle internationale par le cadre de Sendai. →

²⁶ UNEP, EL-HINNAWI Essam, *Environmental refugees*, 1985, <https://digitallibrary.un.org/record/121267>

²⁷ Banque mondiale, « Les migrants climatiques : visages humains d'un dérèglement planétaire », 2018, consulté le 03/04/2023, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2018/03/19/meet-the-human-faces-of-climate-migration>

²⁹ IFRC, « Rapport sur les catastrophes dans le monde 2022 », 2022, <https://www.ifrc.org/fr/document/rapport-sur-les-catastrophes-dans-monde-2022>

³⁰ IFRC, Rapport « Tout le monde compte » 2023, 2023, <https://www.ifrc.org/fr/document/rapport-tout-monde-compte-2023>

²⁸ GALLINA Valentina, TORRESAN Silvia, CRITTO Andrea, SPEROTTO Anna, GLADE Thomas, MARCOMINI Antonio, *A review of multi-risk methodologies for natural hazards: Consequences and challenges for a climate change impact assessment*, Journal of Environmental Management, 2015, <https://homepage.univie.ac.at/thomas.glade/Publications/GallinaEtAl2016.pdf> (date d'accès 11/12/2020)

• Risques •

Pour la Croix-Rouge française, la réduction de l'impact des catastrophes s'organise ainsi autour de quatre axes :

- La connaissance des risques et la gestion des données comme facteur d'amélioration de notre réponse et de notre impact auprès des populations
- La préparation des populations pour renforcer leur capacité à faire face à la catastrophe et en limiter les effets destructeurs
- La réponse opérationnelle de crise
- L'accompagnement des populations en phase de relèvement

Face à ces risques renforcés, la Croix-Rouge agit pour atténuer le changement climatique, mais aussi réduire les conséquences des catastrophes annoncées. La publication du rapport mondial sur les catastrophes de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 1999 a marqué un tournant majeur dans l'intégration des changements climatiques dans les politiques et actions de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge française s'efforce de limiter les conséquences des phénomènes extrêmes à venir sur les populations en construisant dès aujourd'hui leur résilience. A cet égard, la conférence mondiale dédiée à la santé et aux changements climatiques organisée par la Croix-Rouge française à Cannes en avril 2019 et la publication du Rapport « Soigner une humanité à +2°C » a permis de présenter des solutions innovantes pour atténuer les risques du changement climatique dans le secteur de la santé. ●

→ ÉQUIPES DE RÉPONSE AUX URGENCES HUMANITAIRES (ERU)

Pour la réponse opérationnelle de crise, la Croix-Rouge française peut notamment s'appuyer sur les équipes de réponse aux urgences humanitaires (ERU). Déployées plus de 50 fois depuis leur création en 2002, les ERU interviennent dans des contextes variés (catastrophes d'origine naturelle, déplacements de population, épidémies). Les hommes et les femmes qui constituent ces équipes de spécialistes volontaires ont tous suivi une formation spécifique et sont dotés d'équipements standards conditionnés et prêts à l'expédition.

Aujourd'hui, les ERU sont composées de près de 300 volontaires qui se rendent disponibles dans les 48 à 72 heures suivant la catastrophe, pour une durée

minimale de 3 semaines. Les équipes sont déployées sous l'emblème et la coordination de la Fédération internationale et répondent dès leur arrivée aux besoins les plus urgents de la population : soins médicaux et soutien psychosocial, accès à l'eau potable et à l'assainissement, distribution de biens de premières nécessité.

→ LES PLATEFORMES D'INTERVENTIONS RÉGIONALES : PIROI / PIRAC

La PIROI est un outil de la Croix-Rouge française qui mène depuis 2000 un programme régional de gestion des risques de catastrophes (GRC) dans la zone Sud-Ouest de l'océan Indien. Basée à la Réunion, elle permet de concentrer les compétences et les moyens au plus près des zones vulnérables et ainsi d'augmenter la réactivité et la flexibilité face aux catastrophes. De plus, sa force régionale d'intervention repose sur un réseau et une couverture territoriale dense : plus de 800 comités locaux et plus de 35 000 volontaires actifs au sein des 7 Sociétés nationales membres du programme. Les conventions de partenariat établies avec la Fédération internationale de Croix-Rouge et la COI (Commission de l'Océan Indien) en 2012 font de la PIROI un acteur majeur de la gestion des risques naturels dans la région. La Croix-Rouge française s'engage à développer l'activité du centre régional d'expertise, de formation et d'innovation créé fin 2018 et dédié à la gestion des risques et au changement climatique dans le périmètre d'intervention de la PIROI à travers le PIROI Center. La Croix-Rouge française intervient également dans les Caraïbes grâce à la Plateforme d'Intervention Régionale d'Amériques-Caraïbes (PIRAC) qui permet de concentrer les compétences et les moyens de réponse au plus près des populations vulnérables. La réactivité et la capacité de réponse en cas de catastrophe sont alors augmentées et permettent d'agir rapidement. La PIRAC appuie les Croix-Rouge de la région dans la mise en place d'actions diverses depuis 2000. ●



InondAction

La réalité virtuelle au service de la prévention des risques

InondAction est une animation en réalité virtuelle conçue par la Croix-Rouge française pour sensibiliser le grand public aux risques d'inondation et à l'importance de la préparation. Cet outil ludique permet de renforcer la confiance et la capacité d'agir des individus en les confrontant à un scénario qui simule une inondation.

Évoluant dans une maison qui se trouve dans une zone inondable, le joueur apprend d'abord à préparer un kit d'urgence avec une sélection d'objets à emporter en cas d'évacuation lors d'une inondation (papiers d'identités, vêtements chauds, etc.). Le joueur prend alors conscience de l'importance de se préparer en amont pour savoir comment agir le jour où une catastrophe se produit. La suite de l'animation s'inscrit dans la même lignée avec des actions utiles à réaliser avant d'évacuer sa maison et rejoindre les secours : fermer les fenêtres, couper le gaz et l'électricité, prévenir les voisins, etc.

La réalité virtuelle est une véritable valeur ajoutée pour les actions de sensibilisation du grand public puisqu'elle permet une immersion physique et émotionnelle qui favorise la mémorisation. ●

Risque environnemental en France – Les catastrophes naturelles

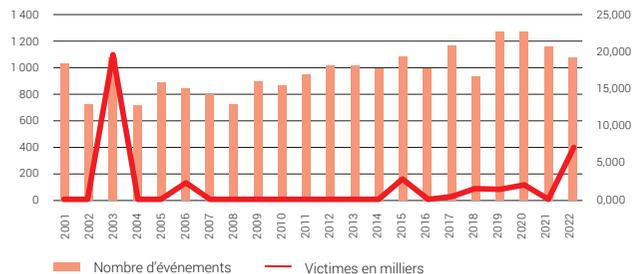
L'augmentation du risque de catastrophes naturelles en France

[ANALYSE Crédoc]

L'augmentation des catastrophes naturelles dans le monde résultant du réchauffement climatique n'épargne pas la France. Les principaux risques naturels auxquels les Français sont exposés sont les inondations, les mouvements de terrain et les phénomènes atmosphériques (tempêtes, grêles, neige, épisodes caniculaires...)³¹.

Les événements naturels touchant le territoire français sont en augmentation : ils ont progressé de 24 % en moyenne entre 2010 et 2022. Derrière cette hausse, se cache une forte hétérogénéité du nombre d'événements naturels et de leur gravité par année, comme le montre le nombre de victimes touchées. La canicule de 2003 est la catastrophe naturelle la plus importante ayant touché le territoire français au XXI^e siècle. → cf. graphique ci-dessous Elle a été exceptionnelle tant par sa durée →

Nombre d'événements et de victimes en France depuis 2001



Champ : France dont DOM. Source : Observatoire permanent des catastrophes naturelles, base CATNAT.

31 Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, « Les risques naturels en France – Synthèse des connaissances en 2022 », 21/12/2022, consulté le 29/03/2023, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-risques-naturels-en-france-synthese-des-connaissances-en-2022>

• Risques •

de deux semaines que par son intensité, et a causé près de 20 000 victimes en France³². Environ six Français sur dix résideraient dans une commune exposée à un risque naturel de type climatique. D'après le Commissariat général au développement durable, en 2017, seules 6 288 communes en France, seraient épargnées par

ces risques, soit 18 % des communes françaises³³.

Selon le rapport du GIEC, les années à venir verraient l'augmentation constante des catastrophes naturelles dans le monde³⁴. Le gouvernement français prévoit une augmentation similaire sur son territoire, à laquelle la société française doit se préparer. ●



« Paré pas paré »

Le programme de la Croix-Rouge française à la Réunion

La Réunion est un territoire particulièrement exposé aux risques de catastrophes naturelles du fait de son relief marqué, son insularité, sa géologie et sa position géographique. Sept des huit aléas considérés comme risques naturels majeurs en France sont présents sur l'île : cyclones, mouvements de terrain, inondations, éruptions volcaniques, feux de forêts, séismes et tsunamis.

La Croix-Rouge française, via sa Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien (PIROI), a mis en place le projet « Paré pas Paré » depuis 2011, afin de sensibiliser la population réunionnaise, et en particulier les jeunes, aux risques de catastrophes naturelles. Trois axes sont privilégiés :

- les actions auprès du grand public et la sensibilisation en milieu scolaire ;
- le développement de partenariats ;
- l'animation du réseau de partenaires.

Le programme « Paré pas Paré » se compose de : un jeu de plateau « Risk Péï » qui représente l'île de la Réunion et comprend une série de cases avec des questions contextualisées qui portent sur les thèmes de l'environnement, des risques, des moyens de protection, des événements naturels historiques, etc. ; « l'île aux mille dangers », un conte inspiré de la tradition orale dans l'océan Indien, qui relate les aventures de jeunes amis débarqués sur une île imaginaire et exposés à de multiples risques naturels.

Cet outil est utilisé pour la transmission de connaissances par des bénévoles du programme « Paré pas Paré » qui sont formés au préalable à la thématique de la réduction des risques. ●

³² Météo France, « La canicule d'août 2003 », 10/03/2020, consulté le 29/03/2023, <https://meteofrance.com/magazine/meteo-histoire/les-grands-evenements/la-canicule-daout-2003>

³³ Géorisques, Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, « Inondations », consulté le 22/03/2023, <https://www.georisques.gouv.fr/consulter-les-dossiers-thematiques/inondations>

³⁴ GIEC, *Changement climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*, 2022.

Risque – Part des territoires touchés par la sécheresse et les inondations en France

Augmentation de la fréquence et de la gravité des sécheresses

[ANALYSE CRÉDOC]

Le réchauffement climatique engendre une augmentation de la fréquence d'événements climatiques (absence ou au contraire fortes précipitations) pouvant conduire à des sécheresses ou des inondations. L'activité humaine, notamment avec l'urbanisation croissante, rend plus vulnérable la population à ces risques. En effet, la diminution des zones humides ou l'artificialisation des sols rend l'absorption de l'eau dans le sol difficile, voire impossible³⁵. La France est ainsi particulièrement sujette aux risques d'inondation ou de sécheresse sur son territoire.

Les inondations constituent un risque majeur sur le territoire métropolitain compte tenu du nombre de communes françaises concernées et du coût économique de ces catastrophes. Selon les préfets, environ 23 000 communes sont déclarées à risque d'inondation, ceci représente environ 64 % du territoire³⁶. Moins fréquentes que les sécheresses, les inondations sont toutefois dangereuses du fait de leurs conséquences instantanées, en témoigne la crue de la Somme en 2001 qui a conduit à l'inondation de 2 498 habitations dont 400 ayant subi de graves dommages³⁷.

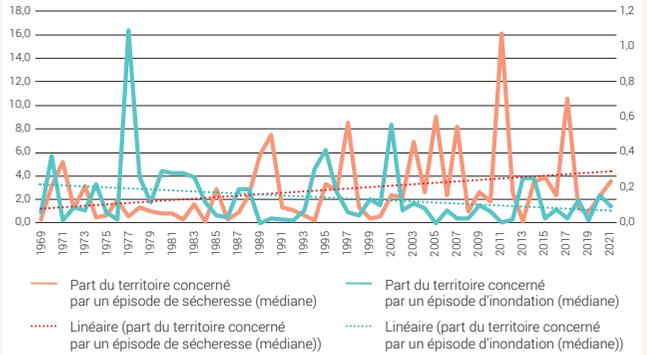
Depuis les années 1990, la fréquence et l'ampleur des épisodes de sécheresse - mesurée par la part du territoire concerné par année – est en hausse.

³⁵ Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, « Artificialisation des sols », 21/12/2022, consulté le 22/03/2023 : <https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols>

³⁶ Commissariat général au développement durable, « Risques climatiques : six Français sur dix sont d'ores et déjà concernés », Datalab, 08/11/2021, consulté le 22/03/2023, <https://www.notre-environnement.gouv.fr/donnees-et-ressources/ressources/publications/article/risques-climatiques-six-francais-sur-dix-sont-d-ores-et-deja-concernes>

³⁷ CCR, « Inondations de la Somme en 2001 », consulté le 22/03/2023, https://catastrophes-naturelles.ccr.fr/-/001335_inondations-de-la-somme-en-2001

Part du territoire concerné par un épisode de sécheresse et d'inondation de 1969 à 2021



Champ : France métropolitaine. Source : Météo France, données mensuelles d'indice d'humidité des sols pour le dispositif CATNAT - Calculs Crédoc

→ cf. graphique

Les épisodes de sécheresse sont ainsi de plus en plus fréquents sur le territoire avec une augmentation de leur gravité depuis 1985. La vague de sécheresse de 2011 qui touchait alors toute l'Europe a ainsi par exemple concerné environ 16 % du territoire métropolitain français sur cette année. Ces épisodes ont des conséquences variées : assèchement des cours d'eau, déstabilisation des milieux naturels, impact sur l'approvisionnement en eau potable, augmentation du risque d'incendies... Ils ont aussi des incidences sur le plan économique, notamment sur le secteur agricole. Le rapport du GIEC, ainsi que les prévisions du Gouvernement, prévoient une augmentation de la fréquence de ces épisodes de sécheresse dans le pays dans les années à venir³⁸. ●

³⁸ Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, « Sécheresse en France », consulté le 22/03/2023 : <https://www.ecologie.gouv.fr/sequeresses-economiser-leau>

Risque – Estimation du nombre de décès liés aux conflits armés dans le monde

Augmentation du nombre de décès liés aux conflits armés dans le monde au cours de la dernière décennie

[ANALYSE CRÉDOC]

Bien que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les estimations du nombre de victimes de conflits armés sont en baisse, l'ONU observe depuis les années 2010 une « recrudescence des conflits et de la violence »³⁹.

Les conflits armés se sont transformés en l'espace de 80 ans puisque la plupart des combats actuels impliquent des acteurs non étatiques : milices, bandes criminelles, groupes terroristes internationaux... Ces conflits sont causés par des tensions régionales irrésolues, l'absence d'institutions étatiques légitimes, les activités lucratives illicites et la pénurie des ressources, aggravés par les changements climatiques. Le programme de mesure du nombre de conflits armés dans le monde et de leurs victimes de l'université de l'Uppsala en Suède estime en 2021 à près de 84 000 le nombre de décès liés à ces conflits dans le monde⁴⁰. Le nombre de victimes de conflits de la période 2011-2020 a été multiplié par 3 par rapport à la période 2001-2010. En 2022, la survenue de nouveaux conflits, dont la guerre russo-ukrainienne, pourrait conduire à l'augmentation significative du nombre de personnes victimes de conflits armés voire au dépassement du seuil de 100 000 personnes victimes.

Les actes terroristes ont particulièrement marqué la période récente même si leur impact faiblit peu à peu, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, particulièrement concernés par le djihadisme,

³⁹ Nations Unies, « Conflit et violence : une ère nouvelle », consulté le 25/03/2023, <https://www.un.org/fr/un75/new-era-conflict-and-violence>

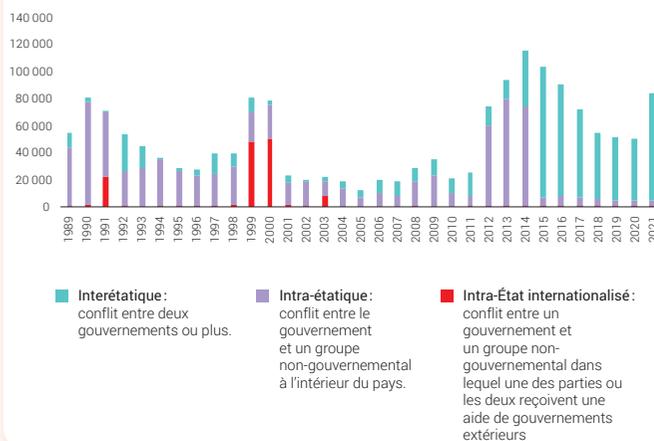
⁴⁰ Décès survenus dans les trois catégories de violence organisée recensées par le PDUC. Pour les conflits armés étatiques et non étatiques, il s'agit des décès liés aux combats (c'est-à-dire l'utilisation de la force armée entre les parties belligérantes d'une dyade (composée de deux acteurs armés et opposés) de conflit, qu'elle soit étatique ou non étatique, entraînant des décès).

restent les régions les plus touchées tant en nombre de victimes qu'en nombre d'actes sur la période 2007-2021. En Europe occidentale et en Amérique du Nord, on observe une augmentation du nombre d'attentats commis par des militants d'extrême-droite. En France particulièrement, en 2022, le rapport annuel d'Europol sur le terrorisme indique que les deux principaux acteurs de l'extrémisme violent sont les jihadistes et l'extrême-droite⁴¹.

→ cf. graphique

Outre cette évolution liée à la part plus importante prise par le terrorisme, les nouvelles technologies modifient aussi la nature des conflits. Le développement de l'intelligence artificielle et des impressions 3D pourraient permettre la conception de nouvelles armes et faciliter leur production⁴². Le poids des cyberattaques ne cesse aussi d'augmenter, permettant la déstabilisation des institutions étatiques⁴³, mais aussi de menacer la

Nombre de personnes victimes de conflits armés dans le monde de 1989 à 2021



Champ : Monde. Source : UCDP, Uppsala Conflict Data Program, 1989-2021.

⁴¹ Europol, *European Union Terrorism Situation and Trend report 2022 (TE-SAT)*, 13/07/2022, <https://www.europol.europa.eu/publication-events/main-reports/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-2022-te-sat#downloads>

⁴² Nations Unies, « Conflit et violence : une ère nouvelle », consulté le 25/03/2023, <https://www.un.org/fr/un75/new-era-conflict-and-violence>

⁴³ GERGORIN Jean-Louis, « Cyberspace : nouveaux défis, nouveaux risques », Questions internationales : « Révolutions technologiques : d'un monde à l'autre », édition La documentation française, 27 juin 2018.

vie des civils en s'attaquant à des infrastructures vitales (hôpitaux, systèmes de transports, etc.)⁴⁴.

Enfin, selon l'ONU, « l'érosion du dispositif international de maîtrise des armements et [le] retour en arrière progressif sur les accords existants » représente un danger pour la stabilité et la retenue dans le monde. La persistance de l'existence des armes nucléaires, voire leur développement, mettrait toujours en « péril l'humanité »⁴⁵. ●



Un Mouvement international coordonné pour répondre aux enjeux humanitaires des conflits armés

Au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, c'est le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) qui intervient exclusivement en situation de conflit. Le CICR coopère étroitement avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi qu'avec la Fédération internationale afin de répondre de manière concertée, efficace et rapide aux besoins humanitaires engendrés par les conflits armés.

Adossée au Mouvement international Croix-Rouge, la Croix-Rouge française s'est ainsi mobilisée dans le cadre du conflit en Ukraine pour tenter de répondre aux besoins essentiels d'une population éreintée par des conditions de vie dramatiques, un manque de sécurité et d'accès aux services essentiels. Elle a ainsi pu, très rapidement, acheminer des centaines de tonnes de matériel de premiers secours vers l'Ukraine et dans les pays limitrophes. Elle a également ouvert des délégations en Ukraine et en Roumanie et renforcé sa coopération avec la Croix-Rouge moldave. Dès février 2022, la Croix-Rouge française a également mis en place en France les dispositifs nécessaires pour accueillir dignement → les personnes fuyant l'Ukraine, dans les gares et les aéroports. Elle a très rapidement

étendu ses actions à tout l'hexagone : hébergement, soins, soutien psychologique, aide à l'installation, accompagnement global pour l'insertion, cours de français... sans oublier le rétablissement des liens familiaux pour garder le contact avec leurs proches.

Enfin, alors que depuis un an, des dizaines d'attaques ont été perpétrées contre des établissements de santé, des humanitaires et des civils, et que des travailleurs de la Croix-Rouge ont été tués en service au mépris du droit international humanitaire (DIH) dont le Mouvement Croix-Rouge, à l'origine des Conventions de Genève, est le garant, la Croix-Rouge française a décidé de renforcer la diffusion et la promotion du DIH, notamment auprès des plus jeunes, pour apporter un regard plus éclairé sur le conflit ukrainien.

La Croix-Rouge française à travers sa mission DIH renforce nos capacités et celles des volontaires et des acteurs externes à connaître et appliquer le DIH. Jusqu'à présent la mission s'est concentrée sur le territoire français visant à Lutter contre les campagnes de désinformation impactant le Mouvement⁴⁶; Reconnaître nos difficultés (accès aux prisonniers de guerre, évacuation, disparitions, ciblage des civils et des humanitaires) à mettre en place une action humanitaire en Ukraine à travers un travail de vulgarisation du DIH; Favoriser la prise de parole DIH sur ce sujet en France (tribune, conférences, diplomatie humanitaire, formations...).

Promouvoir le droit international humanitaire : une mission statutaire de la Croix-Rouge française
Le droit international humanitaire (DIH) est l'ensemble des règles qui, pour des raisons humanitaires, cherchent à limiter les effets des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et restreint les moyens et méthodes de guerre. Pour être respecté, le droit international humanitaire (DIH) doit être →

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Nations Unies, « Conflit et violence : une ère nouvelle », consulté le 25/03/2023, <https://www.un.org/fr/un75/new-era-conflict-and-violence>

⁴⁶ Croix-Rouge française, « Le CICR malmené : pourquoi lutter contre la désinformation est vital ? », 01/04/2022, <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/Urgence-Ukraine2/Le-CICR-malmené-pourquoi-lutter-contre-la-desinformation-est-vital-2666>

• Risques •

connu. En devenant parties aux quatre conventions de Genève de 1949 et à leurs protocoles additionnels de 1977 relatifs à la protection des victimes des conflits armés, les États se sont engagés à diffuser le plus largement possible les dispositions de ces instruments, en temps de paix comme en période de conflit armé. Ainsi, ces règles doivent être connues des forces armées et de l'ensemble de la population. Bien qu'il incombe en premier lieu aux États de faire connaître ce droit, d'autres organismes tels que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ont le mandat de les assister dans cette tâche et sont encouragés à prendre des initiatives en ce sens.

A la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 2019, la Croix-Rouge française a souscrit à un engagement avec la France pour les années 2019 à 2022 en s'engageant à :

- **Coopérer dans le domaine de la formation au DIH auprès des forces armées et de la diplomatie française.** La Croix-Rouge française organise dans ce cadre, des formations, des sensibilisations et apporte

un soutien à la mise en œuvre du DIH avec l'appui du gouvernement français et de la Commission nationale de mise en œuvre du DIH (la CNCDDH).

- **Apporter une expertise** et organiser conjointement des réunions et des conférences sur les questions relatives aux nouvelles technologies de l'armement (Système d'armement télé opéré, système d'armement autonome, cyberattaque et intelligence artificielle) ; à l'impact de la lutte contre le financement du terrorisme sur l'action humanitaire ; aux restes explosifs en zone peuplée et aux conséquences humanitaires du changement climatique sur les conflits armés.
- **Promouvoir et diffuser le DIH avec le soutien de l'État** auprès des entreprises et sociétés françaises, visant une meilleure connaissance du DIH et de la responsabilité des acteurs en cas de violations.

Ces engagements sont désormais inscrits dans le Plan national de formation au droit international humanitaire des acteurs étatiques et non-étatiques du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères publié en juillet 2021. ●

ZOOM

Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : Rapport « Quand la pluie devient poussière »



CICR

En 2020, le CICR lançait le rapport « Quand la pluie devient poussière ». Ce titre évoque bien entendu le changement climatique mais s'intéresse aux conséquences particulièrement délétères que celui-ci a sur

des populations déjà victimes d'un conflit armé. Double peine a-t-on coutume de dire...

A la vulnérabilité des populations affaiblies par des années de violence armée, aux infrastructures essentielles détruites ou endommagées s'ajoutent

désormais dans nombre de contextes les conséquences du changement climatique.

« Quand la pluie devient poussière » propose le résultat d'enquêtes du CICR conduites sur le terrain, dans le sud de l'Irak, le nord du Mali et en République centrafricaine. Le rapport s'appuie sur les compétences et expériences du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ainsi que sur la littérature spécialisée. Il rend compte du quotidien des populations victimes des effets conjugués des conflits armés et du changement climatique, ainsi que de la manière dont elles s'adaptent pour tenter de faire face à ce double fléau.

« Quand la pluie devient poussière » propose également des clés de compréhension et des recommandations pour qui s'intéresse à cette problématique, secteur humanitaire en tête. Comment atténuer les risques climatiques ? Comment mobiliser consciences et ressources pour mieux intégrer cette problématique dans la protection et l'assistance des victimes des conflits armés ? ●

Risque sanitaire – Nombre d'affections de longue durée (ALD)

Une progression des affections de longue durée reconnues qui interroge celle des affections au sein de la population

[ANALYSE CRÉDOC]

La reconnaissance d'une affection de longue durée (ALD) concerne des affections au traitement prolongé et coûteux, des formes graves de maladies, des formes évolutives et invalidantes de maladies graves ou plusieurs affections concomitantes à l'origine d'un état pathologique invalidant nécessitant des soins de plus de six mois. Diabète, Alzheimer, sclérose en plaques, ulcères chroniques sont des exemples de ces affections.

De manière concrète, la reconnaissance d'une affection de longue durée permet, pour la personne concernée, une meilleure prise en charge de ses frais de santé en lien avec son affection : le ticket modérateur est supprimé et la Sécurité sociale rembourse les soins et traitements à 100 % du tarif de base.

Depuis 2013, la part de personnes concernées par la reconnaissance d'une ALD au sein de la population française ne cesse d'augmenter. De 15 % de la population, elle est passée à 18 % en 2020.

→ cf. graphique ci-contre

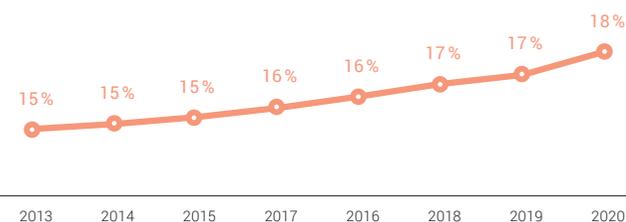
La progression observée s'explique par plusieurs facteurs. Il peut s'agir en premier lieu d'une meilleure prise en charge des personnes concernées. Cette augmentation reflète également le vieillissement de la population. Or les seniors ont des risques plus marqués de développer des affections graves ou chroniques^{47 48}. De manière plus problématique pour

⁴⁷ GRANGIER, Juliette, « Le vieillissement de la population entraîne une hausse des dépenses de santé liées aux affections de longue durée », *Études & Résultats*, n°1077, DREES, septembre 2018, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1077.pdf>

⁴⁸ IRDES, « Données de cadrage : les affections de longue durée (ALD) », <https://www.irdes.fr/enseignement/chiffres-et-graphiques/ald-affections-de-longue-duree/incidence-ald.html>

la société, la hausse des affections longue durée pourrait reposer sur des évolutions de modes de vie (alimentation de moins bonne qualité, exercice physique en baisse) multipliant les risques de développer une affection de longue durée. La reconnaissance des ALD existe depuis la création de l'Assurance Maladie⁴⁹. L'augmentation du nombre de personnes disposant d'une reconnaissance d'affection de longue durée, si elle facilite leur accès aux soins, pose la question de la dégradation générale de l'état de santé de la population. Elle entraîne également une hausse des dépenses de santé associées, posant la question du financement de ce dispositif, et ses contours. Ainsi, en 2011, l'exclusion de l'hypertension artérielle sévère du périmètre des ALD au motif qu'il s'agissait d'un facteur de risque cardiovasculaire plutôt qu'une affection en elle-même⁵⁰, a réduit les dépenses consacrées aux ALD⁵¹. ●

Taux de personnes bénéficiaires d'une reconnaissance Affection longue durée (ALD)



Source : CNAM-DSES 2013-2020 - et INSEE pour la population - Calculs Crédoc.

⁴⁹ WEILL, Alain, VALLIER, Nathalie, SALANAVE, Benoît, « La fréquence des 30 affections de longue durée », *Les affections de longue durée*, ADSP, n°59, Haut Conseil de la Santé Publique, juin 2007, <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/adsp%E2%80%89%20clef=100>

⁵⁰ ASSURANCE MALADIE, « Effectif, prévalence et caractéristiques des bénéficiaires d'une ALD - 2008 à 2021 », mars 2023, <https://assurance-maladie.ameli.fr/etudes-et-donnees/prevalence-beneficiaires-ald>

⁵¹ GRANGIER, Juliette, *op. cit.*



Renforcer la prévention pour réduire les inégalités en santé

La santé des Français est marquée par des inégalités profondément ancrées⁵². Les différences d'espérance de vie à la naissance en fonction des revenus et de l'éducation, et de vie en bonne santé sont considérables en France depuis plus de 30 ans. L'espérance de vie des hommes disposant des revenus les plus faibles est ainsi 13 années plus courte que celle des hommes ayant des revenus les plus élevés. L'écart était de huit ans chez les femmes (INSEE, 2018), soit l'un des écarts les plus importants des pays de l'OCDE.

Face aux récentes tensions inflationnistes, il existe un risque de voir ces inégalités se renforcer à cause d'un recul des comportements favorisant la prévention. Or, il est désormais prouvé que l'adoption de comportements vertueux (ex. régime alimentaire équilibré, pratique sportive, dépistage, vaccination, etc.) crée les conditions du mieux-vivre. Ainsi, à titre d'exemple et au-delà de son activité de distribution alimentaire (qui a connu une croissance de 20% en 2022), la Croix-Rouge française considère l'aide alimentaire comme un parcours d'inclusion global. Elle s'efforce de répondre aux nouvelles attentes de ses bénéficiaires en favorisant le lien social, l'adaptation de son offre, et le retour vers l'autonomie.

Par ailleurs, en 2023, 30 000 centenaires vivent en France, soit près de 30 fois plus que dans les années 1960-1975⁵³. Cependant, si l'espérance de vie →

globale tend à progresser, cela ne signifie pas pour autant que nous vivrons tous plus longtemps en bonne santé.

En effet, les tensions qu'exercent l'évolution démographique sur le système de santé posent de nombreux défis dans l'accompagnement du grand âge (cf. indicateur « Préparation – Accessibilité Potentielle localisée (APL) au médecin généraliste »).

Forte de son expérience de gestionnaire d'établissements (80 structures professionnelles et 200 structures bénévoles) et d'accompagnante de populations âgées particulièrement vulnérables (35 000 heures de bénévolat en 2022), la Croix-Rouge française encourage à :

- 1 Adapter la société au vieillissement**, notamment les territoires, les logements et cadres de vie, et les comportements individuels des personnes âgées.
- 2 Promouvoir le lien social et la citoyenneté en luttant contre les violences et les maltraitements**, en favorisant la participation et la représentation des personnes âgées dans la société et en protégeant celles qui sont en situation de grande précarité ou d'exclusion sociale.
- 3 Valoriser les métiers en améliorant les parcours professionnels**, en diminuant la sinistralité par une meilleure prise en compte de la qualité de vie au travail, et en revalorisant le métier d'aide à domicile. ●

⁵² Croix-Rouge française, « Anticiper 2030 – Crises, transformations et résilience - Cahier de prospective », 2021, <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/2030-c-est-demain.-Alors-preparons-nous-des-maintenant-!-2578>

⁵³ BLANPAIN Nathalie, « 30 000 centenaires en France en 2023, près de 30 fois plus qu'en 1970 », Insee Première, n°1943, 05/04/2023, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7234483>

Risque sanitaire – Part de la population en épisode dépressif caractérisé (EDC)

Montée des syndromes dépressifs, des stigmates sur le plan psychique de la période Covid chez les jeunes

[ANALYSE CRÉDOC]

La santé mentale est « un état de bien-être mental qui nous permet d'affronter les sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler et de contribuer à la vie de la communauté. Elle fait partie intégrante de la santé et du bien-être, sur lesquels reposent nos capacités individuelles et collectives à prendre des décisions, à nouer des relations et à bâtir le monde dans lequel nous vivons. »⁵⁴. Elle ne se caractérise pas uniquement par l'absence de trouble mental. La santé mentale peut en effet être entamée par un ensemble de facteurs individuels et collectifs. L'altération de cet état de bien-être mental peut se manifester de multiples manières, à des niveaux de gravité plus ou moins forts et peut concerner tout individu à un moment de sa vie.

On pourrait penser, de prime abord, que l'état de santé mentale est déterminé par des raisons relevant de l'intime, du psychologique. A l'instar des premiers travaux sociologiques⁵⁵, la santé mentale est en réalité aussi le fruit de l'organisation d'une société. Comme nous l'exposons en introduction, les liens sociaux, la famille, les institutions de protection peuvent aussi bien être soutenant que vulnérabilisants.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus d'une personne sur huit dans le monde

présente un trouble mental⁵⁶. Le droit à la santé mentale⁵⁷ est menacé par les nombreuses années pouvant s'écouler entre les premières manifestations de mal-être et son diagnostic, par le non-recours, les dénis de soins, la stigmatisation, les difficultés sociales et financières mais aussi les risques de développer d'autres pathologies comme des problèmes cardio-vasculaires⁵⁸.

Les épisodes dépressifs font partie des manifestations possibles et les plus courantes de mal-être mental⁵⁹. Différents symptômes y sont associés : le manque d'intérêt ou de plaisir à faire des choses, de la tristesse, de la déprime ou du désespoir, des troubles du sommeil, de la fatigue ou du manque d'énergie, des troubles de l'appétit, une faible estime de soi, des difficultés de concentration, des troubles psychomoteurs, des pensées de mort ou autoagressives. Une personne peut être identifiée comme étant sujette à un syndrome dépressif si elle a déclaré avoir été gênée par au moins deux problèmes sur neuf pendant plus de la moitié des quinze jours précédant son interrogation.

Entre 2014 et 2019, la proportion de personnes sujettes à des symptômes dépressifs a augmenté. En 2014, 7,3 % des Français présentaient un trouble dépressif, qu'il soit majeur (présence de cinq symptômes dépressifs ou plus) ou mineur (moins de cinq symptômes dépressifs) contre 10,9 % cinq ans plus tard, en 2019. L'analyse des indicateurs en matière de santé mentale n'est toutefois pas univoque. Même si le chemin est encore long, s'opèrent en effet dans un mouvement parallèle, une prise de conscience de ces enjeux, une amélioration des diagnostics, et une plus grande acceptation personnelle et sociale du phénomène. Selon une étude américaine citée par la DREES, les plus

⁵⁴ OMS, « Santé mentale : renforcer notre action », juin 2022, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>

⁵⁵ Dans *Le Suicide*, publié en 1897, le père de la sociologie, Émile Durkheim, défend l'idée selon laquelle le suicide est un fait social à part entière, il montre ainsi l'importance de la religion, la famille, ou d'autres modalités de régulation sociales sur la propension au suicide. DURKHEIM Émile, *Le suicide. Étude de sociologie*, 1897.

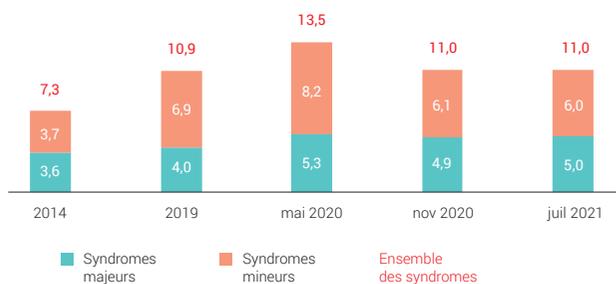
⁵⁶ En 2019, la pandémie de Covid-19 ayant vraisemblablement accru cette proportion. OMS, « Troubles mentaux », juin 2022, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-disorders>

⁵⁷ Selon l'OMS, « la santé mentale est un droit fondamental de tout être humain. C'est aussi un aspect essentiel du développement personnel, communautaire et socioéconomique. ». OMS, « Santé mentale : renforcer notre action », juin 2022, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>

⁵⁸ COLDEFY Magali, GANDRÉ Coralie (dir.), *Atlas de la santé mentale en France*, Série Atlas, n°7, IRDES, 2020, <https://www.irdes.fr/recherche/ouvrages/007-atlas-de-la-sante-mentale-en-france.pdf>

⁵⁹ OMS, « Troubles mentaux », juin 2022, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-disorders>

Prévalence des syndromes dépressifs en France en 2014, 2019, mai 2020, novembre 2020 et juillet 2021 dans l'ensemble de la population



Champ : personnes de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine (2014), en France entière (2019, 2020). **Note :** les syndromes dépressifs ont été détectés par l'algorithme PHQ-8 en 2014, comportant une question de moins que l'algorithme PHQ-9 utilisé par la suite, la rupture de série étant considérée minimale (écarts de 0,5 % ou inférieur dans les proportions observées). **Source :** DREES, enquêtes EHS 2014 et 2019 / INSERM – DREES, Enquête EpiCov, volets 1 et 2, mai et novembre 2020, juillet 21 questionnaire long.

jeunes générations tendent à moins stigmatiser la dépression que leurs aînés⁶⁰, ce qui pourrait entraîner une meilleure déclaration des symptômes du mal-être psychologique chez ces générations.

L'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, a d'abord vu s'accroître significativement les symptômes de mal-être (+2.6 points). La proportion de personnes concernées par des épisodes dépressifs est revenue en juillet 2021 au niveau observé en 2019 (11 %). Mais elle reste supérieure à 2014, et la part des syndromes dépressifs sévères demeure à un niveau élevé.

La santé mentale des jeunes reste dégradée malgré un mouvement d'amélioration par rapport à 2020. En juillet 2021, les syndromes dépressifs concernent encore 14 % des 16-24 ans (18 % des jeunes femmes et 11 % des jeunes hommes), soit un recul de 5 points par rapport à novembre 2020 mais 4 points au-dessus de 2019. Et c'est, depuis 2020 chez les jeunes adultes que se produisent les prévalences de syndromes dépressifs maximales, alors qu'en 2014 et 2019 les taux de syndromes dépressifs avaient plutôt tendance à croître au fil des âges. ●

⁶⁰ PESCOLIDATO Bernice A., HALPERN-MANNERS Andrew, LUO Liying, PERRY Brea, *Trends in public stigma of mental illness in the US, 1996-2018*, JAMA Netw Open, 4(12), 2021.



Agir pour la santé mentale : prévenir, promouvoir et protéger

Pendant la crise du Covid-19, 1 personne sur 2 dans le monde a connu une altération de sa santé mentale (sondage du Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge)⁶¹. En France, l'Assurance maladie dédie chaque année 23,4 Milliards d'euros à la santé mentale, ce qui représente son premier poste de dépense⁶².

Pour la Croix-Rouge française, loin d'être un simple sujet de santé, isolé et conjoncturel, la santé mentale et le bien-être psychologique doivent être l'affaire de tous. Forte de l'expérience internationale de l'appartenance à son Mouvement international et d'un maillage territorial de proximité, l'association promeut une approche citoyenne de la santé mentale : nous pouvons prendre collectivement soin les uns des autres et nous éduquer à la bonne prise en compte du bien-être psychologique de nos proches (famille, collègues, ...) et des personnes que nous accompagnons en tant que volontaires Croix-Rouge française.

C'est pourquoi, l'association nourrit de fortes ambitions sur le développement des premiers secours en santé mentale, formations permettant de limiter les traumatismes psychiques en situation d'urgence. Dans ce cadre, la Croix-Rouge française se mobilise pour :

- le « déploiement des formations Premiers secours psychologiques » (PSP) pour l'ensemble des volontaires de l'association mobilisables en situation d'exception, intégrée dans leur parcours de formation (déjà 1 000 personnes formées fin 2022) ; →

⁶¹ CICR, *Rapport The greatest need was to be listened to: the importance of mental health and psychosocial support during COVID-19, 2020*

⁶² Croix-Rouge française, « Anticiper 2030 – Crises, transformations et résilience - Cahier de prospective », 2021, <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/2030-c-est-demain-Alors-preparons-nous-des-maintenant-l-2578>

- **Le renforcement de nos dispositifs téléphoniques** pour assurer l'écoute et l'orientation des personnes accompagnées (129 000 appels / an en moyenne depuis 2017).

Cet engagement en faveur de la santé mentale et du bien-être psychologique ne saurait être isolé et décorrélé d'une action sur les déterminants de santé (pauvreté, pressions socio-économiques, discriminations, changements sociaux, etc.).

La Croix-Rouge française propose d'établir un « Plan pour la santé mentale et le bien-être psychologique » mobilisant patients, familles, associations, médecins et professionnels du soin, permettant de :

- 1** Lutter contre la stigmatisation et la discrimination ;
- 2** Développer la prévention en sensibilisant tout citoyen ;
- 3** Faciliter l'accès aux soins en santé mentale et l'accompagnement psychologique ;
- 4** Prendre soin des acteurs de la santé ;
- 5** Développer la recherche pour fonder les pratiques sur des normes établies. ●

→ **EN SAVOIR PLUS**

Contribution Croix-Rouge française aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie.

Risque sanitaire – Opinion des Français sur leur état de santé

Les Français ont moins souvent le sentiment d'être en bonne santé qu'au début des années 2000

[ANALYSE CRÉDOC]

Depuis 2008, l'espérance de vie en bonne santé des Français femmes comme hommes est en augmentation. Ils auraient donc la capacité de vivre plus longtemps avec une santé suffisante à la réalisation des gestes de la vie quotidienne⁶³. Pourtant, en 2023, le niveau de satisfaction à l'égard de sa santé est l'un des plus bas observé depuis quarante ans.

La perception de son propre état de santé par rapport aux personnes du même âge que soi s'est améliorée au cours des années 1980, passant de 85 % des Français estimant leur état satisfaisant ou très satisfaisant en 1979 à 90 % jugeant de même en 1989. Cette appréciation est ensuite restée stable jusqu'en 1997, à l'exception d'une légère baisse en 1991 probablement en lien avec une actualité internationale particulièrement intense. Depuis les années 2000, cette auto-évaluation est en baisse. Cette évolution coïncide avec une plus grande attention dévolue à sa propre santé, renforcée par plusieurs phénomènes concomitants comme la divulgation de scandales sanitaires, l'émergence des préconisations de santé publique en termes de conduite alimentaire, d'exercice physique mais aussi, pour la période récente, la naissance et la diffusion de réseaux sociaux porteurs d'injonctions parfois contradictoires et de mise en scène des corps, et la place grandissante que joue la santé dans les objectifs de vie de la population.

→ cf. graphique page suivante

⁶³ DEROYON Thomas, « L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12,6 ans pour les femmes et 11,3 ans pour les hommes, en 2021 », Études et résultats, n°1258, DREES, 2023, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/lesperance-de-vie-sans-incapacite-65-ans-est>

Par rapport aux personnes de votre âge, pensez-vous que votre état de santé est... ?

Cumul des réponses « Très satisfaisant » et « Satisfaisant »



Champ : Avant 2015 France métropolitaine 18 ans et plus, après 2015, 15 ans et plus France métropolitaine et DOM. Source : CDV, Crédoc.

La progression de la sensation d'être en moins bonne santé que les autres personnes de son âge peut être lue comme un marqueur de la sensibilité grandissante aux inégalités de santé. En effet, les espérances de vie à la naissance et de vie en bonne santé, la concentration de pathologies, notamment à un âge précoce, varient selon les niveaux de revenus et d'éducation, les conditions de vie ou les expositions environnementales. Ces inégalités de santé, qu'elles s'expriment à l'échelle planétaire ou au sein d'un même pays, sont de nature à fragiliser les sociétés, a fortiori dans un contexte de moindre tolérance à l'égard des inégalités. ●

Risques – Cyberattaque

Les cyberattaques, un risque grandissant

[ANALYSE CRÉDOC]

La numérisation de la société, qui se définit par la transformation de l'information (texte, image, son, vidéo, informations diverses, pratiques professionnelles...) en données immatérielles plus facilement transmissibles, continue de progresser et s'observe par l'augmentation de la part du numérique dans les services, les produits et les métiers. Ce mouvement s'accompagne d'une multiplication des attaques informatiques de tous types qui représentent un risque nouveau et croissant pour les particuliers, ainsi que pour les États et les agents économiques. Ainsi, en 2020, un Français sur deux déclarait avoir été exposé à une pratique illicite pour lui soustraire des données personnelles ou de l'argent, qu'il en ait été victime ou non⁶⁴. La cybercriminalité et le cyberespionnage sont les deux activités malveillantes principales alimentant ce risque. La cybercriminalité, pratique actuellement la plus courante, est réalisée dans l'optique de gains financiers et consiste pour un hacker à falsifier une identité, à voler des mots de passe, des empreintes électroniques, afin de pénétrer dans un système d'information. Le cyberespionnage cible quant à lui particulièrement les États et leurs infrastructures et peut avoir des visées économiques comme politiques⁶⁵.

Les cyberattaques posent de nombreux risques pour la société française : atterrissement de la méfiance envers autrui pour les particuliers craignant d'être victimes d'attaques, manipulations et tentatives de déstabilisation politique, désorganisation des secteurs économiques et des services publics, divulgation d'informations confidentielles, par exemple en lien avec la santé dans le cadre

64 PERROTE Kelly, CROUTTE Patricia, BRICE MANSENCAL Lucie et HOIBIAN Sandra, « L'escroquerie en ligne et à la téléphonie en France : ampleur du phénomène et profils des victimes, Cahier de recherche, n°354, mars 2022, <https://www.credoc.fr/publications/lescroquerie-en-ligne-et-a-la-telephonie-en-france-ampleur-du-phenomene-et-profil-des-victimes>

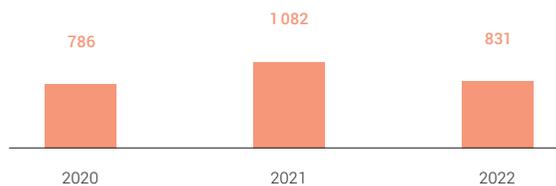
65 GERGORIN Jean-Louis, « Cyberspace : nouveaux défis, nouveaux risques », Questions internationales : « Révolutions technologiques : d'un monde à l'autre », édition La documentation française, 27 juin 2018.

des piratages des services informatiques des établissements de santé, pertes financières, etc.

Les signalements à l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information sont une manière d'appréhender l'ampleur de la cybercriminalité en France. Après une hausse en 2021, le nombre de faits d'intrusions avérés dans des systèmes d'information retrouve un niveau similaire à 2020 en 2022.

Cette diminution à court terme serait en lien avec un bouleversement du paysage cybercriminel.

Nombre de faits d'intrusions avérées dans des systèmes d'information



Champ : Signalements à l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. *Source* : ANSSI, 2022

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a ainsi encouragé une réorientation des actions des groupes cybercriminels vers d'autres zones géographiques. Les mesures dissuasives adoptées par les États-Unis à l'égard de la cybercriminalité ont également pu modifier la stratégie des cybercriminels. Dès lors, cette diminution par rapport à 2021 ne saurait, selon l'ANSSI, être interprétée comme une « baisse de la menace »⁶⁶, mais comme un signe de réorganisation de cette menace. L'ANSSI note ainsi que les malfaiteurs sont de mieux en mieux équipés et préparés et qu'ils ciblent toujours autant les acteurs les plus vulnérables : les collectivités territoriales, les TPE, les PME, les ETI, les établissements publics de santé. De plus, l'ANSSI observe que les cybercriminels diversifient leurs méthodes et techniques d'attaques, ce qui complexifie la mise en œuvre de solutions de protection efficaces.

L'ANSSI prévoit la persistance dans les années à venir de la cybermenace, attisée notamment par le contexte géopolitique et les événements majeurs tels que les Jeux Olympiques. Elle invite ainsi particuliers et organisations à se protéger face à ce risque grandissant. ●

⁶⁶ ANSSI, CERT-FR, Panorama de la cybermenace 2022, 2022, <https://www.cert.ssi.gouv.fr/cti/CERTFR-2023-CTI-001/>



Répondre à l'émergence de crises de natures nouvelles

La diffusion croissante du numérique dans l'économie, la vie sociale et personnelle ouvre des perspectives nouvelles d'accès à des ressources éloignées (connaissances, achats, relations sociales), autorise l'émergence de nouvelles communautés d'action (locales, internationales), mais crée aussi de nouvelles vulnérabilités individuelles (addictions, pertes de données, etc.), collectives (dépendance aux services numériques) ou globales (cyberattaques, infrastructures critiques). A titre d'illustration, une paralysie prolongée du système hospitalier d'un pays pourrait devenir un facteur majeur de demande humanitaire dans la décennie à venir.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lui-même fait l'objet d'une cyberattaque en janvier 2022 : cette attaque a touché les données personnelles de plus de 515 000 personnes dans le monde, notamment leur nom, leur localisation et leurs coordonnées. Parmi elles figurent des personnes portées disparues et leurs familles, des détenus et d'autres personnes bénéficiant des services du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge par suite d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle ou de la migration.

Cette attaque met en lumière le nombre croissant de cyberopérations qui ciblent des organisations humanitaires. Ces cyberattaques peuvent avoir de lourdes conséquences sur les bénéficiaires de ces organisations, qui comptent déjà parmi les populations les plus vulnérables.

Le CICR travaille actuellement avec ses partenaires du Mouvement afin de demander aux États et à d'autres acteurs de protéger les organisations en ligne de la même façon qu'ils le font ailleurs. En novembre 2022, le CICR a notamment sollicité le soutien des États du monde entier pour créer un « emblème numérique » de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui indiquerait clairement aux pirates informatiques militaires et autres hackers qu'ils ont pénétré dans les systèmes informatiques de structures médicales ou d'entités de la Croix-Rouge. ●

Risque socio-économique – Taux de pauvreté

Un taux de pauvreté en augmentation tendancielle depuis le milieu des années 2000

[ANALYSE CRÉDOC]

Le seuil de pauvreté monétaire est fixé par l'Insee à 60 % du niveau de vie médian national, et s'établit en 2019 à 1 102 euros net par mois. La pauvreté a connu d'abord une période de baisse, discontinue, de 1996 à 2004, où elle a atteint son plus bas niveau historique (12,6 %), sous l'effet de l'embellie économique de la période. Depuis la crise de 2008, la pauvreté augmente régulièrement pour atteindre 14,6 % en 2019⁶⁷, soit 9,2 millions de personnes.

Selon l'Insee, sur longue période, la pauvreté a nettement reculé parmi les retraités (en particulier avant 1984). Elle a en revanche fortement augmenté pour les familles monoparentales. Cette augmentation de la pauvreté est également bien plus forte pour les jeunes générations (en 2018, 22,7 % des 18-24 ans vivaient sous le seuil de pauvreté)⁶⁸.

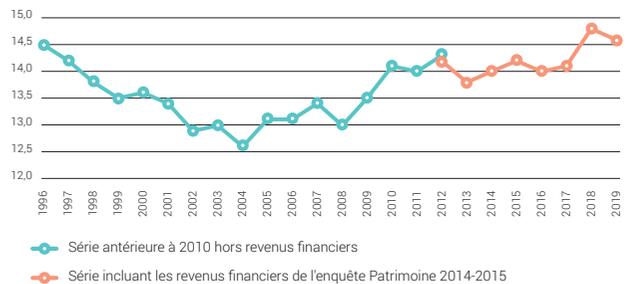
→ cf. graphique ci-contre

Seule la grande pauvreté apparaît relativement stable, grâce notamment aux mécanismes de redistribution⁶⁹. En France en 2018, selon l'Insee, 1,9 million de personnes sont en situation de grande pauvreté et 170 000 sont susceptibles de l'être. 35 % sont des enfants, 7 % ont 65 ans ou plus. 24 % vivent dans les DOM. Pour les personnes vivant en logement ordinaire, la grande pauvreté est définie comme la combinaison de faibles revenus et de privations matérielles et sociales sévères. Leur niveau de vie médian est équivalent à 43 % de celui du reste de la

population. Elles déclarent sept fois plus de privations matérielles et sociales que les personnes non pauvres. Les adultes en grande pauvreté sont deux fois plus nombreux que les autres à se considérer en mauvaise santé et un tiers d'entre eux sont limités dans leur quotidien à cause de leur santé. Plus d'un tiers des adultes en situation de grande pauvreté sont au chômage et un sur cinq est inactif sans être retraité ou étudiant. Un tiers est en emploi, dont une grande part d'ouvriers et de personnes travaillant à temps partiel ou de manière discontinue dans l'année, en lien avec la progression des contrats courts, (CDD de moins d'un mois) dont le nombre a été multiplié en France par 2,5 au cours des 20 dernières années, selon l'Unedic.

La grande pauvreté est souvent durable. Sur huit personnes en situation de grande pauvreté, seule une ne subit plus ni pauvreté monétaire, ni privation matérielle et sociale trois ans plus tard, cinq y sont toujours confrontées à l'une ou l'autre et deux demeurent en situation de grande pauvreté⁷⁰. ●

Taux de pauvreté



Champ : France métropolitaine **Sources :** Insee-DGI, enquêtes revenus fiscaux 1975 à 1990 ; Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2019.

⁶⁷ GUIDEVAY Yann, GUILLANEUF Jorick, « En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue », Insee Première, n°1875, 05/10/2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5431993>

⁶⁸ Insee, « Revenus et patrimoine des ménages », Insee Références, 17/05/2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5371304>

⁶⁹ Croix-Rouge française, « Anticiper 2030 – Crises, transformations et résilience - Cahier de prospective », 2021, <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/2030-c-est-demain.-Alors-preparons-nous-des-maintenant-l-2578>

⁷⁰ Insee, « Revenus et patrimoine des ménages », Insee Références, 17/05/2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5371304>



Face à la pauvreté : assurer l'accès aux biens essentiels et maintenir le lien social en accueillant et accompagnant les personnes précaires

A la crise Covid, s'ajoute aujourd'hui une crise inflationniste. L'inflation frappe très durement les personnes en situation de précarité, pour lesquelles l'arbitrage entre se nourrir, se loger, se chauffer ou se déplacer devient chaque jour plus difficile. Illustration de ces nouveaux besoins : de nombreux ménages modestes, qui jusqu'à aujourd'hui parvenaient à finir le mois malgré un faible budget, doivent désormais faire appel à l'aide alimentaire. Si l'amélioration des conditions de vie des personnes précaires reste un défi pour elles en période de conjoncture favorable, elle devient quasiment impossible en période de crise et notamment de spirale inflationniste.

Distributions alimentaires, épiceries sociales, vestiboutiques, espace bébé parents, relais parentaux, etc. tous les dispositifs de la Croix-Rouge française partagent la même ambition : renforcer la capacité de résilience des personnes en situation de vulnérabilité par une approche globale d'accompagnement afin de permettre une sortie durable de la précarité. Pour faire face à l'augmentation de la pauvreté, nous poursuivons ainsi la transformation de nos activités pour mieux répondre aux besoins en nous appuyant sur les grands principes d'action de la Croix-Rouge française :

- un accompagnement qui met la personne au centre : nous développons les dispositifs en aller-vers pour « rejoindre les personnes », nous transformons nos lieux pour mieux les « rencontrer et accueillir » et développons les dynamiques de participation pour « mobiliser et impliquer ».
- l'inscription de nos actions dans un réseau de partenaires visant à apporter une réponse adaptée et coordonnée aux besoins des personnes (complémentarité et subsidiarité) et de notre logique d'emmener-vers pour favoriser l'inscription de la personne dans le droit commun dans une optique de recouvrement de son autonomie. ●

QUATRE QUESTIONS À Julien Damon,

sociologue, dirigeant de la société d'études et de conseils Éclairs, membre du comité d'orientation prospectif de la Croix-Rouge française, avril 2023

Quelles sont les conséquences de la crise Covid, de l'inflation et de la guerre en Ukraine sur la précarité ?

Deux remarques au sujet des dynamiques récentes. D'abord, statistiquement, la pauvreté est plutôt stable. La part de la population se trouvant sous le seuil de pauvreté le plus communément employé oscille depuis 20 ans, entre 13 et 15 %. Ensuite, les dépenses sociales et des efforts importants en ce sens compensent les effets puissants des crises. Ceci-dit, un nombre conséquent de pauvres échappent aux statistiques officielles : les sans-domicile, les sans-papiers, une partie des étudiants. Le système de protection sociale ne les couvre pas forcément bien, et ce sont eux que l'on retrouve, de façon visible, dans les services d'aide.

Quels sont les nouveaux visages de la précarité ?

Plutôt que de se demander chaque année si les phénomènes augmentent ou diminuent, il importe de souligner les évolutions et mutations. Historiquement, la pauvreté affectait d'abord les personnes âgées, car elles ne bénéficiaient pas des systèmes de retraite comme elles peuvent le faire aujourd'hui. Maintenant, la précarité touche d'abord les jeunes, en difficulté pour s'insérer sur le marché du travail. Jusqu'aux années 2000, la →

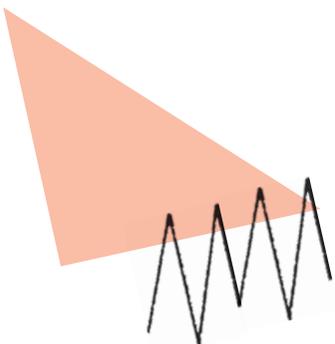
pauvreté touchait d'abord les familles nombreuses. Désormais ce sont les familles monoparentales, elles-mêmes plus nombreuses. L'immigration joue également. Pour résumer, la figure de la pauvreté c'était auparavant une personne âgée qui avait vécu dans une famille nombreuse. Dorénavant c'est une jeune femme, d'origine immigrée, seule avec un enfant.

Qu'en est-il des « grands exclus » ?

On baptise « grands exclus » ceux qui, dans les années 1950, étaient appelés les clochards. Les profils n'ont plus grand-chose à voir. Il s'agissait d'une figure quasi-folklorique de l'espace public. Il s'agit d'une foulitude de situations, avec des jeunes Français en rupture, des sans-papiers venant d'autres parties du monde, des femmes victimes de violences conjugales. Depuis quelques années des investissements très conséquents ont été consentis en faveur de l'hébergement. Mais il demeure bien des difficultés à traiter.

Quelles solutions innovantes voyez-vous émerger ?

Du côté de la prévention, il faut investir davantage dans le soutien aux jeunes. L'action sociale se transforme avec une logique dite de l'« aller vers » qui se veut plus efficace que les guichets classiques. Enfin je pense que des politiques plus décentralisées autoriseraient plus d'efficacité, pour les personnes concernées comme pour le secteur associatif impliqué. ●



Risque – Mal logement en France

Mal-logement : augmentation du poids des dépenses de logement sur le budget des ménages et du nombre de personnes en hébergement d'urgence

[ANALYSE CRÉDOC]

Le confinement de 2020 a contribué à rendre visible l'importance du logement dans la vie des Français et les impacts délétères que son absence ou sa qualité insuffisante peuvent occasionner en cas de crise. En l'occurrence, une sur-mortalité liée pour partie à la suroccupation des logements a été constatée dans le territoire emblématique de la Seine-Saint-Denis⁷¹. En période de froid hivernal, ou de canicule, de mauvaises conditions de logement entraînent également de manière avérée une surmortalité⁷². Au-delà, les effets de la cherté des loyers et l'importance du taux d'effort des locataires, accentuent grandement le risque d'expulsion locative⁷³, qui lui-même peut entraîner une spirale de fragilisation des ménages.

Selon le Conseil national de l'information statistique (Cnis) « la notion de mal-logement vise à permettre de rendre compte de la diversité des difficultés que rencontrent les ménages dans leur rapport au

⁷¹ INED, « Surmortalité due à la Covid-19 en Seine-Saint-Denis : l'invisibilité des minorités dans les chiffres », juillet 2020, <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/surmortalite-covid-19-seine-saint-denis-invisibilite-des-minorites-dans-chiffres/>

⁷² La Santé en action, « Le logement, déterminant majeur de la santé des populations », n°457, 11 novembre 2021, <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/la-sante-en-action-septembre-2021-n-457-le-logement-determinant-majeur-de-la-sante-des-populations>

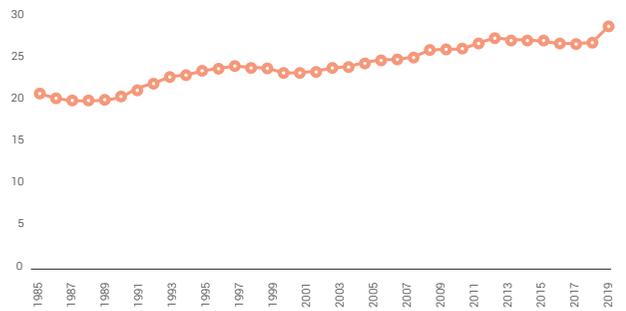
⁷³ ALBEROLA Elodie, ALDEGHI Isa, BIGOT Régis, DAUDEY Emilie, MÜLLER Jörg et PEZET Florent, *Etude économétrique et qualitative sur le début du processus d'expulsion locative*, Crédoc, 2017, <https://www.credoc.fr/publications/etude-econometrique-et-qualitative-sur-le-debut-du-processus-dexpulsion-locative>

• Risques •

logement »⁷⁴. La fondation Abbé Pierre, qui introduit cette notion en 1995, met en avant cinq indicateurs de mal logement : l'absence de logement, les difficultés d'accès au logement, le manque de confort et l'insalubrité, les difficultés de maintien dans le logement et le blocage de la mobilité résidentielle voire une forme d'« assignation à résidence »⁷⁵. La notion de mal-logement regroupe des réalités très diverses, rendant complexe le défi de sa quantification globale et de sa comparaison dans le temps (voir encadré : « Questions méthodologiques concernant le mal-logement »). Deux indicateurs, disponibles sur longue période, convergent pour pointer des difficultés en hausse des ménages français par rapport au logement.

La qualité des logements s'est globalement améliorée sur longue période (augmentation de la surface par personne, quasi-disparition des logements sans sanitaires ou sans chauffage)^{76, 77}. Mais celle-ci s'est accompagnée d'une augmentation quasi-continue du poids des dépenses liées au logement dans la consommation finale des ménages depuis le début des années 90, en lien avec différents phénomènes. Le poids des dépenses de logement avait eu tendance à se stabiliser à un niveau élevé depuis 2013. La crise sanitaire a encore renchéri son poids, pour atteindre en 2020 les 29 %. Les facteurs sont nombreux. D'un côté, la demande a sensiblement progressé : le nombre de ménages augmente rapidement⁷⁸, à la fois compte tenu du vieillissement de la population, de la progression des périodes de célibat, des changements de modes de vie (moins de familles nombreuses, plus de familles monoparentales, ou en résidence alternée). De l'autre, l'offre n'augmente pas aussi

Part des dépenses du logement dans la consommation finale des ménages



Champ : France entière. Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

vite : on constate des difficultés de production de logement, en particulier social⁷⁹ avec une insuffisante répartition des logements sociaux et très sociaux⁸⁰.

Cette hausse quasi-continue sur longue période fragilise les classes moyennes et populaires et les jeunes générations : disposant de moins de marges de manœuvre financières que par le passé, elles sont plus vulnérables aux différentes épreuves de l'existence ou chocs externes, comme en témoigne l'impact récent de la forte inflation des produits alimentaires et énergétiques sur ces catégories^{81, 82}. L'augmentation du poids des dépenses de logement dans le budget des ménages a aussi pour conséquences des difficultés à accéder à un logement abordable, adapté aux →

74 BALLAIN René, « Quelques réflexions sur la notion de mal-logement », Groupe de travail sur le mal-logement, CNIS, septembre 2014

75 Fondation Abbé Pierre, L'état du mal-logement en France, 19^e rapport annuel, « Chapitre 3, 1- Le « mal-logement » ses formes et ses manifestations », 2014, https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/rapport_2014_sur_letat_du_mal-logement_en_france.pdf

76 LAFERRERE Anne, POULIQUEN Erwan, ROUGERIE Catherine, Le logement en France depuis trente ans, « Les conditions de logement en France », Édition 2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2586003?sommaire=2586377>

77 BRUTEL Chantal, « 50 ans d'évolution des résidences principales : des logements plus grands et moins peuplés », Insee Première, n° 1865, 30/06/2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5400123>

78 DAGUET Fabienne, « Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits », Insee Première, n° 1663, 28/08/2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3047266>

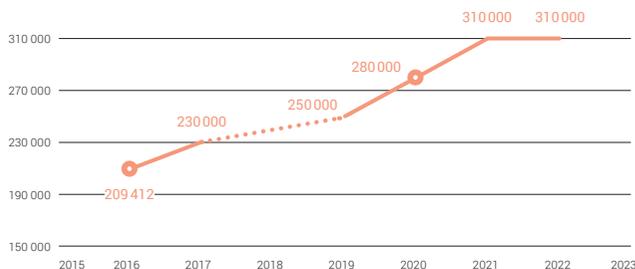
79 Objectifs de production de logement sociaux au titre de la Loi SRU toujours pas respectés. Vie publique, « Logement social : le Sénat pointe les limites de la loi SRU », 01/06/2021, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/280119-logement-social-le-senat-pointe-les-limites-de-la-loi-sru>

80 La faible part de production de logements très sociaux (PLAI) dans la production de logements sociaux (PLUS/PLS) contribue à complexifier l'accès au logement à un tarif abordable pour les ménages les plus modestes.

81 BERHUET Solen, HOIBIAN Sandra, « Inflation : les classes moyennes à la peine », Crédoc, Consommation & Modes de Vie CMV327, 2022, <https://www.credoc.fr/publications/inflation-les-classes-moyennes-a-la-peine>

82 BABES Mélanie, BIGOT Régis, HOIBIAN Sandra, « Propriétaires, locataires : une nouvelle ligne de fracture sociale », Consommations et modes de vie, n°248, mars 2012, <https://www.credoc.fr/publications/proprietaires-locataires-une-nouvelle-ligne-de-fracture-sociale-homeowners-tenants-a-new-social-division-has-emerged>

Estimation du nombre de personnes en hébergement d'urgence, d'insertion ou au sein du dispositif national d'accueil



Champ : France hors Mayotte. **Source :** 2016, DREES, Enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) 2017 ; OFII, Rapport annuel d'activité, 2017 ; 2017-2022 : Fondation Abbé Pierre, « L'état du mal-logement en France », rapports annuels n°22,24,25,26,27

besoins des ménages (personnes seules à faibles revenus, familles nombreuses), à se maintenir dans le logement, et un niveau de qualité du logement dégradé pour les plus démunis⁸³, voire une impossibilité à se loger.

En mobilisant différentes sources (voir encadré), nous obtenons un ordre de grandeur de l'évolution du nombre de sans domicile entre 2016 et 2022, qui va dans le sens d'une hausse. La Fondation Abbé Pierre signale dans son dernier rapport que, malgré l'augmentation continue du nombre de places, « le secteur de l'hébergement d'urgence est de nouveau saturé dans les grandes villes et des milliers de nouveaux demandeurs restent à la porte. Début décembre, près de 4 000 personnes appelaient chaque soir en vain le 115 faute de places. Ce chiffre important ne reflète pas le besoin réel, puisque d'après la dernière enquête de la Fédération des Samu Sociaux, 80 % des personnes à la rue rencontrées par les maraudes n'avait pas appelé le 115 ce jour-là. ». La nouvelle vague de l'enquête Sans-Domicile de l'INSEE permettra de donner une estimation plus robuste et des éléments détaillés sur la diversité des trajectoires sociales des sans-domicile et leur évolution. ●

Questions méthodologiques concernant le mal-logement

Chaque année la fondation Abbé Pierre effectue un imposant travail à partir de différentes sources de la statistique publique, complété d'estimations. Il englobe deux grandes catégories : le nombre de personnes privées de logement (personnes sans domicile, résidant en chambres d'hôtel ou dans une habitation de fortune et en hébergement contraint chez un tiers) et celui des personnes vivant dans des conditions difficiles (personnes en privation de confort ou en surpeuplement accentué)⁸⁴.

Le nombre de mal-logés global publié chaque année ne peut être analysé en comparaison dans le temps. En effet, les sources primaires de données ne sont pas actualisées tous les ans. Par conséquent, entre 2016 et 2023, le nombre de 3,5 millions de mal-logés annoncé dans les rapports annuels de la fondation Abbé Pierre ne varie pas. Elle s'appuie en effet sur l'enquête nationale de logement (ENL) 2013, dernière en date, principale source de données sur le sujet et qui couvre plus de 80 % du phénomène du mal-logement en France. Cette enquête n'est actualisée qu'environ tous les 6 ans. En 2023, le SDES (Service des données et études statistiques des ministères en charge du logement) devrait publier les résultats finaux de l'ENL 2020, ce qui permettra d'actualiser les chiffres sur le mal-logement en France. Au-delà de la question de la disponibilité des données, notons que les normes sociales et juridiques évoluent aussi, comme par exemple la définition de la décence d'un logement contribuant également à complexifier l'analyse des évolutions d'une année sur l'autre. →

⁸³ Insee, « Qualité du logement et défauts de confort », Les conditions de logement en France, Insee Références, 2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2586377> ; DREES, « Les conditions de logement », Minima sociaux et prestations sociales, édition 2021.

Nous avons choisi de mettre une focale sur l'estimation du nombre de personnes en hébergement d'urgence, d'insertion ou au sein du dispositif national d'accueil proposé par la Fondation Abbé Pierre, indicateur relativement possible à approcher depuis quelques années en mobilisant différentes sources.

Par sans domicile, l'INSEE entend à la fois les personnes sans-abris, qui dorment dans la rue de manière ponctuelle ou quotidienne, et les personnes mises à l'abri dans le cadre d'un dispositif d'hébergement temporaire⁸⁵. La forte porosité entre les deux catégories comprises dans les sans domiciles justifie cette classification car elle permet d'éviter l'effet de vases communicants – une personne pouvant dormir dans la rue un soir et le lendemain être en hébergement temporaire pour une nuit – et donc mesurer un indicateur de l'extrême précarité face au logement. Afin de mettre en place des politiques efficaces de relogement des personnes sans domicile, les politiques publiques ont besoin de mesurer cette population et de mieux la connaître.

Depuis les années 1990, la statistique publique s'est emparée du sujet afin de mettre en place des systèmes d'enquêtes permettant le décompte d'une population particulièrement mobile et difficile à localiser⁸⁶. L'INSEE en 2001, puis en 2012, a conduit une enquête sur les sans-domicile donnant d'une part une estimation de leur nombre, mais surtout des caractéristiques détaillées de ce groupe. Cette enquête montre une augmentation de 50% du nombre de sans-domicile entre 2001 et 2012⁸⁷. Une nouvelle vague est en cours d'instruction et permettra de suivre l'évolution du nombre et des situations des sans-domiciles. En attendant, d'autres sources permettent d'estimer leur nombre entre 2016 et 2022. Via le Recensement de population, l'INSEE décompte en 2016 au moins

27 000 sans-abris en France⁸⁸, un chiffre qu'il juge fortement sous-estimé. En 2017, on peut estimer le nombre de sans-domicile à environ 264 000 en reprenant le nombre de sans-abris du Recensement de population de l'INSEE (27 000 personnes) et en y ajoutant le chiffre de la DREES sur les personnes en hébergement d'urgence et d'insertion (132 230 personnes)⁸⁹ et celui de l'OFII sur les personnes abritées au sein du dispositif national d'accueil (77 182 personnes)⁹⁰. À partir de 2019, on peut coupler l'estimation de 40 000 sans-abris effectuée par la Cour des Comptes⁹¹ et le nombre annuel de personnes mises à l'abri en hébergement d'urgence, d'insertion ou au sein du dispositif national d'accueil publié par la fondation Abbé Pierre⁹². Entre 2021 et 2022, les sources ne permettent pas d'inférer une continuité dans la hausse observée. ●

⁸⁵ Connaître les personnes sans domicile est encore plus important que les dénombrer - Le blog de l'InseeLe blog de l'Insee, 13/04/2021

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Mordier Bénédicte, « Introduction de cadrage. Les sans-domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012 », Économie et statistiques n°488-489, 2016.

⁸⁸ Connaître les personnes sans domicile est encore plus important que les dénombrer - Le blog de l'InseeLe blog de l'Insee, 13/04/2021

⁸⁹ L'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS), juin 2017, DREES

⁹⁰ Rapport d'activité 2016, OFFI.

⁹¹ Le Rapport Public Annuel 2021, Tome 1, Cour des comptes

⁹² « L'état du mal-logement en France », rapports annuels n°22,24,25,26,27, fondation Abbé Pierre.



Améliorer les conditions d'hébergement et favoriser l'accès au logement

Exploitant plusieurs centaines de dispositifs d'hébergement ou de logement accompagnés, la Croix-Rouge française déploie une stratégie nationale de développement de son activité autour des axes suivants :

- Promouvoir l'accès aux droits des personnes ;
- Favoriser l'accès au logement et améliorer les conditions d'hébergement ;
- Renforcer l'approche médico-sociale et la prise en compte des vulnérabilités, par exemple en proposant un accompagnement adapté aux troubles psychiques ou aux addictions ;
- Promouvoir les droits des personnes accueillies ;
- Décloisonner l'intervention sociale et placer les personnes au cœur de leur accompagnement.

Dans un contexte de tension sur l'hébergement d'urgence, la Croix-Rouge française, dont le principe d'impartialité « *ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes* » appelle à la **vigilance quant au respect de l'inconditionnalité de l'accueil**, ancrée dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (article 345-2-2).

Par ailleurs, la Croix-Rouge française appelle à des conditions d'hébergement favorables à l'insertion des personnes accompagnées.

Le maintien d'hébergements pour une durée limitée (places à la nuitée, abris de nuit, places maraudes) contrevient à la continuité de la prise en charge et induit de multiples ruptures de parcours. L'absence ou l'insuffisance d'accompagnement social dans le dispositif d'hébergement d'urgence limite les possibilités d'insertion des personnes qui restent souvent des mois voire des années dans les structures (l'accompagnement à l'accès aux droits étant un préalable à l'accès au logement).

Enfin, la Croix-Rouge française soutient pleinement les principes et la philosophie du "Logement d'abord". →

Cette méthode d'intervention sociale à destination des personnes sans domicile est destinée à favoriser leur accès rapide voire direct au logement moyennant un accompagnement adapté à leurs besoins. Dans ce modèle, l'hébergement et autres dispositifs de mise à l'abri ne sont plus des passages obligés destinés à vérifier l'autonomie des personnes ; les personnes sont présumées autonomes et en capacité de se maintenir dans le logement. Le "Logement d'abord" postule que le logement décent est un droit fondamental et le point de départ de toute inclusion sociale véritable. La Croix-Rouge française en a fait un axe fort de la stratégie de la filière lutte contre les exclusions et ses pôles sociaux ont développé des dispositifs de logement adaptés ou accompagné, soutenus par le plan quinquennal "Logement d'abord" (pensions de famille et intermédiation locative, accompagnement hors-les-murs, transformation de l'offre d'hébergement). **Cependant, les équipes de la Croix-Rouge française alertent régulièrement sur les délais d'attente pour bénéficier d'un logement social abordable, adapté, qui freinent la philosophie même du "Logement d'abord".**

Ainsi, la question de la temporalité de la mise en place du "Logement d'abord" peut interroger : la réduction des places d'hébergement doit être le résultat du succès de la politique du "Logement d'abord" et non son point de départ. Les structures de la Croix-Rouge française s'engagent ainsi dans la transformation de leur offre d'hébergement pour accueillir les personnes dans les conditions les plus proches du logement (individualisation des places, accompagnement en diffus, configuration du bâti). De même, la Croix-Rouge française rappelle la nécessité de poursuivre le déploiement d'une offre d'hébergement spécialisée tenant compte des besoins spécifiques des personnes et de la complexité de leurs situations (victimes de violences, addictologie, santé somatique et psychique, situations administratives complexes, perte d'autonomie), qui doivent trouver aussi des solutions d'orientation dans le champs sanitaire et médico-social. Enfin, le volet « accompagnement social » demeure le point de difficulté de la mise en œuvre du plan quinquennal avec un manque d'engagements structurants et opérants pour permettre un accompagnement des ménages dans leur logement à la hauteur de leurs besoins. **La Croix-Rouge française demeure en attente de mesures concernant l'accompagnement social pour assurer des parcours réussis vers le logement.** ●



Solinum

Soliguide, porté par l'association Solinum, est une plateforme conçue pour orienter efficacement les personnes en difficulté vers des lieux et services pour leur venir en aide. Elle référence plus de 60 000 services solidaires en France : aide alimentaire, accompagnement social, service à la mobilité etc. Ces informations, traduites en plusieurs langues, sont accessibles sur un site (soliguide.fr), une application mobile et des guides papier. Les données sont également partagées en temps-réel à d'autres sites pour favoriser l'accès à des informations vérifiées et à jour.

En 2019, Solinum a intégré la toute première promotion de l'accélérateur 21 de la Croix-Rouge française. Grâce à cet accompagnement, leur outil Soliguide a été déployé dans le Val-de-Marne. Le déploiement a été coconstruit avec une unité locale et le SIAO, puis expérimenté pendant 6 mois. Les résultats très positifs de cette expérimentation ont permis à Soliguide d'être identifié comme un outil à déployer à travers tout le réseau.

Aujourd'hui, Soliguide a un impact social significatif, autant sur les personnes en difficulté, en rendant accessible des informations essentielles pour lutter contre le non-recours, que pour les accompagnants, par le gain de temps permis (7,5 minutes par orientation). Soliguide permet de réaliser davantage d'orientations, plus proches et plus pertinentes*.

Soliguide a ainsi enregistré plus de 1,8 million de recherches en 2022, témoignant de l'utilité et de la pertinence de cette plateforme. ●

* Lien : [Mesure d'impact Soliguide, 2022](#)



CHIFFRES CLÉS Croix-Rouge française

Malgré une augmentation des demandes de prise en charge et une tension générale sur les dispositifs, la connaissance des situations de grande exclusion reste structurellement faible. Pour développer des politiques publiques efficaces, il est nécessaire de renforcer le travail d'observation et de veille sociale et d'encourager la collecte de données sur les situations, les causes et l'efficacité des dispositifs existants.

Avec

259

équipes de maraude

présentes dans

82

départements

et

6 300

bénévoles,

la Croix-Rouge française

est le premier opérateur de maraudes en France.

Pleinement consciente du rôle de ce dispositif dans l'observation sociale, la Croix-Rouge française a développé un système d'information à destination des maraudes, créé par et pour les maraudeurs, dans l'optique de développer une observation sociale tant locale que nationale et de contribuer à l'amélioration continue de la réponse apportée.

Après une année d'utilisation de ce nouvel outil, l'association a rencontré plus de

50 000

personnes en 2021

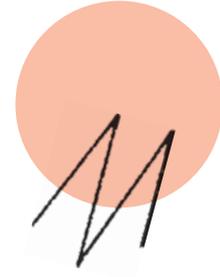
(remontées consolidées en 2022). Au-delà d'une analyse de la situation à un temps T, l'intérêt sera de suivre cet indicateur dans le temps pour identifier les pistes de solutions les plus adaptées aux personnes en situation de grande fragilité. ●



ZOOM **Fondation Croix-Rouge** **française : Repenser** **l'aide prodiguée aux** **personnes sans-abri** **grâce à la recherche**

A travers les recherches qu'elle soutient, la Fondation Croix-Rouge française place l'étude du lien social au cœur de son action. En particulier, elle interroge les situations de rupture, voire d'exclusion sociale, afin d'évoquer ceux qui en sont privés, les « mis à l'écart », les invisibles... Ainsi, plusieurs des travaux soutenus ces dernières années s'intéressent aux situations de grande précarité, notamment le sans-abrisme. Si ces recherches permettent de mieux comprendre ces problématiques, elles doivent également offrir des perspectives pour mieux agir, changer les manières de faire, et transformer les pratiques de l'action sociale.

Par exemple, la Fondation a soutenu un projet de recherche dédié aux interventions socio-esthétiques prodiguées auprès de personnes sans-abri. En effet, les actions des associations se résument le plus souvent à une aide d'urgence pour répondre aux besoins élémentaires, voire d'insertion sociale. Au contraire, les préoccupations sanitaires et esthétiques sont parfois délaissées, et l'expérience du sans-abrisme expose inévitablement à la dégradation de l'état du corps (apparence corporelle, addictions, violences...). Mené par le sociologue Thibaut Besozzi, à partir d'une enquête ethnographique dans un « Village d'insertion », ce projet démontre que les interventions socio-esthétiques sont largement plébiscitées par les sans-abri, tant pour le bien-être corporel que pour l'image de soi. En effet, les résultats démontrent que les soins corporels engagent d'autres dimensions que celle du bien-être momentané : ils concourent effectivement à redorer l'image de soi, à la fois pour soi (estime de soi) et pour autrui (reconnaissance sociale). ●



Cette recherche a été conduite
dans le cadre de

« Bénévo'Lab », un programme de recherche de la Fondation Croix-Rouge,

dont l'initiative vient de ceux qui mènent les actions de la Croix-Rouge française au quotidien. L'idée est de permettre aux volontaires, bénévoles et salariés de trouver des solutions aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leurs missions Croix-Rouge. La fondation leur propose de mettre à leur disposition un pôle de réflexion pour les accompagner, grâce à des recherches sur mesure ayant pour objectif une réponse claire et opérationnelle. ●

Risque socio-économique – Confiance dans les institutions

Le retour de la défiance envers les institutions après la parenthèse Covid

[ANALYSE CRÉDOC]

La confiance dans les institutions est une dimension nécessaire à la résilience individuelle et collective. Que vaut la protection de la police si les citoyens hésitent à s'en remettre à elle par manque de confiance? Comment faire corps contre des difficultés qu'elles soient climatiques, sociales, économiques, si la parole politique est vidée de son sens ou si la population met en cause la véracité des informations diffusées dans les médias?

La confiance de nos compatriotes dans les institutions est très variable selon les interlocuteurs considérés. La défiance dans le personnel politique et dans les médias est établie de longue date⁹³. En 2023, le Centre de recherches politiques de Sciences Po décompte ainsi seulement 16 % de la population ayant confiance dans les partis politiques, 26 % dans le gouvernement et 28 % dans les médias.

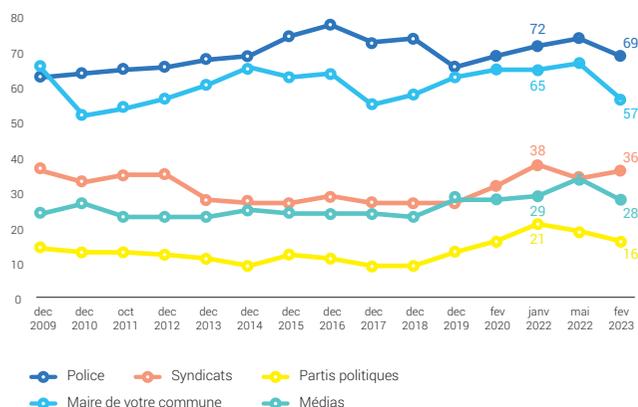
Mais d'autres institutions sont plus consensuelles. 67 % de la population déclarent ainsi aujourd'hui avoir confiance dans la police, et 57 % dans le ou la maire de leur commune. Dans l'enquête du Crédoc sur les conditions de vie et aspirations de la population de janvier 2023, 71 % de la population indiquent aussi avoir confiance dans l'école, et 79 % dans les hôpitaux.

La période récente, marquée par la pandémie de Covid-19 avait eu pour effet, momentanément, de rapprocher les Français des institutions⁹⁴. La sévérité des mesures d'endiguement, leur rapidité d'exécution, la mobilisation et la capacité d'action des différentes parties prenantes (pouvoirs publics, entreprises, associations, →

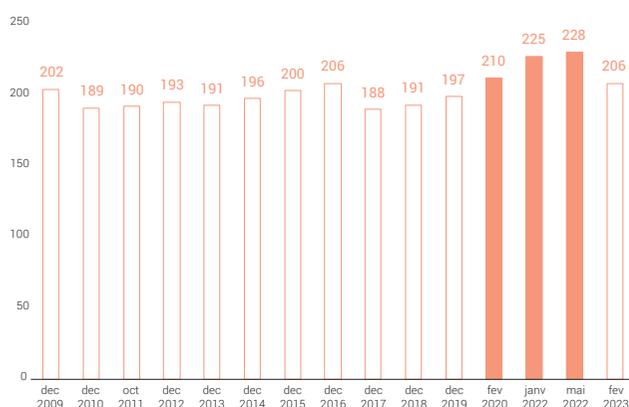
⁹³ CHEURFA Magali, CHANVRIL Flora, « 2009-2019 : la crise de la confiance politique », Baromètre de la confiance politique, CEVIPOF, janvier 2019, URL : https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/CEVIPOF_confiance_10ans_CHEURFA_CHANVRIL_2019.pdf

⁹⁴ HOIBIAN Sandra, BLEHAUT Marianne, GRUBER Nicole, BRICE-MANSENCAL Lucie, « Une société qui s'efforce de faire front contre l'adversité », Projet de recherche COSOCO mené avec le soutien de l'ANR, mai 2022, URL : <https://www.credoc.fr/publications/compte-rendu-projet-anr-cosoco>

Proportion de Français ayant confiance dans les institutions



Score de confiance global dans les institutions



Champ : Français résidant en France métropolitaine et étant inscrits sur les listes électorales. **Source** : CRÉDOC, calculs à partir des indicateurs Cévipof, Baromètre de la confiance politique.

• Risques •

hôpitaux, travailleurs sociaux, etc.) contre le coronavirus a rassuré la population et resserré le lien de la population envers le gouvernement, les corps intermédiaires, et partant la légitimité des institutions. Les citoyens ont tenté de faire corps contre la menace, et les liens symboliques se sont retissés : le sentiment d'appartenance à l'échelon territorial national a progressé, le sentiment personnel d'intégration également. Les indicateurs de confiance du Cévipof convergent et montrent un regain de confiance dans les institutions entre février 2020 et mai 2022⁹⁵. Le début 2023 semble marquer la fin de cette parenthèse. La poussée inflationniste, les inquiétudes face à la guerre en Ukraine, l'opposition à la réforme

des retraites et les inquiétudes face à l'inaction climatique semblent avoir freiné net ce mouvement. Le score de confiance dans les institutions du Crédoc est calculé sur la base de la confiance exprimée à l'égard de la police, des syndicats, des médias, des partis politiques et des maires⁹⁶. L'analyse de cet indice montre après une amélioration entre 2020 et 2022 un retour à la situation pré-Covid en février 2023.

Dans le détail, quasiment toutes les institutions semblent être prises dans la tourmente : la police a perdu 3 pts en un an, les maires 8 pts, les syndicats 2 pts, les partis politiques 5 pts. ●

→ cf. graphiques page précédente



Tenir un rôle de tiers de confiance dans un contexte de défiance généralisée

La Croix-Rouge française pourrait subir aussi les conséquences de cette crise de confiance qui peut avoir des impacts directs sur la confiance des personnes accompagnées, sur l'engagement de nos volontaires et la générosité de nos donateurs. **La confiance est pourtant ce qui permet à la Croix-Rouge d'agir au plus près des populations. Elle entretient l'image de l'emblème protecteur, qui symbolise son rôle de tiers de confiance universel dans un monde rongé par la défiance. Connue partout dans le monde, elle est synonyme de refuge, de santé, de neutralité, d'impartialité et de trait d'union entre les personnes.**

Pour être en mesure d'assurer ce rôle de tiers de confiance, les associations devront être en capacité de légitimer leur indépendance. **Cela passera notamment par l'exemplarité de leur vie démocratique**, la participation des volontaires et des personnes accompagnées, le maintien d'un maillage territorial de proximité, un effort en matière de redevabilité et d'évaluation de la qualité et de l'impact.

Dans une société de plus en plus polarisée et violente où chacun est incité à donner un avis sur

tous les sujets et dans l'immédiateté, certaines positions et missions de la Croix-Rouge pourraient être mal comprises, affectant possiblement la confiance en l'institution. Consciente de ces enjeux, la Croix-Rouge française considère que faire partie d'un mouvement international reconnu pour sa diversité et son universalité renforce son positionnement de tiers de confiance. L'association peut ainsi s'appuyer sur les principes fondateurs du mouvement pour fédérer les populations autour d'une valeur essentielle : **l'humanité.**

- **Le principe d'impartialité** qui garantit l'inconditionnalité de l'accueil, l'obligation de respecter la dignité des personnes et un bénévolat inclusif ouvert à tous.
- **Le principe de neutralité** est également une protection pour les acteurs de la Croix-Rouge et une force pour son action. Son strict respect permet de rassembler une grande diversité de volontaires, d'accéder aux situations les plus complexes et de garantir l'universalité de l'image de l'association.

Les attaques récentes contre le CICR (Quand la Croix-Rouge était victime d'une campagne sophistiquée de déstabilisation - Le Monde - le 16 février 2023) ou les fausses informations véhiculées sur la mobilisation de la Croix-Rouge française face à la COVID-19 montrent également la nécessité d'accompagner la montée en compétence des citoyens dans l'analyse critique des contenus qui leur sont proposés et les efforts à accomplir par les institutions, notamment médiatiques, pour accroître leur indépendance et leur crédibilité. ●

⁹⁵ Opinionway pour CEVIPOF, « En qu(o) les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? », Le baromètre de la confiance politique, vague 14, février 2023.

⁹⁶ Le choix de ces institutions s'explique par l'ancienneté des séries de données les concernant, permettant des analyses en historique plus robustes.

Risque socio-économique – Nombre de personnes qui se sentent seules

Stabilité de la propension à se sentir seul

[ANALYSE CRÉDOC]

La solitude est susceptible de toucher l'ensemble de la population à différents moments de sa vie. Jeunes ou âgés, femmes ou hommes, personnes en couple, célibataires, séparées, en emploi ou non, elle peut potentiellement toucher, durablement ou de manière transitoire, tous les pans de la population. La solitude est un sentiment intimement subjectif qui, à l'inverse de la notion d'isolement relationnel, n'est pas mesurable par la fréquence ou la solidité des liens sociaux. Contrairement aux idées reçues, la solitude peut concerner des personnes avec des fréquentations sociales multiples et régulières qui, de l'extérieur, pourraient sembler bien entourées. Une fraction de la population vit positivement la solitude, en lien avec un désir de se retirer du monde social.

Cependant, le sentiment de solitude va toutefois plus souvent de pair avec un isolement relationnel⁹⁷, c'est-à-dire avec des contacts sociaux rares ou de surface, avec des réseaux de sociabilités moins variés. Il s'exprime aussi plus fréquemment après des événements de vie difficiles. Séparations, deuils, licenciements, maladies, addictions, discriminations, migrations, déménagements, emprisonnements, la liste d'événements susceptibles de fragiliser le lien social et de provoquer un sentiment de solitude est longue. Et la solitude est, dans la plupart des cas, une source de souffrance, de tristesse voire de honte. La difficulté des personnes concernées à demander de l'aide, par crainte d'une stigmatisation, ne fait que renforcer ce phénomène en les empêchant de renouer des contacts sociaux.

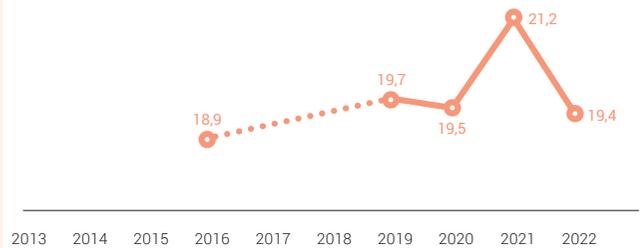
⁹⁷ Fondation de France, Crédoc, Cerlis, *Les solitudes en France*, 2022, <https://www.fondationdefrance.org/fr/les-solitudes-en-france/solitudes-2023>
BERHUET Solen, BRICE MANSENCAL Lucie, ÉTIENNE Lucie, GUISSÉ Nelly, HOIBIAN Sandra, « 10 ans d'observation de l'isolement relationnel : un phénomène en forte progression », Baromètre : *Les solitudes en France - édition 2020*, décembre 2020, <https://www.credoc.fr/publications/10-ans-dobservation-de-lisolement-relationnel-un-phenomene-en-forte-progression-barometre-les-solitudes-en-france-edition-2020>

La solitude est un facteur qui est intimement lié avec d'autres formes de vulnérabilités⁹⁸, par exemple le lien social joue un rôle dans l'insertion professionnelle, et en retour l'exclusion du marché de l'emploi crée un éloignement social. Et on retrouve ainsi la question de la solitude de manière récurrente comme cause et/ou comme conséquences de différentes formes de vulnérabilités : la santé mentale, la difficulté à mobiliser les outils numériques, le non-recours aux droits, les difficultés financières en l'absence de réseau de soutien, etc. La solitude amplifie les difficultés et la pauvreté ressentie⁹⁹ : comment faire face à des difficultés lorsqu'on se sent seul pour les traverser ?

En 2022, près d'une personne sur cinq (19 %) déclare se sentir seule « tous les jours » ou « souvent ». Cette proportion est d'une grande stabilité au fil du temps et ce malgré la crise sanitaire.

Vous arrive-t-il de vous sentir seule ?

Combinaison de « Tous les jours » et « Souvent »



Champ : 15 ans et plus vivant en France métropolitaine et DOM. Source : Crédoc pour Fondation de France, Enquête Conditions de vie et aspirations.

Cette stabilité interroge le caractère ontologique du sentiment de solitude, qui pourrait être le propre de l'humain, et sa dimension comparative. On évaluerait son propre sentiment de solitude, à l'aune des pratiques les plus courantes, qu'on observe →

⁹⁸ BERHUET Solen, CROUTTE Patricia, DE BARTHES Jeanne, HOIBIAN Sandra, « Tous autonomes et vulnérables à la fois » - Etat des lieux des publics fragiles, Cahier de recherche N°C348, URL : <https://www.credoc.fr/publications/tous-autonomes-et-vulnerables-a-la-fois-etat-des-lieux-des-publics-fragiles>

⁹⁹ Recherche internationale participative menée par le Mouvement ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford, Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs, « Tout est lié, rien n'est figé », 2019, https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2021/01/2019-Rapport_dimensions_pauvrete_France_web_-2.pdf

• Risques •

autour de soi. Lors du premier confinement lié à l'épidémie de Covid, et alors que la population était enjointe à réduire au maximum ses interactions sociales, la proportion de personnes se sentant seule est restée stable, possiblement car tous étaient « logés à la même enseigne », ou que précisément le moment de société offrait finalement une forme de solitude partagée.

Toutefois le sentiment de solitude n'est pas uniformément réparti dans la population, en particulier en lien avec l'expression d'une souffrance. Si les femmes et les hommes sont tout autant concernés, ce sentiment de solitude douloureuse est davantage exprimé par les personnes veuves et donc concernées par un deuil, par les personnes

séparées ou divorcées, par les personnes concernées par une maladie de longue durée ou une invalidité. Un faible niveau de diplôme, le fait d'être au foyer... mais aussi d'appartenir aux classes moyennes supérieures ou de vivre en agglomération parisienne vont de pair avec une solitude douloureuse¹⁰⁰.

Ces disparités au sein de la population laissent entrevoir des priorités d'action, en particulier après des « accidents de la vie », pour réduire la proportion de la population concernée dans ces catégories ou la souffrance qu'elle génère. La lutte contre la stigmatisation de l'isolement relationnel et de la solitude pourrait en faire partie. ●



Développer les pratiques solidaires pour rompre l'isolement

Pour la Croix-Rouge française, l'isolement est un facteur de risque face aux crises et une condition très défavorable à la résilience. Nous l'observons sur toutes nos implantations : ce risque concerne aussi bien les quartiers prioritaires des politiques de la ville, les petites villes (2 000 à 20 000 habitants), les zones rurales que les grandes villes. A titre d'illustration, les sapeurs-pompiers de Paris réalisent annuellement plus de 500 000 interventions dont 200 000 ne nécessitent aucun geste de secours. Alors que le nombre d'interventions à caractère social est en constante augmentation (+3% par an), 20% des interventions à caractère social concernent des personnes isolées. Dans 70% des cas, l'aide d'un voisin ou d'un passant aurait pu suffire.

Cette situation d'isolement social concerne notamment les personnes âgées. En effet, vieillissement et perte d'autonomie se cumulent

de plus en plus avec l'isolement. La moitié des Français âgés de plus de 80 ans vivent seuls dans leur logement, une situation qui concerne aussi un quart des 65-79 ans. D'après les Petits Frères des Pauvres, 2 millions de personnes de plus de 60 ans sont isolées des cercles familiaux et amicaux, et 530 000 sont même considérées en situation de « mort sociale » (Contre la « mort sociale de 300 000 personnes âgées », Petits Frères des pauvres, 18 janvier 2019 « Baromètre 2021 Petits Frères des Pauvres Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France »).

La crise Covid a vu l'émergence et l'accélération de pratiques solidaires innovantes et informelles, en partie grâce aux outils numériques (par exemple le réseau Entourage mobilise les outils numériques pour aider les personnes à la rue à sortir de l'isolement social et professionnel). Ces nouvelles formes sont aussi pour certaines plus locales, organisées à l'échelle de quartiers, voire d'immeubles, où s'organisent informellement l'aide au devoir, la garde d'enfants, l'aide pour les courses, ou simplement le maintien du lien social. ●

¹⁰⁰ Fondation de France, Crédoc, Cerlis, Les solitudes en France, 2022, <https://www.fondationdefrance.org/fr/les-solitudes-en-france/solitudes-2023>

CHIFFRES CLÉS Croix-Rouge française

Pour rompre l'isolement social, la Croix-Rouge française développe des dispositifs fixes et mobiles, physiques et dématérialisés pour offrir à chaque personne seule (et donc en souffrance et en danger) une écoute, un soutien, une présence, et l'aider à rétablir un lien social de proximité (cf. indicateurs « Risque socio-économique – Nombre de personnes qui se sentent seules » et « Cohésion sociale – Fréquence de relations sociales »). C'est ainsi que l'association a déployé des dispositifs de soutien psychologique comme « Croix-Rouge Écoute ». Sur cette ligne d'écoute, la Croix-Rouge française a pu observer non seulement une augmentation massive des appels, notamment pendant le confinement de la crise Covid-19, mais aussi une forte hausse des problématiques anxieuses et dépressives.

En effet, en moyenne sur les 9 dernières années (2014-2022), le nombre d'appels annuels sur la ligne « Croix-Rouge Écoute » était d'un

peu plus de

136 000

appels

avec un pic à

169 000

appels

en 2020.

Risque – Les atteintes aux personnes en France

Légère diminution de la proportion de victimes d'atteintes aux personnes, avec une baisse des vols et cambriolages, (mais une hausse des escroqueries en ligne, des violences sexuelles, et des coups et blessures volontaires)

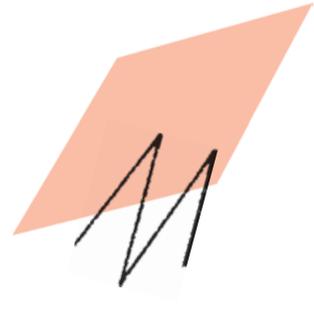
[ANALYSE CRÉDOC]

Les atteintes aux personnes regroupent tout acte d'infraction ayant pour motivation ou effet de porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'un individu.

Leurs contours précis et les sanctions assorties dépendent pour beaucoup des valeurs d'une société, de ce qu'elle juge acceptable ou pas, contours qui peuvent évoluer selon les cultures, les époques. À titre d'exemple, si le viol est pénalisé depuis 1810, le champ d'application de la loi, la définition de ce qui constitue un viol n'ont eu de cesse d'évoluer. Ce chiffre est également corrélé à la constatation officielle de ces atteintes et donc des moyens disponibles à leur détection, ainsi que de la liberté de parole de la société sur le sujet rendant possible le dépôt de plainte. Ces mêmes moyens reflètent la volonté des politiques publiques de lutter contre certaines atteintes aux personnes.

Les atteintes aux personnes ont des répercussions individuelles fortes sur les trajectoires de vie des victimes rescapées, mais aussi sur le tissu social. Elles sont susceptibles d'entamer la confiance en autrui, de générer un repli de la tolérance¹⁰¹ et donc de fragiliser la cohésion sociale. Parce qu'elles représentent une insécurité pesant sur les

¹⁰¹ STIMSON James A., TIBERJ Vincent et THIEBAUT Cyrille, « Au service de l'analyse dynamique des opinions. Application aux évolutions de la xénophobie en France (1990-2009) », Revue française de science politique, vol. 60, no. 5, 2010, pp. 901-926. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2010-5-page-901.htm>



**Atteintes aux personnes
(violences physiques ou sexuelles,
menaces et injures)**



Champ : France métropolitaine. Source : Enquêtes Cadre de Vie et Sécurité, Insee-ONDRP-SSMSI, traitements SSMSI - C alculs Crédoc.

citoyens, les atteintes à la personne représentent aussi une menace pour le contrat social¹⁰² et donc le fonctionnement démocratique¹⁰³.

En dix ans, de 2008 à 2018, le nombre de victimes d'atteintes aux personnes en France a diminué d'environ 8 %. En rapportant ce nombre à la population globale, on constate que la part des victimes d'atteintes aux personnes est également plutôt orientée à la baisse entre 2008 (14 %) et 2018 (12 %) ¹⁰⁴.

Ces évolutions, en termes d'ampleur, masquent des transformations dans la nature des phénomènes délinquants¹⁰⁵. La police et la gendarmerie ont constaté par exemple un recul des vols et des cambriolages,

notamment des vols avec violence depuis 2013 et dans le même temps un accroissement :

- Des escroqueries en particulier avec des débits frauduleux réalisés lors d'achats réglés par carte bancaire sur des sites de commerce en ligne ;
- Des coups et blessures volontaires sur personne de 15 ans ou plus, surtout dans le cadre familial ;
- Des violences sexuelles.

Les cas de violences physiques et sexuelles au sein du ménage étant sous-déclarés¹⁰⁶ par rapport à d'autres atteintes aux personnes, la hausse observée pourrait s'expliquer par un contexte de libération de la parole suite au mouvement « me-too » et de hausse des déclarations de faits anciens, autant que par un accroissement des violences domestiques dans un contexte de confinement et de repli sur la sphère privée en lien avec la pandémie¹⁰⁷. ●

¹⁰² Au sens de Thomas Hobbes, le contrat social visant à assurer la sécurité des individus, y compris par l'aliénation de leurs libertés individuelles. HOBBS Thomas, *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, 1651.

¹⁰³ REYNAUD Jean-Michel, « Le contrat social et la cohésion sociale au service de la démocratie », *Humanisme*, vol. 294, no. 4, 2011, pp. 48-52. <https://www.cairn.info/revue-humanisme-2011-4-page-48.htm>

¹⁰⁴ Les chiffres de l'année 2020 sont à considérer avec précaution et n'ont pas été inclus dans notre analyse : la crise sanitaire a pu avoir une influence sur le nombre de plaintes déposées, et le nombre de victimes de violences sexuelles et/ou physique au sein du ménage ainsi que le nombre de victimes de violences sexuelles hors ménage n'ont pas encore été pris en compte dans les estimations.

¹⁰⁵ Vie Publique, « Insécurité : les chiffres de la délinquance en 2021 », 27/01/2022, consulté 24/03/2023, URL : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/283521-insecurite-les-chiffres-de-la-delinquance-en-2021>

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ GAROFALO Sabrina, « Violence domestique et pandémie. Changements et perspectives », *Sciences et actions sociales*, n°15, mis en ligne le 08/06/2021, consulté le 19/03/2023, <http://journals.openedition.org/sas/450>



Un accompagnement dédié aux femmes victimes de violence

Les violences faites aux femmes demeurent un phénomène social tristement banal. En 2022, 27 % des femmes ont été victimes de violences psychologiques de la part d'un partenaire au cours de leur vie, et 15,9 % ont subi des violences physiques et/ou sexuelles. Lorsque des femmes fuient un partenaire violent, ces vécus peuvent aboutir bien souvent à la perte de logement. Plusieurs de nos établissements accueillent alors spécifiquement ces femmes et enfants, pour leur offrir un moment de répit et un espace propice à la reconstruction.

Ouvert en 2008, l'établissement Inès Lyautey est un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) spécifiquement dédié à l'accueil des jeunes femmes majeures, âgées de 18 à 25 ans, en errance sur le territoire parisien. Ses missions sont de :

- 1 Proposer une mise à l'abri immédiate aux jeunes femmes dans la rue (réponse aux besoins primaires), en proposant un lieu d'accueil sécurisé et sécurisant, afin de réduire les risques inhérents à un parcours errance (violences et agressions de toute nature)
- 2 Permettre aux jeunes femmes de sortir durablement du dispositif d'hébergement d'urgence, en travaillant une orientation vers un lieu plus stable et/ou mieux adapté. Pour ce faire, celles-ci doivent pouvoir accéder à leurs droits et être soutenues dans leur projet d'insertion professionnelle. →

La spécificité du public accueilli conduit à répondre à des problématiques très diverses qui impactent la santé des jeunes femmes accueillies, à la fois sur le plan psychique et somatique : violences conjugales et intrafamiliales, mariage forcé, proxénétisme, grossesse, addictions, maladies chroniques, souffrance et handicap psychique. L'objectif de l'accompagnement est ainsi de :

- Permettre aux personnes accompagnées de se saisir par elles-mêmes et pour elles-mêmes des ressources existantes du territoire, selon le principe d'*empowerment* ;
- Les soutenir dans leur accès aux professionnels dont elles ont besoin, en dehors de l'établissement ;
- Leur donner les moyens de se prendre en charge tôt pour limiter le risque de chronicisation de l'errance et réduire les inégalités sociales de santé.

Croix-Rouge Compétence s'engage également dans la sensibilisation de ses apprenants sur le thème de la violence envers les femmes. En effet, les professionnels des secteurs du sanitaire et du social peuvent être confrontés à tout moment à un public subissant des violences. Afin de contribuer à la prise de conscience des apprenants de ce sujet et au rôle qu'ils pourront jouer en tant que professionnels, Croix-Rouge Compétence donne l'opportunité aux étudiants de parler de cette thématique, pour leur donner l'occasion de verbaliser leurs émotions, d'exprimer leurs questionnements et de prendre conscience de leurs possibilités d'implication en tant que citoyens et professionnels. ●

Risque environnemental – La qualité de l'air extérieur

Une amélioration de la qualité de l'air extérieur à l'œuvre depuis le début des années 2000

[ANALYSE CRÉDOC]

La pollution de l'air est devenue un enjeu majeur des politiques urbaines. Elle se définit par la concentration dans l'air extérieur de gaz et de particules néfastes pour la santé et l'environnement¹⁰⁸. Ses effets sur la santé peuvent se manifester à court ou long terme via des affections bénignes (fatigue, nausées, irritation des yeux et de la peau), des maladies graves (asthme, allergies), ou des pathologies mortelles (cancers, maladies cardiovasculaires). Selon la dernière estimation publiée en 2021 par Santé publique France, près de 40 000 décès de causes non accidentelles seraient attribuables chaque année à une exposition des personnes âgées de 30 ans et plus aux particules fines (de diamètre inférieur ou égal à 2,5 µm (PM2,5)) en France¹⁰⁹. Sur l'environnement, elle peut conduire à l'eutrophisation des milieux aquatiques (prolifération d'algues), à l'acidification des eaux et des sols, ainsi qu'à la contamination des milieux, des plantes et des animaux par les métaux et les polluants organiques persistants.

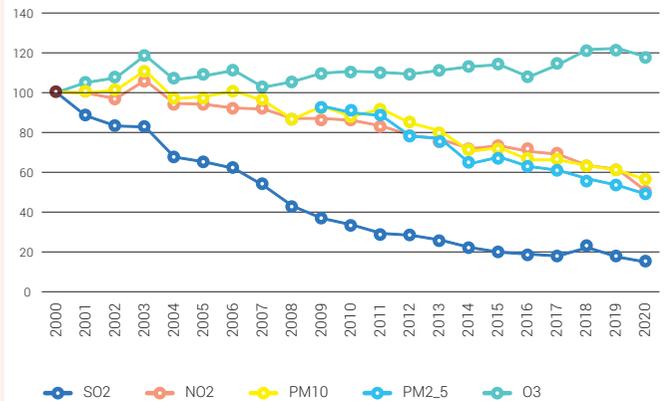
¹⁰⁸ Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2020, 14/10/2021, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-de-la-qualite-de-lair-exterieur-en-france-en-2020>

¹⁰⁹ ADELAÏDE Lucie, MEDINA Sylvia, WAGNER Véroline, DE CROUY-CHANEL Perrine, REAL Elsa, COLETTE Augustin, COUVIDAT Florian, BESSAGNET Bertrand, ALTER Maxime, DUROU Amélie, HOST Sabine, HULIN Marion, CORSO Magali, PASCAL Mathilde, « Impact de la pollution de l'air ambiant sur la mortalité en France métropolitaine. Réduction en lien avec le confinement du printemps 2020 et nouvelles données sur le poids total pour la période 2016-2019 », Bulletin d'épidémiologie hebdomadaire, Santé publique France, 2021, <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/pollution-et-sante/air/documents/article/impact-de-la-pollution-de-l-air-ambiant-sur-la-mortalite-en-france-metropolitaine-reduction-en-lien-avec-le-confinement-du-printemps-2020-et-impa>

Les émissions de la majorité des polluants de l'air extérieur ont diminué depuis l'année 2000¹¹⁰. Sauf celles de l'ozone (O3) qui, outre ses conséquences sanitaires, provoque aussi des baisses de rendements agricoles. Ces améliorations globales sont à lier à la mise en œuvre de stratégies et plans d'action pour réduire les émissions dans différents secteurs d'activité. L'année 2020 reste néanmoins à part, du fait des mesures prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19, et notamment les fortes limitations des déplacements et de l'activité économique. Ces mesures ont amplifié cette baisse pour certains polluants. En 2021, avec la reprise de l'activité et des déplacements, les émissions se stabilisent ou sont en légère augmentation. La poursuite des politiques en matière de réduction des émissions devrait conduire sur le long terme à la diminution constante, dans l'air extérieur, de la concentration de ces principaux polluants. ●

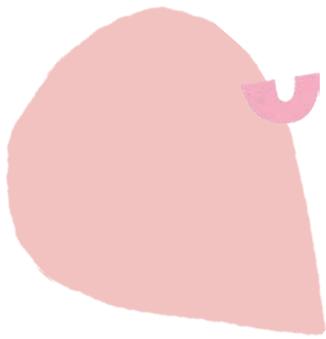
→ cf. graphique dessous

Concentration dans l'air des principaux polluants dans l'air 2000-2020



Note : Indice base 100. Champ : France et DROM. Source : Geod'air, juillet 2021 – Traitements : SDES

¹¹⁰ La quantité des émissions nationales liées à l'activité humaine d'un ensemble de polluants, réglementés au niveau international ou européen, est estimée chaque année par le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa). Ces estimations concernent uniquement les émissions primaires de polluants, c'est-à-dire les quantités de polluants émises directement dans l'atmosphère. Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2020, 14/10/2021, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-de-la-qualite-de-lair-exterieur-en-france-en-2020>





2

**Préparation:
quelques progrès,
beaucoup
de chemin à
parcourir**

Résilience – Préparation – Part de NEET

Plus de jeunes en emploi, ou en formation depuis une dizaine d'années

[ANALYSE CRÉDOC]

La formation (qu'elle soit initiale, à travers la scolarité, ou continue, au cours de la vie professionnelle) offre différentes ressources propices à la résilience. Elle peut représenter un espace de protection contrebalançant certains facteurs de risque (précarité de l'environnement familial¹¹¹, licenciement¹¹²) et améliorant le bien-être psychologique. Elle permet l'acquisition ou le développement de compétences augmentant la possibilité de mieux faire face à des chocs¹¹³. Lorsqu'elle se traduit par la délivrance d'un diplôme ou d'une certification, elle sécurise également le parcours des individus.

Selon l'Insee, en 2021, 1,4 million de jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, situation désignée par l'acronyme NEET contraction de l'expression anglaise (*Not in Employment, Education or Training*), indicateur introduit par la Commission européenne en 2010.

Les NEET représentent 12,8 % de cette catégorie d'âge, soit un peu moins que la moyenne observée

111 ANAUT Marie, « L'école peut-elle être facteur de résilience ? », *Empan*, 2006/3 (n° 63), p. 30-39, <https://www.cairn.info/revue-empan-2006-3-page-30.htm>

112 CUSIN Julien, « Le conseiller en bilan de compétences du CIBC 33 : un tuteur de résilience pour les personnes en situation d'échec professionnel ? », *@GRH*, 2012/4 (n° 5), p. 75-112, <https://www.cairn.info/revue-agrh1-2012-4-page-75.htm>

113 Voir par exemple :
 • VANDENTORREN Stéphanie, KHIRREDINE Imane, ESTEVEZ Mégane, DE STEFANO Carla, REZZOUG Dalila, *et al.*, « Premiers résultats des facteurs associés à la résilience et à la santé mentale des enfants et des adolescents (9-18 ans) lors du premier confinement lié à la Covid-19 en France », *Bulletin d'épidémiologie hebdomadaire, Santé Publique France*, 2021, *Cov_8*, pp.2-17.
 • GAKUBA, Théogène-Octave, « L'école : facteur de résilience des jeunes rwandais réfugiés en France et en Suisse », *L'éducation En débats : Analyse comparée*, 2, 67–88, 2023, <https://oap.unige.ch/journals/ed/article/view/449>

Part de NEET parmi les 15-29 ans de 2003 à 2020



Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 29 ans. **Source** : Insee, enquêtes Emploi, et Insee Focus n°285, 2023. Rupture de série dans les données INSEE en 2013.

dans l'Union européenne (13,1 %), selon la définition d'Eurostat¹¹⁴. Faible avant 18 ans, cette proportion s'accroît avec l'âge, pour atteindre 18,3 % à 24 ans, puis baisse légèrement (17,4 %) entre 25 et 29 ans. Avant 25 ans, les jeunes hommes sont plus souvent NEET que les femmes mais la situation s'inverse ensuite, les femmes s'éloignant plus souvent de l'emploi à la suite des maternités et congés parentaux¹¹⁵.

Entre 2012 et 2019, la part de NEET a sensiblement diminué (de 15,1 % à 12,4 % selon l'enquête emploi de l'Insee). La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a interrompu temporairement cette tendance, mais après un pic en 2020 (13,5 %), elle est repartie à la baisse : la part de NEET parmi les jeunes de 15 à 29 ans se retrouve, à l'été 2022, à 11,6 %, soit 0,7 point sous son niveau de fin 2019¹¹⁶.

→ cf. graphique ci-dessus

Selon une étude de la DARES portant sur les profils et les parcours de ces jeunes NEET¹¹⁷, les situations de ces jeunes sont très variées, allant des bacheliers en recherche d'emploi, à de jeunes parents, ou

114 Instituts nationaux de statistique, Eurostat, Enquêtes communautaires sur les forces de travail, extraction octobre 2022.

115 VUILLERS-DEVILLERS Flora, « Après un pic dû à la crise sanitaire, la part des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation repart à la baisse », *Insee Focus*, n°285, janvier 2023.

116 *Ibid.*

117 REIST Cindy, « Les jeunes ni en étude, ni en emploi, ni en formation (NEET) : quels profils et quels parcours ? », *Dares Analyses* n° 006, février 2020.

• Préparation •

des personnes vivant en couple et ne cherchant pas de travail. La situation de NEET correspond le plus souvent à une situation subie, notamment les chômeurs qui ne trouvent pas d'emploi ou les inactifs qui font souvent face à des contraintes personnelles, telles que la garde d'enfant ou un état de santé dégradé. Selon la DARES, en 2018, 48 % des jeunes NEET étaient sans emploi ni formation depuis un an ou plus. Ces jeunes NEET de longue durée sont moins diplômés que la moyenne des NEET et cumulent des difficultés socio-économiques qui, faute d'une réelle prise en compte de leurs spécificités dans le ciblage

des politiques publiques, « ne sont compensées ni par les aides sociales ni par les revenus des parents eux-mêmes en difficulté », observe l'Injep¹¹⁸.

Le développement du Contrat Engagement Jeune depuis mars 2022, dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution », mis en place en juillet 2020, témoigne de la prise en compte de ces enjeux. Il fait suite à différentes politiques mises en place en France depuis 2013 (Garantie jeunes) et destinées à cette catégorie cible de la politique européenne¹¹⁹. ●



Proposer un accompagnement individualisé pour favoriser l'insertion socio-professionnelle

Près de la moitié des NEET est représentée par des « NEET de longue durée », sans emploi ni formation depuis un an ou plus et sont en moyenne moins diplômés et cumulent les difficultés socio-économiques. Ceci pose directement la question de notre investissement collectif dans les politiques de formation initiale et continue. Le repérage des signes de détresse socio-économique et psychologique permet de prévenir en amont une partie des situations de basculement. Complexe à mettre en place dans la pratique, il constitue aujourd'hui l'angle mort de l'action sociale associative. L'émergence d'acteurs relais internes et externes aux associations, et le renforcement des liens qu'ils entretiennent entre eux constituent des outils intéressants en ce sens, en plus de favoriser les solidarités de proximité (cf. indicateur « Risque socio-économique – Taux de pauvreté »). Pour apporter une réponse adaptée aux personnes NEET, il est nécessaire de se placer dans une logique de parcours et de favoriser un accompagnement individualisé pour permettre leur relèvement par l'insertion professionnelle ou académique. ●



« Action avenir »

Apporter des solutions aux personnes en difficulté

Selon la Dares, 366 000 postes seront à créer entre 2019 et 2030 dans les secteurs sanitaire, social et médico-social¹²⁰. Forte d'un réseau de 12 directions régionales Croix-Rouge Compétence, la Croix-Rouge française souhaite participer à l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi et le développement de carrière des personnes NEET, tout au long de leur vie.

Mis en place par Croix-Rouge Compétence en lien avec Croix-Rouge Insertion et la Croix-Rouge française, le programme « Action avenir » se donne l'ambition d'assurer aux personnes éloignées de l'emploi un retour vers celui-ci ou une activité durable. Au travers du repérage, une insertion socio-professionnelle est engagée.

Ce programme visant un accompagnement global, il mise sur un soutien personnalisé et adapté aux profils et aspirations des personnes concernées en :

→ Remobilisant à travers l'apprentissage de savoirs de base ; →

¹¹⁸ FRANCOU Quentin, « Les « NEET », des ressources et des conditions de vie hétérogènes », Analyses & synthèses n° 31, INJEP, janvier 2020.

¹¹⁹ DANNER Magali, GUEGNARD Christine et JOSEPH Olivier, « Les jeunes NEET : résistances et évolutions sur vingt ans », *Formation emploi*, 149 | 2020, 61-85.

¹²⁰ Dares, « Les métiers en 2030 : les créations d'emploi par secteurs et par métiers », 2022, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-metiers-en-2030-les-creations-demploi-par-secteurs-et-par-metiers>

• Préparation •

- Rompant avec la discontinuité de l'accompagnement des publics vulnérables (le parcours est fluide et personnalisé grâce à un trinôme d'accompagnants mentor bénévole / accompagnateur socio-professionnel / référent formation);
- Apportant des solutions adaptées face à la diversification des besoins sociaux (l'accompagnement est global dans la formation, la vie professionnelle et la gestion de la vie quotidienne);
- Levant les freins à l'inclusion sociale et professionnelle liés au numérique;
- Donnant de la lisibilité dans l'intérêt de s'engager dans un tel programme. ●

Préparation – Perception des risques des Français

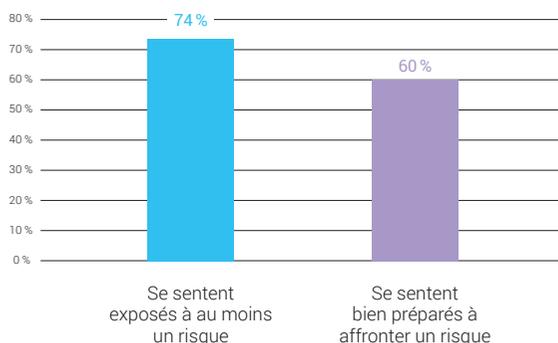
Une prise de conscience des risques

[ANALYSE CRÉDOC]

Les Français sont exposés à de nombreux risques naturels (tempêtes, sécheresses, inondations, mouvements de terrain, feux de forêt...), technologiques (liés à l'action humaine et plus précisément à la manipulation, au transport ou au stockage de substances dangereuses pour la santé et l'environnement), sanitaires et cyber (atteinte à des systèmes informatiques réalisée dans un but malveillant) en France.

D'après les résultats du sondage mené pour la Croix-Rouge française par OpinionWay sur les Français et les gestes qui sauvent, 74 % des Français se sentent exposés à au moins un risque, mais leur perception de chacun des risques existants varie fortement. Ainsi, si 71 % des répondants habitant près d'une centrale nucléaire ont conscience d'être très exposés au risque nucléaire, ce chiffre descend à 44 % pour le risque de feux de forêts parmi les répondants habitant près d'une forêt.

Perception des risques par les Français



Champ : France métropolitaine. **Source :** Sondage OpinionWay pour la Croix-Rouge française, Baromètre les Français et les gestes qui sauvent, décembre 2022.

Le risque d'une pandémie est celui auquel les Français se sentent le plus exposés (56 %) du fait de l'épidémie de Covid-19 qui a touché la France en 2020 et 2021. Il s'agit aussi du risque auquel les Français se sentent le mieux préparés (49 %). L'expérience directe →

• Préparation •

d'un risque semble ainsi avoir un effet autant sur la perception de ce dernier que sur le sentiment de préparation.

Ces résultats font écho à ceux de l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser) du service statistique du ministère chargé de l'environnement (SDES) réalisée en 2022 qui tire les mêmes conclusions sur le poids des expériences individuelles vécues. Par exemple, les Français métropolitains ayant personnellement vécu une inondation sont trois fois plus nombreux à considérer

être exposés à ce risque que ceux n'en ayant pas expérimenté une (42 % contre 14 %). Cette enquête révèle aussi des différences de perception entre les Français métropolitains et ceux d'outre-mer. Ces derniers ressentent un sentiment d'exposition plus fort que les Français métropolitains, ce qui reflète une réalité géographique, les deux zones n'étant pas soumises aux mêmes types de risques. Si le sentiment d'exposition aux risques naturels est ainsi plus important en outre-mer, la crainte d'exposition aux risques technologiques (industriels ou nucléaires) est plus présente en métropole¹²¹. ●



Être conscient des risques pour mieux les affronter

Bien qu'émanant d'une évaluation subjective, la perception et la conscientisation des risques auxquels nous sommes confrontés sont essentielles pour pouvoir mieux s'y préparer et y répondre en période de crise. Pourtant, il existe un décalage important entre le sentiment d'exposition et celui de préparation : si trois quarts des Français se sentent exposés à au moins un risque (74 %), seuls 60 % se sentent bien préparés face aux risques extérieurs¹²².

Pour favoriser le développement d'une attitude responsable des populations et les accompagner à se préparer plus efficacement à faire face à une catastrophe individuelle et collective et à en prévenir l'occurrence, la Croix-Rouge française dispense depuis de nombreuses années des formations d'initiation à la réduction des risques (IRR). Ouvertes aux jeunes dès 10 ans, ces formations permettent de prendre connaissance de l'objectif de l'IRR, d'échanger sur les représentations

de chacun de ce qu'est une « catastrophe » et de les confronter à la définition formulée par les autorités et experts scientifiques, d'envisager des actions concrètes à réaliser pour se préparer le plus efficacement possible à la catastrophe. Des sensibilisations sont également menées auprès d'adolescents pour travailler sur les notions de catastrophe et de changements climatiques dans un objectif de limitation des impacts. Dans un objectif de démocratiser l'IRR, la Croix-Rouge française a décidé d'inclure cette initiation au sein de sa formation prévention et secours civiques dite « PSC 1 » (cf. Indicateur « Préparation – Taux de formation aux premiers secours »).

Pour engager l'ensemble des citoyens dans cette démarche, la Croix-Rouge française propose également d'instaurer une journée nationale d'exercice et de préparation aux crises. Loin d'ajouter à l'anxiété collective, cette journée serait de nature à rassurer, en nous rappelant régulièrement que nous sommes prêts. Associant tous les acteurs concernés (écoles, collectivités, entreprises, services publics, associations, établissements de soins, réseaux de secours, etc.), ce temps de sensibilisation et de formation se ferait autour d'un exercice local sur un scénario de crise ou de catastrophe (épidémie, inondation, attentat, canicule, accident industriel, etc.). ●

¹²² Sondage mené pour la Croix-Rouge française par OpinionWay, *Baromètre des gestes qui sauvent*, décembre 2022.

¹²¹ PAUTARD Éric, « Les Français face aux risques environnementaux : quelle prise de conscience en 2022 ? », DATALAB, SDES, 2022, https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2022-10/datalab_essentiel_288_les_francais_face_aux_risques_environnementaux_quelle_prise_de_conscience_en_2022_oct2022.pdf



Projet REcheck coordonné par la Croix-Rouge autrichienne

Le projet « Neighbourhood Resilience » aussi appelé « REcheck » permet d'analyser la préparation d'une communauté aux crises et le suivi de son amélioration dans le temps. L'objectif ? Évaluer la résilience d'un groupe – famille, habitants d'un même immeuble, réseau de voisins... Autrement dit, il s'agit d'estimer les capacités de chaque membre du groupe à réagir face aux risques, à s'organiser et à assurer sa protection. Cette évaluation a lieu durant un atelier de 90 minutes. Au programme : mesurer le risque, se protéger et évacuer, connaître les infrastructures de proximité comme les transports ou les moyens de communication, savoir porter secours... Un moyen de

se projeter sans risque dans l'urgence, pour savoir y faire face au moment décisif.

Concrètement, REcheck est une application interactive de questions/réponses entre un « REchecker » qui est souvent un bénévole aguerri et des participants volontaires pour participer au programme (par exemple un ménage ou une communauté de quartier). Adaptée selon les risques et besoins identifiés par les communautés participantes, l'application comprend une série de questions mais également des mesures concrètes pour renforcer la résilience au niveau individuel et des conseils pratiques pour renforcer la préparation aux risques collectifs.

Mené sous la coordination de la Croix-Rouge autrichienne, ce programme associe également les Croix-Rouge française, allemande, croate et bulgare en raison de leurs expertises et de leurs situations géographiques. ●



ZOOM Fondation Croix-Rouge française : Francesca Espinoza, la mémoire des catastrophes comme levier de résilience ? décembre 2022

Partout dans le monde, les populations sont confrontées à une augmentation des catastrophes, de leur intensité et de leur caractère extrême provoquant des souffrances et des pertes de vies humaines. Pour y faire face, les 192 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge travaillent à prévenir ou à atténuer les effets des crises et des catastrophes, qu'elles soient naturelles ou technologiques, poursuivant leur objectif de sauver des vies, de réduire la souffrance et de défendre la dignité humaine. Si les sciences climatiques et météorologiques permettent d'éclairer notre compréhension de ces phénomènes,

voire de mieux les anticiper, les sciences humaines et sociales sont indispensables pour améliorer la résilience et la préparation des populations face aux crises.

A cet effet, les sociologues étudient les conséquences des catastrophes sur les populations, tels que les effets sur la cohésion sociale, la santé mentale et les relations interpersonnelles. Les anthropologues nous éclairent sur les systèmes de croyances et les pratiques culturelles qui influencent la réponse aux catastrophes. De même, les géographes étudient la vulnérabilité des territoires et aident à identifier des zones à risque. C'est pourquoi la Fondation Croix-Rouge soutient depuis des années des recherches en sciences humaines et sociales pour comprendre les impacts des catastrophes sur les populations et apporter de nouveaux éclairages, pistes d'action, mais aussi des réflexions sur les politiques publiques, l'importance du contexte local ou même les nouveaux enjeux liés à la gestion des risques par le numérique.

Par exemple, la Fondation a soutenu une recherche portant sur la perception des catastrophes par les populations sur l'île de la Réunion.

Mené par Francisca Espinoza, psychologue, ce projet permet de mieux comprendre la manière dont la « mémoire des catastrophes » pourrait favoriser la résilience et la préparation des populations. Ce concept de « mémoire des catastrophes » renvoie à un ensemble de représentations du passé reliées à un événement catastrophique, généralement constituées par des souvenirs et des oublis, vécus ou transmis. Le projet nous montre qu'une « mémoire active » des catastrophes passées, entretenue et transmise de manière intergénérationnelle permet de renforcer la résilience des populations. D'une part, elle nourrit la « culture du risque ». D'autre part, les souvenirs partagés sont également porteurs d'aspects positifs (entraide entre voisins...) et peuvent permettre de créer du lien et de la solidarité en cas de catastrophes. Enfin, cela permet de « contextualiser » la résilience, puisque la mémoire s'appuie sur le vécu et la connaissance des habitants. Ces recherches, dont les résultats sont publiés en libre accès, nous permettent donc de nourrir les multiples activités de la Croix-Rouge en matière de préparation aux risques. ●

Résilience – Préparation – Indice d'implication individuelle dans la sobriété

Sobriété : timides progrès des écogestes depuis 2016

[ANALYSE CRÉDOC]

Températures extrêmes, sécheresses, inondations... L'intensification des événements climatiques violents n'est que la pointe de l'iceberg des changements environnementaux à l'œuvre à l'échelle de la planète. Une accélération de ces changements, prévue à l'horizon 2040-2050, va bouleverser les modes de vie de la population et en particulier des plus fragiles.

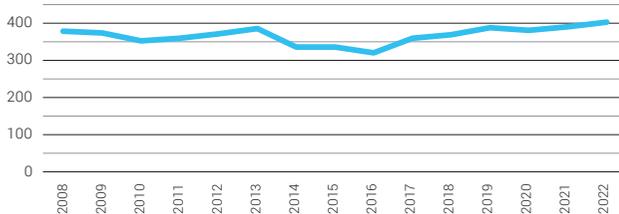
L'inertie inhérente aux systèmes climatiques suppose un délai de plusieurs décennies entre la mise en place de pratiques susceptibles d'infléchir le réchauffement climatique et l'observation d'effets concrets de ces pratiques sur le climat.

→ cf. graphique ci-contre

L'entrée dans un nouveau paradigme, résolument tourné vers l'écologie et donc pensé pour réduire l'impact de l'activité humaine sur le climat, est ainsi une étape incontournable du maintien de la vie humaine sur la planète. Les efforts peuvent émaner de nombreux acteurs, entreprises comme entités publiques, associations comme citoyens et emprunter de nombreuses formes, du changement législatif au progrès technique en passant par les évolutions des systèmes de production et de distribution. Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050, les changements de mode de vie devront amener une réduction de la consommation de biens et services de 25 % à 55 % par rapport à 2015, quels que soient les chemins de société choisis¹²³. Par son alimentation, ses déplacements, ses modes d'habiter, ses loisirs, il est possible d'adopter des gestes favorables à l'environnement. En cumulant les niveaux d'adoption de sept écogestes suivis par l'Ademe (tri des déchets, achat des légumes de saison, limitation de la consommation de viande, baisse de la température de chauffage, extinction des appareils électriques en veille, déplacement à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture, déplacement en transport en commun plutôt qu'en voiture) nous obtenons un

123 ADEME, *Transition(s) 2050 Choisir maintenant Agir pour le climat*, 30/10/2021, <https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/>

Indice d'implication individuelle dans la sobriété



Source : ADEME, baromètre des représentations sociales du changement climatique, 2008-2022

indice de sobriété. De 374 au premier point de calcul en 2008, il atteint son niveau le plus bas, à 317, en 2016 avant de remonter graduellement depuis cette date pour arriver à son niveau le plus élevé, à 399, en 2022. Le recul de l'indice entre 2013 et 2016 est tiré par une consommation moins importante de fruits et légumes de saison et par une moindre volonté de limiter sa consommation de viande. La progression observée depuis 2016 pourrait suggérer une diffusion de pratiques sobres au sein de la population. L'évolution est timide, mais régulière. Elle est portée par la baisse de la température de son logement, le déplacement à pied ou à vélo et la limitation de sa consommation de viande. La multiplication des équipements des technologies de l'information et de la consommation sur cette période va de pair avec un recul des pratiques d'extinction des appareils restés en veille. ●



Face aux changements climatiques : accélérer l'atténuation et engager l'adaptation

Nous observons au quotidien les conséquences des changements climatiques sur le terrain (tempête Alex dans les Alpes Maritimes en octobre 2020, cyclone Batsirai à la Réunion en janvier 2022, tempête Eunice dans le Nord en février 2022, feux de forêt en Gironde en août 2022).

Nous devons nous préparer à la multiplication et l'intensification de ces crises :

→ **En étant exemplaire en matière d'atténuation.**

La Croix-Rouge française suit le principe humanitaire « *do no harm* » : agir sans nuire. Il consiste à ne pas aggraver les causes dont nous prenons en charge les conséquences. Il s'agit pour cela d'appliquer une approche globale, qui prenne en compte à la fois la vulnérabilité des personnes, et de leur environnement. Cela passe par la sensibilisation et la formation de 100 % de nos volontaires d'ici à 2025 aux enjeux environnementaux, la mesure et réduction de 50 % les émissions de nos activités d'ici à 2030 pour contribuer aux objectifs de neutralité carbone à horizon 2050. Pour nos activités humanitaires internationales, la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge ont lancé la Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires afin de susciter une ambition collective dans notre secteur pour intensifier notre réponse aux crises climatiques et environnementales.

La mobilisation générale en faveur de la sobriété énergétique est une première réponse aux enjeux énergétique et climatique en appuyant la nécessité de s'interroger sur les besoins pour adapter les usages. Le dernier rapport du GIEC (2022) estime que la sobriété peut contribuer à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 40 à 70 % d'ici 2050.

Le plan de sobriété et d'efficacité énergétique de la Croix-Rouge française a été construit en réponse à l'urgence mais est aussi, et surtout, une première étape indispensable pour garantir →

l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'organisation. Couplé au bilan carbone de nos activités réalisé en 2023 (cf. Indicateur « Préparation – L'empreinte carbone en France, mesure de la pression collective sur l'environnement ») et aux plans d'action qui vont en découler, ce chantier ambitieux doit permettre à chacun de contribuer, dans son quotidien opérationnel, à réduire significativement l'impact environnemental de nos activités. Ce plan vise à limiter les consommations d'énergie de la Croix-Rouge française en renforçant l'efficacité des infrastructures et des installations tout en accompagnant l'évolution des usages et comportements de nos 70 000 bénévoles et 17 000 salariés. La feuille de route se décline sur cinq chantiers :

- **L'immobilier** : optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments et des infrastructures ;
- **Les achats** : décarbonation des postes d'achats les plus impactants en lien avec les fournisseurs et prestataires ;
- **La mobilité** : chantier transverse pour les volontaires et les publics accompagnés visant à l'adoption d'une politique de mobilité durable et inclusive ;
- **Le numérique** : évolution des pratiques, notamment en termes de reconditionnement des appareils ou développement de pratiques plus responsables ;
- **La mobilisation, sensibilisation, et formation de tous** : un module digital dédié est proposé aux volontaires via la plateforme e-learning de la Croix-Rouge : « La sobriété énergétique à la Croix-Rouge française - agir avec les écogestes » : un parcours d'une vingtaine de minutes qui apporte des pistes d'action simples et concrètes, à appliquer au quotidien dans les activités de l'association.
- **En nous préparant à l'adaptation.**
Cela nous permettra de renforcer le pouvoir d'agir des personnes face aux conséquences des changements climatiques :
 - **par le développement du lien social :**
Les sapeurs-pompiers de Paris réalisent annuellement plus de 500 000 interventions dont 200 000, à caractère social, ne nécessitent aucun geste de secours. 20 % de ses interventions à caractère social concernent des personnes isolées et dans 70 % des cas, l'aide d'un voisin ou d'un passant aurait pu suffire. C'est notamment le cas lors des épisodes de canicule ; →

• Préparation •

- **par la maîtrise des gestes et comportements qui sauvent** via la formation et sensibilisation des citoyens : ce sont parfois une méconnaissance des risques qui entraînent des conséquences graves (aller en sous-sol pour mettre sa voiture à l'abri, sortir pour filmer...).

Cet appel à accélérer l'atténuation et engager l'adaptation, nous l'avons lancé en avril 2019 dans notre rapport édité suite à la conférence internationale organisée par la Croix-Rouge française à Cannes en avril 2019 : « Santé, climat et environnement : comment soigner une humanité à +2° ? »

Par ailleurs, plusieurs études récentes s'intéressent à la superposition des inégalités sociales et des inégalités dites environnementales. Les inégalités environnementales se définissent comme les inégalités d'exposition aux pollutions des milieux (air, sol, eau) et aux aléas environnementaux (catastrophes naturelles, technologiques, etc.). Nos volontaires observent fréquemment sur le terrain la vulnérabilité exacerbée des populations les plus précaires aux aléas environnementaux et les résultats scientifiques le confirment¹²⁴.

S'agissant des inégalités d'exposition aux pollutions, une étude de France Stratégie¹²⁵ conduit ainsi une analyse croisée de six types de pollutions des sols et de l'air pour l'ensemble des communes de France métropolitaine en fonction de caractéristiques socio-économiques des populations. Cette étude propose la construction d'un indice d'exposition multiple (IEM) aux pollutions combinant les facteurs de risques sanitaires. Si au niveau national les ouvriers et les employés semblent nettement surreprésentés dans les communes les moins polluées, ces résultats sont infirmés dans certains territoires où un fort IEM apparaît corrélé à la précarité sociale. Par exemple, dans les zones industrielles, les chômeurs et les ouvriers sont plus souvent localisés dans les communes à fort IEM. Les zones rurales, plus fortement exposées aux pollutions d'origine agricole, sont caractérisées par un niveau de vie médian inférieur de 9% à la moyenne, un taux de pauvreté plus élevé et une population beaucoup plus âgée. →

Ainsi, cette étude souligne surtout la nécessité de **« mettre en œuvre des politiques de prévention des risques différenciées selon les territoires », ce que le mouvement Croix-Rouge qualifie de politiques de prévention communautaires.** ●



Y'Adapt, l'éducation aux changements climatiques

Y'Adapt (ou J'Adapte) est un programme conçu en 2018 par le Centre Climat de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Composé de jeux et de sessions interactives, il fonctionne autour d'un parcours de 7 modules permettant aux jeunes de cheminer depuis la prise de conscience des changements climatiques jusqu'au passage à l'acte pour s'adapter aux conséquences de ces changements. Les actions sont centrées autour d'interventions locales qui visent à réduire les impacts des événements météorologiques extrêmes. Il peut s'agir de phénomènes dont le développement est rapide, tels que de fortes pluies entraînant des inondations, ou de phénomènes dont le développement est lent, tels que la chaleur extrême ou la sécheresse. ●

¹²⁴ GUIVARCH Céline et TACONET Nicolas « Inégalités mondiales et changement climatique », Revue de l'OFCE, vol. 165, no. 1, 2020, pp. 35-70.

¹²⁵ FOSSE Julien, VIENNOT Mathilde, SALESSE Camille, « Inégalités environnementales et sociales se superposent-elles ? » Note d'analyse France Stratégie, 15/09/2022, <https://www.strategie.gouv.fr/publications/inegalites-environnementales-sociales-se-superposent>

Préparation – Nombre de plans de prévention des risques naturels et technologiques

Une augmentation du nombre de plans de prévention des risques

[ANALYSE CRÉDOC]

Depuis 1995, la France se dote de plans de prévention des risques naturels (PPRN) qui définissent des zones d'exposition aux phénomènes naturels prévisibles directs ou indirects et qualifient leur potentielle intensité¹²⁶. Au sein de ces zones, les PPRN réglementent l'utilisation des sols, la façon de construire, l'établissement de plans d'urgence, l'usage et la gestion des zones à risques. Ces réglementations s'appliquent une fois émises tant à l'existant qu'aux constructions futures. En 2001, à la suite de l'accident de l'usine AZF à Toulouse, les PPRN sont renforcés par les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) qui, de la même façon que les PPRN, définissent des zones à risques et y réglementent des plans d'urgence, l'adaptation des bâtiments voire la restriction de l'urbanisation. Ces plans, PPRN et PPRT, promulgués par le préfet, sont élaborés à l'aide d'une enquête publique en y associant les collectivités territoriales et le grand public.

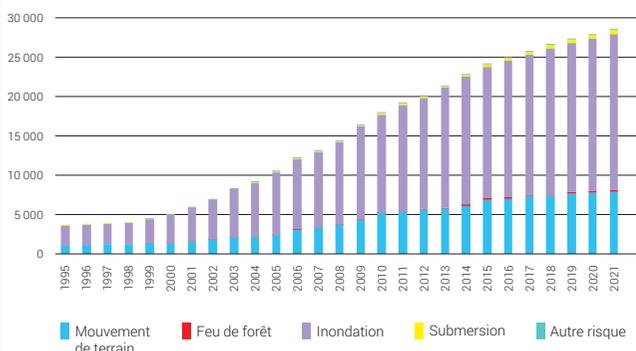
→ cf. graphiques ci-contre

Le nombre de plans de prévention des risques naturels et technologiques ne cesse d'augmenter sur le territoire français atteignant en 2021 28 621 PPRN et 2 120 PPRT. Les trois quarts des PPRN concernent le risque d'inondation, qui est un risque majeur du territoire métropolitain touchant potentiellement 64 % du territoire¹²⁷. Concernant les PPRT, la grande majorité de ces derniers concernent le risque d'explosion, qui produit des effets thermiques, de surpressions ou encore de projections. →

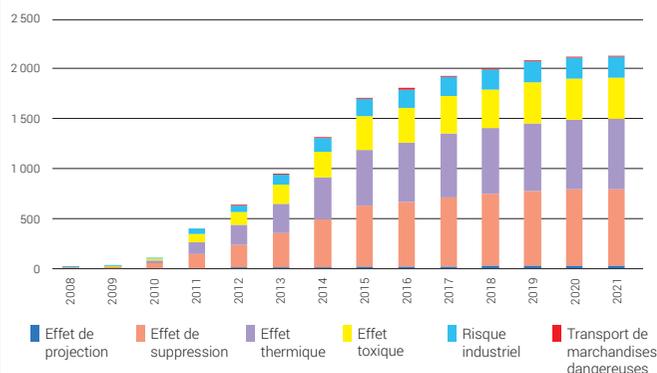
¹²⁶ Loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, dite loi Barnier renforcé par la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages.

¹²⁷ Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Géorisques, « M'informer sur les Inondations », consulté le 22/03/2023, <https://www.georisques.gouv.fr/consulter-les-dossiers-thematiques/inondations>

Évolution du nombre de PPRN par type de risque



Évolution du nombre de PPRT par type de risque



Champ : France entière, hors Mayotte. Source : Géorisques, Base Gaspar 1995-2021 – Calculs Crédoc.

• Préparation •

Malgré une loi votant leur mise en place en 2003¹²⁸, les PPRT peinent à se développer sur le territoire. En témoigne en 2011 un nombre encore inférieur à 1 000 PPRT promulgués. En effet, les PPRT viennent avec un coût non négligeable pour les propriétaires et les communes : ils limitent les possibilités d'extensions, déprécie la valeur des propriétés existantes, contraignent parfois à l'expropriation et privent les communes de nouvelles recettes fiscales¹²⁹. La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 vient en partie résoudre ce problème en permettant de réduire le périmètre des secteurs susceptibles d'être frappés d'inconstructibilité ou d'expropriation. Elle facilite ainsi la mise en place des PPRT en limitant ses effets sur l'économie locale, ce qui permet à partir de 2011 une augmentation du nombre de PPRT mis en place.

En 2009, un objectif de 12 500 communes couvertes par un PPRN avait été fixé, et si en 2019 seules 11 500 étaient alors couvertes, en 2021 l'objectif avait été dépassé avec un total de 14 144 communes couvertes¹³⁰. Concernant les PPRT, le constat reste plus mitigé. En 2010, il avait été estimé qu'au moins 900 communes devaient être couvertes par un PPRT. En 2021, seules 861 communes l'étaient et le rythme d'approbation de ces derniers stagne depuis 2015. En 2020, le débat public sur les PPRT a été relancé à la suite de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen. Il souligne l'inquiétude du grand public face aux risques industriels et la nécessité de poursuivre l'effort de mise en place des PPRT et d'information des risques aux populations. ●

¹²⁸ Légifrance, Loi No 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000006849014/2003-07-31/>

¹²⁹ Sénat, « Plan de prévention des risques technologiques », Question écrite n°12115 - 13^e législature, 18/02/2010, consulté le 22/03/2023, <https://www.senat.fr/>

¹³⁰ Sénat, « Catastrophes climatiques : mieux prévenir, mieux reconstruire », Rapport d'information n°628, déposé le 3 juillet 2019, <https://www.senat.fr/rap/r18-628/r18-6284.html>



La proximité au coeur de la préparation et la réponse aux crises

Qu'il s'agisse d'un accident industriel, d'une tempête, d'une crue, d'un glissement de terrain ou d'un incendie, les situations d'exception entraînent souvent l'évacuation et la gestion des personnes sinistrées et impliquées. Dans ce contexte, il est nécessaire de procéder à une évaluation des besoins des populations concernées pour les soutenir avec humanité et pertinence, avant d'organiser un accompagnement sur le long terme.

Vivant très directement la multiplication des crises ces dernières années, l'enjeu pour les exécutifs locaux est de favoriser la résilience de leur commune par un renforcement de la préparation aux crises et le développement d'une culture du risque pour en prévenir les effets. Cette dernière est particulièrement développée sur des territoires habitués à connaître des situations de crises (ex. communes littorales ou ultramarines).

Opérateur national majeur en période de crise collective, la Croix-Rouge française apporte son aide aux collectivités territoriales, avant, pendant et après les crises. En appui sur ses 1065 implantations locales, elle est en capacité d'apporter une réponse adaptée et rapide aux besoins des territoires sinistrés. Possédant une relation privilégiée avec les pouvoirs publics et titulaire d'un agrément de sécurité civile depuis la création du dispositif en 2006, la Croix-Rouge française se positionne comme un tiers de confiance des populations.

Traduisant l'offre de service qu'elle propose aux maires et forte de son ancrage territorial, la →

Croix-Rouge française s'est liée d'un partenariat avec l'association des Maires de France et des présidents d'Intercommunalités en 2022 pour :

- Développer la connaissance mutuelle entre élus Croix-Rouge et élus locaux ;
- Engager une dynamique commune sur la préparation des populations aux crises (sensibilisation et participation à des modules de formation, soutien aux populations intégré dans les plans communaux et intercommunaux de sauvegarde, etc.) ;
- Identifier des sujets de coopération au service de la résilience des territoires (formation aux gestes et comportements qui sauvent, éducation à la prévention, etc.).

Au-delà de la seule réponse à l'échelon communal, la Croix-Rouge française plaide pour une meilleure intégration des associations agréées de sécurité civile aux plans « organisation de la réponse de sécurité civile » (ORSEC) au niveau départemental et pour la création d'un observatoire national des missions de sécurité civile pour mieux appréhender et répondre aux futures crises. Elle considère nécessaire de passer d'un modèle de Sécurité civile à un système de Protection civile plus holistique (cf. indicateur « Protection – Temps moyen d'intervention des secours »).

Enfin, la participation de la Croix-Rouge française à des projets européens financés par ECHO et en association avec différents partenaires (universités, organismes d'État, autres Sociétés nationales Croix-Rouge...) apporte une dimension partagée et transfrontalière. Cela permet une appréhension plus large des actions réalisables en incluant les populations comme vecteurs agréant des actions de préparation et d'organisation de la réponse aux situations complexes de crise et de catastrophe. ●

Préparation – L'empreinte carbone en France, mesure de la pression collective sur l'environnement

Un allègement lent mais régulier de l'empreinte carbone depuis dix ans

[ANALYSE CRÉDOC]

La température de la planète a en moyenne augmenté d'1°C par rapport à la période pré-industrielle en raison de l'essor des activités humaines. Ce réchauffement climatique, appelé à se poursuivre, représente une menace pour les systèmes naturels et humains¹³¹. Les enjeux posés par le dérèglement climatique ne sauraient être résolus uniquement à un niveau individuel, par la mise en place de gestes du quotidien favorables à l'environnement. Si ces derniers peuvent être le reflet d'une prise de conscience de la nécessité d'agir, l'ampleur des changements de modes de vie à mettre en œuvre suppose un engagement de l'ensemble de la société, entreprises, société civile et institutions comprises. L'impact d'une activité humaine sur l'environnement peut être appréhendé à travers ses émissions de gaz à effet de serre¹³², ceux-là mêmes qui contribuent fortement au dérèglement climatique¹³³. L'observation de l'évolution globale de l'empreinte carbone de la France permet d'approcher cette dimension collective de la résilience de l'ensemble de la société au dérèglement climatique. La France s'est par ailleurs engagée sur le plan politique, à travers sa stratégie nationale bas carbone (SNBC) à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et à réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français¹³⁴.

131 GIEC, « Réchauffement planétaire de 1,5°C », Résumé à l'intention des décideurs, 2019, https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf

132 ADEME, « Changement climatique », consulté le 15/05/2023, <https://www.ademe.fr/les-defis-de-la-transition/changement-climatique/>

133 GIEC, *op. cit.*

134 Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique, « Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) », 21/07/2022, consulté le 15/05/2023, <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

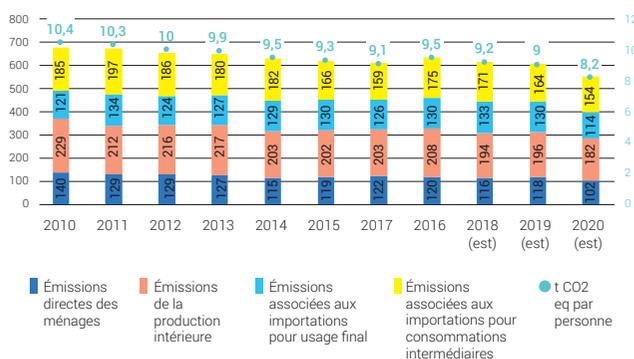
• Préparation •

Le calcul de l’empreinte carbone tient compte des émissions directes de gaz à effet de serre générées par le carburant des véhicules particuliers, le chauffage des logements, la production sur le sol français des biens et services destinés à la consommation de la population et par l’importation de biens, qu’ils soient directement destinés à la population ou qu’ils soient utilisés par des entreprises pour produire d’autres biens ou des services¹³⁵. Les biens produits pour être exportés ne sont pas inclus dans le calcul opéré pour la France.

→ cf. graphique ci-dessous

Si l’amélioration récente de l’empreinte carbone par habitant en France paraît portée par la pandémie de Covid-19, on constate une diminution lente mais régulière des émissions de carbone par habitant depuis 2010. ●

Empreinte carbone par habitant en France



Champ : périmètre « Kyoto », soit la France métropolitaine et les outre-mer appartenant à l’UE. **Sources** : Citepa ; Eurostat ; Insee ; Douanes ; AIE ; FAO. **Traitement** : SDES, 2021.

¹³⁵ Les biens produits pour être exportés ne sont donc pas pris en compte dans ces calculs. Pour plus d’informations : Insee, « Empreinte Carbone », Définitions, 13/03/2023, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2132>



La Croix-Rouge française réalise le bilan carbone de ses activités en 2023

Mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre des activités Croix-Rouge figure parmi les engagements environnementaux inscrits dans sa stratégie 2030. La réalisation du bilan carbone de l’organisation en 2023 doit permettre d’identifier les principaux facteurs d’émissions et de définir en fonction une feuille de route pour réduire significativement et collectivement l’empreinte carbone et environnementale de nos activités.

Ces calculs sont réalisés à partir de données collectées à la fois au niveau national (département des achats, direction des ressources humaines et de l’engagement, direction des systèmes d’information, direction financière ...) mais également auprès d’un échantillon de 41 établissements représentatifs des différentes filières métiers et activités de l’organisation.

La consolidation de ces données doit permettre la co-construction d’une feuille de route globale et de plans d’actions adaptés à chaque filière et à chaque structure, dont la déclinaison opérationnelle sera pilotée et accompagnée à partir de fin 2023.

Une première étape incontournable déjà en œuvre consiste à informer et mobiliser l’ensemble des parties prenantes internes à travers plusieurs actions de communication et sensibilisation :

- **Atelier 2 tonnes** : après avoir été lancé auprès des membres du CODIR national fin décembre, ce dispositif est désormais proposé au siège et en région, avec le projet de former à compter du second semestre 2023 des animateurs en interne ;
- **Engagements environnementaux de la Croix-Rouge française - comprendre pour agir** : un module pédagogique sur le contexte climatique et environnemental et son intégration dans la stratégie de la Croix-Rouge française - ou comment *Agir sans nuire* dans notre quotidien opérationnel est proposé à l’ensemble de nos volontaires ;
- **Webinaire « lumière sur ... le bilan carbone »** : une web conférence à destination des élus territoriaux bénévoles de la Croix-Rouge française s’est déroulée au printemps pour présenter la démarche. ●

Préparation – Taux de formation aux premiers secours

Seul un Français sur dix a une très bonne connaissance des gestes qui sauvent, un sur deux une connaissance approximative

[ANALYSE CRÉDOC]

Longtemps dévolue aux professionnels, il est aujourd'hui reconnu que la formation de la population aux gestes de premiers secours peut à la fois améliorer les chances de survie mais aussi réduire les risques de séquelles¹³⁶ face aux 20 000 décès et 50 000 hospitalisations par an¹³⁷. Loin de se substituer aux services professionnels de secours, le citoyen peut constituer le premier maillon de la « chaîne de survie » en repérant les premiers signes, en prévenant les secours et en prodiguant les premiers soins. La France fait, en la matière, office de mauvais élève. En 2009, seuls 40 % des Français avaient reçu une formation en matière de premiers secours contre 95 % des Norvégiens, 80 % des Autrichiens ou des Allemands ou encore 75 % des Islandais¹³⁸. Ainsi le taux de survie après arrêt cardiaque est inférieur à 10 % en France, alors qu'il atteint 20 à

30 % dans certains pays d'Europe du Nord, selon l'Académie nationale de médecine en 2018¹³⁹.

La multiplication des attentats sur le territoire français notamment durant l'année 2015 a suscité la mise en place d'actions de sensibilisation à la préparation pour réagir en cas de crise¹⁴⁰. Le Président de la République, Emmanuel Macron, a ainsi posé en 2017, pour objectif la formation de 80 % de la population française d'ici la fin 2021¹⁴¹. Différents modules de formation et sensibilisation renforcés et généralisés à l'école, au collège, et au lycée depuis 2016¹⁴² et auprès des membres de la fonction publique en 2017¹⁴³, en lien avec les préconisations du rapport Pelloux-Faure¹⁴⁴ doivent se traduire par l'acquisition de connaissances de base en matière de « gestes qui sauvent » : la sécurisation des personnes concernées par la situation d'urgence, la transmission aux services de secours des informations nécessaires

139 ALIOT Etienne, AMMIRATI Christine, CARLI Pierre, CASSAN Pascal, DESNOS Michel, JULIEN Henri, KOMAJDA Michel, LOISANCE Daniel, MARIJON Eloi, PLOUIN Pierre-François, « Arrêt cardiaque subit : pour une meilleure éducation du public », Académie nationale de médecine, 3 octobre 2018, <https://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2018/10/Rapport-Arr%C3%AAt-cardiaque-3-octobre-2018.pdf>

140 SIG, « Comment réagir en cas d'attaque terroriste », consulté le 20/03/2023, <https://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste> ; Ministère de l'intérieur, « Les gestes qui sauvent », consulté le 20/03/2023, <https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent>

141 Légifrance, « Arrêté du 30 juin 2017 instituant une sensibilisation aux « gestes qui sauvent » », mis à jour le 30/07/2019, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000035568248/2023-03-28/>

142 Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, « La formation aux premiers secours et gestes qui sauvent », juin 2020, <https://www.education.gouv.fr/formation-aux-premiers-secours-et-gestes-qui-sauvent>

143 Légifrance, « Circulaire du 02 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours », 02/10/2018, <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44028>

144 PELLoux Patrick, FAURE Éric, *Rapport de la mission de préfiguration sur la généralisation au plus grand nombre de nos concitoyens, de la formation aux gestes qui sauvent*, Rapport remis officiellement à Juliette MEADEL – Secrétaire d'Etat chargée de l'Aide aux victimes, le 20 avril 2017, https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/04/rapport_de_la_mission_de_prefiguration_sur_la_generalisation_de_la_formation_des_gestes_qui_sauvent_-_20_avril_2017.pdf

136 Centre d'analyse stratégique, « Gestes de premiers secours : une responsabilité citoyenne », Note d'analyse n°321, février 2013, <http://archives.strategie.gouv.fr/cas/content/gestes-premiers-secours-na-321.html>

137 Légifrance, « Circulaire du 02 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours », 2018, <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44028>

138 International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, *First aid for a safer future, Focus on Europe*, Health and care department, 2009, https://issuu.com/ifrc/docs/first_aid_europe

• Préparation •

à leur intervention, l'installation de la victime dans une position d'attente adaptée en cas d'hémorragie externe, l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe pour les victimes en arrêt cardiaque.

En 2022, près d'un Français sur deux indique qu'il connaît « très bien ou assez bien » les gestes de premiers secours, les gestes qui sauvent.

Les plus jeunes déclarent davantage connaître ces gestes (65 % parmi les moins de 25 ans contre 38 % parmi les 65 ans et plus). →

→ cf. graphique page suivante

Mais seul un noyau dur d'environ un Français sur dix estime très bien connaître les gestes qui sauvent. Dans le détail, l'étude menée par la Croix-Rouge française montre que les connaissances peuvent être assez sommaires, 37 % de nos concitoyens indiquent qu'ils savent précisément quoi faire en cas de saignement léger, et seulement 11 % en cas d'électrocution, ou 16 % en cas de noyade par exemple. 32 % de la population ne sait pas qu'il faut appeler le 15 ou le 18 en cas d'urgence ou accidents de la vie quotidienne (malaise, brûlure, étouffement...). ●

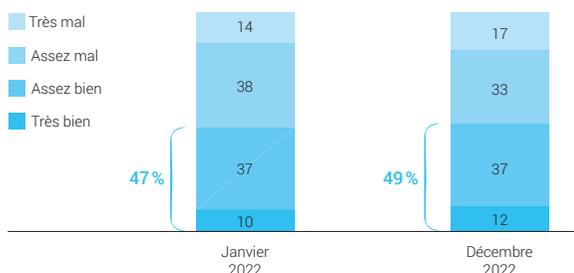


Face à la multiplication des crises : former la population aux gestes et comportements qui sauvent

80 % des Français considèrent qu'ils ne sont pas ou mal préparés face aux crises et catastrophes¹⁴⁵. Dans le même temps, la majorité des Français déclarant avoir déjà eu une formation ou une initiation aux gestes qui sauvent l'ont reçu il y a plus de 5 ans (source : baromètre Croix-Rouge française). Or, en tant qu'association agréée de sécurité civile depuis la création du dispositif en 2006, la Croix-Rouge française considère que dans un siècle marqué par l'émergence de crises écosystémiques, il est urgent d'être prêts à y faire face.

¹⁴⁵ Opinion Way pour la Croix-Rouge française, Baromètre d'image et de sensibilité aux publics, 2022.

Proportion de personnes qui se sentent capables d'effectuer les gestes qui sauvent



Champ : 15 ans et plus résidant en France métropolitaine. **Source :** Sondage OpinionWay pour la Croix-Rouge française, Baromètre les Français et les gestes qui sauvent, décembre 2022.

L'arrêt cardiaque inopiné concerne entre 40 000 et 50 000 Français chaque année avec un taux de survie à trente jours de seulement 5 à 7 %. Pourtant, si la victime fait l'objet d'un massage cardiaque dès les premières minutes, il peut s'établir à 30, 40 voire 50 %¹⁴⁶. Pour favoriser l'émergence d'une société préparée, l'association partage l'objectif, trop souvent repoussé¹⁴⁷, de former 80 % de Français d'ici 5 ans aux premiers secours.

Pour démocratiser la formation aux premiers secours, la Croix-Rouge française a digitalisé ces formations afin de rendre la phase de formation théorique plus souple. Elle inclut également une initiation à la réduction des risques dans sa formation prévention et secours civiques dite « PSC1 ». Enfin, elle s'est dotée d'un « plan de relance du secours » pour recruter, former, intégrer et fidéliser plusieurs centaines d'intervenants secouristes, notamment en prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

¹⁴⁶ COLAS-ROY Jean-Charles, « Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi visant à lutter contre la mort subite et à sensibiliser la population aux gestes qui sauvent », Rapport parlementaire n°1633, 2021, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_lois/15b1633_rapport-fond.pdf

¹⁴⁷ Déjà présent dans le rapport de la mission de préfiguration sur la généralisation au plus grand nombre de nos concitoyens, de la formation aux gestes qui sauvent du 20 avril 2012 de Patrick Pelloux et Éric Faure.

• Préparation •

Pour atteindre cet objectif de 80% de la population formée, la Croix-Rouge française propose de garantir un accès aux formations aux gestes et aux comportements qui sauvent tout au long de la vie :

- **à l'école** : en assurant le déploiement effectif des dispositions de la loi citoyen-sauveteur de juillet 2020 qui prévoit que tout élève bénéficie, dans le cadre de la scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et d'un apprentissage des gestes de premiers secours ;
- **à certains moments clés de la vie adulte** : en prévoyant des étapes de formation continue, comme lors du passage du permis de conduire, la recherche d'emploi, la parentalité (formation adaptée aux nourrissons pour les futurs parents) ;
- **au travail** : en ouvrant la possibilité de se former au PSC1 via le compte personnel de formation et en incitant son déploiement en entreprise ;
- **avant la retraite** : en assurant le déploiement effectif du module de sensibilisation proposé aux salariés préalablement à leur départ à la retraite. ●

CHIFFRES CLÉS Croix-Rouge française

Plus de

69 000

personnes formées au PSC1
en 2022

et plus de

31 000

personnes
initiées aux premiers secours

soit

100 000

personnes
initiées ou formées
aux gestes qui sauvent.

Résilience – Préparation - Lits disponibles pour 1 000 Français

Une diminution des lits d'hôpitaux illustrative de la tension sur l'ensemble du système de soins

[ANALYSE CRÉDOC]

L'efficacité d'un système de soin repose sur de très nombreux paramètres : système de remboursements, implantation géographique des médecins, mode de valorisation des soins (paiement à l'acte), coordination entre les différents personnels soignants, formation, rémunérations et conditions de travail des soignants, place de la médecine préventive...

S'il n'est pas le seul facteur, le nombre de lits d'hôpitaux disponibles a un impact avéré sur l'ensemble du parcours de prise en charge des patients¹⁴⁸ : l'insuffisance de lits crée un encombrement des services des urgences¹⁴⁹, des difficultés de gestion des blocs opératoires ou des services de soins intensifs. L'attente de lits disponibles dans les unités de soins serait ainsi responsable d'une augmentation de la mortalité¹⁵⁰. La disponibilité du nombre de lits dans les structures hospitalières est le résultat de différents facteurs. Sur le long terme, la qualité de la planification de l'évolution des besoins (évolution démographique des territoires, types de populations et pathologies à accueillir) et l'anticipation de la capacité à recruter et garder un personnel soignant

¹⁴⁸ GOSSART Daisy, MESKENS Nadine, GUINET Alain, « Problématique de la gestion des lits d'hospitalisation : états des lieux en Belgique et comparaison avec la France », *Conférence Francophone en Gestion et Ingénierie des Systèmes Hospitaliers* : GISEH 2010, Sep 2010, Clermont-Ferrand, France.

¹⁴⁹ MEVEL Philippe, « Les urgences hospitalières en France », *L'Aide-Soignante*, Volume 29, Issue 169, 2015.

¹⁵⁰ OBERLIN Matthieu, ANDRES Emmanuel, BEHR Martin, GARNIER KEPKA Sabrina, LE BORGNE Pierrick, BILBAULT Pascal, « La saturation de la structure des urgences et le rôle de l'organisation hospitalière : réflexions sur les causes et les solutions », *La Revue de Médecine Interne*, Volume 41, Issue 10, 2020, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0248866320302149>

• Préparation •

en nombre suffisant pour ces lits sont déterminants. Sur le court terme, la gestion des lits va de pair avec l'élaboration de plannings et une communication efficace avec les services des urgences, ainsi qu'une répartition à court terme des ressources disponibles (personnel soignant, matériel, budgets)¹⁵¹.

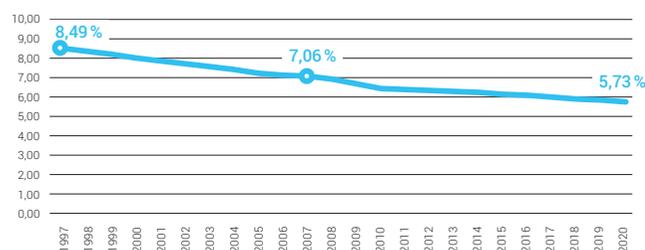
→ cf. graphique ci-contre

Le nombre de lits pour 1000 habitants est en diminution constante depuis vingt-cinq ans. Alors qu'elle disposait de 8,5 lits pour 1000 habitants en 1997, la France n'en compte plus que 5,7 pour 1000 en 2020, année marquée par de fortes tensions sanitaires avec l'épidémie de Covid-19. La diminution du nombre de lits par habitant s'observe, avec des rythmes différents, dans les systèmes de soins de la plupart des pays de l'OCDE¹⁵² et la France n'est pas la moins bien dotée des pays occidentaux (3,2 lits en Italie, 2,8 aux Etats Unis par exemple)¹⁵³ mais, la baisse est plus rapide en France que dans d'autres pays, et en définitive, l'Allemagne (7,8) et l'Autriche (7) restent aujourd'hui nettement mieux pourvues.

Cette évolution s'explique en France par différents facteurs, dont la baisse de l'attractivité du métier de soignant, le développement des EHPAD, ou le passage à des hospitalisations de courtes durées, de moins de 24 h. Ce « virage ambulatoire » a été rendu possible par différents progrès techniques (anesthésie et chirurgie avec des soins moins invasifs) et a entraîné une augmentation de la

« productivité » hospitalière (davantage d'opérations conduites, surtout de chirurgie, dans un temps plus réduit)¹⁵⁴. En parallèle de la baisse du nombre de lits d'hôpitaux, s'est opérée une augmentation des places d'accueil pour des durées de moins de 24 h. En France par exemple, le nombre de places a augmenté de 15 509 en 2000 à 31 645 en 2016, multipliant par deux la densité de places de 26,3 à 49 pour 100 000 habitants¹⁵⁵. Dans certains cas, le développement de l'ambulatoire a pu permettre d'améliorer la qualité des soins (par exemple les opérations de la cataracte). Mais il a pour beaucoup été mené avec pour objectif principal la réduction des dépenses de santé. En suivant une dynamique →

Lits disponibles pour 1000 habitants



Champ : France métropolitaine. Source : OCDE, Lits disponibles pour 1000 habitants 1997-2020 - calculs Crédoc.

¹⁵¹ VAN DIERDONCK Roland, ROTH Aleda V., « Hospital Resource Planning : concepts, feasibility and framework », *Production and Operations Management Journal*, volume 4, n°1, 1995.

¹⁵² VIGNERON Emmanuel, HAAS Sandrine, « 10 ans de recomposition hospitalière », Paris, Dexia, 2009.

¹⁵³ OCDE, « Lits d'hôpitaux », Panorama de la santé, OCDE Données, 2020, <https://data.oecd.org/fr/healthqt/lits-d-hopitaux.htm>

¹⁵⁴ CONTI Benoit, BAUDET-MICHEL Sophie et LE NEINDRE Charlène, « Réformes hospitalières et crise pandémique de la Covid-19 : depuis 2008 les inégalités spatiales d'équipement en lits de réanimation ont-elles augmenté ? », *Revue francophone sur la santé et les territoires*, Pandémie, crises et perspectives : lectures territoriales de la Covid-19, mis en ligne le 12 mars 2021, consulté le 07 avril 2023, <http://journals.openedition.org/rfst/909>

¹⁵⁵ BAUDET-MICHEL Sophie, CHOURAQUI Julie, COMMENGES Hadrien, DELAGE Matthieu, GUEROIS Marianne, GUIRAUD Noé, LE NEINDRE Charlène, MADRY Pascal, PAULUS Fabien, PAVARD Antonin, TOUTIN Gilles, VALLEE Julie, FOL Sylvie, QUEVA Christophe, « La rétraction des services et commerces dans les villes petites et moyennes : modalités et logiques à l'échelle interurbaine », Rapport CGET-CDC, 2019.

• Préparation •

d'inspiration managériale présente dans de nombreux pays (*New public management*), l'offre hospitalière a ainsi été concentrée dans des grands établissements, davantage spécialisés afin de réduire les coûts des soins tout en garantissant la qualité de ceux-ci. Cette diminution s'est opérée en réduisant les différences de dotation entre régions (les régions qui étaient les plus dotées sont celles où la présence de lits a le plus diminué)¹⁵⁶ et en pénalisant les petites villes qui ont été particulièrement impactées par les fermetures de services ou établissements¹⁵⁷.

Cette diminution des lits par habitant est problématique dans un contexte où la population vieillit et les besoins sanitaires augmentent¹⁵⁸. Elle est particulièrement critique en cas d'épidémie (ou d'autres chocs), comme l'a montré l'épidémie de Covid-19 qui nécessitait des durées de réanimation souvent supérieures à 14 jours¹⁵⁹. ●

¹⁵⁶ LUCAS-GABRIELLI Véronique, TONNELIER François, « Les équipements hospitaliers en France », dans l'ouvrage de MATTEI Marie-Flore, PUMAIN Denise, *Données urbaines 3*, Paris, Anthropos-Economica, Collection Villes, 2000.

¹⁵⁷ BARCZAK Aleksandra, HILAL Mohamed, 2016, « L'accès aux commerces et services dans les territoires de vie du quotidien », dans l'ouvrage de BLANCARD Stéphane et al. (dir), *Campagnes du quotidien*. Editions QAE « update Sciences & Technologies », 2016.

¹⁵⁸ MEURANT, Sébastien, « Fermetures de lits d'hôpitaux et de lits de réanimation », Question orale, n°1910S publiée dans le JO Sénat du 01/11/2021, page 6173, <https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ21111910S.html>

¹⁵⁹ EICHWALD Audrey, MOREAU Sylvain, « Une sollicitation exceptionnelle des services de réanimation du Grand Est pendant la période de confinement », INSEE Analyses Grand Est, n° 117, 2020, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4635454>



S'appuyer sur l'action des opérateurs à but non lucratif pour répondre aux tensions du système de santé

Allongement de l'espérance de vie, explosion des maladies chroniques, augmentation des situations de dépendance... les besoins liés à l'évolution démographique en santé seront croissants ces prochaines années¹⁶⁰. Les tensions s'exerçant sur le système de santé sont déjà très importantes : 10 % des postes d'infirmiers et d'aides-soignants sont vacants dans le secteur sanitaire et il existe un besoin de recrutements de 100 000 professionnels dans le secteur de la santé au sens large. **C'est pourquoi les efforts engagés pour reconnaître les métiers du soin doivent être poursuivis (équité de rémunération, reconnaissance de la spécificité des métiers, organisation du travail, innovation dans l'offre de service, etc.).**

Actrice globale de santé par sa gestion de plus de 600 services et établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, la Croix-Rouge française est aussi un contributeur majeur à l'utilité sociale via ses établissements de santé privés d'intérêt collectif qui assument quotidiennement des missions de service public. En tant qu'acteur alliant accueil inconditionnel de tous les patients et performance du service rendu aux personnes accompagnées, l'association est pleinement partie prenante du secteur privé à but non lucratif et maintient une offre de soins ouverte aux publics les plus vulnérables. ●

¹⁶⁰ Croix-Rouge française, « Anticiper 2030 – Crises, transformations et résilience - Cahier de prospective », 2021, <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/2030-c-est-demain-Alors-preparons-nous-des-maintenant-l-2578>

Préparation – Participation aux campagnes de dépistages organisés du cancer du sein et colorectal

Une participation fluctuante aux campagnes de dépistages organisés, un impact plutôt négatif de la période Covid sur le dépistage du cancer du sein

[ANALYSE CRÉDOC]

Les cancers sont la première cause de mortalité prématurée en France chez les hommes et la deuxième chez les femmes¹⁶¹.

Le cancer du sein est le plus fréquent en France et la première cause de décès par cancer chez la femme. Le cancer colorectal, fait lui aussi partie des cancers les plus fréquents (3^e rang chez l'homme et 2^e chez la femme) et représente la 2^e cause de décès par cancer chez l'homme et la 3^e chez la femme. Selon l'Institut National du Cancer, la survie à 5 ans est de 99% pour un cancer du sein détecté à un stade précoce, et de 26% pour un cancer métastaté¹⁶². Pour le cancer colorectal, le taux de survie est de 90% pour les personnes dépistées précocement¹⁶³. L'organisation de campagnes nationales de dépistage, notamment pour le cancer du sein depuis 2004 et pour le cancer colorectal depuis 2010, a pour enjeu d'améliorer le dépistage précoce des cancers les plus fréquents et donc d'améliorer le taux de survie.

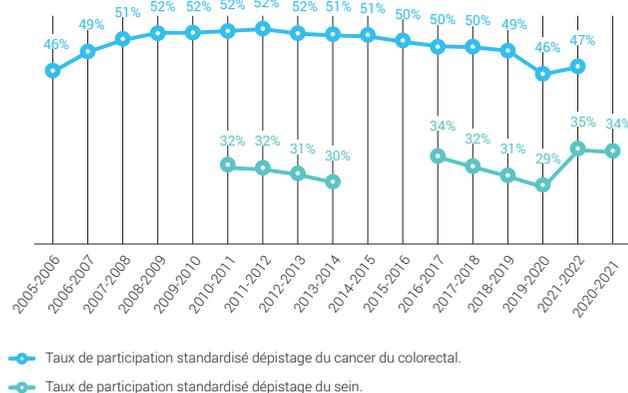
→ cf. graphique ci-contre

¹⁶¹ Santé Publique France, « Cancers », 2021, consulté le 29/03/2023, <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/cancers>

¹⁶² Institut national du cancer, « Les chiffres sur le cancer du sein », consulté le 28/03/2023, <https://cancersdusein.e-cancer.fr/>

¹⁶³ Institut national du cancer, « Cancer colorectal : pourquoi se faire dépister ? », 20/02/2023, consulté le 28/03/2023, <https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Se-faire-depister/Depistage-du-cancer-colorectal/Pourquoi-se-faire-depister>

Participation aux dépistages nationaux du cancer du colorectal et du sein



Champ : Population cible du programme national de dépistage du cancer du sein ou du colorectal, France entière, hors Mayotte. **Source :** Santé publique France, 2005-2021.

Depuis son lancement, le taux de participation au dépistage du cancer du sein a augmenté jusqu'à atteindre un plateau en 2008-2009 autour des 52% de participation de la population cible¹⁶⁴. Depuis 2012 ce taux suit néanmoins une légère baisse et atteint les 49% en 2018-2019. La baisse importante de 2020 (à 46%) est à expliquer par la pandémie de Covid-19 qui a entraîné un arrêt des envois d'invitation à participer au dépistage et la fermeture des Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC), ainsi que de nombreux centres de radiologie. L'année 2021 a peiné à rattraper ce déficit de participation, voire a suivi la baisse déjà observée durant la période 2012-2019 avec un taux de participation à 47%. Cette moyenne nationale occulte également des disparités territoriales bien réelles. La participation est très variable selon les départements allant de 21,4% en Guyane à 58% en Indre-et-Loire en 2020-2021. Concernant le cancer colorectal, avant le changement de méthode de dépistage en 2015, la participation →

¹⁶⁴ Les femmes de 50 à 74 ans sans symptômes apparents ni facteurs de risque particuliers, soit plus de 10 millions de femmes, selon l'Institut National du Cancer, voir : INC, Le programme de dépistage organisé de cancer du sein, 20/09/2022, <https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Depistage-et-detection-precoce/Depistage-du-cancer-du-sein/Le-programme-de-depistage-organise#toc-la-population-cible>

était en baisse régulière passant de 32 % en 2010-2011 à 30 % 2013-2014¹⁶⁵. Le changement de méthode¹⁶⁶ ne semble pas enrayer cette tendance puisqu'une baisse similaire s'observe entre 2016 et 2019. Pour les mêmes raisons que le cancer du sein, la pandémie de Covid-19 a provoqué un net décrochage dans la participation au dépistage (cohorte 2019-2020). Pourtant, contrairement au dépistage du cancer du sein, la participation a augmenté en 2020-2021 et se stabilise en 2021-2022 à son niveau de 2016, soit un taux de participation supérieur à celui observé avant la pandémie. Ceci pourrait s'expliquer par un effet de rattrapage, à la suite d'une rupture de kits de dépistage en 2020 et particulièrement dans un contexte où la population doit se faire détecter tous les deux ans, mais aussi par une plus grande adhésion de la population au dépistage¹⁶⁷. De même que pour le cancer du sein, la participation est très variable entre les départements, allant de 9,4 % en Guyane à 18,8 % en Corse en 2021-2022.

Ainsi les tendances sur le long terme vont vers une baisse de la participation aux dépistages pour le cancer du sein et une stagnation pour le cancer colorectal et ce malgré les efforts des politiques publiques en faveur du dépistage¹⁶⁸. ●

¹⁶⁵ Parmi la population-cible, à savoir les femmes et les hommes de 50 à 74 ans sans symptômes apparents ni facteurs de risques particuliers. cf. Centres de coordination régionaux, « Dépistage du cancer colorectal », 2023, <https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Depistage-et-detection-precocoe/Depistage-du-cancer-colorectal>

¹⁶⁶ Le test de recherche de sang occulte dans les selles au gaiac (Hémocult® II), utilisé depuis la mise en place du programme de dépistage, a été remplacé par le test immunologique (OC Sensor®) en avril 2015.

¹⁶⁷ Santé Publique France, « Cancer colorectal : données de dépistage 2020-2021 », 15/03/2022, <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2022/cancer-colorectal-donnees-de-depistage-2020-2021>

¹⁶⁸ L'un des derniers exemples en date étant la possibilité de commander son kit de dépistage colorectal en ligne depuis le 1^{er} mars 2022. cf. Santé Publique France, « Cancer colorectal : un taux de participation aux tests de dépistage stable en 2021-2022 », 23/03/2023, <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2023/cancer-colorectal-un-taux-de-participation-aux-tests-de-depistage-stable-en-2021-2022>



Promouvoir des pratiques de prévention et des modes de vie sains

Les inégalités sociales en santé restent ancrées dans notre société et le recours à la prévention ciblée reste fragile, notamment sous l'effet de l'affaiblissement rapide de la médecine du travail ou de la médecine scolaire (cf. indicateur « Protection – Taux de mortalité évitable par prévention ou traitement »). Bénéficiant de son appartenance au premier Mouvement international humanitaire, la Croix-Rouge française agit en faveur de la santé communautaire. C'est une mission qu'elle partage avec l'ensemble des 192 autres sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde.

Pour contribuer à la promotion de modes de vie sains au sein des communautés, la Croix-Rouge française organise notamment, en lien avec la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Centre mondial de référence des premiers secours, des formations de formateurs « Premiers secours et santé à base communautaire » (PSSBC). Ces formations répondent aux besoins liés à la santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI), aux maladies non transmissibles, aux risques sanitaires en milieu urbain, à la promotion de l'hygiène et à l'eau et à l'assainissement. Concrètement, ce programme permet par exemple aux participants de se rendre en centre pénitentiaire pour travailler avec des détenus sur des programmes de prévention.

La Croix-Rouge française déploie aussi des programmes de santé communautaire au niveau international. Par exemple, les « clubs des mères » sont un dispositif d'approche communautaire qui a été mis en place par la Croix-Rouge française et ses partenaires en Afrique de l'Ouest. Regroupant des femmes, ces « clubs » visent à réduire la vulnérabilité des ménages et à améliorer leurs moyens d'existence par le renforcement de leur résilience et de leur bien-être. Ainsi, chaque « club des mères » :

- Réalise des activités communautaires de sensibilisation sur des thématiques variées (par ex. santé maternelle et infantile, hygiène, assainissement, nutrition, etc.) ;
- Cotise à deux caisses de solidarité santé (accès aux soins) et de résilience (entraide) ;
- Développe des initiatives économiques. ●

Préparation - Capacité à faire face à une dépense imprévue de 2000 euros (épargne, aide familiale,...) grâce à différents soutiens

En vingt ans, moins de soutien possible face à des difficultés financières

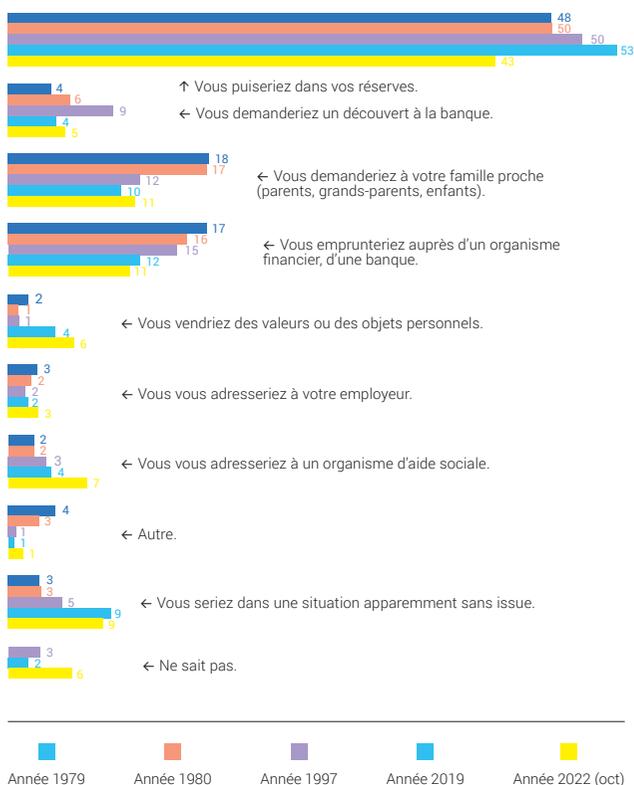
[ANALYSE CRÉDOC]

Divorce, maladie, déménagement, perte ou dépendance d'un être cher, perte d'emploi, accident, le quotidien de tout un chacun est loin d'être linéaire. Ne pas être en mesure de faire face à un besoin « imprévu » est un facteur de fragilisation des ménages et des individus, et limite les capacités de résilience face aux aléas de la vie.

L'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc a interrogé trois fois, à vingt ans d'intervalle (début des années 80, fin des années 90, et proche de 2020) la population sur ses ressources face à une dépense imprévue de 2000 euros. L'enquête montre que le système de soutien financier des ménages qui était autrefois le plus important s'est étiolé qu'il s'agisse de la possibilité de recours à des banques, ou de la possibilité de demander une aide financière à de la famille ou des proches. Seules progressent la possibilité de vente de valeurs ou d'objets personnels, sans doute portée par l'essor du marché de l'occasion en ligne, et la demande d'aide à un organisme d'aide sociale. Néanmoins ces évolutions ne se compensent pas, et on constate au total, sur longue période, une progression de la proportion de la population qui se trouverait dans une situation apparemment sans issue (9 % pour de la population, +6 points par rapport à 1980)¹⁶⁹. Cette proportion s'élève à 14 % en 2022 chez les plus modestes contre 3 % chez les plus aisés. →

169 L'INSEE mesure, au travers de l'étude SRCV, les privations matérielles de manière harmonisée au niveau européen. Parmi les questions posées, figure un indicateur de fragilité financière « Êtes-vous en mesure de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 1 000 euros ? » celui-ci porte donc sur un montant inférieur, et ne détaille pas les recours et systèmes d'entraide des ménages. Sur un horizon temporel beaucoup plus court (2014-2021) la proportion de ménages qui déclarent ne pas pouvoir être en mesure de faire face à une dépense imprévue de 1 000 euros a eu tendance à légèrement diminuer passant de 33 % en 2014 à 27,5 % en 2021, avec de très forts écarts selon le niveau de vie, puisque la proportion est de 61 % dans le quintile le plus modeste à 3 % dans le quintile le plus aisé. Insee, « Privations matérielles et sociales depuis 2013 – Enquête SRCV », Insee résultats, 03/02/2023, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6465446>

Capacité à faire face à une dépense imprévue de 2000 euros (épargne, aide familiale, ...)



Champ : 15 ans et plus, France métropolitaine et DOM. (Avant 2015, 18 ans et plus, France métropolitaine uniquement). **Source :** Crédoc, Conditions de Vie et Aspirations.



La Croix-Rouge française mobilisée pour prévenir et lutter contre la bascule dans la pauvreté

Le système de protection sociale française (ensemble des mécanismes et des politiques qui permettent aux individus et aux ménages de faire face aux conséquences des risques sociaux) permet de limiter l'impact de ces crises. Le système de redistribution français fait ainsi passer le taux de pauvreté de 22% à 15% en 2018 et il divise par deux l'écart entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres (cf. Indicateur « Protection - Effet de la redistribution sur la pauvreté »).

Dans le contexte de crise structurel que nous traversons et de hausse des inégalités, le rôle d'amortisseur du système de protection sociale est fragilisé – notamment du fait de son évolution au cours des dernières décennies (faible augmentation des aides sociales malgré l'augmentation des besoins sociaux). ●

À l'exception du recours à un organisme d'aide sociale, les Français apparaissent par conséquent plus isolés que par le passé devant une dépense imprévue, devant davantage compter sur leurs réserves ou la vente d'objets plutôt que sur leurs réseaux personnels, professionnels, financiers. Or, cette diminution des recours possibles intervient dans un contexte de tensions budgétaires. Les dépenses contraintes des ménages ont nettement progressé sur longue période, venant limiter leurs marges de manœuvre¹⁷⁰. La pandémie de Covid-19 a révélé et exacerbé les inégalités sociales¹⁷¹.

¹⁷⁰ CUSSET Pierre-Yves, PRADA-ARANGUREN Ana Gabriela, TRANNOY Alain, « Les dépenses pré-engagées : près d'un tiers des dépenses des ménages en 2017 », France Stratégie, La note d'analyse n°102, août 2021.

¹⁷¹ DAMON Julien, « Des inégalités déconfinées par le coronavirus », Futuribles, n°437, 2020, <https://www.cairn.info/revue-futuribles-2020-4-page-53.htm>

Avant même la crise sanitaire, les inégalités s'étaient accrues en France et en Europe¹⁷². La montée de l'inflation, en particulier les hausses très marquées des prix de l'énergie et de l'alimentation en 2021 et 2022 sont venues fragiliser encore davantage les ménages¹⁷³. ●

→ cf. graphique page précédente

CHIFFRES CLÉS Croix-Rouge française

En lien avec nos partenaires de l'aide alimentaire, nous avons ainsi observé les conséquences continues des effets de l'inflation et de la crise sanitaire.

Sur les 760 unités d'aide alimentaire de la Croix-Rouge française, nous constatons une augmentation alarmante des besoins constatés :

+ 22 %

de personnes fréquentent l'aide alimentaire entre 2022 et 2021

À cela s'ajoute un basculement vers la précarité de nouveaux publics, en particulier les personnes jusqu'ici en lisière (contrats précaires, intérimaires...).

Plus de

50 %

des personnes précaires ont moins de 30 ans

¹⁷² HUNKO Andrej, *La lutte contre les inégalités de revenus : un moyen de favoriser la cohésion sociale et le développement économique*, Rapport n°14287, Conseil de l'Europe, <https://pace.coe.int/fr/files/23534#trace-2>

¹⁷³ BERTHET Solen, HOIBIAN Sandra, « Inflation : les classes moyennes à la peine », Cédoc, Consommation & Modes de Vie CMV327, 2022, <https://www.credoc.fr/publications/inflation-les-classes-moyennes-a-la-peine>



Deux publics sont particulièrement exposés à la précarité :

- **Les jeunes** : notamment en lien avec les inégalités sociales à l'école et un faible niveau de qualification (cf. indicateur « Protection – La différence dans l'acquisition des compétences en lecture, écriture et calculs des élèves de CM2 enfants de cadres par rapport à ceux d'ouvriers ») ;
- **Les femmes** : avec un taux d'emploi proche de celui des hommes mais un part plus importante de contrats en temps partiel, d'emplois peu qualifiés...

Ces situations de basculement fragilisent les personnes, qui ne sont pas familières des dispositifs d'accompagnement social (non-recours par peur de la stigmatisation, ou par manque d'information et d'accompagnement).

Cette augmentation de la précarité n'est pas conjoncturelle mais pourrait être structurelle et définir les années à venir avec un risque de basculement des classes moyennes inférieures. C'est la raison pour laquelle la Croix-Rouge française se mobilise pour prévenir et lutter contre la bascule dans la pauvreté en développant des mesures d'accompagnement pour favoriser le maintien des publics dans le logement ou dans le cadre de ses accueils de jour. ●

Résilience – Préparation - Sentiment de maîtriser les outils informatiques

Une moitié des Français rencontre des freins à l'utilisation du numérique

[ANALYSE CRÉDOC]

La maîtrise des outils numériques est une dimension de plus en plus essentielle de la vie moderne. La pandémie de Covid-19 a accéléré la numérisation en lien avec les périodes de confinement, et la mise en place d'études à distance et de télétravail. La réalisation de démarches administratives en ligne, dans un contexte de dématérialisation des services publics s'est également particulièrement répandue. La diffusion de ces pratiques numériques interroge leur accessibilité au sein de la population¹⁷⁴. L'inclusion économique, politique et sociale dans une société fortement numérisée ne peut ainsi aller sans inclusion numérique¹⁷⁵. Or, l'usage du numérique au quotidien suppose de nombreuses conditions : l'existence de réseaux de qualité homogène sur l'ensemble du territoire, l'accès financier à des équipements adaptés, récents, et en nombre suffisant pour tous les membres du foyer, la connaissance des outils informatiques, la capacité à s'approprier les nouveaux équipements et usages, etc.

En 2020, 65 % des Français estimaient ne rencontrer aucun frein particulier à leur utilisation du numérique. Cependant, le contexte très particulier de passation de l'enquête en pleines périodes de confinement, encourageait au relativisme de ses difficultés et à l'impression générale d'une progression de ses compétences en numérique. Deux ans après, l'heure est à la nuance. Seuls 52 % des Français considèrent toujours ne rencontrer aucun frein particulier face à l'utilisation du numérique. Les freins à l'utilisation du numérique peuvent être en lien avec l'équipement : 11 % des Français n'ont pas de connexion fixe à →

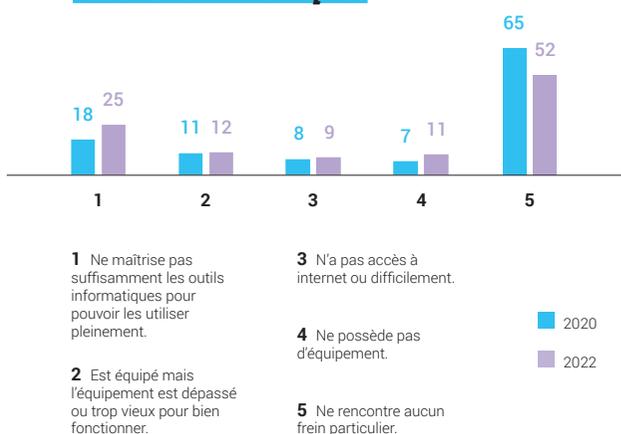
¹⁷⁴ ARCEP, CGE, ANCT, ARCOM, CRÉDOC, Baromètre du numérique, 2023, <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-publications-chiffrees/barometre-du-numerique/le-barometre-du-numerique.html>

¹⁷⁵ Conseil National du Numérique, Citoyens d'une société numérique : pour une nouvelle politique d'inclusion, Rapport sans annexes, octobre 2023, <https://cnnumerique.fr/index.php/nos-travaux/inclusion-numerique>

• Préparation •

domicile en 2022, 9 % n'ont pas accès à Internet ou difficilement, 12 % ont un équipement dépassé ou trop vieux pour bien fonctionner. Les freins peuvent également être en lien avec les compétences. 25 % des Français déclarent ainsi ne pas maîtriser suffisamment les outils informatiques pour pouvoir les utiliser pleinement, une proportion en augmentation par rapport à 2020 (18 %). A l'heure où 54 % des Français éprouvent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'effectuer des démarches en ligne¹⁷⁶, la médiation numérique continue de présenter un intérêt important pour les populations. ●

Sentiment de maîtriser les outils numériques



Source : Crédoc, Baromètre du numérique. Champ : ensemble de la population de 18 ans et plus, en %, habitant en France métropolitaine.



Favoriser le développement de l'inclusion numérique

Les outils numériques se sont imposés dans notre quotidien ces dernières années. Les usages informatiques se sont intensifiés surtout depuis la crise de Covid-19 et les différents épisodes de confinements. Si ces usages semblent naturels pour une majorité, de nombreuses personnes restent à l'écart de cette société du numérique. Ce phénomène d'exclusion récemment amplifié provoque aujourd'hui des problématiques d'accès aux droits puisque de nombreuses démarches administratives s'effectuent désormais derrière nos écrans¹⁷⁷.

Depuis plusieurs années, les bénévoles de la Croix-Rouge française se mobilisent pour proposer des permanences numériques et des accompagnements collectifs et individuels aux personnes accompagnées. En 2022, la Croix-Rouge française a notamment recruté →

¹⁷⁶ Arcom-Arcep-CGE-ANCT-CRÉDOC, Baromètre du numérique 2022, 2022, <https://www.arcom.fr/nos-ressources/etudes-et-donnees/mediatheque/barometre-du-numerique-edition-2022>

¹⁷⁷ Défenseur des droits, « Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? », Rapport du Défenseur des droits, Février 2022, https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_rapport-dematerialisation-2022_20220307.pdf

80 Conseillers numériques France services et continue de s'appuyer sur l'action de ses milliers de bénévoles « aidants numériques » qui s'engagent contre l'exclusion numérique. Ces bénévoles et salariés proposent des ateliers collectifs, des accompagnements individuels, des permanences connectées et des dispositifs mobiles afin d'accompagner les personnes sur des domaines aussi variés que l'accès aux droits, le maintien du lien social et ou encore l'accès à la santé, qui passent désormais par de nouvelles pratiques reposant sur le numérique. Cela concerne également l'insertion professionnelle qui nécessite bien souvent une maîtrise des outils numériques pour entreprendre des démarches de recherche d'emploi.

Ce « secourisme du clic » comme l'appellent nos volontaires, vient répondre à une demande sociale d'ampleur. Les Conseillers numériques ont réalisé plus de 19 000 accompagnements depuis leur arrivée en 2022. L'allusion au secourisme illustre le désarroi dans lequel certaines personnes se trouvent face à l'injonction au numérique de nos sociétés. L'accompagnement sur-mesure et le contact humain placé au centre de l'accompagnement répond à un véritable besoin d'accompagnement et de réassurance et permet de résoudre certains rapports clivés au numérique, notamment chez certaines personnes âgées qui ne se sentent pas à l'aise avec ces outils. ●



La Mednum, une coopérative favorisant la résilience par la médiation numérique

LA-MEDNUM

Nous n'avons jamais été aussi nombreux à utiliser les services numériques (publics et privés) mais, faute de maîtriser les compétences numériques de base, plus de 30 % de la population adulte est encore éloignée du numérique.

Depuis plusieurs années, les réseaux d'acteurs de la médiation numérique se structurent pour apporter des réponses à cet enjeu social (à ce titre, 61 % de ces acteurs accompagnent des publics en milieu rural et 55 % dans les quartiers de la politique de la ville).

La Mednum, coopérative nationale des acteurs de la médiation numérique, compte aujourd'hui 140 sociétaires qui ont accompagné, en 2021, plus d'un million de personnes. Créée il y a 6 ans, elle a pour objet de rassembler les organisations du secteur, les faire coopérer pour accompagner les transitions numériques des territoires. Ainsi, les collectivités sont accompagnées dans la réalisation de diagnostics territoriaux - notamment grâce à l'indice de fragilité numérique, un outil qu'elle a co-construit et qui permet d'évaluer le risque de fragilité numérique de la population d'un territoire - et la mise en place de politiques publiques locales d'inclusion numérique.

En faisant le pari du collectif, elle soutient les acteurs du secteur, les outille, porte leur voix et les aide à se renforcer par du design de services, des expérimentations, ou encore des projets d'open data. Elle développe également des ingénieries de formation et met en lumière les actions du secteur par des enquêtes de terrain et des études documentées, répliquables dans les territoires, grâce à la publication des méthodes et outils sous forme de communs numériques. ●



3

**Une société
qui offre un
peu moins de
protection**

Protection – Taux de mortalité évitable par prévention ou traitement

Une amélioration de l'effet de la prévention et des traitements sur la mortalité

[ANALYSE CRÉDOC]

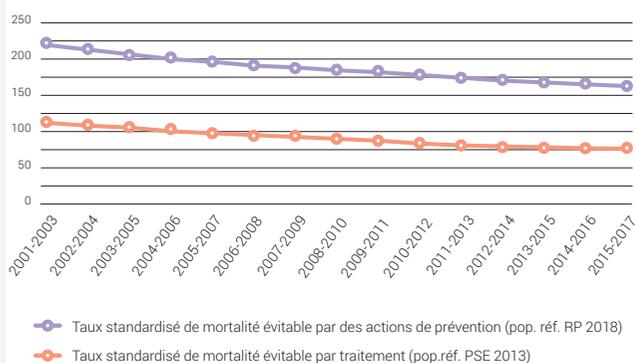
Suivie par les politiques de santé publique depuis les années 1980, la mortalité évitable comptabilise les décès qui auraient pu être évités par des interventions de santé publique tels que la prévention et le diagnostic précoce ou par le traitement. Elle distingue donc la mortalité évitable par prévention et celle par traitement. Il s'agit d'un outil de mesure de l'efficacité des politiques de santé publique. La sélection des décès évitables se base sur la méthodologie adoptée par Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en 2019. Les causes de décès retenues sont celles qui peuvent être évitées grâce à des soins de santé efficaces et prodigués à temps¹⁷⁸. Actuellement les principales causes de mortalité évitable en France sont les cancers (du poumon et du sein notamment), les maladies cardiovasculaires, le diabète et les infections respiratoires.

Depuis 2001-2003, la diminution du taux de mortalité évitable pour 100 000 habitants est régulière atteignant en moyenne par an une diminution de -2,1 % pour la mortalité évitable par actes de prévention et -2,7 % pour la mortalité évitable par traitement. Sur le long terme et de manière globale, le système de santé publique français parvient de plus en plus à limiter la mortalité évitable par prévention ou traitement. → cf. graphique ci-dessus

Toutefois, il subsiste de fortes inégalités sociales et territoriales. Ainsi, les personnes les plus favorisées en France ont de meilleures chances d'être en bonne santé que les personnes les plus défavorisées et ce tout au long de la vie. Ces aspects ont été largement étudiés par la littérature scientifique témoignant par

¹⁷⁸ Un seuil de 74 ans a été retenu pour l'ensemble des décès relatifs à la mortalité évitable par traitement. Cf. : Inserm-CépiDc, Insee - Exploitation Fnors, Score Santé, 2001-2017, https://www.scoresante.org/uploadedFiles/SCORE-Sante/Fiches_methodo/FMSCORE_Morta_Evitable.pdf

Taux de mortalité évitable par prévention ou traitement



Champ : France entière, hors Mayotte. Source : Score Santé, Inserm-CépiDc, Insee - Exploitation Fnors, 2001-2017 - Calculs Crédoc.

exemple d'une moindre chance de survie après un cancer pour les personnes vivant dans les zones les plus défavorisées¹⁷⁹ ou encore d'une plus grande difficulté à arrêter de fumer pour les personnes socialement défavorisées malgré un désir d'arrêter égal au reste de la population¹⁸⁰. Il existe aussi des inégalités hommes-femmes du fait d'une proportion plus importante de la part des hommes ayant des comportements à risque tels que la consommation d'alcool, de tabac ou encore les conduites dangereuses, ce qui mène à un taux de mortalité →

¹⁷⁹ TRON Laure, BELOT Aurélien, FAUVERNIER Mathieu, REMONTET Laurent, BOSSARD Nadine, LAUNAY Ludivine, BRYERE Joséphine, MONNEREAU Alain, DEJARDIN Olivier, LAUNOY Guy, « Influence de l'environnement social sur la survie des patients atteints d'un cancer en France. Étude du réseau Francim », Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 2021, n°5, p. 81-93, <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/cancers/cancer-du-col-de-l-uterus/documents/article/influence-de-l-environnement-social-sur-la-survie-des-patients-atteints-d-un-cancer-en-france-etude-du-reseau-francim>

¹⁸⁰ GUIGNARD Romain, NGUYEN-THANH Viêt, ANDLER Raphaël, RICHARD Jean-Baptiste, BECK François, ARWIDSON Pierre, « Usage de substances psychoactives des chômeurs et des actifs occupés et facteurs associés : une analyse secondaire du Baromètre santé 2010 », Bull Epidémiol Hebd. 2016;(16-17) : 304-12, http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2016/16-17/2016_16-17_6.html

évitable plus élevé que chez les femmes¹⁸¹. Concernant les inégalités territoriales, l'Insee rapporte qu'en 2021, la mortalité évitable par prévention est plus élevée dans les Hauts-de-France, en Bretagne, en Normandie, à La Réunion. Au contraire, des territoires tels que l'Île-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Martinique, où elle est moins élevée. Ces disparités s'expliqueraient en grande partie par les difficultés d'accès aux soins dans certaines zones géographiques, qui se combinent souvent avec des inégalités sociales. ●



Investir dans la prévention et développer les approches de santé communautaire

(cf. indicateurs « Préparation – Participation aux campagnes de dépistages organisés du cancer du sein et colorectal » et « Préparation – Accessibilité Potentielle localisée (APL) au médecin généraliste »)

Dans un contexte de multiplication des crises, notre société préfère encore trop souvent réparer plutôt que prévenir. Or, selon l'Irdes en 2023¹⁸², 100 000 vies par an pourraient être préservées si une véritable politique de prévention ambitieuse était développée. Il est donc prioritaire de mieux y investir, en se dotant de programmes cohérents (addiction, santé publique, maladies chroniques, maladies transmissibles ou non, etc.) et pertinents entre eux pour chaque parcours de vie (information, dépistage, communication, traitement, post-maladie, etc.).

La participation d'acteurs de la société civile aux stratégies de santé publique s'est développée ces dernières années. Par exemple, des programmes de

sensibilisation à la prévention des addictions (tabac/alcool), des abus d'écran au collège avec le dispositif « Croix-Rouge Arcade », des violences sexuelles via des « Ateliers consentements » ou des risques en milieu festif avec le dispositif « Nights Savers » sont mis en place par la Croix-Rouge française. Par leur présence auprès des populations, certains de ces acteurs pourraient occuper une place encore plus importante, notamment si les pouvoirs publics décidaient de développer l'investissement dans la santé communautaire (à l'école, au travail, etc.).

Par ailleurs, le manque de pratique d'une médecine clinique dans les apprentissages fondamentaux de la médecine de santé publique et le manque de temps médical disponible freinent la capacité des professionnels de santé à diffuser des messages simples mais répétés de santé publique et de prévention auprès des populations. Avec ses 114 instituts de formation sanitaire et ses 30 établissements sanitaires, la Croix-Rouge française détient une responsabilité dans la formation des futurs professionnels médicaux et de santé aux enjeux de prévention.

C'est pourquoi la Croix-Rouge française porte une vision du soin qui place au cœur de tous ses projets d'établissements la prévention, véritable vecteur d'innovation, par exemple dans le cas de dispositifs comme « Vivre à la maison » permettant aux personnes âgées en situation de perte d'autonomie, qu'elle soit physique ou cognitive, de rester vivre chez elles grâce à une coordination des services à domicile et un accès aux activités et services de l'Ehpad. ●

¹⁸¹ Insee, « Disparités territoriales de mortalité », dans : La France et ses territoires, Insee Références, 2021, https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039901?sommaire=5040030#figure2_radio2

¹⁸² SAFON Marie-Odile, L'économie de la prévention en santé, Bibliographie thématique, IRDES, février 2023, <https://www.irdes.fr/documentation/syntheses/economie-de-la-prevention-en-sante.pdf>

Résilience – Protection – Effet de la redistribution sur la pauvreté

La redistribution diminue nettement le taux de pauvreté, mais cet effet semble s'affaiblir

[ANALYSE CRÉDOC]

La protection des plus fragiles est un des marqueurs d'une société résiliente. Parmi les actions protectrices et limitant les inégalités, figurent les différentes mesures de redistribution socio-fiscale qu'il s'agisse des impôts directs¹⁸³ ou du versement de prestations sociales (minima sociaux, aides au logement, prestations familiales, prime d'activité). En France, en 2020, les dépenses liées au versement des minima sociaux s'élèvent à 30,4 milliards d'euros (+6,8 % en un an), soit 1,3 % du produit intérieur brut (PIB)¹⁸⁴. Dans son ouvrage annuel « Minima sociaux et prestations sociales », la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) souligne que ces dépenses de prestations sociales, combinées aux effets de l'impôt ont un effet très significatif sur le taux de pauvreté qui s'établit à 14,6 % en 2019, contre 22,2 % si cette redistribution n'avait pas existé, soit 7,6 points de moins. L'effet de la redistribution sur le taux de pauvreté est particulièrement marqué pour les familles monoparentales (-20,7 points pour celles avec au moins 2 enfants), pour les familles nombreuses (-15,7 points pour les couples avec 3 enfants, -23,5 points pour ceux avec au moins 4 enfants), pour les jeunes de moins de 20 ans (-12,7 points) et pour les personnes handicapées de 15 ans ou plus (-11,9 points). Les prestations sociales dites « non contributives »¹⁸⁵ représentent presque 40 % du revenu disponible des ménages pauvres.

¹⁸³ Essentiellement impôts sur le revenu (à la différence de la TVA qui est payée indifféremment par tous).

¹⁸⁴ Sous la direction de CABANNES Pierre-Yves et CHEVALIER Martin, « Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution », Panoramas de la DREES, édition 2022.

¹⁸⁵ C'est-à-dire versées sans contrepartie de cotisations, à savoir le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation aux adultes handicapés (AAH), l'allocation spécifique de solidarité (ASS) et l'allocation spécifique aux personnes âgées (Aspa).

Effet de la redistribution sur le taux pauvreté à 60%



Note De 2012 à 2017, les taux de pauvreté ont été recalculés à partir des revenus exprimés en euros constants de l'année 2017. À partir de 2018, ces taux ne sont pas recalculés et restent ceux obtenus à partir des revenus exprimés en euros courants de chaque année. On néglige ainsi les variations dues aux effets d'arrondis. / Le handicap, la redistribution, le taux de pauvreté et les seniors sans emploi ni retraite sont définis dans l'onglet « Concepts et glossaire ». Les enfants sont définis comme les enfants célibataires dans le ménage, sans limite d'âge. **Lecture** En 2019, les prestations sociales, combinées aux effets de l'impôt diminuent le taux de pauvreté de 7,6 points (14,6 % contre 22,2 % si cette redistribution n'avait pas existé). **Champ** France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. **Sources** Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2012-2019.

En moyenne, le niveau de vie mensuel des membres des ménages pauvres augmente de 335 euros grâce aux prestations sociales, celui des membres des familles monoparentales avec au moins deux enfants de 376 euros et celui des membres des ménages composés d'un couple avec trois enfants de 240 euros. Toutefois, alors que le taux de pauvreté des Français connaît une augmentation tendancielle depuis le milieu des années 2000, l'impact de la redistribution sur la pauvreté des ménages a légèrement diminué en 2018 et 2019 par rapport aux années précédentes.

Lecture : Avant redistribution, le taux de pauvreté des personnes seules calculé sur le revenu initial s'élève à 22,2 % en 2019 en France métropolitaine. Après la prise en compte de l'ensemble de la redistribution, le taux de pauvreté de ces personnes calculé sur le revenu disponible s'établit à 14,6 % en 2019.

→ cf. graphique ci-dessus

En complément des transferts monétaires, l'Insee souligne que le caractère redistributif du système français provient pour moitié des transferts en nature, issus pour beaucoup des services publics dans des domaines comme l'éducation, la santé, l'action sociale ou le logement. Ces transferts contribuent pour 50 % à la réduction des inégalités au sens de la redistribution « élargie », avant les prestations sociales monétaires (23 %), les dépenses de consommation collective (16 %) et les retraites (10 %) ¹⁸⁶ . ●

¹⁸⁶ Insee, « Revenu et patrimoine des ménages », Insee Références, 27/05/2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5371304>



CodePhenix

Réinsérer les personnes détenues par le numérique



CodePhenix est une association qui travaille à la réinsertion professionnelle des sortants de prison dans le secteur du numérique. Pour ce faire, l'association se rend en détention, à Melun et

à Saint-Martin-de-Ré, pour proposer un programme mêlant formation, travail et préparation au retour à l'emploi, le tout sans accès à internet.

Concrètement, les personnes détenues qui participent au programme suivent d'abord une formation de 6 mois à l'intégration web pour apprendre les techniques de mise en page des sites internet. Ils intègrent ensuite une agence web en détention, au sein de laquelle ils vont pouvoir travailler sur les besoins de clients : association, entreprises, collectivités locales etc., et se constituer une première expérience professionnelle dans le domaine qu'ils pourront valoriser devant de futurs recruteurs. En parallèle de cela, nous travaillons avec eux les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretiens blancs...) et leur faisons échanger avec un maximum de professionnels du secteur que nous faisons venir en détention pour faire se rencontrer ces deux mondes et essayer de faciliter la création de liens et d'entraide.

L'action de CodePhenix se poursuit hors les murs avec un suivi individualisé après la sortie de prison, et la possibilité pour certains d'intégrer une agence web d'insertion, Etap'Web, créée en partenariat avec l'association l'Îlot à Aubervilliers.

Quelques réalisations de l'agence web en détention CodePhenix :

<https://www.atigip-justice.fr/>

<https://lacravatesolidaire.org/>

<https://www.animaville.net/>

<https://www.noam-be.com/>



Protection – La différence dans l'acquisition des compétences en lecture, écriture et calculs des élèves de CM2 enfants de cadres par rapport à ceux d'ouvriers

De fortes inégalités scolaires

[ANALYSE CRÉDOC]

La scolarité exerce, en France plus qu'ailleurs, un effet prépondérant sur les trajectoires des personnes. Le diplôme y est vu comme un moyen de rendre équitable la répartition des places sociales dans la société. Pour que le modèle « méritocratique » fonctionne, il est nécessaire que chacun ait les mêmes chances de développer ses compétences et talents¹⁸⁷.

Dès les années 60, la sociologie met en évidence l'influence des conditions de vie des parents, leurs ressources économiques et culturelles sur les résultats scolaires de leurs enfants¹⁸⁸. L'État, bien conscient du phénomène et souhaitant l'endiguer afin de garantir une égalité des chances, a lancé différentes politiques, dont au début des années 80 une politique d'éducation prioritaire (PEP) qui a connu, depuis, trois phases de développement. Après une phase de renforcement des moyens et de l'action de l'institution scolaire et une autre de lutte contre l'exclusion scolaire, la phase la plus récente et actuelle est celle de l'adaptation du fonctionnement du système éducatif à la diversité de ses élèves¹⁸⁹.

→ cf. graphique ci-dessus

Malgré ces politiques, on observe depuis les années 1990 une augmentation de ces inégalités. D'après l'étude « Lire, écrire, compter » de la DEPP, quelle que soit l'origine sociale des élèves, les performances scolaires sont en baisse en France depuis 1987¹⁹⁰. Ces scores restent néanmoins plus élevés pour les élèves d'origine sociale favorisée →

¹⁸⁷ DUBET François, DURU-BELLAT Marie, VERETOUT Antoine, *Les Sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale*, Paris, Seuil, Points Essais, 2015

¹⁸⁸ BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *Les Héritiers*, 1964

¹⁸⁹ ROCHEX Jean-Yves, « Les trois « âges » des politiques d'éducation prioritaire : une convergence européenne ? », dans CHOUKRI Ben-Ayed (dir.), *L'école démocratique. Vers un renoncement politique ?* Paris, Armand Colin, 2010.

¹⁹⁰ Par exemple, les taux de réussite moyens pour les additions s'élevaient à 90 % en 1987, il est seulement de 69 % en 2017. La baisse est encore plus marquée pour les divisions : 74 % en 1987 et 37 % en 2017.

L'évolution de la différence dans l'acquisition des compétences en lecture, écriture et calculs des élèves de CM2 enfants de cadres par rapport à ceux d'ouvriers



Note : Comprend les parents retraités et professions non renseignés. **Champ :** France métropolitaine, établissements du secteur public enfants en classe de CM2.
Source : MENJS-Depp, enquêtes « Lire, écrire, compter » - Calculs Crédoc.

(PCS du chef de famille « cadres et professions intellectuelles supérieures ») que ceux des enfants issus des milieux les plus défavorisés (PCS du chef de famille « inactifs » ou « ouvriers »)¹⁹¹. Si l'on s'intéresse directement aux différences de scores entre les élèves de CM2 enfants de cadres par rapport à ceux d'ouvriers, on observe jusqu'en 2007 une forte hausse de l'écart des résultats : de 41 points en 1987 à 52 points en 2007, soit +11 points d'écart en 20 ans. En 2017, cet écart diminue par rapport à 2007, mais il reste au niveau élevé de 40 points.

Par rapport à d'autres pays de l'Union européenne, ces écarts sont importants. En effet, d'après un autre indicateur mesuré cette fois-ci par l'enquête « Programme international pour le suivi des acquis des élèves » (Pisa) menée par l'OCDE, l'écart du score moyen entre les élèves de milieu social favorisé et défavorisé atteint 107 points en France. C'est moins qu'en Belgique ou en Allemagne, mais plus que la moyenne des pays membres de l'OCDE où cet écart n'atteint que 89 points¹⁹².

Outre les résultats scolaires, l'origine sociale pèse aussi sur l'orientation. L'Insee souligne ainsi que près de 30 % des enfants d'agriculteurs, d'ouvriers et d'employés de service s'orientent vers un baccalauréat professionnel, contre seulement 10 % des enfants de cadres et d'enseignants¹⁹³.

Malgré les politiques publiques mises en œuvre, les écarts scolaires semblent s'accroître. Les chercheurs François Dubet, Marie Duru Bella et Antoine Vérétoit expliquent en effet que plus un pays valorise le diplôme (plutôt que les compétences acquises par l'expérience par exemple), et considère que celui-ci doit déterminer strictement la position sociale, plus la lutte pour son obtention est forte¹⁹⁴. D'une certaine manière la focalisation de la société française sur le diplôme contribue à limiter la mobilité sociale¹⁹⁵ et nuit à la dimension éducative et culturelle de la scolarité. ●

¹⁹¹ CHABANON Léa, PASTOR Jean-Marc, « L'évolution des performances en calcul des élèves de CM2 à trente ans d'intervalle (1987-2017) », DEPP-B2, Note d'information n°19.08 – mars 2019.

¹⁹² Insee, France, portrait social, Édition 2020, Insee Références, 03/12/2020, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797588?sommaire=4928952#tableau-figure2>

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ Dubet *et al.*, *op.cit.*

¹⁹⁵ POULET Françoise, « M. Duru-Bellat. L'inflation scolaire – Les désillusions de la méritocratie », L'orientation scolaire et professionnelle, 37/4 | 2008, 569-570.



Mobiliser les acteurs de l'éducation populaire et de la parentalité pour permettre aux enfants de recevoir une éducation de qualité

Si les inégalités en France sont relativement moins fortes qu'ailleurs, elles sont fortement ancrées, et les chances de progression sociale apparaissent comparativement très faibles. Le niveau de diplôme reste en France fortement conditionné à l'origine sociale. En 2019, 49 % des 25-34 ans étaient diplômés du supérieur, mais c'était le cas de seulement 29 % des enfants d'ouvriers contre 80 % des enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures. Alors que notre système éducatif ne permet pas de réduire ces inégalités de destin, les attentes vis-à-vis du seul système scolaire sont trop importantes. **Pour la Croix-Rouge française, l'ensemble des acteurs éducatifs doivent être mobilisés et notamment, les mouvements d'éducation populaire et les familles.**

Les mouvements d'éducation populaire – qui promeuvent un accès aux savoirs pour tous, à tout âge de la vie, en complément des systèmes éducatifs

traditionnels - et leur rôle éducatif sont parfois méconnus des pouvoirs publics comme des actrices et acteurs de l'éducation populaire eux-mêmes. Leurs démarches permettent pourtant aux jeunes d'acquérir les compétences sociales (estime de soi et confiance en soi, responsabilité, rapport au groupe, etc.) trop peu présentes dans l'Éducation nationale ou souvent très liées à l'environnement familial. La Croix-Rouge française est un acteur de l'éducation populaire et prévoit de renforcer dans les années à venir son rôle éducatif pour être un acteur décisif de la résilience des individus et des populations (cf. indicateur « Cohésion sociale – Capacité des élèves à collaborer, travailler ensemble pour résoudre des problèmes »).

Avec 57 établissements d'accueil du jeune enfant, 51 activités de protection de l'enfance, 24 espaces bébé-parents et 8 centres de protection maternelle et infantile, **le rôle de la Croix-Rouge française auprès des familles est également essentiel, notamment en matière de soutien à la parentalité.** La Commission des 1000 premiers jours de l'enfant, présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, a ouvert quelques évolutions sur le sujet avec des premières propositions pour renforcer l'implication des parents. La Croix-Rouge française a participé aux États généraux de l'éducation organisés par Vers-Le-Haut et soutient la proposition du livre blanc qui appelle à systématiser le soutien à la parentalité, en offrant à chaque parent un parcours d'accompagnement dès la grossesse et jusqu'à la majorité de l'enfant. ●



Relais parentaux

Dispositif de prévention, de protection et de soutien à la parentalité, les relais parentaux méritent d'être davantage connus et développés.

Le relais parental a pour mission d'accueillir, 24 heures sur 24, 365 jours par an, des enfants dont les parents sont confrontés à des problèmes familiaux, sociaux ou de santé, ponctuels ou

périodiques, et qui ne peuvent pas s'appuyer sur leurs proches. Il peut accueillir, hors décision de placement, des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans, pour une durée de quelques heures à plusieurs semaines, y compris en urgence (un tiers des accueils).

C'est un dispositif de proximité, flexible, caractérisé par une inconditionnalité de l'accueil et une modularité du tarif (deux tiers des parents payent moins de cinq euros par jour). Il est axé sur la prévention et le soutien à la parentalité. Il vise à soutenir les parents et à les aider à trouver les ressources personnelles et environnementales nécessaires dans l'intérêt de leur enfant. Ce lieu d'accueil permet de reconnaître aux parents l'impossibilité ponctuelle d'assurer seuls leur fonction →

parentale 24 heures sur 24, d'éviter certains placements et le délitement du lien parent-enfant, et de transmettre une culture familiale. Le besoin de répit est la première raison de recours au relais parental (37 % des admissions), suivi des problèmes de santé (22 %). De manière plus globale, la plupart des parents arrivent complètement épuisés ; ce répit est aussi l'occasion pour eux d'identifier et de mettre des mots sur leur état.

Gestionnaire de cinq relais parentaux sur les dix existants en France, la Croix-Rouge française a souhaité mener une étude d'impact social sur ce dispositif peu connu. Réalisée en 2019 auprès de nos trois structures situées en Ile-de-France, cette étude met en évidence les effets de l'accueil et de cet accompagnement sur la prévention des risques pour l'enfant, l'impact sur les relations parents-enfants et sur les pratiques de parentalité. Elle souligne également le caractère unique de ce dispositif dans l'écosystème de la protection de l'enfance, répondant à un besoin fort de prévention non couvert. L'étude permet également d'objectiver les motifs d'accueil et le lien fort entre épuisement parental et les conditions socio-économiques des familles. ●

Résilience - Protection – Temps moyen d'intervention des secours

Augmentation du temps moyen d'intervention des secours, liée à une hausse des besoins et une stagnation des effectifs

[ANALYSE CRÉDOC]

La survie des personnes en cas d'accident ou maladie soudaine est fortement liée au délai d'arrivée des secours sur place pour leur porter assistance. Le système français de sécurité civile considère l'ensemble des moyens mis en œuvre pour prévenir les risques naturels, technologiques et sanitaires, pour protéger les populations, les biens et l'environnement, et pour secourir et assister les personnes en cas de sinistre ou d'accident. Elle a une mission autant préventive que de protection des populations en cas d'alerte. Les acteurs de la sécurité civile en France sont nombreux avec des périmètres théoriquement distincts :

- **Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)**, sont composés de sapeurs-pompiers ; devant intervenir théoriquement en « départ réflexe », **avant** toute intervention médicale. Ils sont notamment en charge de la prévention, de la protection et du secours aux personnes en cas d'incendie, d'accident ou de catastrophe
- **Les services d'aide médicale urgente (SAMU)** sont censés intervenir en aide médicale urgente, **après** intervention d'un médecin
- **La Croix-Rouge française et les associations agréées de sécurité civile (AASC)**, interviennent en appui des services de secours et sont chargés de la formation aux premiers secours et de l'information préventive (en 2023, on dénombrait 15 AASC en France).

Depuis 2014, date à partir de laquelle des données sont disponibles, le délai moyen d'intervention des sapeurs-pompiers augmente régulièrement, passant de 12min30 en 2014 à 14min49 en 2021, soit une hausse de plus de deux minutes en sept ans. Le temps moyen du traitement de l'alerte reste stable depuis 2014, mais le délai de route est celui qui augmente le plus et explique le rallongement du temps

• Protection •

moyen d'intervention. Cette moyenne cache en outre de fortes disparités territoriales : le temps moyen d'intervention par département va de 20min en Haute-Garonne (31) à seulement 8min dans le Nord (59).

Les causes de cette augmentation sont multiples¹⁹⁶. Les demandes aux SDIS sont de plus en plus nombreuses, elles couvrent un périmètre de plus en plus large, en lien avec différents phénomènes :

- Les pompiers prennent souvent en charge, à la demande des services d'aide médicale urgente (SAMU), des interventions de transport sanitaire **dépourvues de tout caractère d'urgence liées à un manque d'ambulances notamment privées**, opérations qualifiées de « carence ambulancière » ;
- **La concentration des activités hospitalières dans les territoires urbains et périurbains** entraînerait une augmentation de la durée des missions dans les territoires ruraux, liée à la fois à des temps de déplacement plus longs et à des temps d'attente dans les services d'urgences hospitalières engorgés plus longs ;
- Avec le vieillissement de la population, **et en l'absence d'alternative médicale ou paramédicale**, les missions de relevage des personnes âgées ayant fait une chute connaissent une progression marquée, que ce soit à domicile ou en EHPAD ;
- **Les pompiers sont de plus en plus souvent amenés à réaliser des interventions à caractère social**. Ils sont également appelés pour d'autres demandes d'aides à la personne, qui correspondent à des missions plus périphériques et facultatives, comme la destruction de nuisibles ;

¹⁹⁶ Cette fiche s'appuie principalement sur les deux rapports suivants :

- Cour des comptes, « Les personnels des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et de la sécurité civile, Des défis à relever, des perspectives à redéfinir », Rapport public thématique, Mars 2019, <https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-03/20190326-rapport-personnels-SDIS-securite-civile.pdf>

- Assemblée nationale, « Rapport n°1990, fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur le projet de loi, après engagement de la procédure accélérée, de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2018 (n° 1947) », Annexe n° 40, Sécurités, Sécurité civile, 2018, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_fin/115b1990-a40_rapport-fond#_Toc256000009

Temps moyen d'intervention des secours



Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 29 ans. Source : Insee, enquêtes Emploi, et Insee Focus n°285, 2023.

- Les services nationaux et départementaux de la sécurité civile font également face à un **accroissement des risques climatiques et des menaces terroristes**, les attentats de 2015 et 2016 ayant mis en évidence l'importance de leur rôle dans le dispositif de prévention et de secours.

→ cf. graphique ci-dessus

Alors que, sur les 3,4 millions d'interventions réalisées en 1998, 54 % relevaient du SUAP (secours d'urgence à personne), cette part atteint 84 % en 2018. Cette tendance se poursuit depuis : selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, les sapeurs-pompiers sont intervenus à 4,6 millions de reprises en 2021, soit une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique notamment par une forte hausse des interventions pour des secours à la personne (+12 %).

En parallèle de ces sollicitations croissantes, les SDIS évoluent dans un contexte marqué par la stagnation de leurs effectifs, composés d'environ 40 000 sapeurs-pompiers professionnels, 195 000 sapeurs-pompiers volontaires et 11 000 personnels administratifs, techniques et spécialisés. Celle-ci s'explique à la fois par la dégradation de la situation financière des départements qui sont leurs principaux financeurs (sous l'effet de la progression structurelle des dépenses sociales relevant de leurs compétences et d'une contrainte budgétaire accrue), et de la fragilisation récente du statut juridique des sapeurs-pompiers volontaires. Le système français de sécurité civile repose en effet sur la disponibilité de volontaires assurant les deux-tiers du temps d'intervention des SDIS. ●



Passer d'une logique de sécurité civile à celle de protection civile

Association agréée de sécurité civile depuis la création du dispositif en 2006, la Croix-Rouge française compte 8 378 intervenants secouristes bénévoles et 6 807 bénévoles formés à l'urgence et au secourisme. En temps de crise collective, la reconnaissance des associations agréées de sécurité civile (AASC) comme troisième acteur de la chaîne du secours et des impliqués s'est faite de manière très progressive, notamment dans la réponse préhospitalière et la mobilisation des citoyens. La possibilité de confier aux AASC des missions d'évacuation d'urgence des victimes et leur participation à l'expérimentation d'un numéro unique d'appels d'urgence prévue dans la loi Matras leur a ouvert une meilleure intégration à la chaîne du secours.

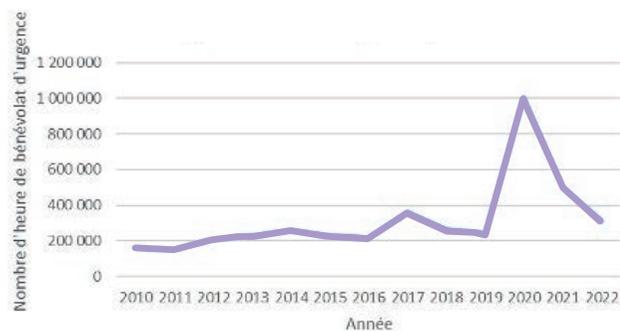
Cependant, de nombreux progrès restent à réaliser pour mettre en place une véritable chaîne d'intervention préhospitalière, notamment pour soulager la congestion des hôpitaux publics. La reconnaissance des AASC comme acteurs de la chaîne du secours répond aux conclusions du rapport de 2018 du député Thomas Mesnier¹⁹⁷ sur la prise en charge des soins non programmés. La Croix-Rouge française encourage les pouvoirs publics à poursuivre les démarches engagées pour passer d'une logique de sécurité civile à celle de protection civile : en intégrant pleinement les AASC à la préparation, à la protection et au relèvement. La Croix-Rouge française propose ainsi de renforcer le rôle des AASC dans la réponse préhospitalière (levée de doute, orientation, réponse), notamment pour :

- Favoriser le recours à la télé-médecine ;
- Faciliter la dispensation de médicaments d'urgence ;

- Améliorer l'organisation des transports urgents non médicalisés ;
- Développer les compétences et promouvoir l'engagement ;
- Encourager et reconnaître le bénévolat de sécurité civile.

La Croix-Rouge française propose de passer d'une logique de sécurité civile à celle de protection civile en ouvrant ces nouvelles missions aux AASC et en les associant mieux à la définition des plans de préparation et de réponse aux crises (cf. indicateur « Préparation – Nombre de plans de prévention des risques naturels et technologiques »). ●

Évolution du nombre d'heures de bénévolat d'urgence Croix-Rouge française



Note : Les données incluent les heures de bénévolat d'urgence dédiées aux réseaux de secours - appels 15 ou 18 -, à la période Covid-19, au conflit en Ukraine et les autres urgences - ex. catastrophes naturelles -, hors dispositifs prévisionnels de secours.

¹⁹⁷ MESNIER Thomas, « Assurer le premier accès aux soins - Organiser les soins non programmés dans les territoires », Rapport remis à Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, 2018, https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_snp_vf.pdf

CHIFFRES CLÉS Croix-Rouge française

Ces dernières années,
la multiplication des crises a impliqué
une mobilisation exceptionnelle des
secouristes sur le terrain.
L'année 2020 est une année
exceptionnelle ayant vu

**le nombre d'heures
de bénévolat
d'urgence de
la Croix-Rouge
française
multiplié par**

4

avec

**817 000
heures**

contre 186 000 heures en 2019,
ce qui est très directement lié
à la crise du Covid-19.

Cette forte mobilisation se poursuivra
certainement à l'avenir avec
l'organisation de manifestations
d'ampleur internationales (coupe du
monde de Rugby et jeux Olympiques
et Paralympiques) et la multiplication
des crises, notamment dues aux
conséquences des changements
climatiques.

→ cf. graphique ci-contre



« Minutis » et « RedCall »

**Dispositifs de réponse
aux urgences.**

La place de la Croix-Rouge française
dans les dispositifs de réponse aux
urgences s'est précisée et fortement
professionnalisée face aux dernières
crises rencontrées. L'association a
par exemple développé les outils
« Minutis » et « RedCall », des
dispositifs novateurs à déclencher
en cas de crise et dans le cadre de
plans de secours pour assurer une
prise en charge de la population
efficace et coordonnée. « Minutis »
a été créé suite aux attentats de
2015 et vise à faciliter la gestion
décentralisée des effectifs sur un
dispositif ou réseau de secours. Créé
en 2018, « Redcall » permet quant à
lui de déclencher de façon massive
les volontaires Croix-Rouge, que
ce soit par SMS, téléphone ou mail,
afin de répondre à une situation
d'urgence ou d'assurer une
communication relativement large
facilement. ●

Préparation – Accessibilité Potentielle localisée (APL) au médecin généraliste

L'accessibilité aux médecins généralistes en diminution constante depuis 2015, un enjeu de politiques publiques favorisant la résilience

[ANALYSE CRÉDOC]

Ces dernières années l'expression « désert médical », largement plébiscitée dans les médias, a attiré l'attention sur différentes difficultés rencontrées par une partie de la population à se faire soigner en raison de défaillances de l'offre de soin : augmentation des délais pour obtenir une consultation médicale (au risque d'aggraver l'état de santé des patients), déport de consultations vers les urgences médicales (qui peut aboutir à l'engorgement des urgences) ou encore difficultés à trouver un médecin traitant (ce qui peut entraîner une rupture du parcours de soins). Les inégalités territoriales dans l'accès aux soins peuvent en effet avoir des conséquences graves sur la santé des populations locales¹⁹⁸ et donc sur les capacités de résilience face aux aléas de la vie des populations.

La France a organisé son système de soin en donnant un rôle central aux médecins généralistes dans les parcours, c'est pourquoi nous avons privilégié le suivi de cet indicateur. Leur nombre est en légère hausse depuis une dizaine d'années (de 5 % en 2022 par rapport à 2012¹⁹⁹), mais dans le contexte d'une population française vieillissante (21 % de la population a 65 ans ou plus au 1^{er} janvier 2023)²⁰⁰ aux besoins de soins élevés et à la mobilité réduite, cette hausse n'est pas suffisante pour pallier les besoins de la population. La Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES)

¹⁹⁸ CHEVILLARD Guillaume, LUCAS-GABRIELLI Véronique et MOUSQUES Julien « "Déserts médicaux" en France : état des lieux et perspectives de recherches », L'Espace géographique, vol. 47, no. 4, 2018, pp. 362-380.

¹⁹⁹ Insee, « Professionnels de santé au 1^{er} janvier 2022 », Chiffres-clés, 10/02/2023, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012677>

²⁰⁰ PAPON Sylvain, Bilan démographique 2022, Insee Première, 2023, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6687000>

réalise depuis 2015 un indicateur de l'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes²⁰¹ qui mesure, par commune, l'offre de soins et ainsi de révéler des disparités à une échelle fine. Cet indicateur prend en compte à la fois le niveau d'activité des professionnels en exercice et la structure d'âge de la population de chaque commune²⁰² et met ainsi en adéquation le plus précisément possible l'offre et la demande potentielle²⁰³.

Depuis 2015, on constate une diminution régulière de la moyenne du nombre de consultations rapporté au nombre de visites potentielles pour les médecins généralistes. Cette diminution est d'autant plus marquée en ce qui concerne les médecins généralistes de moins de 65 ans, ce qui laisse craindre, compte tenu de la démographie de la population de médecin généraliste, et du vieillissement de

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes



Champ : Pour les infirmiers et les médecins généralistes : professionnels de santé libéraux de 65 ans ou moins et salariés en centres de santé ; pour les masseurs-kinésithérapeutes et les sages-femmes : professionnels de santé libéraux de 65 ans ou moins ; France entière, hors Mayotte. **Source :** CNAM, SNIIRAM 2019 ; Insee, populations municipales 2017 ; distancier METRIC 2020 - Calculs Crédoc.

²⁰¹ Médecins pris en compte : des cabinets de médecins généralistes libéraux, cabinets secondaires inclus, les omnipraticiens et les médecins à exercice particulier suivants : homéopathes, acupuncteurs, gériatres et médecine physique ; des consultations effectuées dans les centres de santé ; l'activité des remplaçants est prise en compte, de manière agrégée à celle des médecins remplacés.

²⁰² L'APL prend aussi en compte dans son calcul : un recours dégressif avec la distance entre 0 et 20 minutes.

²⁰³ L'offre de consultations externes de médecine générale proposée par les hôpitaux n'est pas prise en compte ici : ils représentent pourtant environ 3,68 millions d'actes (soit 1,3 % de l'offre de médecine générale).

la population française, à la poursuite potentielle de cette tendance dans les années à venir.

→ cf. graphique ci-contre

L'accessibilité potentielle moyenne est homogène entre les régions, avec quelques disparités : l'Île-de-France et les régions limitrophes ont une accessibilité moyenne inférieure à celle du sud de la France. Les départements d'outre-mer sont aussi particulièrement concernés avec une accessibilité aux médecins limitée²⁰⁴.

Ces résultats traduisent en partie une évolution de la place des différents personnels soignants, puisque l'on constate en parallèle une hausse de l'accessibilité potentielle pour les autres professionnels de santé : infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sage-femmes. Ces métiers bénéficient d'un dynamisme important notamment en raison d'une augmentation de la capacité de formation ces dernières années. Ainsi, le nombre de ces professionnels exerçant en libéral progresse plus rapidement que la population française²⁰⁵. Les inégalités territoriales persistent néanmoins avec une disparité entre territoires ruraux et urbanisés. Selon la DREES, trois quarts des personnes les plus éloignées à ces professionnels de santé vivraient dans des zones rurales²⁰⁶. En outre, ces professions sont davantage spécialisées sur certaines pathologies que les médecins généralistes. ●

204 Insee, « Accessibilité aux professionnels de santé », dans La France et ses territoires, édition 2021, Insee Références, 29/04/2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039903?sommaire=5040030>

205 *Ibid.*

206 LEGENDRE Blandine, « Les trois quarts des personnes les plus éloignées des professionnels de premier recours vivent dans des territoires ruraux », DREES, Études et Résultats, 1206, septembre 2021.

Protection – Nombre de centres médico-psychologiques en France

Une offre de soin en CMP encore inégale dans sa répartition sur le territoire et en diminution globale malgré une hausse de la demande

[ANALYSE CRÉDOC]

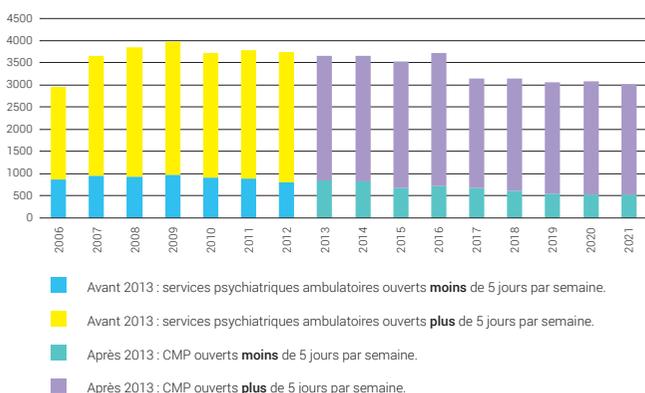
Les Centres médico-psychologiques (CMP) sont des unités d'accueil assurant des consultations de soins psychiatriques et l'orientation éventuelle vers des structures adaptées. La plupart des CMP sont rattachés à des hôpitaux et sectorisés. Il existe aussi des CMP privés qui ne répondent pas à une logique de sectorisation. Privés ou publics, les CMP sont au cœur du système de soin psychiatrique en France. Ils s'inscrivent dans une logique d'adaptation des réponses aux besoins des territoires. Ils participent à la diminution des patients hospitalisés en psychiatrie. Depuis la circulaire de 1990, ces centres deviennent un pivot du dispositif de soins psychiatriques avec la charge de coordonner les différents acteurs²⁰⁷. Depuis cette même époque, les CMP font face à une augmentation constante et importante des demandes de prise en charge. Au global, en 2017, près de deux millions de patients étaient pris en charge dans le secteur psychiatrique contre 700 000 en 1989, le dispositif ambulatoire captait en 2016 1,6 millions de ces patients, tandis qu'ils étaient seulement 560 000 en 1989. La grande partie des patients accueillis en ambulatoire ont fait l'objet d'une prise en charge au sein des CMP²⁰⁸. Plus récemment, une forte augmentation de la demande a eu lieu du fait de la crise sanitaire induite par la Covid-19 en 2020-2021 qui a eu un lourd effet sur la santé mentale de la population française et particulièrement sur celle des jeunes²⁰⁹.

207 Les activités ambulatoires, qu'elles soient dispensées en son sein, dans les autres structures ambulatoires, à domicile ou auprès de partenaires.

208 DUPAYS Stéphanie et Dr EMMANUELLI Julien, « Les centres médico-psychologiques de psychiatrie générale et leur place dans le parcours du patient », Inspection générale des affaires sociales (IGAS), juillet 2020.

209 Pr. LEBOYER Marion, « Impact du Covid sur la santé mentale », Gouvernement.fr, 2022, <https://www.gouvernement.fr/actualite/l-impact-du-covid-19-sur-la-sante-mentale>

Nombre de services médico-psychologiques en France de 2006 à 2021



Note : L'enquête SAE a changé de méthodologie en 2013 ce qui induit une rupture de série qui ne permet pas une comparaison directe de des chiffres entre la période précédant 2013 et celle la succédant. **Champ :** France entière, psychiatrie générale et infanto-juvénile, hors services ambulatoires de psychiatries pénitentiaires. **Source :** DREES, Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) 2006-2021 - Calculs Crédoc.

La hausse importante de la demande n'a pas été accompagnée d'une hausse du nombre de CMP. Grâce à l'enquête administrative de la DREES intitulée : Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), il existe un état des lieux annuel depuis 1995 et particulièrement depuis 2006 de l'activité et du nombre de services psychiatriques ambulatoires en France²¹⁰. Cette enquête permet de constater la forte augmentation du nombre de ces services de 2006 à 2009, avant une stagnation de 2010 à 2012. Le changement de méthodologie de l'enquête SAE en 2013 ne permet pas la comparaison entre les chiffres précédant 2013 et ceux les succédant. Néanmoins, la tendance est à la baisse depuis 2013 jusqu'en 2021 et ce malgré un pic atteint en 2016.

La diminution globale de leur nombre depuis 2016 n'est pas compensée par le nombre de jours d'ouverture par semaine qui est aussi en diminution. En parallèle, il existe de fortes inégalités territoriales. En effet, dans certaines zones géographiques à forte densité de population, les CMP ne parviennent pas à répondre à la demande de soin. À ceci s'ajoute le fait que certains territoires ont une offre de soins de psychiatrie moins diversifiée, qui permet donc moins de compenser les éventuels manques de places au sein des CMP. C'est ce que démontre le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) en 2020, qui met en évidence que pour près d'un quart des départements, tous les types de professionnels du domaine de la psychiatrie sont très faiblement présents²¹¹. Ce manque de professionnels induit des délais de prise en charge longs et/ou des éventuelles ruptures de parcours de soin, ce qui a des conséquences néfastes sur l'état de santé des populations y résidant et leur capacité à faire face à des événements ou à s'en relever. ●

²¹⁰ DREES, La Statistique annuelle des établissements (SAE), Sources, outils et enquêtes, 27/07/2020, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/00-la-statistique-annuelle-des-etablissements-sae>

²¹¹ DUPAYS Stéphanie et Dr EMMANUELLI Julien, *op.cit.*



Prévention du suicide en Bretagne : un engagement de la Mutualité Française

La diffusion d'une culture de la santé mentale est un des axes forts des orientations stratégiques en prévention de la Mutualité Française.

En 1998, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a confié à la Mutualité Française Bretagne (MFB) une recherche-action pluridisciplinaire pour comprendre pourquoi le taux de suicide était plus élevé en Bretagne que sur d'autres territoires. Des groupes de travail réunissant différents acteurs (assistantes sociales, infirmières, médecins, bénévoles d'association, élus locaux, ...) ont alors été constitués. C'est ainsi que sont nés les collectifs MISACO (MISsion

d'Accompagnement de Collectifs). Aujourd'hui, 5 collectifs rassemblant des professionnels, des élus locaux et des bénévoles d'associations sont animés par la MFB et cofinancés par l'ARS.

Au-delà de faire réseau entre leurs membres, ces collectifs organisent des actions de prévention du suicide ouvertes à tous pour lever le tabou, des conférences pour enrichir les connaissances des acteurs du territoire, des formations pour apprendre à repérer, évaluer et orienter des personnes en souffrance psychique et en crise suicidaire. Ils créent aussi des plaquettes ressources pour le grand public et des guides pour les professionnels, élus et bénévoles.

En 2022, près de 200 personnes ont été formées en Bretagne à l'évaluation et l'orientation de la crise suicidaire. Chaque année, plus de 30 interventions sont proposées par la MFB sur ce sujet sensible. ●



POUR TOUT ACTEUR CONFRONTÉ À DES SITUATIONS DE SOUFFRANCE PSYCHIQUE

COLLECTIFS DE PRÉVENTION DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET DU SUICIDE en Bretagne

UNE APPROCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

PROMOTION de la SANTÉ → REPÉRAGE de la CRISE SUICIDAIRE → POSTVENTION

6 à 8 RÉUNIONS / AN

- FORMATIONS pour professionnels, élus et bénévoles
- TEMPS D'INFORMATION à destination du grand public
- OUTILS PRATIQUES (chroniques, guides, etc.)

DES OBJECTIFS COMMUNS

- CRÉER / RENFORCER LES LIENS ENTRE LES ACTEURS LOCAUX
↳ meilleure orientation et prise en charge
- DÉVELOPPER UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE
↳ amélioration de la prévention et du repérage
- REPÉRER LES BESOINS DU TERRITOIRE
↳ amélioration des réponses existantes + nouvelles réponses

environ **700 SUICIDES** par an en Bretagne
région la + touchée en France

de nombreux collectifs en Bretagne → REJOIGNEZ-NOUS : ENSEMBLEVEILLONS@BRETAGNE-MUTUALITE.FR

Protection – Renoncement aux soins (pour raisons financières)

Avec la pandémie, une augmentation du non-recours au soin

[ANALYSE CRÉDOC]

La naissance de l'Assurance maladie repose sur un concept fort : celui d'une solidarité nationale avec l'accès universel avec des contributions adaptées aux moyens et des perceptions aux besoins. Le financement de ce système est en tension à la fois en lien avec la baisse du montant de cotisations, la hausse des besoins et des dépenses de soins. Ces mouvements se sont accompagnés d'un recours accru à des organismes complémentaires pour rembourser les restes à charge, avec des contours de remboursement dépendant des contrats souscrits, etc.²¹². Afin de garantir aux plus modestes l'accès au système de soins, la Couverture maladie universelle a été créée en 1999 puis l'ACS en 2004 puis la Complémentaire santé solidaire (CSS) est venue remplacer ces deux dispositifs en 2019.

Pourtant, le non-recours aux examens ou aux traitements médicaux pour des raisons financières est presque aussi important en 2020 (3,9 %) qu'en 2008 (4,1 %) parmi les plus modestes, ciblés par ces mesures. Il est même plus important dans l'ensemble de la population (2 % en 2020 contre 1,6 % en 2008). De 2008 à 2014, le non-recours s'est légèrement accru pour l'ensemble de la population et a fortement progressé chez les personnes les plus modestes, en lien probable avec la crise économique dite des *subprimes*. L'année 2015 est placée sous le signe d'une reprise timide de la croissance²¹³ et d'une baisse importante du non-recours à des soins pour raisons financières, y compris parmi

²¹² REVIL Hélène, « Le non-recours aux soins de santé », *La vie des idées*, 2014, <https://laviedesidees.fr/Le-non-recours-aux-soins-de-sante.html>

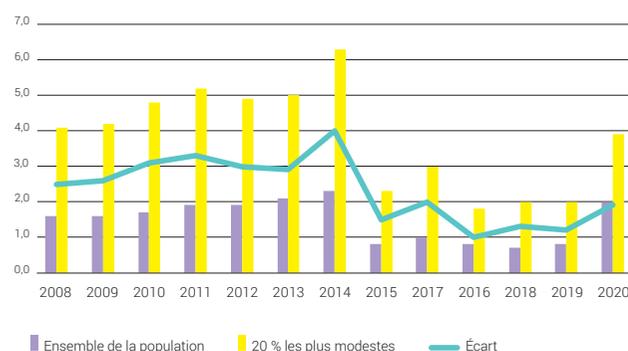
²¹³ BEFFU Magali, ROUSSEL Romain, MIKOU Myriam, FERRETTI Carine (dir.), « La protection sociale en France et en Europe en 2015 – résultats des comptes de la protection sociale, édition 2017 », Panoramas de la DREES, DREES, 2017, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/panoramas-de-la-drees/la-protection-sociale-en-france-et-en-europe-en-2015-resultats#:~:text=R%C3%A9sum%C3%A9,plus%20bas%20observ%C3%A9%20depuis%201959>

les 20 % les plus modestes. Si un léger rebond du non-recours s'observe en 2016, les années 2017, 2018 et 2019 restent synonymes de faibles non-recours. En 2020, la survenue de la pandémie de Covid-19, le recul du PIB, l'accroissement des inégalités socio-économiques sont en lien avec une hausse importante du non-recours pour raisons financières dans l'ensemble de la population et plus encore parmi les catégories les plus modestes.

→ cf. graphique ci-contre

Signe d'une volonté de lutter contre le phénomène de recours²¹⁴, l'automatisation de l'inscription à la CSS pour les bénéficiaires du RSA ou pour certains membres de leur foyer²¹⁵ en 2022 a pour but de limiter le non-recours à ce dispositif, en particulier par ignorance de son existence ou de son mode de fonctionnement, comme cela avait pu l'être pour

Renoncement aux soins pour des raisons financières



Champ : France métropolitaine, population âgée de 16 ans ou plus. Source : SILC-SRCV 2008 – 2020.

²¹⁴ Assurance Maladie, ODENORE, « Renoncement et accès aux soins. De la recherche à l'action » *Actes synthétiques du colloque des 6 et 7 juin 2019*, 2020. <https://assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/publications-referenc/assurance-maladie/rapports-thematiques/colloque-renoncement-acces-soins-actes-synthetiques>

²¹⁵ Ministère de l'Intérieur, « Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C) », <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/complementaire-sante-solidaire-ex-cmu-c>

• Protection •

la CMU-C et l'ACS²¹⁶. Cette automatisation pourrait encourager une baisse du non-recours aux soins pour raisons financières. Si cette forme de non-recours pour motifs financiers est un « invariant du renoncement », elle s'articule néanmoins avec d'autres aspects comme le rapport au système social et de soins, l'offre présente sur le territoire, les délais de rendez-vous ; autant de facteurs susceptibles de mettre à mal la cohésion du système de solidarité en termes de santé²¹⁷. ●



Agir en proximité pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé

Face à une multiplication des crises, les besoins des populations sont au croisement d'enjeux sanitaires et sociaux. Dans ce contexte, la Croix-Rouge française promeut une vision élargie et globale de la santé. Les questions de précarité en santé, alors même qu'elles constituent le pilier de certaines stratégies nationales, peinent à être connues car ne rentrent pas dans certains plans d'action déjà identifiés (accès aux soins, prévention ou droits en santé). La santé-précarité mobilise l'ensemble des acteurs de la Croix-Rouge française pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, qu'ils soient bénévoles au sein d'accueils santé social mobiles ou de points d'accès à la santé

²¹⁶ Assurance Maladie, « Lancement de la nouvelle complémentaire santé solidaire au 1^{er} novembre », 2019, <https://assurance-maladie.ameli.fr/presse/2019-10-07-cp-complementaire-sante-solidaire>

²¹⁷ Assurance Maladie, ODENORE, « Renoncement et accès aux soins. De la recherche à l'action » *Actes synthétiques du colloque des 6 et 7 juin 2019*, 2020. <https://assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/publications-referance/assurance-maladie/rapports-thematiques/colloque-renoncement-acces-soins-actes-synthetiques>

mais également salariés au sein de la filière lutte contre les exclusions en travaillant au sein d'équipes mobiles d'intervention sociale et de soins ou d'appartements de coordination thérapeutique. Les objectifs de l'aller vers en santé visent à :

- (Re) créer du lien social, favoriser la rencontre ;
- Lutter contre l'exclusion, l'isolement, le non-recours aux services et aux droits ;
- Réduire les risques de dommages sanitaires et sociaux ;
- Renforcer l'accès à la prévention, aux soins et aux droits de santé ;
- Fluidifier, faciliter et adapter les parcours de santé.

La coordination entre les acteurs du système de santé (ARS, associations agréées de sécurité civile, structures de soins, professionnels de santé, etc.) est essentielle car l'enjeu de la prévention et la promotion de la santé chez les personnes en situation de grande précarité est territorial. Le rôle des acteurs de la santé est d'adapter leur discours, leur communication et leur pédagogie à chaque type de public rencontré pour rendre les solutions compatibles avec les ressources et conditions de vie de chacun. Pourtant, aujourd'hui encore, les campagnes de communication en santé publique sont nationales. Par exemple, le mois sans tabac a utilement permis de faire chuter la consommation de tabac, mais cette baisse n'est pas réelle pour les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées.

Grâce à son programme « santé précarité » créé il y a plus de 35 ans, l'association porte chaque année plus de 45 Projets locaux, accompagne 20 000 personnes et réalise plus de 30 000 consultations. Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid, la Croix-Rouge française a déployé un programme dédié aux plus vulnérables dans l'objectif de sensibiliser 100 000 personnes et d'en vacciner →

25 000 en situation de précarité via des dispositifs « d'aller vers ». Grâce à son large spectre d'actions allant du secours aux personnes aux solidarités de proximité en passant par l'accès aux soins et le soutien psychologique, la Croix-Rouge française a finalement vacciné plus de 35 000 personnes en situation de grande précarité. Loin d'être un simple acte de vaccination des personnes, cette démarche d'aller vers a permis d'effectuer un travail de veille sociale et de médiation en santé d'ampleur que la Croix-Rouge française poursuit. Cette expérience inédite pour notre association a renforcé notre conviction d'une approche globale de la santé au sens de l'OMS et du rapprochement des dispositifs sociaux et sanitaires.

Par ailleurs, un partenariat avec l'Assurance maladie permet par exemple à l'unité locale de Saint-Omer (62) de détecter au plus près des populations des situations de renoncement aux soins pour des raisons administratives et/ou financières, et à orienter ces personnes vers un parcours de soins adapté en lien avec l'Assurance maladie. En tant que tiers de confiance, la Croix-Rouge française est un acteur majeur de la fluidification des parcours en santé et de la lutte contre l'isolement médical. ●

« Quand une association me demande d'intervenir, la première chose que je fais c'est rencontrer les personnes accueillies et comprendre leurs besoins. On construit ensemble leurs besoins. Quand j'anime, je tiens à ce que les personnes partagent leurs savoir et leurs savoir-faire »

Magalie, Banque Alimentaire de Loire-Atlantique

« Ces ateliers ont été une bouffée d'oxygène. J'ai rencontré de belles personnes. On a parlé de tout... sauf de nos difficultés »

Julie, participante à un atelier



« Bons gestes & bonne assiette », le programme créateur de lien et de lutte contre les inégalités de santé des

Banques Alimentaires

Conformément à leur charte associative, Les Banques Alimentaires utilisent l'aide alimentaire comme créatrice de lien social. Le programme « Bons gestes & bonne assiette » a pour objectif de recréer du lien social et lutter contre les inégalités de santé.

Répartis sur l'ensemble du territoire, les animateurs des Banques Alimentaires se déplacent dans les associations partenaires. Avec les bénévoles des associations partenaires ils organisent des séquences de 4 à 6 ateliers sur une durée de 2 mois environ en instaurant un cadre chaleureux, convivial et bienveillant.

Au début du cycle, les thèmes des ateliers sont choisis avec tous les participants (6 à 8 personnes). Ce cadre permet la mise en confiance de chacun des participants au sein d'ateliers aux thèmes variés : la promotion de la santé, des astuces antigaspillages, des conseils pour « mieux manger à petit budget », les recommandations du Plan National Nutrition Santé 4. Les animateurs font également appel à des intervenants d'associations partenaires comme la Fédération Française du Diabète pour sensibiliser sur la maladie et les facteurs de risques, l'association « Siel Bleu » pour intégrer un atelier d'activité physique adapté ou le Collectif de lutte contre la dénutrition pour sensibiliser aux bases de la dénutrition. ●



Banques Alimentaires

Résilience – Protection – Taux d'artificialisation des sols

Un mouvement ininterrompu d'artificialisation des sols, une volonté récente de régulation

[ANALYSE CRÉDOC]

L'artificialisation des sols désigne l'aménagement de sols auparavant agricoles, naturels ou forestiers²¹⁸ en zones d'habitat, industrielles ou commerciales, en lien étroit avec l'étalement urbain. Cette artificialisation a de nombreuses conséquences négatives sur l'environnement : bouleversement des écosystèmes, morcellement des espaces, accélération de la perte de biodiversité, contamination des sols et des eaux, manque d'absorption du CO₂ renforçant le réchauffement climatique, imperméabilisation fréquente des sols²¹⁹ favorisant l'érosion des sols et les rendant plus vulnérables aux intempéries, etc. Des conséquences indirectes sur la santé humaine découlent également de cette artificialisation, comme par exemple le phénomène d'îlot de chaleur urbain²²⁰ où l'on mesure des températures beaucoup plus élevées par rapport à des zones rurales ou forestières voisines. Or, la France compte parmi les pays dont le taux d'artificialisation des sols est le plus élevé²²¹ en Europe.

→ cf. graphique ci-contre

L'artificialisation des sols est en constante progression depuis 1982. Le rythme de cette artificialisation

²¹⁸ Insee, « Artificialisation des sols », <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2190>

²¹⁹ Jusqu'à 70 % des sols artificialisés de France seraient imperméables. Source : ADEME, « Artificialisation des sols français : les données clés », ADEME Stratégie, mars 2022. <https://infos.ademe.fr/lettre-strategie-mars-2022/artificialisation-des-sols-francais-les-donnees-cles/>

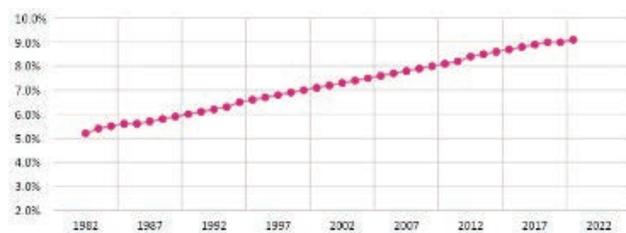
²²⁰ ADEME, Objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) et contribution de l'ADEME, juin 2021, URL : Objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) et contribution de l'ADEME : État de l'art analytique et contextualisé.

²²¹ Agence européenne de l'Environnement, « Land take and land degradation in functional urban areas », EEA Report, n°17, 2021. <https://www.eea.europa.eu/publications/land-take-and-land-degradation>

a tendance à timidement mais régulièrement ralentir : à de rares exceptions, les augmentations annuelles de l'artificialisation étaient autour de 2 % des sols dans les années 80, 1,5 % du milieu des années 90, au milieu des années 2000, et sont passées de 1,3 % par an en 2005 à 1,1 % en 2020.

Au niveau européen comme national, les décideurs publics s'emparent depuis le début des années 2010 de cette problématique de réduction du taux d'artificialisation des sols. Des objectifs comme le « No net land take » avant 2050 fixés par la Commission européenne en 2013 ou la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette) amorcée par le Plan biodiversité en 2018 en France et reprise par la Convention citoyenne sur le climat en 2020 plaident en faveur d'une réduction drastique de l'artificialisation des sols²²². Les objectifs d'évitement de l'artificialisation des sols, de sa limitation des démarches ZAN sont ainsi encore à conquérir. ●

Part de la surface du territoire français artificialisé



Champ : France métropolitaine. Source : Agreste, enquêtes Teruti 1981-1990, Teruti 1992-2003 et Teruti-Lucas 2006-2015 raccordées sur la moyenne 2017-2018-2019 de la nouvelle enquête Teruti. Traitements : SDES.

²²² Office Français de la Biodiversité, « La démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette) », 2020, <https://www.ofb.gouv.fr/la-demarche-zan-zero-artificialisation-nette>



PARTNERS FOR RESILIENCE

expérimentation de la gestion intégrée des risques

Par la Croix-Rouge néerlandaise, Care Nederland, Cordaid, le Centre Climat de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Wetlands International.

Partners for Resilience travaille dans 11 pays auprès des communautés en intégrant l'adaptation aux changements climatiques, la gestion et la restauration des écosystèmes dans la réduction des risques de catastrophe. Elle permet aux communautés de résister aux impacts des aléas naturels et de soutenir leur développement en sécurisant ou en transformant leurs moyens de subsistance. La gestion intégrée des risques implique, de la part des communautés, une prise de conscience de l'importance des écosystèmes et des paysages comme moyens de subsistance et en tant que tampons contre les impacts climatiques tels que les sécheresses, les inondations, les glissements de terrain, etc.

Au Mali, Partners for Resilience a ainsi mis en place un programme autour de trois objectifs principaux :

- Sensibiliser et promouvoir une gestion de l'eau raisonnable et équitable en revoyant le système d'irrigation avec pour objectif de maintenir les services écosystémiques dans les marécages et de se prémunir contre les catastrophes naturelles
- Contribuer au développement de politiques et de mécanismes locaux qui sécurisent l'accès à la terre pour les groupes vulnérables et les espaces stratégiques en période de crise de sécheresse et d'inondation.
- Améliorer la stratégie nationale de réduction des risques et de réduction des catastrophes grâce à l'incorporation de la gestion intégrée des risques. ●

→ **EN SAVOIR PLUS :** partnersforresilience.nl







4

**Une
cohésion
fragile**

Cohésion sociale – Capacité des élèves à collaborer, travailler ensemble pour résoudre des problèmes (Score résolution collectif de problèmes)

Une moins grande capacité des élèves à coopérer en France qu'ailleurs en Europe

[ANALYSE CRÉDOC]

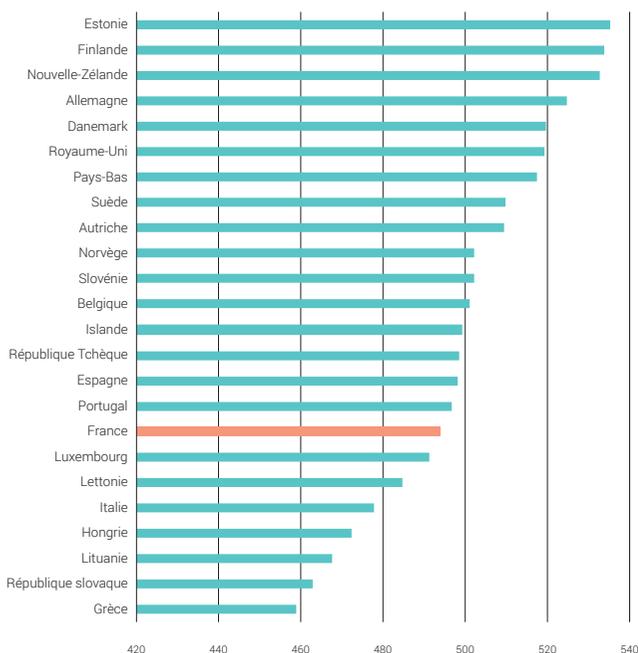
La capacité à travailler collectivement est essentielle pour faire face aux défis complexes de la vie quotidienne, ainsi qu'aux défis économiques, sociaux et environnementaux qui touchent la société française. Dans leurs travaux, Yann Algan, Élise Huillery et Corinne Prost (2018)²²³ établissent, en comparant les différents pays européens, un lien entre les compétences sociales telles que la coopération, le respect ou la tolérance et les capacités d'innovation ou le bien-être des populations. Si la question de la coopération se pose dans tous les espaces du vivre ensemble, qu'il s'agisse par exemple de l'entreprise ou de l'espace démocratique, les indicateurs pour la mesurer sont plus rares. L'enquête intitulée « Programme international pour le suivi des acquis des élèves » (Pisa) menée par l'OCDE a évalué pour la première fois les compétences de résolution collaborative de problèmes des élèves de 15 ans. Les élèves travaillant ensemble à la résolution de problèmes apprennent à mieux comprendre les besoins et les préoccupations des autres membres de la société, ce qui peut renforcer la solidarité et la confiance entre les individus et les groupes²²⁴. L'évaluation testait les élèves sur leur capacité à établir une compréhension commune avec les autres membres du groupe, à entreprendre les actions adéquates pour résoudre le problème et à maintenir l'organisation du groupe, en s'approchant le plus possible de situations de la vie réelle.

La France arrive 17^e des pays européens membres de l'OCDE et entre le 19^e et le 23^e rang dans le classement des 32 pays de l'OCDE qui ont participé à l'évaluation,

²²³ ALGAN Yann, HUILLERY Élise, PROST Corinne, « Confiance, coopération et autonomie : pour une école du XXI^e siècle », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 48, 2018.

²²⁴ OCDE, « Qu'est-ce que la résolution collaborative de problèmes ? », dans *Résultats du pisa 2015 (volume V) : résolution collaborative de problèmes*, OCDE 2018, URL : 9789264305199-7-fr.pdf (oecd-ilibrary.org)

Score moyen de résolution collectif de problèmes



Source : OCDE, Pisa 2015. Champ : Pays membres de l'OCDE.

avec un score national moyen de 494 points. L'OCDE mesure ainsi qu'en France environ un élève sur 15 (6,6 %) parvient à se hisser au niveau 4, soit le plus haut niveau de l'échelle de résolution collaborative de problèmes. Ces élèves sont capables de mener à bien des tâches compliquées de résolution de problèmes dont la composante collaborative est très complexe, à rester conscients des dynamiques de groupe, et à prendre l'initiative d'entreprendre des actions ou de formuler des requêtes afin de surmonter les obstacles et de résoudre les désaccords. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 7,9 % des élèves parviennent à se hisser à ce niveau de compétence²²⁵.

→ cf. graphique ci-dessus

Outre les résultats de la France par rapport à d'autres pays, des écarts de performance dans la résolution collaborative de problèmes s'observent aussi entre élèves français aux caractéristiques individuelles diverses. Ainsi, il existe un écart important entre la performance des filles (508 points) et celle des garçons (480 points). Ce même résultat s'aperçoit

²²⁵ OCDE, « Note par pays : France », *Résultats du pisa 2015 : La résolution collaborative de problèmes*, OCDE 2017, URL : PISA-2015-Collaborative-Problem-Solving-France-French.pdf (oecd-ilibrary.org)

dans d'autres pays de l'OCDE. Des disparités de performances sont aussi observables entre les élèves vivant dans des zones rurales ou des villages (de moins de 3 000 habitants) qui attachent beaucoup plus d'importance au travail d'équipe que les élèves résidant en zone urbaine (de plus de 100 000 habitants). Il s'agit ici du plus grand écart observé dans tous les pays et économies participant à l'évaluation PISA 2015. ●



L'éducation, mère de toutes les batailles

La stratégie Résilience 2030 de la Croix-Rouge française identifie l'éducation comme la mère de toutes les batailles et vise à renforcer le rôle éducatif de l'association. Nous y énonçons notre ambition de nous positionner comme un acteur majeur de l'éducation afin de permettre à chacun de s'émanciper et de déployer son potentiel : dès le plus jeune âge, partager des savoirs, des compétences, du sens et renforcer les liens, pour permettre aux personnes et aux communautés de déployer leur potentiel et d'anticiper les crises.

Cette ambition se décline par des programmes éducatifs (Option Croix-Rouge, Prévention et premiers secours, Prévention et éducation pour la santé, Réduction des risques de catastrophe, Promotion du droit international humanitaire, Croix-Rouge Jeunesse et Croix-Rouge Initiatives, des activités de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité (cf. indicateur « Protection – La différence dans l'acquisition des compétences en lecture, écriture et calculs des élèves de CM₂ enfants de cadres par rapport à ceux d'ouvriers »).

Pour la Croix-Rouge française, l'éducation est une relation fondée sur un partage de savoirs, de compétences et de sens, qui permet à la personne et à la communauté de grandir, de déployer son potentiel dans toutes ses dimensions. Ce virage éducatif devra s'accompagner d'une transformation de l'association vers une « organisation apprenante » où l'échange entre pairs, le tutorat, le partage d'expériences ou encore le codéveloppement avec les personnes accompagnées permettent l'émergence de nouvelles communautés d'apprentissage. ●



Option Croix-Rouge

Dispositifs d'éducation citoyenne de la Croix-Rouge française.

Elle permet avant tout d'œuvrer pour la promotion des valeurs humanitaires et de l'engagement civique et solidaire auprès des jeunes. Concrètement, l'Option Croix-Rouge répond à trois principaux objectifs : l'apprentissage de la citoyenneté par la conduite de projets solidaires de proximité, la promotion d'une culture de l'engagement et le développement du potentiel et de l'estime de soi, notamment au travers du développement des compétences psychosociales. Ce dispositif est issu d'une collaboration active avec l'Éducation nationale (convention de partenariat depuis 2011). En 2022, l'Option Croix-Rouge était proposée dans 69 établissements et 1 898 jeunes ont expérimenté cette option.

Portée conjointement par les équipes de la Croix-Rouge française et celles des établissements scolaires, l'Option Croix-Rouge peut être intégrée dans les emplois du temps, dans le cadre du parcours citoyen et du parcours d'éducation à la santé, qui accompagnent le cursus de l'élève de l'école primaire au lycée – et à l'université avec un « Bonus engagement » (Lille, Nice). Elle est organisée par étapes successives et complémentaires, et accompagne le développement des compétences psychosociales et civiques des participants, tout en encourageant leur autonomie et leur esprit d'initiative. L'ensemble contribue, notamment pour les adolescents, à changer le regard sur soi et, ainsi, le regard sur les autres. On constate systématiquement dans ces programmes une amélioration des relations entre enfants et adultes, et entre élèves et enseignants. ●

Cohésion sociale – Le nombre de donneurs de sang par an

Le nombre de donneurs de sang en baisse sur une décennie, amplifiée par la période Covid

[ANALYSE CRÉDOC]

En France, les transfusions de sang, de plasma ou de plaquettes permettent chaque année le soin d'un million de malades, notamment lors de cas d'hémorragie. Pour subvenir à ces besoins, l'Établissement Français du Sang (EFS) est chargé de collecter les produits sanguins auprès de donneurs. Ces derniers sont donc les principaux garants de l'offre de transfusions et sont soumis à des critères de sélection stricts afin de prévenir la transmission de maladies²²⁶. Outre cette forte responsabilité sociale, le don du sang est un acte portant de fortes valeurs morales et soulevant des questions éthiques du fait des risques auxquels il expose. Ainsi pour reprendre les termes du sociologue Bernard Cueno : « tout se passe comme si le don du sang était l'expression de l'état du lien social »²²⁷. On a ainsi pu observer une hausse record des dons de sang lors de la semaine suivant l'attentat du 13 novembre 2015, signe d'un moment national de cohésion sociale forte.

→ cf. graphique ci-dessus

En 2014, la France était classée 3^e au niveau européen avec 35 % des Français déclarant avoir donné leur

²²⁶ Le principe de précaution en vigueur a d'ailleurs conduit à exclusion de manière permanente des groupes de la population (notamment les hommes homosexuels par le passé, ou les personnes originaires de certains pays, les personnes ayant reçu une transfusion, etc.) avec une violence symbolique parfois forte, le refus du don pouvant s'apparenter en creux à un refus du lien social, de l'appartenance à la société. Cf. CHARBONNEAU Johanne, TRAN Nathalie (dir.), « Les enjeux du don de sang dans le monde », Presse de l'école des hautes études en santé publique, Paris, 2012.

²²⁷ BLANCHARD Sandrine, « Le don du sang est trop souvent négligé », entretien avec Bernard Cueno, 25 novembre 2008, Le Monde, https://www.lemonde.fr/societe/article/2008/11/25/bernard-cueno-le-don-du-sang-est-trop-souvent-neglige_1122889_3224.html

Nombre de donneurs de sang par an



Champ : France entière hors Mayotte. Source : Établissement français du sang (EFS) 2002-2021.

sang et être prêts à le refaire²²⁸. Pourtant, en 2021 le nombre de donneurs observé est le plus bas depuis 2005. Il s'inscrit dans une tendance de baisse générale depuis 2010 qui s'est accélérée avec la crise sanitaire. Cette accélération ne témoigne pas directement du désengagement social des citoyens, mais plus des conséquences de la crise sur les principaux facteurs incitatifs au don²²⁹. D'une part « sentir que ce geste est urgent, voire vital » est moins évident pour les donneurs. La couverture médiatique et politique du don du sang a été fragilisée par la saturation de l'agenda sanitaire. D'autre part, « les aspects logistiques » ont été fortement affectés par les mesures sanitaires avec une forte diminution de l'offre de collecte. Les chiffres de 2022 permettront d'approcher si les effets de la période covid s'inscrivent ou pas dans le temps long.

Outre ces chiffres au niveau national, on observe de fortes disparités territoriales dans les taux de participation au don du sang. Si la variation du volume de donneurs de sang au cours du temps est un bon indicateur des moments de forte cohésion sociale, il peut aussi être utilisé comme indicateur des espaces de vitalité sociale. En effet, une étude de la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé s'est penchée sur ces disparités, et a montré au niveau cantonal des pratiques différenciées de dons sanguins. Ces résultats sont à lier aux

²²⁸ Directorate-General for Health and Food Safety, « Blood and Cell and Tissue Donation », Special Eurobarometer, n°426, TNS Opinion & Social, août 2015.

²²⁹ BIGOT Régis, « Les Français et le don du sang », Collection des rapports, n° 247, Crédoc, octobre 2007.

caractéristiques individuelles des donateurs potentiels, et à la concentration dans certaines zones des populations les plus défavorisées ou à l'inverse des plus favorisées. Ainsi, l'acte du don de sang serait à rapprocher de l'insertion sociale de l'individu dans la société et à la place qu'il entend y occuper. Le don du sang ne saurait procéder exclusivement d'un don altruiste individuel dès lors qu'il est régulé par des autorités sanitaires pouvant sélectionner les donateurs, l'État jouant le rôle d'intermédiaire entre les donateurs de sang et les receveurs et conférant donc une portée collective à cette action²³⁰. Les espaces occupés par des habitants moyennement favorisés sur le plan socio-économique et ayant un mode de vie plus familial présentent de plus fortes proportions de donateurs que les espaces où les habitants ont un mode de vie isolé²³¹. Cette étude a été renforcée par celle de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé sur les données de l'enquête ESPS 2012, qui démontre que les donateurs actifs sont en général des individus plus altruistes, avec des niveaux plus élevés de participation à des activités sociales, mais aussi, toutes choses égales par ailleurs, des individus qui ont une plus grande propension à prendre des risques que les autres²³². ●

²³⁰ CHARBONNEAU, Johanne, TRAN, Nathalie (dir.), *op.cit.*

²³¹ GRIMBERT Isabelle, LEMERY Bernadette, GUILLOUET Claire, LECLERC Céline, « Les dons de sang en France : disparités territoriales et profil des donateurs en 2010 », Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé, EFS, août 2013, https://www.fnors.org/wp-content/uploads/2020/08/2013_Fnors_Don_Sang.pdf

²³² ERREA Maria, SIRVEN Nicolas, ROCHEREAU Thierry, « Les déterminants du don de sang en France. Une analyse sur données de l'enquête ESPS 2012 », IRDES DT n°61, juin 2014, <https://www.irdes.fr/recherche/documents-de-travail/061-les-determinants-du-don-de-sang-en-france-une-analyse-sur-donnees-de-l-enquete-esps-2012.pdf>

Cohésion sociale - Nombre de foyers fiscaux donateurs

Une concentration de la philanthropie sur de plus gros donateurs

[ANALYSE CRÉDOC]

La cohésion d'une société peut reposer sur l'action de multiples acteurs : pouvoirs publics, entreprises, corps intermédiaires (au rang desquels figurent les associations et fondations) et les ménages. Aucune des actions de ces différents acteurs n'est exempte de limites, et, selon la population française²³³, c'est précisément l'équilibre entre ceux-ci qui permet à une société de vivre harmonieusement, de limiter les angles morts, dysfonctionnements ou discriminations.

La philanthropie a longtemps été peu valorisée en France, l'État français était en effet considéré comme souverain et gardien principal de l'intérêt général²³⁴. Elle a connu un certain essor depuis le début du XXI^e siècle, valorisée en tant qu'action organisée, durable et à grande échelle (à la différence de la charité, ponctuelle et directe)²³⁵. Son développement coïncide avec la montée en puissance, depuis une dizaine d'années, de la valorisation des actions individuelles dans le vivre ensemble²³⁶. En parallèle du don de son temps (bénévolat), ou d'une implication politique, le don d'argent indique une forme de mobilisation et d'implication des individus dans la société. Ce renouveau a été notamment soutenu en France par la fiscalité, un cadre juridique qui s'enrichit au cours du temps de différentes possibilités (fonds

²³³ HOIBIAN Sandra, « Baromètre de la cohésion sociale- Pour l'opinion, la cohésion sociale repose sur les efforts de chacun et l'action des pouvoirs publics », Collection des Rapports, n° R275, Crédoc, 2011, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R275.pdf>

²³⁴ GAUTIER Arthur, DE NERVAUX Laurence, *La France qui donne, Etat de la recherche sur le don en France*, 2015.

²³⁵ FRUMKIN Peter, PACHE Anne-Claire, GAUTHIER Arthur, *Vers une philanthropie stratégique*, Odile Jacob, 2020, <https://www.cairn.info/vers-une-philanthropie-strategique-9782738145864.htm>

²³⁶ HOIBIAN Sandra, BLEHAUT Marianne, GRUBER Nicole, COSOCO, « Quel impact de la crise covid sur la cohésion sociale », Projet de recherche mené avec le soutien de l'ANR, 2021, <https://anr.fr/Projet-ANR-21-COVR-0018>

• Cohésion •

Part des foyers fiscaux donateurs



Champ : France entière, hors Mayotte. Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & solidarités et Crédoc.

Montant moyen (en euros) déclaré annuellement



Champ : France entière, hors Mayotte. Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & solidarités et Crédoc.

de dotation, mécénat de compétence etc.) et une valorisation des partenariats publics-privés, délégations de service public. Avec pour fondement sous-jacent, l'idée d'un fonctionnement plus efficace des associations ou fondations privées²³⁷. Cet essor n'est pas sans soulever un certain nombre de limites que Tocqueville²³⁸ évoquait déjà dans ses travaux sur la démocratie américaine : le don d'argent par des riches citoyens à des causes, peut

²³⁷ FACK ; Gabrielle, LANDAIS, Camille, « Les incitations aux dons sont-elles efficaces ? *Economie et statistique*, n°427-428, 2009, pages 101-121, https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2009_num_427_1_8055

²³⁸ TOCQUEVILLE de A., *De la Démocratie en Amérique*, Paris, Éditions Flammarion, 1993 et 1999 [1835], 2 tomes.

ainsi constituer un moyen de maintenir ou étendre un pouvoir, en cas de défaite dans les urnes²³⁹. Près de deux-cents ans plus tard, les incitations fiscales contribuent à un fléchage des fonds publics par les contribuables aisés, limitant par là-même la mise au « pot commun » de ressources dont l'attribution aurait ensuite été décidée par le parlement²⁴⁰.

L'ampleur de la générosité des Français connaît une lente érosion : le nombre de foyers fiscaux ayant déclaré au moins un don est en diminution depuis 2015 alors même que le nombre de foyers fiscaux est en hausse. Ainsi, 16 % des foyers fiscaux ont fait un don déclaré à l'administration fiscale en 2020²⁴¹ contre 19 % en 2015.

Au-delà de cette tendance globale à la baisse de la proportion de donateurs dans la population, différentes données posent question. En 2019, 32 % des donateurs sont âgés de 70 ans et plus²⁴², et ils apportent 37 % du montant total des dons. Ces effets d'âge sont anciens et liés aussi au niveau de vie (les séniors ont, en moyenne, un niveau de vie supérieur aux plus jeunes), mais l'observatoire de la philanthropie pointe un possible effet de génération. L'engagement de la jeunesse se reconfigure en effet et adopte plus souvent des formes « non organisées », hors associations et structures, que par le passé, ce qui peut se traduire en retour par un recul du don au profit de ces structures.

Surtout, les dons sont assez concentrés par tranche de revenus : les foyers déclarant plus de 60 000 euros de revenus représentent 23 % des donateurs mais 43 % des dons déclarés. Les montants donnés par les plus aisés se sont accrus, accentuant la concentration dans le temps du don et posant avec une nouvelle acuité, la question du caractère démocratique de celui-ci. ●

²³⁹ SOULET Marc-Henry (éd.), *Bienfaisance, bienveillance, bienveillance res socialis, Les pratiques du Bien sous la loupe*, Schwabe verlag, 2022.

²⁴⁰ CAGE Julia, *Le prix de la démocratie*, Fayard, 2018.

²⁴¹ Recherches & Solidarités, *La générosité des Français*, 27^e édition, 2022, <https://recherches-solidarites.org/don-dargent/>

²⁴² Fondation de France, *Panorama national des générosités*, Observatoire de la Philanthropie, septembre 2021.



La générosité comme forme d'engagement

Si nos bénévoles peuvent continuer à agir jour après jour et venir en aide à toutes les personnes vulnérables, c'est bien grâce à la générosité de nos donateurs qui permettent de financer nos missions de secourisme et d'action sociale. Pour la Croix-Rouge, la générosité, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est une forme d'engagement qui contribue à la cohésion sociale, au même titre que le bénévolat. Cette diversité des formes de l'engagement doit permettre de répondre aux aspirations de chacun en matière d'engagement, selon ses capacités, disponibilités et appétences. La Croix-Rouge française porte en ce sens une proposition pour valoriser les conditions d'un parcours d'engagement « tout au long de la vie », en adaptant et multipliant les formes d'engagement pour répondre aux envies et disponibilités de chacun (cf. « Les 7 propositions de la Croix-Rouge française »).

Parmi les évolutions des formes que prend l'engagement, on constate que les Françaises et les Français donateurs ont des attentes renforcées quant à l'utilisation qui est faite de leurs dons. Les donateurs souhaitent, de manière tout à fait justifiée, une transparence totale de l'utilisation de leur don mais également une utilité directe du don à la cause qu'ils soutiennent. Pour répondre à cette demande, les organisations doivent mesurer

la responsabilité qui leur est confiée au travers de la générosité, et veiller à mobiliser au mieux les dons pour atteindre les objectifs fixés et servir la cause défendue. Il s'agit d'optimiser l'impact du don pour les publics bénéficiaires. C'est notamment l'objet des travaux menés par la Croix-Rouge française en matière de mesure de l'impact social de ses activités.

Marcel Mauss, au début du XX^e siècle, a développé une théorie sur le don et le contre-don²⁴³. Selon l'anthropologue, la réciprocité du don est ce qui permet de faire société, le ciment de la cohésion sociale. Le don du sang, évoqué plus haut, est un bon exemple de don basé sur la réciprocité. Ainsi chacun peut, à des moments différents de la vie, être donneur et receveur. La Croix-Rouge française défend également cette vision plus horizontale de l'engagement : les personnes accompagnées peuvent aussi devenir bénévoles, et à tour de rôle donner et recevoir.

Afin d'engager les donateurs au même titre que les bénévoles, les salariés ou les personnes formées, la Croix-Rouge française développe les logiques de participation, comme elle le fait également avec les personnes accompagnées (cf. indicateur « Cohésion sociale – Nombre d'associations créées »). La Croix-Rouge française a par exemple proposé à ses donateurs de participer à la consultation autour de son projet associatif. Cette participation leur a également permis de manifester leurs intérêts pour suivre des formations, devenir bénévole, faire des dons de matériels, etc. Une partie des donateurs ont également sollicité le soutien de la Croix-Rouge française car ils ne sont plus en capacité de nous soutenir financièrement pour des raisons variées (santé, souffrance liée à l'isolement, pouvoir d'achat). ●

²⁴³ MAUSS Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives*. L'année sociologique, 1923-1924.

Cohésion sociale – Nombre d'associations créées

Un dynamisme associatif freiné (temporairement ?) par la crise du Covid-19, et la transformation des financements

[ANALYSE CRÉDOC]

Avec près d'1,5 million d'associations enregistrées en France en 2021, le tissu associatif français occupe un rôle important dans différents domaines de la vie de la société : la culture, le sport, l'éducation, l'environnement, l'action sociale, la santé... Les associations participent à la résilience de la société de diverses manières : elles portent dans l'espace public des problématiques et publics autrement invisibles, elles agissent souvent à un niveau décentralisé, elles inventent et innovent dans leurs modalités d'action et d'organisation²⁴⁴, elles se mobilisent dans les moments de crise. Elles participent également du lien social. Au total, les associations mobilisent plus de 12,5 millions de bénévoles en 2021²⁴⁵.

Le nombre d'associations créées annuellement en France permet de rendre compte pour partie de l'état de santé et du dynamisme du monde associatif. Après un premier pic du nombre d'associations créées en 2014 et un second en 2019, ce nombre chute brutalement en 2020 du fait de la crise sanitaire. L'année 2022 marque un retour au niveau de 2013, mais reste en dessous des années 2018 et 2019. Les résultats de cette année 2023 permettront de statuer sur un éventuel rattrapage du choc de la crise du Covid-19.

²⁴⁴ LAFORE Robert, « Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale », *Informations sociales*, 2010/6 (n° 162), p. 64-71. DOI : 10.3917/inso.162.0064. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-6-page-64.htm>

²⁴⁵ Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, *Répertoire national des associations*. A noter que ce chiffre comprend une part d'associations en 2021 inactives, puisque les associations ne déclarent pas systématiquement la fin de leur activité au ministère.

Nombre d'associations créées annuellement en France



Champ : France entière. Source : Répertoire national des associations, Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer – Calculs Crédoc.

Au-delà du nombre d'associations créées, les associations en France rencontrent des défis, tels que la difficulté à fidéliser les bénévoles ou encore à s'adapter aux nouvelles formes de participation citoyenne. Elles font aussi face à de forts enjeux autour de leurs ressources financières : les sources de revenus des associations se sont en effet transformées ces dernières années, provenant à 34 % de l'État en 2011 contre 20 % en 2017²⁴⁶. Si depuis 2005, près de la moitié des ressources des associations provenaient déjà de recettes de leurs activités (49 %), cette part a fortement augmenté en 2017 (66 %) ²⁴⁷.

→ cf. graphique ci-dessus

Lorsque le financement est public, il passe de plus en plus par des commandes via des appels d'offres ou projets plutôt que des subventions. Ces transformations ne sont pas sans conséquence.

Les financements fléchés sur des projets limitent la capacité d'innovation des structures, opérant un mouvement de transformation à bas bruit des associations en opérateurs (au même titre que d'autres structures) devant atteindre des objectifs et rendre compte de la conformité de leurs actions à un cadre global (qu'il soit défini par la puissance publique ou des mécènes). Elles participent à la structuration d'un paysage associatif divisé en deux

²⁴⁶ TCHERNONOG Viviane, « Les associations : état des lieux et évolutions – vers quel secteur associatif demain ? », mai 2019, https://www.francegenerosites.org/wp-content/uploads/2019/06/tchernonog_associations_fcc_2018_compressed.pdf

²⁴⁷ Ibid.

pôles avec d'un côté de très grandes associations de moins en moins nombreuses et de taille de plus en plus importante, captant une part grandissante

des financements, et à côté de nombreuses micro-associations animant la vie locale et le quartier, et concentrant une part importante du bénévolat. ●



Les associations comme vecteurs de la résilience démocratique

Dans une société polarisée et un contexte de défiance qui mine le lien social, la Croix-Rouge française peut s'appuyer sur les 7 principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour tenir sa place (cf. indicateur « Risque socio-économique – Confiance dans les institutions »). Le Mouvement énonce notamment un principe d'organisation sur le volontariat qui rappelle qu'il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé. Association loi 1901, la Croix-Rouge française considère que le fait associatif participe à la résilience de la société.

Dans une note d'analyse²⁴⁸, le think tank d'analyse La France et le monde en commun propose ainsi « *d'organiser la résilience démocratique avec les associations* » en faisant « *de l'associativité un remède aux populismes* ». Cette note rappelle que « *l'association est un lieu d'apprentissage de la vie en société. Un lieu où l'exercice de son droit à participer aux décisions et actions est facilité et un lieu d'exercice du faire ensemble* ». Pour la Croix-Rouge française, la vie associative est une pierre angulaire de la cohésion sociale. L'ensemble du secteur associatif est à préserver dans sa grande diversité, que ce soit en matière de taille des structures ou de domaines d'intervention. En effet, cette diversité permet d'assurer une complémentarité des actions et des causes défendues. Quelle que soit la taille des associations, leurs actions s'inscrivent dans un contexte local et participent aux solidarités

²⁴⁸ SOLOVEICIK Sandrine et MARTIN Gabriela, « Organiser la résilience démocratique avec les associations : de l'associativité comme remède aux populismes », La France et le monde en commun, 23/02/2023, <https://lafranceetlemonde.org/2023/02/23/organiser-la-resilience-democratique-avec-les-associations-de-l-associativite-comme-remede-aux-populismes/>

de proximité qui renforcent le tissu social local. La Croix-Rouge française, agissant au plus près des populations, est ainsi structurée en 1 065 implantations locales qui permettent d'être présents au plus près des personnes et d'agir concrètement à l'échelle des bassins de vie.

C'est dans cette perspective que la Croix-Rouge française souhaite construire une démocratie associative vivante et apaisée. La gouvernance associative s'exerce sur l'ensemble des activités de la Croix-Rouge. Elle est assurée par des élus responsables et formés, qui prennent les décisions stratégiques, s'assurent de leur mise en œuvre et en rendent compte auprès de l'ensemble des parties prenantes. La Croix-Rouge encourage la prise de responsabilité pour tous et notamment pour les plus jeunes. Nous développons des mécanismes de consultation réguliers et accessibles, afin d'associer l'ensemble de nos parties prenantes aux décisions qui les concernent.

En effet, la démocratie participative contribue à l'engagement des volontaires bénévoles et salariés en sollicitant leur avis, mais également en permettant à chacun d'être force de proposition et de prendre part - indépendamment de son statut - aux décisions relatives aux activités de sa structure (Unité Locale, Antenne, établissement, etc.) et à la vie démocratique de l'association. En devenant un nouveau lieu d'expression de la citoyenneté, la Croix-Rouge française permet d'une manière simple et directe à chaque volontaire de s'essayer aux principes de la citoyenneté : initiatives, proposition de projet ou d'idée, vote, débat contradictoire, prise de parole en public, défense de l'intérêt général, etc.

En développant une démocratie participative, la Croix-Rouge engendre un cercle vertueux : non seulement la participation entraîne l'émancipation de ceux qui agissent, mais cet exercice permet aussi d'élargir la notion de citoyenneté, puisqu'il ne s'agit plus seulement d'être consulté mais de modifier les manières de faire au quotidien. Plus l'association crée les conditions d'émancipation de ses acteurs, plus elle contribue à une demande forte de citoyenneté, à l'intérieur de l'association aussi bien qu'à l'extérieur. ●



Le projet EPoP

Développer les logiques de participation

Le projet « Empowerment and Participation Of People with disabilities » a pour objectif de massifier le recours aux interventions par des pairs en milieu ordinaire ou spécialisé au bénéfice des personnes en situation de handicap. Des parcours de formation au plaidoyer, à la formation de professionnels et à la pair aideance leurs sont proposés avec une intégration directe en établissement auprès de professionnels.

Ce dispositif permet de renforcer les solidarités de proximité et l'entraide au sein des communautés.

Le projet EPoP comprend 5 axes de travail :

- Des expérimentations territoriales en Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France et s'adressant aux personnes concernées, elles impliquent le plus largement possible les acteurs du territoire : associations de personnes, de familles et gestionnaires, entreprises, services publics (dont l'emploi), etc. ;
- La formation d'intervenants pairs ;
- La formation de référents pairs-accompagnement en établissements et services médico-sociaux ;
- La création d'une boîte à outils via un espace dédié sur le site monparcourshandicap.gouv.fr ;
- Une recherche sur la relation entre les individus et une évaluation plus systémique des dynamiques à l'œuvre sur les territoires. ●



ZOOM Fondation Croix-Rouge française : Le bénévolat sous le regard des chercheurs

Le bénévolat est l'un des principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et ses millions de bénévoles constituent sa clé de voûte et représentent sa plus grande source d'inspiration et d'innovation. En France, c'est grâce à ses 65 000 bénévoles que la Croix-Rouge française intervient chaque jour dans des domaines variés : action sociale, urgence et opérations de secours, prévention des risques, soutien psychologique... Qu'ils soient formateurs aux gestes qui sauvent, maraudeurs à la rencontre des personnes sans-abri, secouristes, animateurs jeunesse ou quêteurs d'un jour, tous contribuent, chacun à leur façon et conformément à l'objectif du mouvement, à prévenir et alléger les souffrances humaines.

Le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, tout comme de nombreuses autres organisations bénévoles à travers le monde, doit néanmoins faire face à un certain nombre de défis vis-à-vis de ses pratiques bénévoles. Les récents événements tels que la pandémie de Covid-19 ou le conflit en Ukraine ont nettement mis en lumière certaines des limites des pratiques actuelles de bénévolat et ont remis au centre de la scène certains défis de l'engagement, notamment la question de la protection de la santé physique et mentale des bénévoles en période de conflits et d'urgences et l'encadrement des nouvelles formes de bénévolat, notamment des bénévoles « spontanés ». →

Plus largement, ces événements ont précipité un processus de mutation enclenché depuis quelques années, prenant la forme d'une population bénévole de plus en plus jeune, à la recherche de missions souvent plus courtes, variées, concrètes, et de plus en plus « digitale » /ou à distance. Où, comment et pourquoi les bénévoles s'engagent-ils aujourd'hui ? Comment les garder motivés et engagés dans nos actions ? Quelles nouvelles formes de bénévolat sont pertinentes pour le XXI^e siècle ? Ce sont quelques-unes des nombreuses questions que le Mouvement se pose actuellement vis-à-vis de ses pratiques bénévoles.

Pour y répondre, la Fondation Croix-Rouge a engagé plusieurs projets de recherche consacrés à la question du bénévolat, et s'engage pour faire émerger des collaborations entre praticiens et chercheurs. Par exemple, la Fondation a produit en 2023 un guide bibliographique introductif à la recherche sur le bénévolat, publié en libre accès sur son site internet. Il a été pensé comme une « porte d'entrée » à ce domaine d'étude : une liste de lecture indicative pouvant introduire un public néophyte/amateur à certaines réflexions relatives au statut des « bénévoles », à leurs profils, caractéristiques et motivations, à leur management et aux nouvelles formes de bénévolat.

Par ailleurs, la Fondation a également engagé des projets de recherche permettant de mener des enquêtes ethnographiques auprès des bénévoles. Par exemple, elle a soutenu une recherche consacrée aux ressorts de l'engagement des bénévoles, aux motivations de ces derniers, mais aussi à leurs attentes. Menée par l'anthropologue Bénédicte Bonzi, celle-ci souligne notamment la diversité des profils et des compétences des volontaires, qui varient fortement selon le type d'activité mise en œuvre. ●

Résilience – Cohésion sociale – Fréquence de relations sociales

Sur longue période, la lente érosion de la fréquence des rencontres sociales

[ANALYSE CRÉDOC]

Les relations sociales font partie des besoins fondamentaux des êtres humains²⁴⁹. Ces dernières lui permettent de s'épanouir²⁵⁰, de résister à des expériences de vie négatives²⁵¹, en se reposant sur un sentiment d'appartenance, d'identité et des groupes de pairs²⁵². Plus la fréquence de ses proches est régulière, plus la probabilité que ceux-ci apportent leur aide en cas de besoins est élevée²⁵³. Entretien des relations avec sa famille plus particulièrement paraît en lien avec une meilleure résilience aux aléas de la vie, y compris à la fin de sa vie²⁵⁴.

Entre 1982 et 1996, la fréquence des rencontres régulières avec des membres de sa famille proche s'est lentement érodée tandis que les invitations et réceptions chez soi d'amis ou de relations

249 BOWLBY John, *The Bowlby-Ainsworth attachment theory. Behavioral and Brain Sciences*, 2(4), 637-638, 1979 ;

WINNICOTT Donald Woods, « Attachment Theory. » *Key Concepts in Mental Health* 10 : 421-8, 2019 ;

GADAIS Tegwen, « Voici pourquoi nous avons tant besoin les uns des autres », *The Conversation*, 04/06/2020, <https://theconversation.com/voici-pourquoi-nous-avons-tant-besoin-les-uns-des-autres-139729>

250 VAN PEVENAGE Isabelle, « La recherche sur les solidarités familiales », *Idées économiques et sociales*, n°162, 2010, vol. 4, pp. 6-15.

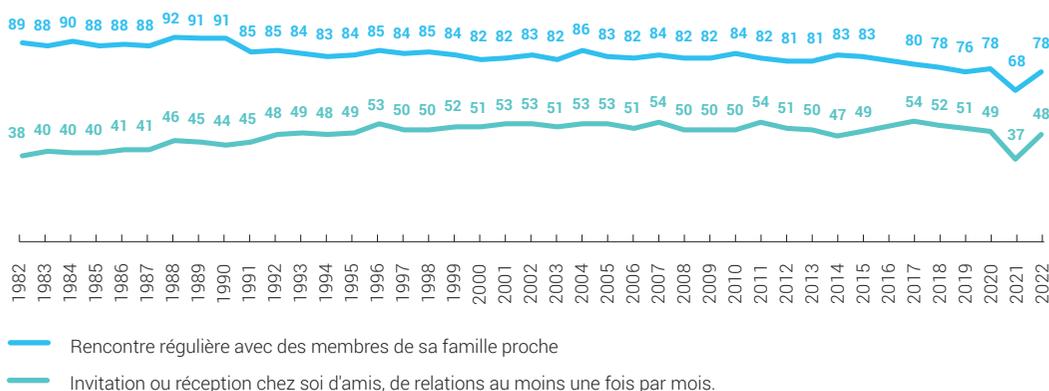
251 BERHUET Solen, BRICE MANSENCAL Lucie, ÉTIENNE Lucie, GUISSSE Nelly, HOIBIAN Sandra, « 10 ans d'observation de l'isolement relationnel: un phénomène en forte progression », *Baromètre Les solitudes en France - édition 2020*, décembre 2020, <https://www.credoc.fr/publications/10-ans-dobservation-de-lisolement-relationnel-un-phenomene-en-forte-progression-barometre-les-solitudes-en-france-edition-2020>

252 DUPUY Bernard, BOILEAU Roger, GADAIS Tegwen, « Social development of human beings: Identification and justification of fundamental concepts for the social dimension », Conference: Education New Development, juin 2019, https://www.researchgate.net/publication/333973783_Social_development_of_human_beings_Identification_and_justification_of_fundamental_concepts_for_the_social_dimension

253 BERHUET Solen, BRICE MANSENCAL Lucie, ÉTIENNE Lucie, GUISSSE Nelly, HOIBIAN Sandra, *op.cit.*

254 WALDINGER Robert, SCHULTZ Marc, « The Long Reach of Nurturing Family Environments: Links With Midlife Emotion-Regulatory Styles and Late-Life Security in Intimate Relationships », *Psychological Science*, volume 27, n°11, 2016.

Fréquence des rencontres sociales



Champ : De 1982 à 2015 : 18 ans et plus, France métropolitaine. Après 2015 : 15 ans et plus, France entière hors Mayotte. Source : Crédoc, Conditions de Vie et Aspirations.

progressaient. Cette période de transition a coïncidé avec une prise de recul des Français à l'égard de l'institution familiale qui est de moins en moins perçue comme le seul environnement où l'on peut se sentir bien et détendu, où l'on peut être soi-même et avec la progression de l'importance conférée à ses loisirs et à ses amis²⁵⁵. Ainsi, si elle s'opère en faveur d'une fréquentation amicale ou dépassant le simple cercle familial, cette baisse relative de la fréquentation régulière de sa famille n'est pas forcément synonyme d'une moindre résilience : les amitiés sont elles aussi importantes au bien-être de l'humain, notamment à l'âge adulte²⁵⁶.

Depuis 1996, on observe une stabilité de la fréquence des relations sociales. Leur repli en 2020, lors des périodes de confinement, a été suivi d'un retour dès 2021 aux niveaux de fréquentations pré-Covid. Mais alors que la fréquence des liens familiaux continue de s'éroder depuis le début des années 2000, la fréquence des liens amicaux ne progresse plus. ●

→ cf. graphique ci-dessus

²⁵⁵ BIGOT Régis, DAUDEY Émilie, HOIBIAN Sandra, « La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail », *Cahier de recherche*, n° 305, Crédoc, décembre 2013, <https://www.credoc.fr/publications/veux-tu-etre-mon-ami-l-evolution-du-lien-social-a-l-heure-numerique>

²⁵⁶ WALDINGER Robert, SCHULTZ Marc, *The Good Life : Lessons from the World's Longest Study on Happiness*, Ebury Publishing, 2023.



Répondre à un isolement social en progression

Le lien social est l'un des principaux déterminants dans la capacité des personnes à faire face aux difficultés qu'elles rencontrent. Alors que l'isolement va souvent de pair avec d'autres vulnérabilités (maladie, handicap, dépendance, précarité, etc.), la Croix-Rouge française se mobilise pour redonner une place aux personnes isolées dans la cité en leur permettant d'exercer leur citoyenneté et leur libre arbitre (par ex. respecter le fait qu'une personne isolée ne souhaite pas être aidée) et en changeant le regard que chacun porte sur l'isolement en se rappelant que nous pouvons tous être concernés à un moment de notre vie. Elle organise sa réponse autour de trois priorités :

- **Repérer et aller-vers** : l'objectif est de repérer les plus isolés qui sont généralement les moins visibles, en dehors de tout accompagnement. Pour détecter les situations d'isolement, la coopération avec la chaîne des acteurs locaux est indispensable : le lien avec les mairies et CCAS, les professionnels médico-sociaux – en particulier les intervenants à domicile ou les commerçants de proximité sont autant d'atouts... →



- **Multiplier les espaces et moments propices au lien social** : de multiples activités peuvent être proposées pour développer le lien social (cafés conviviaux, visites et animations...) et certaines activités, sans être explicitement destinées au lien social, peuvent également contribuer à repérer et à lutter contre l'isolement : transport social, organiser des actions de convivialité ouvertes à tous, etc.
- **(Re) mettre en lien les personnes** : pour sortir durablement une personne de l'isolement, la Croix-Rouge française souhaite l'accompagner à recréer des liens dans différents cercles relationnels. Par exemple : en les orientant vers d'autres acteurs pouvant les accompagner, en proposant des activités collectives hors de leur domicile dans la continuité des activités individuelles.

L'engagement bénévole comme réponse à l'isolement (cf. indicateur « Cohésion sociale - Don de temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause, en dehors de l'aide apportée au sein de leur famille »).

Pour certains bénévoles, leur engagement est aussi un moyen de lutter contre leur propre isolement et de se sentir utile au sein de la société. D'après le rapport du CESE sur l'isolement²⁵⁷, l'isolement peut en effet s'évaluer en observant trois éléments : est-ce que la personne compte pour quelqu'un ? Est-ce que la personne peut compter sur quelqu'un en cas de souci ? et est-ce que quelqu'un compte sur la personne en cas de souci. Le sentiment d'appartenance et d'utilité permis par l'engagement bénévole sont donc des déterminants importants dans le maintien du lien social. ●

focus

Isolement des personnes âgées

La Croix-Rouge est présente aux côtés des personnes âgées, à la fois dans le cadre de ses activités ouvertes à tous (aide alimentaire, transport social, accès aux droits, inclusion numérique, urgence et secourisme, etc.), mais également par ses activités, structures et services spécifiquement dédiés au public des personnes âgées (plus de 80 structures et services professionnels dédiés aux personnes âgées). Plus de 200 structures bénévoles proposent des actions à destination de ce public (actions de visites et appels de convivialité à domicile et en établissements, usage du numérique en faveur du bien vieillir, mobilité et aller-vers...) et 35 000 heures de bénévolat ont été réalisées en 2022.

Forte de ses expériences, la Croix-Rouge française est fortement impliquée dans l'évolution des politiques d'accompagnement des aînés, et contribue activement à la promotion et au développement de solutions durables en faveur du bien vieillir. Elle a élaboré en 2019 un « Plaidoyer pour une société de la longévité » dans lequel elle propose des recommandations pour transformer l'accompagnement du grand âge, qu'elle a matérialisé notamment à travers une nouvelle philosophie d'accompagnement de sa filière médico-sociale ainsi que par des initiatives bénévoles innovantes. Dans une dynamique collective, la Croix-Rouge française participe aux travaux de Monalisa (Mobilisation nationale pour lutter contre l'isolement des Aînés,) et est membre du Collectif Combattre la Solitudes des Personnes Âgées (CCSPA). ●

²⁵⁷ CESE, « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité », adopté le 28/06/2017, <https://www.lecese.fr/travaux-publies/combattre-l-isolement-social-pour-plus-de-cohesion-et-de-fraternite>

Cohésion sociale – Nombre de réseaux de sociabilité différents

Après deux ans de pandémie, le besoin de se retrouver

[ANALYSE CRÉDOC]

La capacité de la société française à se montrer résiliente repose aussi, pour partie, sur le caractère diversifié de sa sociabilité.

Famille, amis, collègues ou camarades de classe, voisins, membres d'une association... Plus une personne entretient des liens avec des personnes de réseaux de sociabilité différents, plus elle a des chances de pouvoir accéder à des ressources pour faire face aux aléas de la vie et en retour, pourra également constituer une aide pour ses proches. Y compris si ces liens n'impliquent pas une réelle intimité ou confiance réciproque par exemple mais consistent dans des petites attentions et échanges du quotidien²⁵⁹.

→ cf. graphique ci-dessus

Dans son baromètre annuel, la Fondation de France²⁶⁰ accorde une attention particulière aux personnes ne disposant que d'un seul réseau relationnel en dehors des membres de son foyer, et étant donc à risque de basculer dans l'isolement.

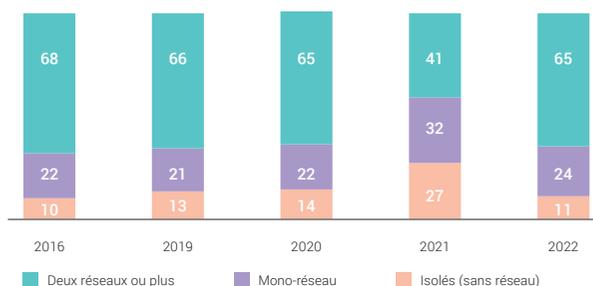
Le nombre de réseaux de sociabilité des Français est stable entre 2016 et 2022, à l'exception d'un pic de personnes se déclarent totalement isolées ou n'ayant qu'un seul réseau de sociabilité au plus fort de la pandémie de Covid-19, en 2020.

²⁵⁸ Le sociologue américain Granovetter dans son célèbre article « La force des liens faibles » (1973) montre en effet que les liens entre individus se connaissant mal peuvent se révéler beaucoup très utiles que les liens forts. Pour saisir certaines opportunités et faciliter l'intégration alors qu'au contraire, les liens forts peuvent isoler les individus dans des groupes de populations hermétiques et incapables de communiquer entre elles.

²⁵⁹ Alexandre Gefen, Sandra Laugier rappellent aussi dans leur article « l'importance, pour la perpétuation d'une forme de vie, de liens créés par des gestes minuscules et quotidiens ». GEFEN Alexandre, LAUGIER Sandra, *Le Pouvoir des liens faibles*, CNRS Editions, 2020.

²⁶⁰ Fondation de France, Crédoc, Cerlis, *Les solitudes en France*, 2022, <https://www.fondationdefrance.org/fr/les-solitudes-en-france/solitudes-2023>

Nombre de réseaux de sociabilité



Champ : Population 15 ans et plus, résidant en France. Source : Baromètre des solitudes, Crédoc pour la Fondation de France.

Ainsi, en 2022, 65 % de la population entretient des relations avec au moins deux types de réseaux différents, 24 % ont une sociabilité limitée à un seul réseau tandis qu'un Français sur dix (11 %) vit en situation d'isolement relationnel et n'a aucune fréquentation sociale extérieure à son foyer. ●



Renforcer le lien social, notamment au sein des espaces associatifs

La Croix-Rouge française a initié depuis plusieurs années une dynamique de transformation de ses établissements et de ses unités locales, inspirée notamment du modèle des tiers-lieux. L'enjeu est de favoriser l'inclusion des personnes accompagnées par l'association, au cœur de la vie socio-économique du territoire, et ainsi favoriser le lien social et le changement de regard porté sur ces dernières. Cette dynamique sert également la volonté d'ouverture et de décloisonnement des structures de l'association, qui se veulent être des plates-formes d'engagement et des lieux ressources pour les territoires sur lesquels elle est implantée. Plusieurs expérimentations menées au sein du réseau (notamment dans des EHPAD, des pôles gérontologiques et des Instituts médico-éducatifs) ont permis de valider la pertinence de ce modèle pour le secteur social et médico-social et l'association travaille actuellement à l'essaimage de cette dynamique à travers le territoire. ●



Le tiers-lieu du pôle géronologique nîmois

La mise en place d'un tiers-lieu au cœur d'un pôle gérontologique représente une opportunité inédite pour catalyser l'inclusion, l'ouverture et la transformation des pratiques au sein des structures dédiées au grand âge. Il s'agit d'un lieu de vie qui replace les seniors au centre de la vie citoyenne en rompant avec une logique « traditionnelle » d'établissement. Afin de leur redonner un pouvoir d'agir et de valoriser leurs savoir-faire, il favorise le lien social et intergénérationnel, en proposant un lieu ouvert à tous, attractif et capable de faire naître une communauté citoyenne solidaire. C'est la raison pour laquelle le site est doté d'une gouvernance participative : les résidents, salariés, familles sont force de proposition quant au développement du tiers-lieu.

Les objectifs

- Favoriser l'inclusion, la participation et la transmission des personnes âgées en les plaçant au cœur d'un projet sociétal ;
- Développer des services et activités intergénérationnelles qui répondent aux besoins des habitants, des résidents, des salariés et des bénévoles du territoire ;
- Favoriser l'ouverture du pôle sur son environnement et en faire un lieu de vie ouvert et de ressources pour les habitants et les associations locales ;
- Développer un nouveau modèle de pôle gérontologique au service du bien-vieillir capable d'essaimer au sein du réseau de la Croix-Rouge française et dans l'ensemble du champ médico-social.

Les moyens et activités mis en place

Inauguré en mars 2021, le tiers lieu a permis de mettre en place des activités intergénérationnelles (couture café, ateliers de cuisine, jardin partagé, programme avec les écoles du quartier), des services et des ressources (programme de répit pour les aidants, repair café, boutique solidaire éphémère), des activités culturelles (résidences d'artistes, ateliers scientifiques) en s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux :

- Office des loisirs du comité de quartier : animation du Couture café ;
- Association Les Petits Débrouillards : animation du jardin partagé, du repair café, des ateliers scientifiques ;
- Association des Aidants d'Occitanie : coordination et animation du café des aidants ;
- Salle de concert le Paloma : coordination d'une résidence artistique et intergénérationnelle ;
- Écoles primaires du quartier : jardin partagé, résidence artistique ;
- Festival d'illustration : ateliers artistiques, résidence d'artistes ;
- Musée d'art contemporain : expositions. ●

Cohésion sociale - Part des salariés de l'ESS dans l'ensemble des salariés

Une stagnation de la part de l'économie sociale et solidaire au sein de l'ensemble du salariat

[ANALYSE CRÉDOC]

L'économie sociale et solidaire (ESS) allie la quête d'utilité sociale et de solidarité à la recherche d'équilibre économique. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire doivent avoir un but qualifié d'utilité sociale, c'est-à-dire en lien avec le soutien à des populations vulnérables, avec la préservation et le développement du lien social ou de la cohésion territoriale, avec l'éducation à la citoyenneté ou avec le développement durable, la promotion culturelle ou la solidarité internationale²⁶¹. Elles doivent également avoir un fonctionnement qui se fonde sur des principes démocratiques.

En affirmant la prégnance de l'humain, de l'environnement et du collectif démocratique sur l'enrichissement personnel, les organismes de l'économie sociale et solidaire peuvent être considérées comme des acteurs de la cohésion sociale et la résilience des sociétés. Les entreprises souvent locales des structures de l'ESS offrent ainsi des réponses à des problématiques locales spécifiques²⁶². L'économie sociale et solidaire jouerait aussi un rôle d'amortisseur de crise²⁶³.

La part des salariés employés dans le secteur de l'économie sociale et solidaire au sein de l'ensemble des salariés a lentement progressé au cours des années 2000 et s'est même légèrement accrue

²⁶¹ BPI France, « Qu'est-ce que l'Économie Sociale et Solidaire ? », octobre 2022, <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/entreprendre-les/quest-ce-que-leconomie-sociale-solidaire>

²⁶² Le Labo de l'économie sociale et solidaire, « Économie sociale et solidaire (ESS) », <https://www.lelabo-ess.org/economie-sociale-et-solidaire-ess>

²⁶³ DEMOUSTIER, Danièle, COLLETIS, Gabriel, « L'économie sociale et solidaire face à la crise : simple résistance ou participation au changement ? », *Revue internationale de l'économie solidaire*, <https://www.erudit.org/fr/revues/recma/2012-n325-recma0740/1017419ar/>



La Croix-Rouge française, acteur de l'économie sociale et solidaire

En tant que groupe associatif conjuguant identité d'association et modèle entrepreneurial innovant, la Croix-Rouge française est un acteur majeur de l'économie sociale et de l'économie solidaire. Fondées sur des principes d'entraide, de non-lucrativité et de gouvernance démocratique, les activités de l'association s'inscrivent dans la quasi-totalité des champs de l'ESS. Pour répondre aux besoins sociaux, la Croix-Rouge française a fait évoluer son modèle vers de nouvelles formes d'ESS en développant l'entrepreneuriat et l'intrapreneuriat social ou en intégrant des entreprises d'insertion. L'innovation sociale fait partie de l'ADN de l'association depuis la création du Mouvement Croix-Rouge au milieu du XIX^e siècle. C'est fort de cette expérience que la Croix-Rouge française a lancé, en partenariat avec Nexem, « 21 »,

après la crise de *subprimes*, dont les effets ont commencé à se faire sentir dès 2009 dans l'économie française²⁶⁴. Toutefois, l'année 2016 a marqué le pas de cette progression, avec une diminution puis une stagnation de la part de salariés travaillant pour des structures de l'ESS. Sur la même période, la part des établissements relevant de l'économie sociale et solidaire est elle aussi restée stable²⁶⁵. ●

→ cf. graphique ci-contre

²⁶⁴ BRICONGNE, Jean-Charles, LAPÈGUE, Vincent, MONSO, Olivier, « La crise des 'subprimes' : de la crise financière à la crise économique », *Note de conjoncture*, Insee, 2009, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1407817?sommaire=1407821>

²⁶⁵ Les chiffres de l'Observatoire national de l'ESS s'appuient sur les données de l'Insee, CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) de 2015 (<https://www.ess-france.org/chiffres-cles-ess>). Les données obtenues par cette enquête, bien que similaires sont légèrement inférieures, l'ESS représentant par ce biais 10,5 % du total de l'emploi salarié en France (pour 11,9 % à partir des données de l'URSSAF).

• Cohésion •

son accélérateur d'innovation sociale (cf. Indicateur « Risque socio-économique – Taux de pauvreté »).

Face aux nouveaux défis sociaux et sociétaux, il est essentiel pour les acteurs de l'ESS de décloisonner leur fonctionnement et de se rendre attractifs. Pour la Croix-Rouge française, cela doit passer par le renforcement d'une gouvernance partagée, pour développer le sentiment d'appartenance commun. Ainsi, salariés, bénévoles et étudiants Croix-Rouge sont rassemblés au sein d'une communauté de 100 000 « volontaires ».

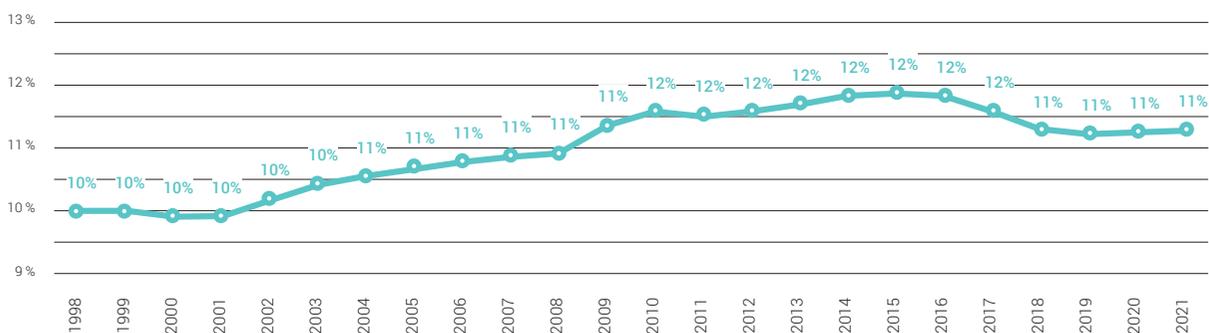
Cette appartenance à l'économie sociale et solidaire, c'est aussi un devoir d'exemplarité qui s'exprime :

- **Auprès des personnes accompagnées :** l'essence même de la Croix-Rouge et du Mouvement par le principe d'Humanité est de porter assistance. Notre accompagnement s'intègre dans une approche globale du processus de résilience (prévention, protection, relèvement) centrée sur le soutien au pouvoir d'agir des plus vulnérables, avec une exigence de résultat en qualité et en efficacité.
- **Auprès des bénévoles :** nous essayons de développer une culture de l'engagement comme vecteur de citoyenneté et de promouvoir un mode de gouvernance participatif.

→ **Auprès des salariés :** Par la reconnaissance et la valorisation des métiers relatifs au prendre soin (soin, social...) et par notre politique RH, la Croix-Rouge s'efforce à créer des conditions de travail attractives et s'inscrit dans une démarche de prévention et de qualité de vie au travail. Cela se traduit également dans son engagement pour la mise en place d'une convention collective unique étendue au sein de la branche BASS (branche sanitaire, médico-sociale et sociale à but non lucratif) faisant partie intégrante de l'ESS.

En tant qu'employeur dans les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux non lucratifs, la Croix-Rouge française connaît l'importance de répondre aux besoins et attentes des salariés de l'ESS œuvrant dans des métiers en tension. C'est pourquoi l'association, en lien avec les organisations des employeurs associatifs du secteur, se mobilise pour la reconnaissance du prendre soin et de l'accompagnement. Si les concertations Ségur, Laforcade et la conférence dite « Castex » ont enclenché une dynamique encourageante, la Croix-Rouge française rappelle qu'un accompagnement de long terme de l'ensemble des acteurs (Etat, départements, régions et communes) sera nécessaire pour bâtir une filière professionnelle essentielle à la cohésion sociale du pays. ●

Évolution de la part des salariés ESS au sein de l'ensemble des salariés



Champ : France métropolitaine, établissements employeurs du secteur privé, régime général, hors agriculture, hors Mayotte. **Source :** URSSAF - Calculs Crédoc.



Aurore

La pair-aidance comme reconnaissance du savoir expérientiel

De longue date, Aurore propose aux personnes accompagnées dans les services d'addictologie, le soutien de pairs aidants. Aujourd'hui, elle développe ce mode d'accompagnement dans d'autres domaines : hébergement, handicap, soutien aux femmes, mineurs non accompagnés, ou encore personnes en lien avec la prostitution.

La pair-aidance est une reconnaissance du savoir expérientiel dans le but d'améliorer la vie de la personne accompagnée et de contribuer au soin. Aurore compte une trentaine de travailleurs pairs qui sont formés et accompagnés au fil de leurs interventions, au travers d'analyse des pratiques par l'exemple.

Le groupe métier pair-aidance d'Aurore a initié ses travaux en 2022. Il réunit travailleurs pairs, travailleurs sociaux, chefs de services... et bâtit la stratégie de développement de la pair-aidance : définir un statut commun aux intervenants, réfléchir à leur formation et à leur suivi, mettre au point les outils de leur intégration dans les équipes existantes.

« Je m'identifie d'abord auprès des jeunes ; je leur dis que je suis pair-aidant, que j'ai consommé des drogues de mes 13 à mes 23 ans. Je n'entre pas dans le témoignage, mais je me présente d'une manière qui permet de libérer la parole. Je me sens à ma place dans cette fonction, cela a du sens. Mon profil les rassure : ils peuvent me parler de leur propre consommation sans craindre de problème ni de posture moralisante. Je garde toujours en tête qu'il y a aussi une notion de plaisir, dans la consommation. Je parle avec eux de choses que je connais comme eux, et je fais en sorte que les séances soient ludiques, qu'ils aient du plaisir à y participer ».

Témoignage de Marin, travailleur pair. ●

Résilience – Cohésion sociale – Implication RSE des entreprises

Implication des entreprises, un manque d'indicateurs, une possible amélioration ?

[ANALYSE CRÉDOC]

La résilience d'une société tient à l'implication de ses différents acteurs dans le vivre ensemble qu'il s'agisse d'agir en prévention, en protection, ou de participer à la cohésion sociale.

Dans sa conception néoclassique, la seule responsabilité des entreprises est la maximisation de ses profits et la rémunération de ses actionnaires. Les révolutions industrielles ont cependant fait émerger les mouvements de défense des travailleurs, de même que la figure moderne du consommateur et la nécessité pour les entreprises de prendre en compte leurs intérêts²⁶⁶.

Progressivement, la responsabilité des entreprises s'est étendue à l'ensemble de ses parties prenantes²⁶⁷ : actionnaires, employés, clients, fournisseurs, créditeurs, puis à la société toute entière. Des grandes entreprises, l'idée d'une responsabilité du secteur économique envers la société s'est également disséminée pour englober les plus petites des entreprises dans l'esprit de la population²⁶⁸. Ses thématiques d'action se sont également peu à peu enrichies. La norme ISO 26 000, co-construite par un ensemble d'acteurs représentatifs de la société²⁶⁹, place la gouvernance de l'organisation, les droits

²⁶⁶ RASOLOFO-DISTLER Fana, « Opérationnalisation de la RSE : une approche par les parties prenantes », *Management et Avenir*, n° 39, 2010, pp. 65-85.

²⁶⁷ HAY Robert, GRAY Ed, « Social Responsibilities of Business Managers », *The Academy of Management Journal*, Vol. 17, n°1, 1974, p141.

²⁶⁸ VAN DE WALLE, Isabelle, BRICE, Lucie, « Les attentes des consommateurs en matière de responsabilité sociale des entreprises », *Cahier de recherche*, n°289, décembre 2011, <https://www.credoc.fr/publications/les-attentes-des-consommateurs-en-matiere-de-responsabilite-sociale-des-entreprises>

²⁶⁹ Voir notamment pour son processus de création : CAPRON Michel, QUAIREL-LANOIZELEE Françoise, TURCOTTE Marie-France (sous la direction de) [2010], *ISO 26 000 : une Norme « hors norme »*, Paris, Économica.

• Cohésion •

de l'Homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs, les communautés et le développement local au cœur de la RSE.

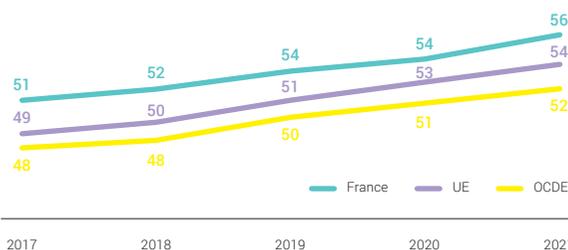
Ainsi, la responsabilité sociale des entreprises est le reflet des attentes des citoyens à l'égard de la société, ses contours se déplaçant en fonction des évolutions sociales. L'implication des entreprises en la matière, quand elle dépasse les simples enjeux de communication et d'image²⁷⁰, est le signe d'un dialogue efficace entre la société civile et le monde économique.

Il existe aujourd'hui de multiples approches, mais elles ne sont pas harmonisées, et le besoin de se doter d'une statistique nationale fiable et accessible à tous, pour suivre efficacement la progression de la RSE en France et son impact sociétal est patent²⁷¹.

→ cf. graphique ci-contre

Sans être représentatif (puisqu'il s'appuie uniquement sur les évaluations réalisées par EcoVadis et non pas sur un échantillon représentatif des entreprises de chaque pays), ni réalisé par les organismes de la statistique publique, le baromètre EcoVadis / Médiateur des entreprises (Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique) propose un regard de la mesure de la performance des entreprises mondiales en matière de RSE à partir des évaluations réalisées par EcoVadis dans 50 000 entreprises de l'OCDE entre 2015 et 2020²⁷².

Score global RSE



Champ : pays membres de l'OCDE. Source : EcoVadis / Médiateur des Entreprises, Performances RSE des entreprises françaises et européennes – comparatif OCDE et BRICS, édition 2021.

Le score obtenu par les entreprises évaluées dans ce cadre s'améliore en moyenne sur la période 2017-2021 à la fois au niveau européen et dans les pays de l'OCDE. Les entreprises françaises sont, sur toute la période, mieux notées que l'ensemble des entreprises évaluées en Union européenne ou dans les pays de l'OCDE. Avec un score de 56/100, la France est dans le top 3 des pays avec le meilleur score de RSE en 2021²⁷³ avec des bonnes notes portées par son implication en matière de social et de droit d'humains et, dans une moindre mesure, d'environnement plutôt que par ses actions en termes d'achats responsables. ●

²⁷⁰ CHATRIOT Alain, « Qui défend le consommateur ? Associations, institutions et politiques publiques en France (1972-2003) », dans CHATRIOT Alain Au nom du consommateur, Paris, La Découverte, 2005, pp. 165-181.

²⁷¹ France Stratégie, RSE et performance globale : mesures et évaluations, État des lieux des pratiques, Avis, novembre 2019.

²⁷² EcoVadis / Médiateur des Entreprises, Performances RSE des entreprises françaises et européennes – comparatif OCDE et BRICS, édition 2021, <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/4e-edition-de-letude-ecovadis-mEDIATEUR-DES-ENTREPRISES-SUR-LA-RSE-DES>

²⁷³ Ce score est calculé sur 21 critères adaptés au secteur d'activité, la taille et la localisation de l'entreprise, répartis en quatre thématiques : « Environnement » (impacts liés aux procédés de production, usage du produit et fin de vie du produit), « Social et Droits de l'Homme » (conditions de travail des employés, droits humains des employés et de la communauté), « Éthique » (enjeux de corruption, pratiques anticoncurrentielles et gestion responsable de l'information) et « Achats Responsables » (problématiques sociales et environnementales en lien avec les fournisseurs). Le score attribué à chaque entreprise est la moyenne pondérée de ses notes dans chacune des thématiques. Voir : EcoVadis / Médiateur des Entreprises, Performances RSE des entreprises françaises et européennes – comparatif OCDE et BRICS, édition 2021, p12, <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/4e-edition-de-letude-ecovadis-mEDIATEUR-DES-ENTREPRISES-SUR-LA-RSE-DES>



Les entreprises comme communautés de la résilience et communautés d'engagement

Pour participer à la résilience de la société, il est nécessaire de renforcer les solidarités de proximité. Ces solidarités s'ancrent bien sûr au sein des écoles, des collectivités et associations, mais elles peuvent également se développer au sein des entreprises.

Agissant au carrefour des enjeux écologiques et sociaux, les entreprises peuvent faire levier à partir du désir d'engagement de leurs collaborateurs. Pour susciter cet engagement, il serait utile de renforcer le mécénat de compétence, le tutorat, l'entrepreneuriat social, ou le congé de solidarité par exemple. Depuis plusieurs années, la Fondation Veolia a par exemple lié un partenariat avec la Croix-Rouge française pour, en cas de crise, redonner un accès à l'eau, à l'énergie et à la propreté à des populations fragilisées. C'est dans ce cadre qu'un programme permet à des salariés engagés de la Fondation de mobiliser leurs compétences pour apporter un appui aux équipes de réponse aux urgences (ERU) Croix-Rouge sur des crises variées (Covid-19, tempête Fiona, cyclone Idai, etc.).

Par ailleurs, de nombreuses entreprises privées s'engagent en mécénat de compétences pour répondre à leurs engagements RSE, mais aussi aux demandes des collaborateurs qui souhaitent agir. En 2018, l'IFOP constate que 63% des français estimaient légitime que l'entreprise propose à ses salariés de s'engager avec elle. On estime cette tendance à 75% chez les moins de 35 ans²⁷⁴. Le mécénat de compétences constitue un véritable levier d'engagement pour ces derniers, qui revendiquent chercher du sens dans leur travail. D'après une étude l'IFOP, 67% des chefs

d'entreprise y voient une occasion de remotiver leurs équipes²⁷⁵.

Ce dispositif est le moyen idéal de pouvoir utiliser ses compétences professionnelles et personnelles pour des causes d'intérêt général. Les entreprises y voient aussi des intérêts en termes d'image et de marque employeur réellement investies auprès de leurs partenaires associatifs.

La Croix-Rouge française a pu expérimenter depuis une dizaine d'années le mécénat de compétences sous différentes formes (long ou court) et ne peut que constater les bénéfices d'un tel engagement lorsqu'il est correctement co-construit. Des projets et des outils ont pu être pensés, créés, déployés ou encore ajustés grâce aux compétences diversifiées des salariés mécènes. Tous les métiers sont concernés et sont essentiels pour soutenir les actions.

Par exemple, au début du premier confinement de la pandémie Covid-19, l'entreprise Wavestone a décidé d'aider la Croix-Rouge française à créer la plateforme Croix-Rouge chez vous en 3 jours, grâce à leurs expertises en informatique, en digital et en management.

Enfin, de plus en plus d'entreprises privées engagent des ressources dans le cadre de leur politique RSE. Acteurs en recherche de légitimité, elles cherchent à développer des partenariats de plus en plus stratégiques avec certaines associations. La Croix-Rouge française est engagée dans cette logique d'alliance entre les entreprises et les acteurs associatifs. Dépassant le cadre du mécénat, la Croix-Rouge française propose de développer des projets co-construits de réponses à des besoins d'intérêt général pour lesquels l'association et le partenaire privé identifient ensemble le besoin à couvrir, la réponse à y apporter ainsi que les moyens nécessaires (ex. réponses aux besoins en matière d'inclusion numérique, optimisation de la consommation d'énergie). Ce dialogue entre associations et entreprises pourrait par ailleurs inspirer les entreprises qui souhaitent développer la participation de leurs salariés (cf. indicateur Cohésion sociale - « Don de temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause, en dehors de l'aide apportée au sein de leur famille »). ●

²⁷⁴ IFOP et l'Alliance pour le mécénat de compétences, 1er baromètre du mécénat de compétences, quand l'entreprise s'engage avec ses salariés, 2018, <https://alliance-mecenas-de-competences.org/nos-actions/le-premier-barom%C3%A8tre-du-m%C3%A9c%C3%A9nat-de-comp%C3%A9tences>

²⁷⁵ IFOP, 2^e baromètre du mécénat de compétences, édition 2020, <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/01/Barome%CC%80tre-Infographie-Chiffres-Cle%CC%81s.pdf>

Cohésion sociale - Don de temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause, en dehors de l'aide apportée au sein de leur famille

Stabilité de l'engagement bénévole de la population

[ANALYSE CRÉDOC]

L'observation de la solidarité des Français, plus particulièrement à travers à travers l'engagement gratuit pour d'autres plutôt que pour ses proches, est de nature à renseigner sur le dynamisme de la société et sur ses aspirations en termes de valeurs²⁷⁶. Le bénévolat, outre ses avantages sur le plan individuel en termes d'estime de soi par exemple, permettrait, sur le plan collectif, de renforcer la cohésion sociale en tissant des liens entre les individus, de compléter les dispositifs de protection sociale ou encore de favoriser les transitions sociétales²⁷⁷.

→ cf. graphique ci-contre

Le développement de nouvelles pratiques solidaires informelles, locales, ponctuelles, souvent rendues possibles par l'essor des technologies de l'information et de la communication, s'articule encore mal avec les réseaux d'action traditionnels. Témoignant de l'élan solidaire de la population, ces différentes formes d'engagement font craindre un essoufflement ou une dispersion des efforts dans un paysage moins lisible²⁷⁸. Sur le plan du bénévolat, on observe depuis 2016 un recul de l'engagement par le biais d'une association ou d'une autre organisation au profit d'un engagement hors organisation²⁷⁹. En outre, lorsqu'ils donnent de leur temps à une association, les Français le font de manière moins fréquente.

²⁷⁶ Croix-Rouge française, « Anticiper 2030 – Crises, transformations et résilience - Cahier de prospective », 2021, <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/2030-c-est-demain.-Alors-preparons-nous-des-maintenant-!-2578>

²⁷⁷ MARTEL Marie-Claire, NATON Jean-François (rapporteurs), *Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté*, CESE, juin 2022.

²⁷⁸ Croix-Rouge française, « Anticiper 2030 – Crises, transformations et résilience - Cahier de prospective », 2021, <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/2030-c-est-demain.-Alors-preparons-nous-des-maintenant-!-2578>

²⁷⁹ BAZIN, Cécile, DUROS, Marie, BEN AYED, Aziz, BONNEAU, Patrick, MALET, Jacques, *La France bénévole : évolutions et perspectives*, IFOP pour Recherches & Solidarités, 2022, <https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2022/03/LFB-etude-24-05-2022.pdf>

Évolution du nombre de bénévoles (dans une association, une autre organisation, ou hors organisation)



Champ : Français de 15 ans et plus. Source : Enquête IFOP pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités, avec le soutien du Crédit mutuel.

Cette mutation du cadre d'action n'entame toutefois pas la proportion globale de personnes donnant gratuitement de leur temps pour les autres ou pour contribuer à une cause (en dehors de l'aide apportée au sein de leur famille) : en 2022, 36 % des personnes âgées de 15 ans et plus donnent de leur temps que ce soit ou non dans une organisation, soit tout autant (36 %) qu'en 2010. ●



Adapter le bénévolat aux nouvelles attentes liées à l'engagement

Les formes d'engagement changent et se déploient de plus en plus hors de la sphère associative : engagement individuel autour de causes diverses, engagement au travers de ses choix de carrière, sur les réseaux sociaux, etc. L'engagement bénévole devient plus volatile et l'engagé porte une attention désormais plus importante à l'impact immédiat de son action mais aussi à la « contrepartie » qu'il peut en attendre (reconnaissance, montée en compétence, appartenance à une communauté).

Malheureusement, le souhait d'un engagement plus ponctuel avec des résultats sur le court terme se heurte parfois au fonctionnement habituel de nos associations, qui s'opère souvent sur le temps long, soit pour des enjeux de formation (secourisme), soit par la nature des actions menées (suivi social). La Croix-Rouge française a pour autant à cœur d'accueillir toutes les formes d'engagement : →

- en développant des outils et des dispositifs qui permettent de rendre le bénévolat inclusif et accessible à tous les publics en fonction de leurs possibilités et de leurs envies.
- en répondant aux nouvelles attentes et motivations des citoyens ayant envie d'agir, de s'engager. La Croix-Rouge française a parfois des difficultés à transformer rapidement l'envie d'agir en engagements concrets (accueil, formation, action, suivi du parcours) mais aussi à animer et valoriser le bénévole.

Par ailleurs, afin de maintenir les capacités de mobilisation et d'innovation, les acteurs associatifs doivent également tenir compte des évolutions liées à leurs activités :

- **Sur la qualité du temps bénévole :**
face au risque de bureaucratisation des activités, parfois liée à une dépendance importante aux fonds publics, le défi consiste à faire vivre un projet associatif singulier. Il s'agit également de veiller à ne pas réduire les actions de l'association à des commandes des pouvoirs publics. De même, avec la transformation de leurs activités, nos associations doivent se réinterroger : le temps bénévole est-il un temps qui rend le bénévole heureux ? qui apporte à la personne accompagnée ?
- **Sur la participation des personnes :**
faire vivre la communauté Croix-Rouge française en associant les personnes impliquées dans la vie de l'association (bénévoles, élus, adhérents, salariés...), mais aussi les personnes accueillies. Pour ces acteurs, l'enjeu est la démocratie interne, pour renforcer les processus de consultation, concertation, co-construction et de codécision, dans le sens d'une démocratie associative vivante et apaisée. ●



Red Touch' Programme

Red Touch' est un programme d'accompagnement à la mise en place d'initiatives solidaires. Il permet à toute personne qui le souhaite de s'engager autour de 5 thématiques (solidarité, santé, citoyenneté, interculturalité et environnement), avec déjà plus de 900 projets réalisés depuis 2012.

Le Red Touch' Day est une journée d'action organisée chaque année à travers tout le réseau Croix-Rouge et dans toute la France. Bénévoles, volontaires, jeunes inscrits dans une Option Croix-Rouge, salariés en établissement, étudiants ou personnes accompagnées sont invités à se mobiliser et à mettre en place une action locale en relation avec la thématique choisie pour l'occasion (par ex. la prévention en 2022). Chaque année le Red Touch Day mobilise environ 40 structures et 300 participants. C'est une journée unique pour :

- Agir concrètement et localement sur la thématique proposée ;
- Valoriser la diversité des actions menées par la Croix-Rouge française ;
- Aller à la rencontre du grand public et susciter l'engagement ;
- Promouvoir la solidarité et l'esprit d'initiative. ●



Cohésion sociale - Don de temps gratuitement des jeunes pour les autres ou pour contribuer à une cause, en dehors de l'aide apportée au sein de leur famille

Les moins de 35 ans plus engagés depuis les années 2010

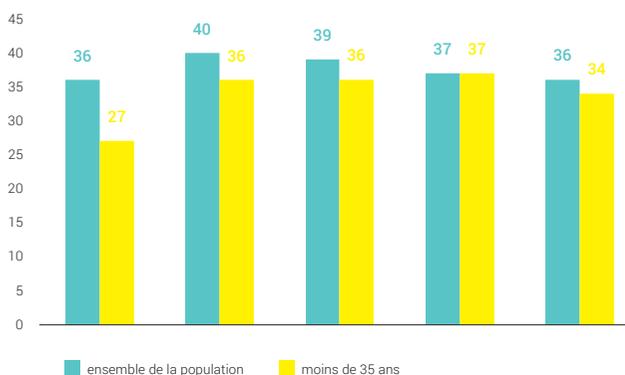
[ANALYSE CRÉDOC]

De toutes les classes d'âge, celle des plus jeunes retient le plus l'attention quand il est question d'engagement. Les nouvelles générations seront-elles plus ou moins solidaires ? Quelles causes soutiendront-elles ? Quelles valeurs transmettront-elles à leurs successeurs ? L'engagement des jeunes polarise les questions sur les contours de la société française de demain, mais aussi les inquiétudes. La crainte d'un désintérêt des jeunes pour les enjeux collectifs, d'un refus de participation à la vie citoyenne est souvent énoncée. Pourtant, plutôt que de refuser de jouer le jeu de la solidarité, les jeunes paraissent plutôt s'emparer des nouvelles « règles » rendues possibles par la vie démocratique moderne et les nouvelles technologies : bénévolat, pétition en ligne, partage d'opinion sur Internet ou participation à des grèves, les jeunes se saisissent des outils anciens comme nouveaux à leur portée pour faire entendre leur voix et s'engager²⁸⁰. L'engagement se transforme et se diversifie.

La tendance va vers une augmentation du nombre de bénévoles. Si la pandémie a pu tempérer les velléités d'engagement entre 2019 et 2022, amenant un léger recul sur la période, plus d'un tiers des jeunes (34 %) donnent de leur temps bénévolement en 2022. C'est plus qu'en 2010 (27 %). Au cours des années 2010, l'engagement bénévole des jeunes est resté très proche de l'engagement de la moyenne de la population, à l'encontre de l'image de jeunes plus démobilisés. Les jeunes semblent particulièrement

²⁸⁰ HOIBIAN, Sandra, MÜLLER, Jörg, GRUBER, Nicole, MILLOT, Charlotte, « Moral, état d'esprit et engagement citoyen en 2022 », *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, 2022, https://injep.fr/wp-content/uploads/2022/09/rapport-2022-14-Baro-jeunes_2022_tome1.pdf

Évolution du nombre de bénévoles (dans une association, une autre organisation, ou hors organisation) dans l'ensemble de la population et parmi les moins de 35 ans.



Champ : Français de 15 ans et plus. Source : Enquête IFOP pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités, avec le soutien du Crédit mutuel.

attirés par l'engagement direct, sans passage par une association ou une autre organisation²⁸¹.

Les données de l'enquête Conditions de vie et aspirations qui suivent la participation à des associations ou collectifs, indicateur plus large qui intègre à la fois le bénévolat mais aussi une participation plus « consommatrice » à l'univers associatif (avec un moindre engagement) montrent des mouvements similaires d'une progression de la participation associative depuis quelques années.

→ cf. graphique ci-dessus

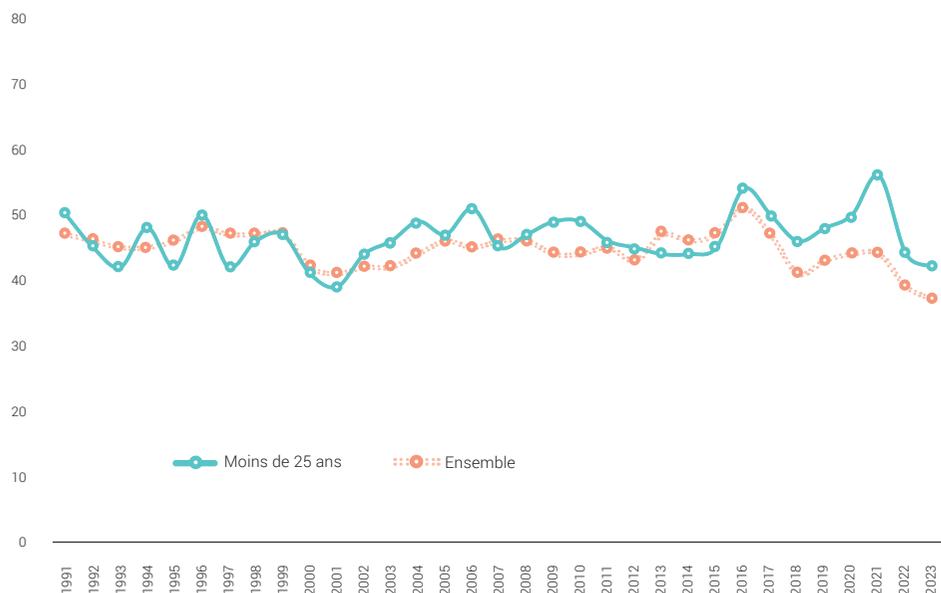
Le baromètre DJEPVA pour la jeunesse²⁸², avec d'autres indicateurs, converge également dans ce sens. ●

→ cf. graphique page suivante

²⁸¹ BAZIN, Cécile, DUROS, Marie, BEN AYED, Aziz, BONNEAU, Patrick, MALET, Jacques, *La France bénévole : évolutions et perspectives*, IFOP pour Recherches & Solidarités, 2022, <https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2022/03/LFB-etude-24-05-2022.pdf>

²⁸² BERHUET Solen, BRICE MANSENCAL Lucie, HOIBIAN Sandra, MILLOT Charlotte, MÜLLER Jörg, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021*, INJEP Notes & rapports/rapport d'étude, Crédoc, 2021.

Évolution du nombre de bénévoles (dans une association, une autre organisation, ou hors organisation) dans l'ensemble de la population et parmi les moins de 35 ans.



Lecture : Participe à une association parmi les 10 types suivants (Sportive, Culturelle, de loisirs, Confessionnelle, De jeunes, d'étudiants, Syndicale, De défense de l'environnement, De parents d'élèves, De consommateurs, Parti politique). **Champ :** Français de 15 ans et plus. **Source :** Enquête IFOP pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités, avec le soutien du Crédit mutuel.



Une association mobilisée pour et avec la jeunesse

La volonté de changer le monde, l'ambition de pouvoir agir concrètement et d'innover sont autant de caractéristiques de l'engagement des jeunes au sein des associations. Ils représentent un atout pour les organisations : une force vitale, une stimulation et la relève que nous souhaitons porter au premier plan. Ce désir d'engagement des jeunes porte aujourd'hui sur des sujets variés comme le réchauffement climatique, la lutte contre les discriminations, le développement des solidarités, etc.

Il est nécessaire d'entendre, d'accompagner, et d'encourager l'engagement des jeunes. A la Croix-Rouge française, nous voulons faire une place particulière aux jeunes en proposant un espace d'engagement qui corresponde à leurs envies d'agir.

Pendant la crise sanitaire, les jeunes de la Croix-Rouge française se sont mobilisés dans une logique de solidarité intergénérationnelle précieuse pour les personnes les plus âgées qui ont été contraintes de se protéger. Ils ont permis de maintenir et de renforcer nos dispositifs de soutien matériel (aide alimentaire, vestimentaire, etc.), nos établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les dispositifs d'écoute et de soutien psychologique tout en accompagnant la stratégie de lutte anti-Covid et de vaccination.

La Croix-Rouge française propose plusieurs axes pour développer et accompagner l'engagement des jeunes :

- **Développer l'éducation à l'engagement en étant présent sur l'ensemble du parcours de tous les jeunes**

L'éducation à l'engagement permet dès le plus jeune âge de toucher tous les milieux et ainsi ne

pas réserver l'engagement aux plus favorisés ou à ceux qui sont déjà sensibilisés. C'est le sens des Options Croix-Rouge (cf. indicateur « Cohésion sociale – Capacité des élèves à collaborer, travailler ensemble pour résoudre des problèmes ») mais également des dispositifs tels que Croix-Rouge Campus (l'ouverture d'antennes Croix-Rouge au sein d'établissements d'enseignement supérieur) ou Croix-Rouge Initiatives (encourager et accompagner le passage à l'action de tous), de la promotion de l'engagement au sein des instituts de formation Croix-Rouge Compétence, ou encore des propositions de volontariat en service civique au sein du réseau bénévole et des établissements.

→ **Développer la participation au sein des organisations pour s'ouvrir aux jeunes**

Créé par les jeunes et pour les jeunes de la Croix-Rouge française en 2009, le programme Croix-Rouge Jeunesse visait l'intégration des jeunes de moins de 30 ans en son sein. Celui-ci a été rénové lors des Assises nationales de la jeunesse en 2018 pour reposer les conditions d'expression, de participation et d'action des jeunes engagés, accompagnés ou sensibilisés pour favoriser leur prise de responsabilité au sein de l'Institution. Une nouvelle étape est prévue en septembre 2023 dans le cadre du Festival « Jeunes et engagés » : cet événement aura pour ambition d'être le tremplin de la nouvelle stratégie jeunesse de Croix-Rouge française à travers quatre demi-journées dédiées aux jeunes, à leur engagement, leurs idées et leurs besoins. Des parcours de montée en compétences et de prise de responsabilité dédiés aux jeunes de l'association sont également déployés.

→ **Favoriser l'engagement des jeunes par la valorisation et la reconnaissance des compétences développées dans le cadre de leur engagement**

Les compétences acquises au cours des diverses expériences de bénévolat ou de volontariat sont de plus en plus reconnues et recherchées par le milieu professionnel. La Croix-Rouge préconise la reconnaissance des expériences associatives et de l'engagement. Elles pourraient être intégrées dans un passeport engagement et valorisées par exemple dans le parcours de formation (lors du brevet, du baccalauréat, ou par des crédits ECTS à l'université) ainsi que par la validation des acquis de l'expérience. ●

Cohésion sociale – L'Indice Global de Tolérance

La tolérance atteint un taux record (même si elle s'accompagne d'une radicalisation)

[ANALYSE CRÉDOC]

La tolérance à autrui peut être définie comme la capacité d'ouverture par rapport aux différences culturelles, religieuses, ethniques, de genre ou d'orientation sexuelle des autres, sans porter de jugement ni de préjugé. Lorsque les personnes sont tolérantes envers les autres, elles sont souvent plus ouvertes et disponibles pour écouter et aider ceux qui en ont besoin, la tolérance à autrui peut également contribuer à réduire les niveaux de tension dans les relations interpersonnelles, ce qui peut aider les individus à faire face plus facilement aux difficultés qu'ils rencontrent.

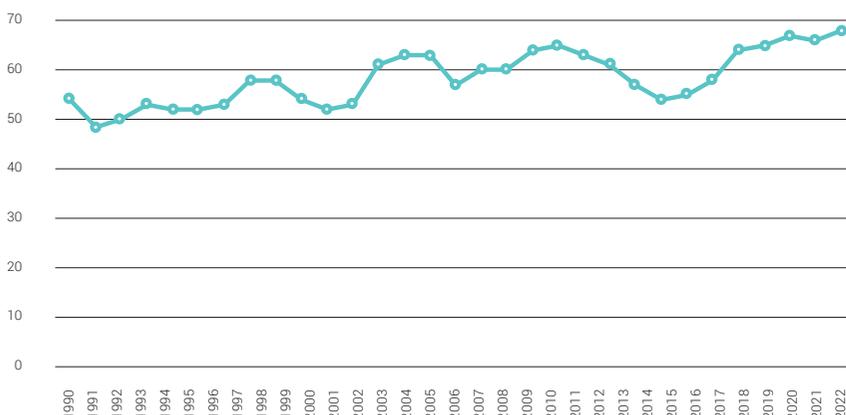
L'indice global de tolérance de la société française a été conçu par Vincent Tiberj sur le modèle de l'indice longitudinal de préférences publiques (policy mood) mis au point par le chercheur américain James Stimson²⁸³. Il fait la synthèse des évolutions de l'opinion publique à l'égard de la diversité à partir d'une série de 77 questions, répétées dans le temps et abordant des opinions générales sur l'immigration, le multiculturalisme ou des préjugés envers certains publics connus comme étant l'objet de discrimination ou de racisme (juifs, musulmans, Noirs, Roms). Cet indice n'intègre pas l'ouverture d'esprit à d'autres dimensions de diversité (comme par exemple la parité, les identités de genre et sexuelles, l'apparence physique, les opinions politiques, etc).

→ cf. graphique ci-contre

L'indice global de tolérance est calculé à partir de l'agrégation des parts d'opinions exprimées comme tolérantes face à ces dimensions de nationalité, couleur de peau, ethniques, →

²⁸³ STIMSON James, *Public Opinion in America: Moods, Cycles, and Swings*, Boulder, Westview Press, 1991 ; STIMSON James, *Tides of Consent: How Opinion Movements Shape American Politics*, New York, Cambridge University Press, 2004 ; ERIKSON Robert S., MACKUEN Michael B., STIMSON James A., *The Macro Polity*, New York, Cambridge University Press, 2002.

Indice global de tolérance



Source : Indice de tolérance de Vincent Tiberj, Baromètre annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. **Champ :** 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. **Note :** l'indice n'a pas été calculé en 2020 et 2021 à cause de la pandémie de Covid-19 et de ses conséquences sur le déroulé du Baromètre.

religieuses, ou culturelles. « *Au final, on obtient une note de tolérance pour l'année considérée, qui peut théoriquement évoluer de 0, si les personnes interrogées ne donnaient jamais la réponse tolérante, à 100, si elles la donnaient systématiquement.* »²⁸⁴

L'indice global de tolérance atteint son niveau le plus haut en 2022. Sa hausse est d'abord à inclure dans une dynamique de long terme portée par trois mouvements démographiques majeurs : l'élévation du niveau de diplôme, « *plus on est diplômé, moins on est xénophobe* », le renouvellement générationnel, « *plus une cohorte est récente, plus ses membres seront tolérants* », et la diversification de la population²⁸⁵ : en 2019-2020, 9 % sont immigrées, 12 % sont descendantes d'immigrés de 2^e génération et, parmi celles de moins de 60 ans, 10 % sont descendantes d'immigrés de 3^e génération²⁸⁶.

La variation de l'indice de tolérance dépend sur le court terme des élites politiques, sociales et médiatiques qui encadrent les débats publics. L'exemple des émeutes

de 2005 montre comment la focale sur des « émeutes musulmanes » a entraîné une baisse significative de l'indice de tolérance. À l'inverse, les attentats de janvier 2015 ont été l'occasion de réaffirmer les valeurs de tolérance et de liberté d'expression grâce au mouvement « Je suis Charlie ». On peut supposer que sur la dernière vague, réalisée en mars-avril 2022, l'indice de tolérance intègre une hausse conjoncturelle liée à une focale médiatique orientée vers l'accueil des réfugiés de guerre ukrainiens.

La hausse du niveau de tolérance n'empêche pas une augmentation régulière du nombre de crimes, délits et contraventions à caractères racistes depuis 2017²⁸⁷. Cette augmentation peut s'expliquer en partie par une forme d'effet « backlash » : à mesure que la tolérance se développe, une frange marginalisée de la population se radicalise, à l'instar de ce que l'on constate par exemple dans le champ de la parité avec l'émergence de « masculinistes ». Elle se comprend aussi possiblement, par une plus grande prise en compte des discriminations et atteintes aux personnes à la fois par une plus grande propension à signaler celles-ci de la part des victimes, et par une meilleure écoute et prise en compte des plaintes par les forces de l'ordre, la justice, les associations, etc. ●

²⁸⁴ MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, VITALE Tommaso, « Le regard des chercheurs : La stabilisation de l'indice de tolérance. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie - Année 2014 », La Documentation française, pp.211 - 218, 2015.

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ LE Jérôme, SIMON Patrick, COULMONT Baptiste, « La diversité des origines et la mixité des unions progressent au fil des générations », Insee Première n°1910, 05/07/2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468640>

²⁸⁷ Interstats, « Les atteintes à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux en 2022 », Interstats Analyse, n° 57, Mars 2023, <https://www.interieur.gouv.fr/fr/Interstats/Actualites/Les-atteintes-a-caractere-raciste-xenophobe-ou-antireligieux-en-2022-Interstats-Analyse-N-57>



La Fonda

Encourager la coopération pour atteindre les ODD

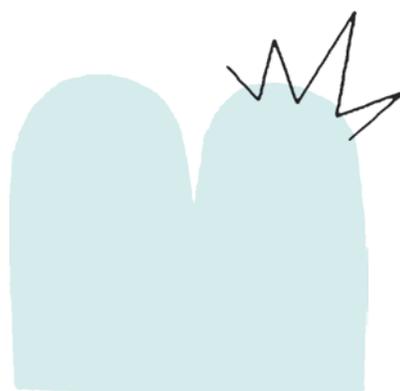
Avec le programme Faire ensemble 2030, la Fonda a placé l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) au cœur de ses travaux. Ce programme de travail inclut un volet d'expérimentations territoriales, visant à structurer des communautés d'action, mettant en œuvre des stratégies d'impact collectif. Il s'agit de renforcer la capacité des associations et de leurs partenaires à atteindre les ODD, en activant le levier de l'ODD 17.

Précarité énergétique, prévention du décrochage scolaire, prévention et promotion de la santé, transition écologique ou encore engagement des jeunes ; autant de sujets sur lesquels les associations, en mettant en commun leur moyens d'action et leurs projets avec d'autres acteurs, peuvent

contribuer à construire de nouveaux modèles d'action collective, plus horizontaux, fondés sur la complémentarité et la coopération, permettant tant aux personnes qu'aux collectifs de renforcer leur pouvoir d'agir.

En encourageant la coopération, en reliant les acteurs autour de problématiques partagées et en favorisant les contributions de chacun en réponse aux enjeux qui les concernent, les associations mettent leur vitalité au service de la vitalité démocratique.

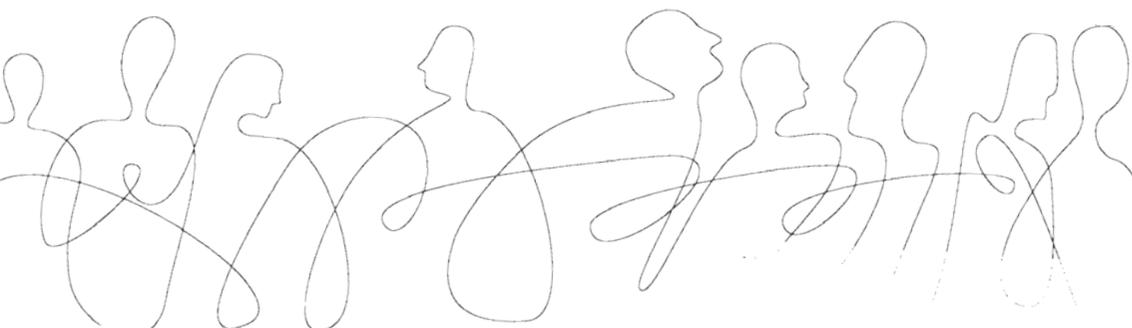
Avec Faire ensemble 2030, la Fonda confirme ainsi son rôle de fabrique associative, venant, en complément de son laboratoire d'idées, expérimenter de nouveaux modèles d'action collective, illustrant l'apport essentiel de la vitalité associative à la société. ●



Principales sources mobilisées pour la rédaction du rapport

- **ADEME**, Agence de la transition écologique, Baromètre des représentations sociales du changement climatique.
- **ARCOM, ARCEP**, Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, CGE, ANCT, Crédoc, Baromètre du numérique 2020, 2022.
- **ANSSI**, Agence nationale des systèmes d'information, Ministère de l'Intérieur.
- **ASSURANCE MALADIE**, Série annuelle sur la prévalence des affections de longue durée (ALD).
- **CEVIPOF**, Centre de recherches politiques de Sciences Po, Baromètre de la confiance politique.
- **CNCDH**, Commission nationale consultative des droits de l'homme, Baromètre annuel de la tolérance.
- **CRÉDOC**, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, Enquête conditions de vie et aspirations.
- **CROIX-ROUGE FRANÇAISE**, Baromètre Les Français et les gestes qui sauvent, sondage Opinion Way, 2022.
- **DREES**, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
 - Enquête santé européenne (EHIS),
 - Enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS),
 - Séries longues d'indicateurs de pauvreté avant et après redistribution, de niveau de vie et de décomposition du revenu,
 - Enquête Statistique annuelle des établissements de santé (SAE),
 - Accessibilité potentielle localisée.
- **EFS**, Établissement Français du Sang, Rapport annuel.
- **FONDATION ABBÉ PIERRE**, Rapports annuels sur le mal-logement.
- **FRANCE BÉNÉVOLAT ET RECHERCHES & SOLIDARITÉS**, Enquête IFOP.
- **FRANCE GENEROSITÉS**, Baromètre de la générosité.
- **INSEE**
 - Comptes nationaux,
 - Enquête Emploi,
 - Statistiques sur les ressources et conditions de vie, SILC- SRCV 2008 – 2020,
 - INSEE et INSERM Score santé basé sur les données de -CépiDc.
- **INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - CCMSA**, Enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2014 à 2019 (EFRS).
- **MÉTÉO FRANCE**
 - Indice d'humidité des sols pour le dispositif CATNAT,
 - Observatoire permanent des catastrophes naturelles, base CATNAT.
- **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
 - Géorisques, base Gaspar,
 - SDES, Service des données et études statistiques du Ministère de la transition écologique, Geod'air,
 - SDES Estimations de l'empreinte carbone
 - SDES, Agreste enquêtes Teruti 1981-1990, Teruti 1992-2003 et Teruti-Lucas 2006-2015 raccordées sur la moyenne 2017-2018-2019 de la nouvelle enquête Teruti INSEE.

- **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE, DEPP**, Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance du Enquêtes « Lire, écrire, compter », MENJS-Depp.
- **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**
 - . Enquête Cadre de vie et sécurité,
 - . Répertoire national des associations,
 - . Statistiques des services d'incendie et de secours.
- **OCDE**, Organisation de coopération et de développement économiques
 - . Panorama de la santé,
 - . Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), 2015,
 - . Annual Report on NCP Activity.
- **OFII**, Office français de l'immigration et de l'intégration, Rapport annuel d'activité.
- **SANTÉ PUBLIQUE FRANCE**, Taux de participation au programme de dépistage organisé du cancer.
- **UNIVERSITÉ D'UPPSALA**, Suède, Programme de données sur les conflits d'Uppsala, Département de recherche sur la paix et les conflits.
- **URSSAF CAISSE NATIONALE**, Les effectifs salariés et la masse salariale.



Ils ont participé à la réalisation de ce rapport

Conception - coordination

Laurent Amiand, Clément Morillion

Approche méthodologique et rédaction scientifique

Pour le CRÉDOC

Sandra Hoibian, Elodie Lemaire,
Sylvain Taboury, Lucie
Brice-Mansencal, Eliot Forcadell,
Nicolas De Chambost De Lepin

Pour la Fondation

Croix-Rouge française

Julien Antouly, Virginie Troit

Analyses de la Croix-Rouge française et de ses partenaires

Membres du Comité d'expert

Julien Antouly, Estelle Burget, Johan
Girard, Charlotte Guiffard, Sébastien
Lagorce, Guillaume Meugnier,
Hubert Pénicaut, Fabienne Pioch-
Laval, Virginie Streit, Virginie Troit

Contributeurs et relecteurs

Marine Aupiais, Jean-Daniel Balme,
Clémentine Braillon, Caroline Brandao,
Pierric Brondel, Mathilde Brun, Jérémie
Chaligné, Zéphyr Dessus, Michaël
Drevet, Rosine Duhamel, Vincent
Gouinaud, Gaëlle Jhamalodine,
Christophe Jossa, Camille Joubert,
Estelle Kasidis, Gwendoline Khoudi,
Pauline Lebas, Charlotte Lelong,
Mathilde Martin, Charlotte Martinez,
Laura Noegelen, Quentin Palermo,
Emmanuelle Pons, Marie-Luce Rouxel,
Aude Saintoyant, Axel Sengenès-Cros,
Nathalie Smirnov, Charlotte Sorin,
Caroline Soubie, Virginie Streit, Nelly
Tcheuffa, Philippe Testa, Florent Vallée

Partenaires

Aurore Longbottom et Saad Zian
(Aurore), Brieuc Le Bars (Code
Phénix), Stéphanie Ferey et Barbara
Mauvilain (Fédération Française des
Banques Alimentaires), Nils Pedersen
et Bastien Engelbach (La Fonda),
Coline Siguier (Mednum), Laure-Marie
Issanchou et Samir Toubal (Mutualité
Française), Victoria Mandefield
et Alexandra Lefeuvre (Solinum),
Julien Damon, Carole Le Floch

OURS

Comité de rédaction

Directeur de la publication

Philippe Da Costa

Directeurs de la rédaction

Sandra Hoibian, Virginie
Troit, Laurent Amiand

Direction artistique

Mise en page : Sandra Pasini
Illustrations : Michael Sallit

Juin 2023





Services administratifs

Campus Croix-Rouge française, 21 rue de la Vanne, CS 90070, 92126 Montrouge cedex
Tel 00 33 (0)1 44 43 11 00 www.croix-rouge.fr

Siège social

98 rue didot 75694, Paris cedex 14